

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER
HAUTE AUTORITÉ

INFORMATIONS STATISTIQUES

SOMMAIRE

Les salaires et les charges sociales dans les industries
de la Communauté — mines de houille — sidérurgie —
mines de fer — année 1958

Les indices des prix à la consommation, des prix de
gros et des prix agricoles à la production dans les
pays de la Communauté

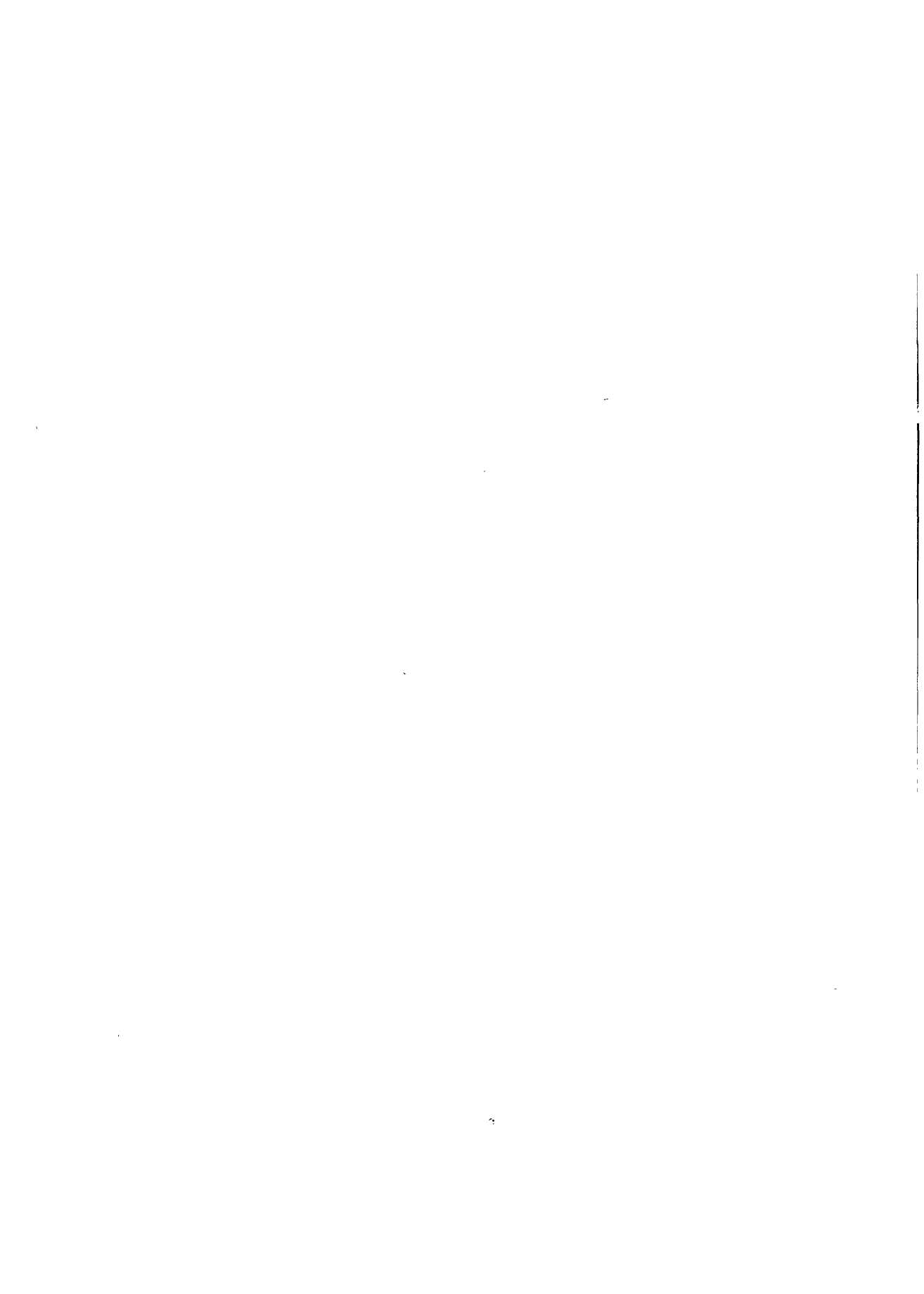
Bilans de la houille et du coke pour la période
1953 - 1958

Librairie E. Dux

CECA: 12
6^e année N° 5

Septembre/Octobre 1959

Luxembourg



COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER
HAUTE AUTORITÉ

INFORMATIONS STATISTIQUES

6^e année N° 5

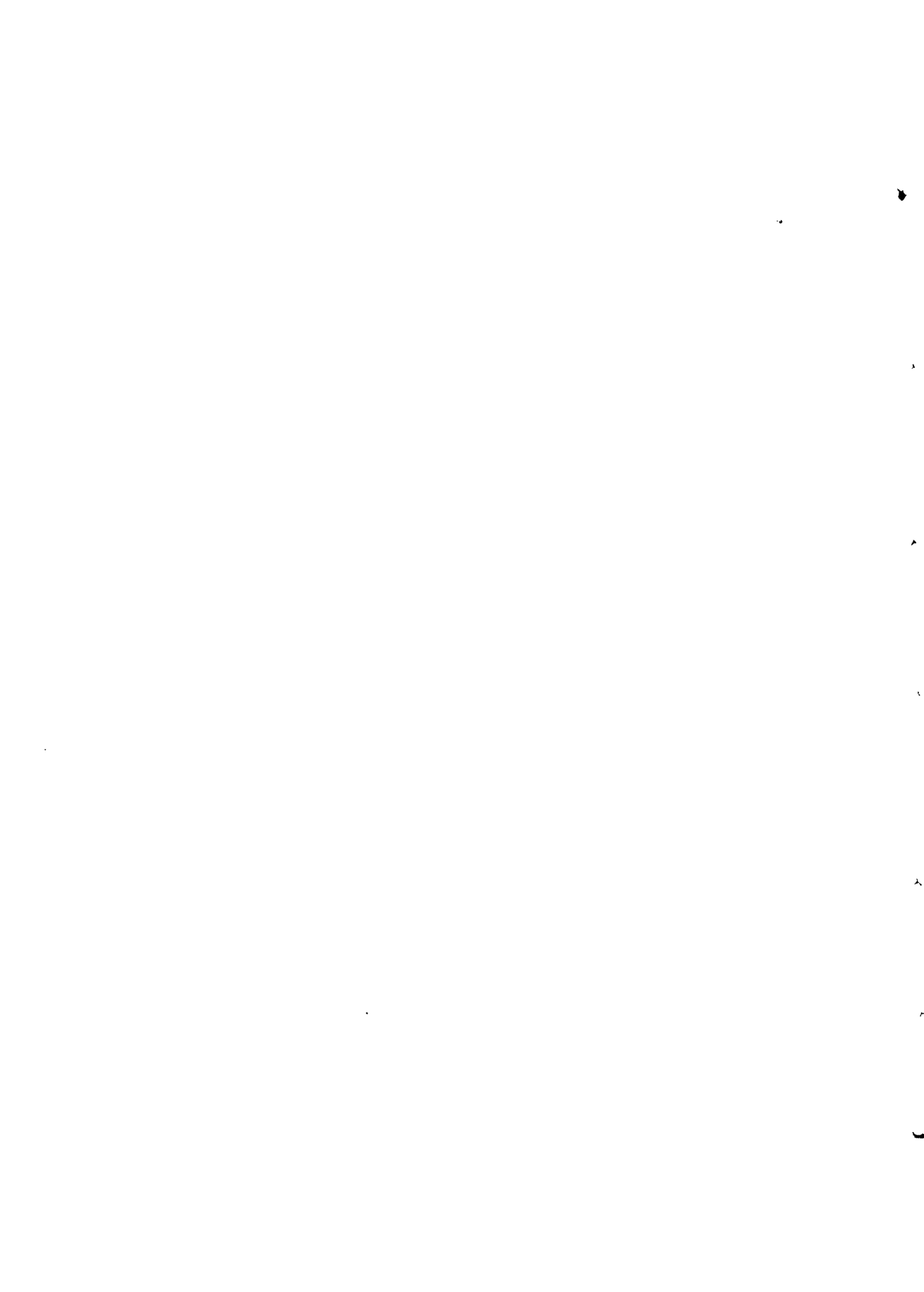
Septembre/Octobre 1959

Luxembourg



SOMMAIRE

	Page
LES SALAIRES ET LES CHARGES SOCIALES DANS LES INDUSTRIES DE LA COMMUNAUTÉ - Mines de houille - Sidérurgie - Mines de fer - Année 1958	199 - 326
LES INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION, DES PRIX DE GROS ET DES PRIX AGRICOLES A LA PRODUCTION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ	327 - 403
BILANS DE LA HOUILLE ET DU COKE POUR LA PERIODE 1953 - 1958	405 - 419



LES SALAIRES ET LES CHARGES SOCIALES DANS LES INDUSTRIES DE LA COMMUNAUTE

MINES DE HOUILLE - SIDERURGIE - MINES DE FER

ANNEE 1958

Comme chaque année, la Haute Autorité publie les résultats de l'enquête sur les salaires des ouvriers de la C.E.C.A. Cette enquête porte sur l'année entière et couvre les trois industries de la C.E.C.A. (Mines de houille - Sidérurgie - Mines de fer). Les données sont empruntées à la comptabilité des entreprises incluses dans l'enquête. On considère, en ce qui concerne les charbonnages, la totalité des entreprises, sauf les petites mines allemandes, les affleurements en Sarre et les mines exclues du régime de nationalisation en France; par ailleurs, l'enquête est limitée aux ouvriers des houillères proprement dites et des services auxiliaires; pour la sidérurgie, elle porte seulement sur les entreprises ou parties d'entreprises couvertes par le Traité de la C.E.C.A. et sur 85 à 100 % du personnel occupé suivant les pays; dans les mines de fer, l'enquête porte, en France, sur l'ensemble des ouvriers du bassin de l'Est; dans les autres pays, elle couvre de 75 à 90 % des effectifs ouvriers.

Les résultats de l'année 1958 font l'objet des tableaux ci-après, ils font suite à ceux déjà publiés les années précédentes (1) et sont présentés en deux séries : les salaires au point de vue coût pour les entreprises et les salaires au point de vue revenu pour les ouvriers.

Afin d'éviter au lecteur une recherche fastidieuse dans les publications antérieures, on donnera, avant les tableaux chiffrés, les principales définitions et méthodes.

(1) Cf. *Les salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté (Année 1953)*, Luxembourg, Mai 1955;
Les salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté, Tome I et II (Année 1954), Luxembourg, Mai et Juillet 1956;
Informations Statistiques (Année 1955), Nos. 4 et 6 de 1956 et N° 1/2 de 1957;
Informations Statistiques (Année 1956), N° 5 de 1957
Informations Statistiques (Année 1957), N° 7 de 1958.

LES SALAIRES AU POINT DE VUE COUT POUR LES ENTREPRISES

Les salaires et les charges patronales afférentes ont été regroupés sous huit rubriques. On trouvera ci-après pour chacune d'elles les éléments qui y ont été incorporés. Bien entendu, chaque pays n'a pas indiqué un poste de dépenses pour tous les éléments mentionnés, l'énumération est cependant aussi complète que possible afin qu'il n'y ait aucun doute quant à la rubrique dans laquelle doit être incluse telle ou telle dépense des entreprises.

I. Salaire direct

Sont compris sous cette rubrique :

- le salaire en régie,
- le salaire à la tâche,
- le salaire au rendement,
- les paiements pour les jours de repos compensatoire de la réduction de la durée du travail,
- les majorations de vie chère,
- les majorations pour heures supplémentaires, pour travail de nuit et du dimanche ou des jours fériés,
- les primes de fonction, d'ancienneté, d'assiduité, de responsabilité, pour travaux pénibles, salissants, dangereux,
- les salaires des ouvriers des houillères occupés à des travaux d'investissements,
- les salaires des journées d'absence pour délégations syndicales,
- les rémunérations des délégués mineurs (sauf pour la France),
- les indemnités de casse-croute, de panier etc...
- les salaires des apprentis et jeunes ouvriers des mines de houille et des mines de fer pour le temps passé à la production (à l'exclusion des rémunérations versées à ces apprentis pour les heures durant lesquelles ils suivent les cours de formation, soit à l'école, soit à l'atelier). Pour la sidérurgie, les salaires des apprentis travaillant sur la base de contrats d'apprentissage ont été indiqués intégralement à la ligne VI «Frais de recrutement de la main d'oeuvre et formation professionnelle». Il convient de remarquer, à ce sujet, que les apprentis mineurs sont partiellement occupés à la production alors que les apprentis sidérurgistes ne le sont pas.
- en ce qui concerne les charbonnages italiens, on a exclu du salaire direct les versements effectués aux mineurs au titre de la réduction des horaires de travail, ces paiements étant remboursés aux entreprises par la Caisse d'Intégration des gains.

II. Gratifications de Noël, primes de résultat, rémunérations diverses en espèces

Sont compris sous cette rubrique les versements effectués sous certaines conditions ou circonstances; ils peuvent être bénévoles ou contractuels; le montant peut en être fixé librement par l'employeur ou par accord collectif, ou encore, être fonction de la

production ou des bénéfiques réalisés ; même lorsque, dans certains pays, des primes de résultat ou de productivité sont liées au travail effectif, elles sont pour des raisons de comparabilité classées sous cette rubrique qui comprend :

- les primes de résultat,
- les primes de productivité,
- les gratifications de Noël ou de fin d'année,
- les primes de vacances,
- les rémunérations diverses en espèces,
- la prime de mineur, versée en Allemagne aux mineurs de fond des charbonnages et des mines de fer, a été exclue de cette rubrique, les versements effectués à ce titre étant remboursés aux entreprises par l'Etat.

III. Rémunérations payées pour des journées non-ouvrees

Sont compris sous cette rubrique :

- les congés payés ordinaires, légaux, contractuels ou accordés à titre bénévole par l'employeur,
- les indemnités pour congés payés non pris,
- les congés supplémentaires pour ancienneté,
- les congés supplémentaires pour mères de famille,
- le pécule de vacances,
- les jours fériés, légaux, contractuels ou accordés à titre bénévole,
- les journées d'absence pour motif d'état-civil,
- les autres absences motivées (conseil de révision, déménagement demandé par l'entreprise, etc...),
- les indemnités de licenciement,
- les provisions pour indemnités de licenciement (sauf pour l'Italie),
- en Belgique, le régime des congés payés est intégré dans l'organisation générale de la Sécurité Sociale. Les employeurs versent, à ces caisses de vacances, des cotisations qui sont fonction des rémunérations. Dans le but d'assurer la comparabilité avec les autres pays, ces cotisations pour congés payés ont été comptabilisées sous cette rubrique,
- les paiements pour les jours de repos compensatoire de la réduction de la durée du travail étant comptés à la ligne I « salaire direct », ne sont pas repris ici.

IV. Contributions à la Sécurité Sociale

Cette rubrique comprend les cotisations des employeurs à la Sécurité Sociale, qu'il s'agisse des cotisations légales ou des contributions contractuelles ou bénévoles à des mutuelles d'entreprises ou à des caisses complémentaires de Sécurité Sociale.

D'autre part, dans certains pays des suppléments familiaux, à la charge des entreprises, et variant suivant la situation de famille, sont versés directement par l'employeur au salarié sans intervention d'un organisme de compensation. Ces suppléments ont toujours été comptabilisés sous la rubrique «Allocations familiales» afin d'assurer la comparabilité avec les autres pays.

Pour la Belgique, les contributions de Sécurité Sociale pour congés payés étant comptées sous la rubrique III, ne sont pas reprises ici.

En Allemagne (y compris la Sarre) une disposition légale oblige les entreprises à verser aux travailleurs un complément de prestations en cas de maladie ou d'accident. Cette législation prévoit que les travailleurs doivent être indemnisés à concurrence de 90 %. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une cotisation des employeurs à la Sécurité Sociale, mais d'un complément d'indemnité versé directement par l'entreprise à l'ouvrier, cette dépense dans un but de comparabilité a été classée à la ligne IV a) des tableaux.

Enfin, également en Allemagne (y compris la Sarre), une indemnité de logement est attribuée aux mineurs de charbon et de fer. Cette indemnité est versée, que l'ouvrier bénéficie ou non d'un logement gratuit ou à prix réduit mis à sa disposition par l'employeur; son importance est fonction des charges familiales. Pour cette raison, cette indemnité a été classée dans les charges d'allocations familiales.

V. Impôts à caractère social

Compte tenu de l'avis exprimé par un groupe d'experts spécialisés des différents pays de la Communauté, sont seuls comptabilisés sous ce poste :

- les impôts remboursés en Sarre «Lohnzulage»,
- la taxe de 5 % sur les salaires en France,
- les cotisations patronales à l'INA CASA en Italie.

VI. Frais de recrutement de la main d'oeuvre et de formation professionnelle

On entend par frais de recrutement de la main d'oeuvre, les dépenses effectuées par l'employeur pour le recrutement du personnel ainsi que certains versements, tels que les indemnités de séparation et les indemnités de voyage attribuées aux salariés dont la résidence est éloignée du lieu de travail.

Les frais de formation professionnelle comportent des dépenses directes et des dépenses indirectes.

- Les dépenses directes comprennent :
 - a) les sommes versées aux bénéficiaires de la formation professionnelle :

En ce qui concerne les mines de charbon et de fer est seule prise en considération la part des salaires et primes versés aux apprentis, jeunes ouvriers et adultes en cours de formation, afférente aux heures durant lesquelles ils suivent les cours soit à l'école soit à l'atelier, à l'exclusion des rémunérations versées pour le temps passé à la production. Les charges connexes aux salaires de ces apprentis, jeunes ouvriers, etc... ne sont pas comprises dans les dépenses de formation professionnelle.

En ce qui concerne la sidérurgie, il s'agit des salaires, primes et indemnités diverses versés aux apprentis, jeunes ouvriers et ouvriers adultes durant les périodes d'apprentissage, de réadaptation, de formation complémentaire, des avantages divers accordés et des charges sociales supportées par les entreprises au profit de ces personnes.

- b) les versements effectués aux personnes chargées de la formation professionnelle;
 - c) les dépenses de matériaux, énergie, petit outillage, etc...;
 - d) les dépenses relatives aux machines, installations, bâtiments utilisés uniquement pour la formation professionnelle;
 - e) les dépenses relatives aux moyens pédagogiques employés pour la formation;
 - f) les dépenses relatives au logement des apprentis.
- Les dépenses indirectes comprennent :
- a) les cotisations ou les subventions versées par l'entreprise à un organisme assurant partiellement ou totalement la formation professionnelle;
 - b) les impôts spéciaux pour la formation professionnelle;
 - c) les bourses d'études professionnelles.

Cette rubrique comprend également les dépenses ayant trait à l'enseignement de l'hygiène et de la sécurité.

VII. Avantages en nature

Cette rubrique comprend :

- A. Les dépenses relatives aux distributions gratuites ou à prix réduit de charbon, gaz, électricité.
- B. Les dépenses relatives aux logements des ouvriers et comprenant la contribution financière apportée par les entreprises à la construction de logements, le déficit annuel d'exploitation des logements appartenant aux entreprises et les indemnités de logements versées aux ouvriers non logés par leur employeur.

Ces dépenses ont été classées comme suit :

- 1. dépenses relatives aux logements appartenant aux entreprises (y compris foyers pour célibataires)
 - a) les frais d'entretien (y compris le coût des travaux exécutés par le personnel de l'entreprise);
 - b) les frais d'administration;
 - c) les impôts, taxes et assurances;
 - d) les amortissements (les dépenses de construction ou d'acquisition à la charge des entreprises ne sont pas comptabilisées sous ce poste, mais seulement leur amortissement, celui-ci est calculé au taux moyen de 2 % sur la base de la valeur du jour - la valeur du jour est la valeur à l'état neuf des logements en service, établie d'après les prix en vigueur au moment de l'évaluation);

- e) les intérêts calculés au taux normal du marché;
 - f) le total des postes (a) à (c) inclus est diminué du montant des loyers perçus éventuellement par l'entreprise et des charges récupérées sur les occupants des locaux (impôts, assurances, etc...);
2. dépenses relatives aux logements n'appartenant pas aux entreprises, c'est-à-dire les subventions accordées régulièrement pour le paiement de loyers ou l'entretien de logements occupés par des ouvriers des industries du charbon, de l'acier ou des mines de fer;
 3. cession gratuite ou à prix réduit de terrains appartenant aux entreprises pour la construction de logements. La perte ainsi occasionnée est calculée sur la base de la valeur du jour suivant la même méthode que pour les logements.
 4. aides non remboursables et prêts sans intérêts, consentis par les entreprises à leurs ouvriers, pour les aider à acquérir un logement. Les intérêts ainsi perdus sont calculés au taux normal du marché.
- C. Cette rubrique comprend également d'autres avantages en nature comme les distributions gratuites ou à prix réduit de produits alimentaires, vêtements, chaussures, etc...

VIII. Autres contributions sociales

Cette rubrique comprend les dépenses relatives au transport des ouvriers, les frais des services médicaux et sociaux, le déficit d'exploitation des maisons de vacances et de convalescence, les dépenses pour associations de personnel, les subventions aux institutions sociales et culturelles. Pour les mineurs français, on a compris en outre dans ce poste, les cotisations versées par les entreprises pour la rémunération des délégués mineurs.

LES REVENUS DES OUVRIERS

Le champ de l'enquête sur les revenus est le même que celui décrit pour les coûts.

L'enquête sur les coûts de salaires porte sur tous les éléments qui viennent s'ajouter au salaire proprement dit et forment avec ce dernier la charge salariale totale de l'entreprise.

Tous ces éléments ne peuvent être retenus lorsqu'on considère le salaire non plus sous l'aspect coût, mais sous celui du revenu de l'ouvrier. Par contre, un certain nombre de facteurs qui n'interviennent pas dans le coût, les impôts payés par les ouvriers, par exemple, influencent très sensiblement les revenus. Alors que le coût a été calculé sur une base horaire, cette méthode n'a pu être retenue pour les revenus dont certains éléments sont, soit indépendants du nombre d'heures travaillées (les allocations familiales), soit fonction du revenu annuel (les impôts).

On a, en conséquence, jugé préférable de prendre pour base le revenu annuel qui permet de tenir compte de ces différents facteurs et d'aboutir à la notion du revenu net.

Les tableaux relatifs aux revenus ont été établis pour les trois industries sur la base du schéma ci-après. Il fait apparaître les différents stades qui permettent de passer du salaire proprement dit au revenu net :

- I. Salaire en espèces,
- II. Valeur des avantages en nature,
- III. Gain brut (I + II),
- IV. Allocations familiales,
- V. Versements du travailleur à la Sécurité Sociale,
- VI. Versements du travailleur au titre de l'impôt sur le revenu,
- VII. Prime de mineur (concerne seulement les mineurs allemands)
- VIII. Revenu net (III + IV - V - VI + VII).

On indiquera ci-après brièvement les différents éléments retenus pour chaque poste et la méthode appliquée pour les obtenir.

I. Salaire en espèce

Le salaire en espèces comprend :

- a) le salaire direct,
- b) les gratifications de Noël, primes de résultat et rémunérations diverses en espèces,
- c) les rémunérations payées pour des journées non ouvrées.

Pour les mineurs de charbon italiens on a ajouté, en outre, les versements effectués au titre de la réduction des horaires de travail.

Ces trois postes comprennent tous les éléments décrits aux rubriques I, II et III de l'enquête sur les coûts.

Le salaire en espèces est obtenu en divisant le total des sommes versées par les entreprises au titre des trois rubriques mentionnées ci-dessus par le nombre des ouvriers. On obtient ainsi le salaire annuel en espèces moyen par ouvrier.

II. Valeur des avantages en nature

Les avantages en nature jouent un rôle important. Il est assez difficile de les chiffrer et de savoir dans quelle mesure ils constituent un accroissement de revenu pour le travailleur lorsqu'il s'agit, par exemple, de vêtements de travail, de repas pris aux cantines, etc... Les différentes commissions ont donc décidé de limiter le calcul de ces avantages aux éléments les plus importants à savoir :

- a) la valeur du charbon distribué gratuitement ou à prix réduit aux ouvriers. Le calcul

a été fait en tenant compte des quantités distribuées et sur la base du prix sur le carreau des mines. Cet avantage n'a été chiffré que pour les mines de charbon, seule industrie où il présente une certaine importance.

- b) l'avantage résultant de la mise à la disposition de l'ouvrier d'un logement appartenant à l'entreprise. Cet avantage représente la valeur d'un loyer normal pour les ouvriers logés gratuitement ou la différence entre la valeur d'un loyer normal et le loyer effectivement payé par l'ouvrier lorsque celui-ci est logé à prix réduit. L'estimation de cet avantage a soulevé des problèmes complexes à résoudre, notamment en ce qui concerne les mineurs de charbon italiens du bassin de Sulcis (le chiffre de 77.500 Lires retenu les années précédentes, résultait d'une enquête effectuée à Carbonia par un expert de la Haute Autorité; les enquêtes sur les budgets familiaux et les logements des travailleurs de la C.E.C.A. ont permis, cette année, de revaloriser cette estimation).
- c) les autres avantages en nature représentent la valeur de différents produits alimentaires ou autres, distribués gratuitement ou à prix réduit (ils ne présentent d'importance que pour les mines de charbon en Allemagne, Sarre, Italie et Pays-Bas).

IV. Allocations familiales

A partir de ce stade le calcul des revenus a été « individualisé ». Pour ce poste, on a tenu compte de la charge familiale, c'est-à-dire que l'on a calculé pour chaque groupe d'ouvriers les allocations versées compte tenu des charges de famille, de la législation et des conventions en vigueur dans chaque pays. Rappelons que les revenus sont calculés pour les ouvriers célibataires, mariés sans enfant, mariés avec 1, 2, 3, 4 et 5 enfants à charge.

Ont été compris dans ce poste :

- a) le supplément familial de salaire versé directement par l'entreprise (même lorsqu'il ne s'agit pas d'allocations familiales proprement dites. C'est le cas en Allemagne, au Luxembourg et aux Pays-Bas).
- b) les allocations familiales proprement dites, versées au travailleur par un organisme spécialisé (même lorsque ce versement s'effectue par l'intermédiaire de l'entreprise).
- c) les indemnités dites de logement (Wohnungsgeld), lorsque celles-ci sont attribuées à tous les travailleurs, logés ou non par l'entreprise, et que leur importance est fonction de la charge familiale (mines de charbon et de fer, Allemagne et Sarre).

V. Versements du travailleur à la Sécurité Sociale

Ces versements ont été fixés en fonction du gain brut. Compte tenu de la législation en vigueur dans chaque pays, on a calculé les versements qui auraient été effectués par un ouvrier dont le gain se serait élevé au niveau de celui de l'ouvrier moyen.

VI. Versements du travailleur au titre de l'impôt sur le revenu

Comme pour la rubrique précédente, on a tenu compte de l'importance du gain et de la législation en vigueur; bien entendu, les charges familiales ont également été prises en considération.

Pour chaque groupe d'ouvriers le montant des impôts a été fixé en calculant la somme dont il aurait été redevable à l'administration fiscale s'il avait perçu le gain moyen, compte tenu de sa situation de famille.

VII. Prime de mineur

Cette prime ne concerne que les ouvriers du fond des mines allemandes de charbon et de fer. Elle n'est passible ni de la cotisation à la sécurité sociale, ni de l'impôt. Elle a été calculée en divisant la masse des sommes versées à ce titre par le nombre des ouvriers. Cette prime étant à la charge du gouvernement et non des entreprises, ne figure pas dans les coûts de salaires, mais elle devait être comptée dans les revenus dont elle est partie intégrante.

OUVRIERS " INSCRITS ", OUVRIERS " PRESENTS "

Les revenus ont été calculés pour deux types d'ouvriers; les ouvriers «Inscrits» et les ouvriers «Présents».

On a dit précédemment que le salaire en espèces avait été déterminé en divisant le total des sommes versées à ce titre par le nombre des ouvriers; il est évident que la méthode retenue pour calculer ce nombre d'ouvriers a une influence considérable sur le résultat.

Ce nombre d'ouvriers serait très aisément déterminé s'il n'y avait pas d'absentéisme ni de mouvements de main d'oeuvre. Or, non seulement le nombre des ouvriers figurant sur les contrôles des entreprises varie journellement, du fait de l'embauchage et du débauchage, mais encore ces ouvriers ne sont pas tous chaque jour au travail, les uns sont malades ou accidentés, d'autres absents pour des raisons personnelles. Par ailleurs, l'entreprise peut être fermée pendant une certaine période soit pour des raisons techniques, soit par manque de débouchés.

Les experts des différentes commissions ont étudié très largement ce problème pour lequel il n'existe pas de réponse unique valable.

Plusieurs notions ont été retenues qui tiennent compte des particularités propres à chaque industrie.

Revenu des ouvriers «Inscrits»

Ce type de revenu renseigne sur la rémunération moyenne effectivement perçue par un ouvrier quelle que soit la durée de son travail; un ouvrier absent pendant une longue période figurera sur les effectifs alors qu'il n'aura perçu aucun salaire. Si l'absentéisme était du même ordre de grandeur dans tous les pays et bassins, la comparabilité resterait valable. Ce n'est malheureusement pas le cas. De fortes différences sont même constatées

entre les différents bassins d'un même pays ou encore entre les ouvriers du fond et ceux du jour.

Les experts ont de ce fait jugé nécessaire d'accompagner la publication de ce type de revenu de tableaux permettant de rapprocher le salaire en espèce du nombre des postes travaillés et du nombre des postes d'absentéisme. Ces tableaux, intitulés «postes rémunérés et non rémunérés», n'ont pu être établis, sur une base comparable entre pays et industries, que pour les mines de charbon et de fer. En conséquence, les revenus des ouvriers «Inscrits» ne sont publiés que pour ces deux industries. Ces tableaux permettent en outre, de calculer le nombre des ouvriers inscrits, en tenant compte des variations d'effectifs à l'intérieur du mois, en appliquant la formule suivante :

$$\frac{\text{Postes normaux} + \text{postes non effectués}}{\text{nombre de jours ouvrables}}$$

Le critère «âge» ayant été retenu comme l'un des facteurs pouvant influencer le revenu, les pyramides d'âge du personnel ouvrier des différents pays ont été comparées pour les trois industries. On a constaté dans l'industrie houillère que le nombre des ouvriers de moins de 18 ans était particulièrement important et surtout que la proportion de ces jeunes ouvriers par rapport à l'effectif total était très différente d'un pays à l'autre; il a donc été décidé de faire apparaître les revenus des ouvriers adultes, élimination faite des jeunes ouvriers de moins de 18 ans (ce calcul spécial a été limité à la catégorie des ouvriers inscrits). Cette question ne présentait pas la même importance pour les mines de fer et la sidérurgie; on s'en est tenu, pour ces deux industries, au revenu moyen de l'ensemble des ouvriers.

Il faut encore préciser que le revenu de l'ouvrier inscrit présente une lacune. En effet, lorsque l'ouvrier est absent pour cause de maladie ou d'accident du travail, son gain se trouve réduit de ce fait, mais il obtient une compensation sous forme de prestations de sécurité sociale. Ces prestations devraient donc figurer dans le revenu d'un tel ouvrier. Il n'a pas encore été possible de les chiffrer d'une manière comparable pour tous les pays. Des études sont en cours pour les charbonnages, un essai relatif à la Belgique a déjà été tenté, les résultats ont été publiés dans le N° 1 de janvier/février 1958 des Informations Statistiques.

Revenu des ouvriers «Présents»

Pour remédier aux lacunes que comporte le revenu de l'ouvrier «Inscrit» et pour éliminer, en outre, l'indidence des prestations supplémentaires et de l'absentéisme, il a été calculé pour les trois industries un revenu par ouvrier «Présent».

Ce revenu est celui que percevrait un ouvrier qui, en dehors de ses congés réguliers, ne se serait jamais absenté. Il s'agit là évidemment d'une notion théorique s'appliquant à un ouvrier qui aurait utilisé toutes les possibilités de travail qui lui ont été offertes et n'aurait jamais été malade ni blessé; elle s'oppose à la notion de l'ouvrier «Inscrit» dont le revenu correspond aux journées de travail réellement effectuées.

Le nombre des ouvriers «Présents» peut être obtenu par le tableau des postes rémunérés et non rémunérés à partir de la formule suivante :

Nombre de postes rémunérés

Nombre de jours ouvrables + nombre de jours fériés payés
- Nombre de jours de repos compensatoire de la réduction
de la durée du travail - Nombre de jours de fermeture
pour fêtes locales, raisons techniques, manque de débouchés et lock-out.

Cette formule permet, en outre, d'éliminer les heures supplémentaires; elle est utilisée seulement pour les charbonnages et les mines de fer, ces dernières l'appliquent pour la première fois cette année. Les revenus des ouvriers «Présents» des mines de fer ne sont donc pas tout à fait comparables à ceux publiés les années précédentes. L'évolution dans le temps devra donc être recherchée de préférence à partir des ouvriers «Inscrits».

Le tableau des postes ne s'adapte pas aux conditions particulières de l'industrie sidérurgique pour laquelle le nombre des ouvriers «Présents» a été obtenu, soit en faisant la moyenne des ouvriers présents au travail un jour déterminé de la semaine, soit en faisant la moyenne des présents relevés chaque jour. Des sondages effectués dans un certain nombre d'entreprises ont montré que les deux méthodes donnaient des résultats très voisins. On tient compte, bien entendu, dans les deux cas, des ouvriers en congé régulier dont le nombre est ajouté à celui des présents au travail.

Les résultats obtenus par cette méthode diffèrent un peu de ceux des mines de fer et de charbon, car ils ne permettent pas d'éliminer les heures supplémentaires.

* * *

Les résultats de l'enquête 1958 sont présentés dans les tableaux ci-après. Comme les années précédentes, ils ont été subdivisés en deux parties. La première concerne les salaires au point de vue coût pour les entreprises, la seconde porte sur les revenus des ouvriers.

Les coûts de salaires sont publiés par industrie et par pays ainsi que par bassins pour les trois industries. Les résultats de 1958 sont accompagnés de tableaux faisant apparaître l'évolution de la charge salariale et de sa structure depuis 1953.

Les revenus sont donnés par industrie et par pays, une subdivision par bassins a été prévue pour les mines de charbon.

Les résultats relatifs aux mineurs de charbon et de fer sont présentés séparément pour les ouvriers du fond et du jour; ils sont, en outre, précédés de tableaux faisant apparaître le nombre moyen de postes rémunérés et non rémunérés.

Pour ces deux industries, il a été jugé possible de publier les revenus des ouvriers «Inscrits» et des ouvriers «Présents»; pour la sidérurgie les tableaux ne concernent, pour les raisons exposées précédemment, que les ouvriers «Présents».

Dans tous les cas, les revenus sont publiés pour les ouvriers mariés sans enfant et les ouvriers mariés avec deux enfants à charge. On a distingué pour chaque industrie les ouvriers logés par l'entreprise de ceux qui ne le sont pas; pour la sidérurgie et les mines de fer, les revenus des ouvriers logés n'ont été donnés que pour les pays dans lesquels une proportion importante d'ouvriers bénéficie de cet avantage.

Les résultats sont accompagnés de tableaux permettant de comparer les revenus nets selon les charges familiales et donnant l'évolution, depuis 1953 pour les mines de charbon et la sidérurgie, depuis 1954 pour les mines de fer.

Enfin, certaines réserves doivent être exprimées quant à l'interprétation à donner aux résultats, particulièrement en ce qui concerne les revenus. Les différences constatées entre pays ou bassins d'un même pays, ont pu être partiellement expliquées par les tableaux de postes rémunérés et non rémunérés faisant apparaître, pour les mines de charbon et de fer, le nombre des postes normaux travaillés, le nombre de postes supplémentaires et l'absentéisme; cependant, les conditions d'exploitation et la mécanisation ont une influence certaine sur la structure professionnelle et le degré de qualification des ouvriers. Dans les mines de fer, notamment, ces éléments offrent peu de comparabilité d'un pays à l'autre; les écarts relevés dans les rendements par poste, par exemple, font apparaître des différences considérables. Ces facteurs ne sont pas sans effet sur le niveau des revenus, on devra tenir compte de cette mise en garde.

LISTE DES TABLEAUX

I. - LES SALAIRES AU POINT DE VUE COUT POUR LES ENTREPRISES

Année 1958

Tableaux

MINES DE HOUILLE

Résultats par pays

- 1 Montant horaire des dépenses en salaires et en charges patronales afférentes
(Ensemble des ouvriers du fond et du jour)
- 2 Dépenses en salaires et en charges patronales afférentes -
En pourcentage du total (Ensemble des ouvriers du fond et du jour)
- 3 Evolution de la charge salariale - Année 1953 = 100
(Ensemble des ouvriers du fond et du jour)
- 4 Structure de la charge salariale, charge salariale totale = 100
- 5 Montant horaire des dépenses en salaires et en charges patronales afférentes
(Ouvriers du fond)
- 6 Montant hotaire des dépenses en salaires et en charges patronales afférentes
(Ouvriers du jour)

Résultats par bassins

Montant horaire des dépenses en salaires et en charges
patronales afférentes

Allemagne

- 7 Ensemble des ouvriers du fond et du jour
- 8 Ouvriers du fond
- 9 Ouvriers du jour

Tableaux

Belgique

- 10 Ensemble des ouvriers du fond et du jour
- 11 Ouvriers du fond
- 12 Ouvriers du jour

France

- 13 Ensemble des ouvriers du fond et du jour
- 14 Ouvriers du fond
- 15 Ouvriers du jour

SIDERURGIE

Résultats par pays

- 16 Montant horaire des dépenses en salaires et en charges patronales afférentes
- 17 Dépenses en salaires et en charges patronales afférentes - En pourcentage du total
- 18 Evolution de la charge salariale - Année 1953 = 100
- 19 Structure de la charge salariale; charge salariale totale = 100

Résultats par bassins

Montant horaire des dépenses en salaires et en charges patronales afférentes:

- 20 Allemagne
- 21 Belgique
- 22 France
- 23 Italie

MINES DE FER

Résultats par pays

- 24 Montant horaire des dépenses en salaires et en charges patronales afférentes (*Ensemble des ouvriers du fond et du jour*)

Tableaux

- 25 Dépenses en salaires et en charges patronales afférentes –
En pourcentage du total (*Ensemble des ouvriers du fond et du jour*)
- 26 Evolution de la charge salariale - Année 1953 = 100
(*Ensemble des ouvriers du fond et du jour*)
- 27 Structure de la charge salariale; charge salariale totale = 100
- 28 Montant horaire des dépenses en salaires et en charges patronales
afférentes (*Ouvriers du fond*)
- 29 Montant horaire des dépenses en salaires et en charges patronales
afférentes (*Ouvriers du jour*)

Résultats par bassins

Montant horaire des dépenses en salaires et en charges
patronales afférentes

Allemagne

- 30 Ensemble des ouvriers du fond et du jour – Ouvriers du fond –
Ouvriers du jour

Italie

- 31 Ensemble des ouvriers du fond et du jour
- 32 Ouvriers du fond
- 33 Ouvriers du jour

II. – LES REVENUS DES OUVRIERS – Année 1958

MINES DE HOUILLE

Résultats par pays

Nombre moyen de postes rémunérés et non rémunérés
par ouvrier inscrit:

- 34 Fond (*ensemble des ouvriers*)
- 35 Fond (*ouvriers de 18 ans et plus*)

Tableaux

- 36 Jour (*ensemble des ouvriers*)
- 37 Jour (*ouvriers de 18 ans et plus*)

Revenus annuels moyens des ouvriers logés par la mine

OUVRIERS INSCRITS

a) FOND

- 38 Marié sans enfant (*ensemble des ouvriers*)
- 39 Marié 2 enfants (*ensemble des ouvriers*)
- 40 Evolution des revenus nets 1953 = 100
- 41 Marié sans enfant (*ouvriers de 18 ans et plus*)
- 42 Marié 2 enfants (*ouvriers de 18 ans et plus*)
- 43 Comparaison des revenus nets selon les charges familiales -
Base: ouvrier marié sans enfant (*ouvriers de 18 ans et plus*)

b) JOUR

- 44 Marié sans enfant (*ensemble des ouvriers*)
- 45 Marié 2 enfants (*ensemble des ouvriers*)
- 46 Evolution des revenus nets 1953 = 100
- 47 Marié sans enfant (*ouvriers de 18 ans et plus*)
- 48 Marié 2 enfants (*ouvriers de 18 ans et plus*)
- 49 Comparaison des revenus nets selon les charges familiales -
Base: ouvrier marié sans enfant (*ouvriers de 18 ans et plus*)

OUVRIERS PRESENTS

a) FOND

- 50 Marié sans enfant (*ensemble des ouvriers*)
- 51 Marié 2 enfants (*ensemble des ouvriers*)

b) JOUR

- 52 Marié sans enfant (*ensemble des ouvriers*)
- 53 Marié 2 enfants (*ensemble des ouvriers*)

Tableaux

Revenus annuels moyens des ouvriers non logés par la mine

OUVRIERS INSCRITS

a) FOND

- 54 Célibataire (*ouvriers de 18 ans et plus*)
- 55 Marié sans enfant (*ensemble des ouvriers*)
- 56 Marié 2 enfants (*ensemble des ouvriers*)

b) JOUR

- 57 Célibataire (*ouvriers de 18 ans et plus*)
- 58 Marié sans enfant (*ensemble des ouvriers*)
- 59 Marié 2 enfants (*ensemble des ouvriers*)

OUVRIERS PRESENTS

a) FOND

- 60 Marié sans enfant (*ensemble des ouvriers*)
- 61 Marié 2 enfants (*ensemble des ouvriers*)

b) JOUR

- 62 Marié sans enfant (*ensemble des ouvriers*)
- 63 Marié 2 enfants (*ensemble des ouvriers*)

Résultats par bassins

Allemagne

**Nombre moyen de postes rémunérés et non rémunérés
par ouvrier inscrit du fond et du jour:**

- 64 Ensemble des ouvriers
- 65 Ouvriers de 18 ans et plus

Revenus annuels moyens

a) FOND

- 66 Marié sans enfant et marié 2 enfants
(*ensemble des ouvriers*)

Tableaux

b) JOUR

- 67 Marié sans enfant et marié 2 enfants (*ensemble des ouvriers*)
68 Comparaison des revenus nets selon les charges familiales -
ouvriers inscrits du fond et du jour - logés - Base : ouvrier
marié sans enfant (ouvriers de 18 ans et plus).

Belgique

**Nombre moyen de postes rémunérés et non rémunérés
par ouvrier inscrit du fond et du jour:**

- 69 Ensemble des ouvriers
70 Ouvriers de 18 ans et plus

Revenus annuels moyens

a) FOND

- 71 Marié sans enfant et marié 2 enfants (*ensemble des ouvriers*)

b) JOUR

- 72 Marié sans enfant et marié 2 enfants (*ensemble des ouvriers*)
73 Comparaison des revenus nets selon les charges familiales -
ouvriers inscrits du fond et du jour - logés - Base : ouvrier
marié sans enfant (ouvriers de 18 ans et plus)

France

**Nombre moyen de postes rémunérés et non rémunérés
par ouvrier inscrit du fond et du jour:**

- 74 Ensemble des ouvriers
75 Ouvriers de 18 ans et plus

Revenus annuels moyens

a) FOND

- 76 Marié sans enfant et marié 2 enfants (*ensemble des ouvriers*)

b) JOUR

- 77 Marié sans enfant et marié 2 enfants (*ensemble des ouvriers*)
78 Comparaison des revenus nets selon les charges familiales -
ouvriers inscrits du fond et du jour - logés - Base : ouvrier
marié sans enfant (ouvriers de 18 ans et plus)

Tableaux

SIDERURGIE

Résultats par pays

Revenus annuels moyens des ouvriers présents

Ouvriers non logés par l'entreprise

79	Célibataire
80	Marié sans enfant
81	Marié 2 enfants

Ouvriers logés par l'entreprise

82	Marié sans enfant
83	Marié 2 enfants

Revenus annuels des ouvriers inscrits

84	Comparaison des revenus nets selon les charges familiales – Ouvriers non logés - Base: ouvrier marié sans enfant
85	Evolution des revenus nets 1953 = 100

MINES DE FER

Résultats par pays

**Nombre moyen de postes rémunérés et non rémunérés
par ouvrier inscrit:**

86	FOND
87	JOUR

Revenus annuels moyens des ouvriers non logés par la mine

OUVRIERS INSCRITS

a) FOND

88	Célibataires
89	Marié sans enfant
90	Marié 2 enfants
91	Comparaison des revenus nets selon les charges familiales – Base: ouvrier marié sans enfant
92	Evolution des revenus nets 1954 = 100

Tableaux

b) JOUR

93	Célibataire
94	Marié sans enfant
95	Marié 2 enfants
96	Comparaison des revenus nets selon les charges familiales - Base: ouvrier marié sans enfant
97	Evolution des revenus nets 1954 = 100

OUVRIERS PRESENTS

a) FOND

98	Marié sans enfant
99	Marié 2 enfants

b) JOUR

100	Marié sans enfant
101	Marié 2 enfants

Revenus annuels moyens des ouvriers logés par la mine

OUVRIERS INSCRITS

a) FOND

102	Marié sans enfant
103	Marié 2 enfants

b) JOUR

104	Marié sans enfant
105	Marié 2 enfants

OUVRIERS PRESENTS

a) FOND

106	Marié sans enfant
107	Marié 2 enfants

b) JOUR

108	Marié sans enfant
109	Marié 2 enfants

T A B L E A U I
MINES DE HOUILLE
MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES
ENSEMBLE DES OUVRIERS DU FOND ET DU JOUR

Année 1958

Moyennes en monnaies nationales

	Allemagne (RF) sans Sarre		Sarre	Belgique	France	Italie	Pays-Bas
	DM	Ffr.	Ffr.	Fb.	Ffr.	Lire	Fl.
I SALAIRE DIRECT dont paiements relatifs à la réduction de la durée du travail	2,74 (1) (0,10)	295,28 (1) (7,16) (3)		39,32 (1) (2,28)	275,80 (-)	170,61 (1) (-)	2,58 (1) (0,08)
II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	0,09	23,75		1,54	24,33	80,10	0,16
III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	0,29	40,72		4,65	30,83	32,05	0,24
IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	1,20	139,53		9,53	141,62	123,56	1,00
a) maladie, maternité, invalidité, pension, chômage	(0,55)	(74,89)		(3,79)	(53,07)	(55,96)	(0,52)
b) accidents du travail	(0,45)	(38,67)		(3,02)	(40,78)	(20,06)	(0,22)
c) autres contributions bénévoles ou conventionnelles	(0,01)	(-)		(0,05)	(0,76)	(2,86)	(0,02)
d) allocations familiales	(0,19)	(35,97)		(2,67)	(46,99)	(44,68)	(0,24)
V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL taxe sur les salaires (France) - impôts remboursables (Sarre) - INA CASA (Italie)	-	23,65		-	16,18	3,09	-
VI FRAIS DE REMBOURSEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	0,09	7,77		0,46	9,21	0,02	0,14
VII AVANTAGES EN NATURE	0,41	27,50		2,50	58,21	70,12	0,27
a) distribution de charbon, gaz, électricité	(0,19)	(24,50)		(1,98)	(17,19)	(12,35)	(0,11)
b) logement	(0,22)	(2,99)		(0,52)	(40,42)	(53,14)	(0,14)
c) autres avantages en nature	(0,00)	(0,11)		(0,00)	(-)	(4,63)	(0,02)
VIII AUTRES CONTRIBUTIONS SOCIALES	(0,05)	15,21		1,06	9,19 (5)	26,71 (4)	0,07
IX T O T A L	4,87	573,41		59,06	565,37	506,16	4,46
Impôts sur les salaires ou la main-d'oeuvre occupée n'ayant pas le caractère de charge sociale	0,06	-		0,08	-	-	-

(1) Y compris les salaires des journées d'absence pour délégation syndicale et contributions pour rémunération des délégués mineurs.
 (2) La taxe de mineur (Bergamannprämie) n'est pas comprise dans le salaire direct.
 (3) En Sarre, la réduction de la durée du travail est en vigueur à partir du 1er avril 1958.
 (4) Y compris les indemnités de licenciement.
 (5) Y compris ligne II du Quest. A (Contributions pour rémunération des délégués mineurs) = Fr.fr. 0,91.

MINES DE HOUILLE
T A B L E A U 2
DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES
EN % DU TOTAL
ENSEMBLE DES OUVRIERS DU FOND ET DU JOUR

Année 1958

	Allemagne(RF) (sans Sarre)	Sarre	Belgique	France	Italie	Pays-Bas
I SALAIRE DIRECT dont paiements relatifs à la réduction de la durée du travail	56,33 (1) (2,05) (2)	51,50 (1) (1,25) (3)	66,59 (1) (3,87)	48,78 (-)	33,69 (1) (-)	57,94 (1) (1,71)
II GRATIFICATIONS DE NOËL, PRIMES DE RESULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPÈCES	1,80	4,14	2,61	4,30	15,82	3,46
III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	6,02	7,10	7,87	5,45	6,33	5,45
IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE a) maladie, maternité, invalidité, pension, chômage	24,56 (11,30)	24,33 (13,06)	16,14 (6,43)	25,05 (9,39)	24,41 (11,05)	22,48 (11,71)
b) accidents du travail	(9,11)	(5,00)	(5,11)	(7,21)	(3,96)	(5,09)
c) autres contributions bénévoles ou conventionnelles	(0,24)	(-)	(0,08)	(0,14)	(0,57)	(0,37)
d) allocations familiales	(3,91)	(6,27)	(4,52)	(8,31)	(8,63)	(5,32)
V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL taxe sur les salaires (France)- impôts reimboursables (Sarre)- INA CASA (Italie)	-	4,13	-	2,86	0,61	-
VI FRAIS DE RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	1,72	1,35	0,78	1,63	0,01	3,17
VII AVANTAGES EN NATURE a) distribution de charbon, gaz, électricité	9,50 (3,96)	4,80 (4,27)	4,23 (3,34)	10,30 (3,15)	13,85 (2,44)	6,04 (2,56)
b) logement	(4,47)	(0,51)	(0,88)	(7,15)	(10,50)	(3,10)
c) autres avantages en nature	(0,07)	(0,02)	(0,01)	(-)	(0,91)	(0,38)
VIII AUTRES CONTRIBUTIONS SOCIALES	1,07	2,65	1,78	1,63 (5)	5,28 (4)	1,46
IX T O T A L	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

(1) Y compris les salaires des journées d'absence pour délégation syndicale et contributions pour rémunération des délégués mineurs.

(2) La prime de mineur (Bergmannsprämie) n'est pas comprise dans le salaire direct.

(3) En Sarre la réduction de la durée du travail est en vigueur à partir du 1^{er} avril 1958.

(4) Y compris les indemnités de licenciement.

(5) Y compris ligne II Quest. A (Contributions pour rémunération des délégués mineurs) = 0,16%.

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 3

EVOLUTION DE LA CHARGE SALARIALE
ENSEMBLE DES OUVRIERS DU FOND ET DU JOUR

1953 = 100

	Allemagne (RF) (sans la Sarre)					Sarre					Belgique				
	1954	1955	1956	1957	1958	1954	1955	1956	1957	1958	1954	1955	1956	1957	1958
Coût direct (1)	103,13	113,28	124,61	134,77	137,89	103,35	112,34	124,99	135,40	155,66	101,06	103,35	110,66	132,42	137,60
Charge indirecte (2)	106,49	112,99	106,49	128,87	174,03	99,22	108,60	120,74	146,28	174,19	101,83	112,29	116,86	140,00	144,44
Charge salariale totale	103,90	113,21	120,42	133,63	146,25	102,11	110,01	123,72	138,67	161,23	101,20	104,96	111,78	133,78	138,83

	France					Italie					Pays-Bas				
	1954	1955	1956	1957	1958	1954	1955	1956	1957	1958	1954	1955	1956	1957	1958
Coût direct (1)	101,73	110,99	122,06	137,70	153,51	108,80	109,88	..	138,81	153,51	110,01	122,22	131,31	154,04	164,14
Charge indirecte (2)	102,83	116,96	136,21	163,80	187,33	111,34	128,63	139,70	142,93	160,04	109,09	122,08	142,86	154,55	157,14
Charge salariale totale	102,03	112,61	125,89	144,80	162,66	106,02	115,40	..	140,02	155,43	110,18	122,18	134,55	154,18	162,18

(1) Correspond à la somme des postes I + II + III + VII du tableau 1.

(2) Correspond à la somme des postes IV + V + VI + VIII du tableau 1.

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 4

STRUCTURE DE LA CHARGE SALARIALE

CHARGE SALARIALE TOTALE = 100

ENSEMBLE DES OUVRIERS DU FOND ET DU JOUR

	Coût direct (1)						Charge indirecte (2)					
	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Allemagne (Rf) sans Sarre	76,9	76,3	76,9	79,6	77,5	72,5	23,1	23,7	23,1	20,4	22,5	27,5
Sarre	70,0	70,8	71,0	70,7	68,3	67,5	30,0	29,2	29,0	29,3	31,7	32,5
Belgique	82,0	81,9	80,8	81,2	81,2	81,3	18,0	18,1	19,2	18,8	18,8	18,7
France	72,9	72,7	71,9	70,7	69,4	68,8	27,1	27,3	28,1	29,3	30,6	31,2
Italie	70,6	69,1	67,2	.	70,0	69,7	29,4	30,9	32,8	.	30,0	30,3
Pays-Bas	72,0	72,3	72,0	70,3	71,9	72,9	28,0	27,7	28,0	29,7	28,1	27,1

(1) Correspond à la somme des postes I + II + III + VII du tableau 1.

(2) Correspond à la somme des postes IV + V + VI + VIII du tableau 1.

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 5

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES
OUVRIERS DU FOND

Moyennes en monnaies nationales

Année 1958

	Allemagne (RF) (sans Sarre)		Sarre		Belgique		France (3)		Italie		Pays-Bas	
	DM		FFr.		Fb.		FFr.		Lire		Fl.	
I SALAIRE DIRECT dont paiements relatifs à la réduction de la durée du travail	2,99 (1) (0,11) (2)		331,11 (1) (8,30)		43,03 (1) (2,51)		300,08 (-)		173,71 (-)		2,97 (1) (0,11)	
II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPERES	0,09		28,23		1,59		25,96		92,10		0,17	
III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	0,33		47,43		5,26		33,79		34,53		0,28	
IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	1,29		164,05		10,51		129,91		129,91		1,19	
a) maladie, maternité, invalidité, pension, chômage	(0,59)		(87,19)		(4,14)		(59,14)		(59,14)		(0,60)	
b) accidents du travail	(0,48)		(36,84)		(3,54)		(22,06)		(22,06)		(0,32)	
c) autres contributions bénévoles ou conventionnelles	(0,01)		(-)		(0,06)		(1,52)		(1,52)		(0,02)	
d) allocations familiales	(0,21)		(40,02)		(2,77)		(47,19)		(47,19)		(0,25)	
V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL taxe sur les salaires (France)- impôts remboursables (Sarre)- INA CASA (Italie)	-		27,81		-		-		3,34		-	
VI T O T A L P A R T I E L	4,70		598,63		60,39		433,59		433,59		4,61	

(1) Y compris les salaires des journées d'absence pour délégation syndicale et contributions pour rémunération des délégués mineurs.

(2) La prime de mineur n'est pas comprise dans le salaire direct.

(3) Il n'a pas été possible pour la France de subdiviser pour les ouvriers du fond, d'une part, et les ouvriers du jour, d'autre part, les dépenses de sécurité sociale et d'impôts.

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 6

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES
OUVRIERS DU JOUR

Moyennes en monnaies nationales

Année 1958

	Allemagne (RF) (sans Sarre)		Sarre		Belgique		France (3)		Italie		Pays-Bas	
	DM		Ffr.		Fb.		Ffr.		Lire		Ff.	
I SALAIRE DIRECT dont paiements relatifs à la réduction de la durée du travail	2,09 (0,07)	(1) (2)	226,12 (4,99)	(1)	29,76 (1,68)	(1)	224,32 (-)		162,13 (-)		1,83 (0,00)	(1)
II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	0,08		15,12		1,40		20,87		48,66		0,12	
III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	0,20		27,79		3,06		24,55		25,57		0,18	
IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE a) maladie, maternité, invalidité, pension, chômage b) accidents du travail c) autres contributions bénévoles ou conventionnelles d) allocations familiales	0,94 (0,44) (0,34) (0,01) (0,15)		92,20 (51,13) (12,91) (-) (28,16)		7,03 (2,92) (1,68) (0,03) (2,40)				106,90 (47,62) (14,79) (6,39) (38,10)		0,62 (0,36) (0,04) (0,01) (0,21)	
V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL taxe sur les salaires (France)- impôts remboursables (Sarre)- INA CASA (Italie)	-		15,64		-				2,42		-	
VI T O T A L P A R T I E L	3,31		376,87		41,25				345,68		2,75	

(1) Y compris les salaires des journées d'absence pour délégation syndicale et contributions pour rémunération des délégués mineurs.

(2) La prime de mineur n'est pas comprise dans le salaire direct.

(3) Il n'a pas été possible pour la France de subdiviser pour les ouvriers du fond, d'une part, et les ouvriers du jour, d'autre part, les dépenses de sécurité sociale et d'impôts.

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 7

ALLEMAGNE (sans la SARRE)
MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES
ENSEMBLE DES OUVRIERS DU FOND ET DU JOUR

Moyennes en DM Année 1958

RÉSULTATS PAR BASSINS

	Ruhr	Aix-la-Chapelle	Ensemble des bassins
I SALAIRE DIRECT (1) dont paiements relatifs à la réduction de la durée du travail	2,75 (0,10)	2,74 (0,10)	2,74 (0,10)
II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESUL- TAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	0,09	0,04	0,09
III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	0,29	0,28	0,29
IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	1,20	1,22	1,20
a) maladie, maternité, invalidité, pen- sion, chômage	(0,56)	(0,53)	(0,55)
b) accidents du travail	(0,44)	(0,50)	(0,45)
c) autres contributions bénévoles ou conventionnelles	(0,01)	(0,00)	(0,01)
d) allocations familiales	(0,19)	(0,19)	(0,19)
V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL	-	-	-
VI FRAIS DE RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'OEU- VRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	0,09	0,05	0,09
VII AVANTAGES EN NATURE	0,43	0,33	0,41
a) distribution de charbon, gaz, élec- tricité	(0,20)	(0,15)	(0,19)
b) logement	(0,22)	(0,17)	(0,22)
c) autres avantages en nature	(0,01)	(0,01)	(0,00)
VIII AUTRES CONTRIBUTIONS SOCIALES	0,05	0,05	0,05
I X T O T A L	4,90	4,71	4,87
Impôts sur les salaires ou la main-d'oeuvre occupée n'ayant pas le caractère de charge sociale	0,06	0,06	0,06

(1) Y compris les salaires des journées d'absence pour délégation syndicale et contributions pour
rémunération des délégués mineurs.
La prime de mineur n'est pas comprise dans le salaire direct.

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 8

ALLEMAGNE (sans la SARRE)

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES
OUVRIERS DU FOND

RÉSULTATS PAR BASSINS

Moyennes en DM

Année 1958

	Ruhr	Aix-la-Chapelle	Ensemble des bassins
I SALAIRE DIRECT (1) dont paiements relatifs à la réduction de la durée du travail	3,00 (0,11)	2,97 (0,11)	2,99 (0,11)
II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESUL- TAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	0,10	0,05	0,09
III REMUNERATIONS PAVEES POUR JOURNEES NON OUVREES	0,33	0,31	0,33
IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE a) maladie, maternité, invalidité, pen- sion, chômage	1,29 (0,59)	1,32 (0,57)	1,29 (0,59)
b) accidents du travail	(0,48)	(0,54)	(0,48)
c) autres contributions bénévoles ou conventionnelles	(0,01)	(0,01)	(0,01)
d) allocations familiales	(0,21)	(0,20)	(0,21)
V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL	-	-	-
VI T O T A L P A R T I E L	4,72	4,65	4,70

(1) Y compris les salaires des journées d'absence pour délégation syndicale et contributions pour rémunération des délégués mineurs.
La prime de mineur n'est pas comprise dans le salaire direct.

M I N E S D E H O U I L L E
T A B L E A U 9
A L L E M A G N E (s a n s l a S A R R E)
M O N T A N T H O R A I R E D E S D E P E N S E S E N S A L A I R E S E T E N C H A R G E S P A T R O N A L E S A F F E R E N T E S

O U V R I E R S D U J O U R

R É S U L T A T S P A R B A S S I N S

Année 1958

Moyennes en DM

	Ruhr	Aix-la-Chapelle	Ensemble des bassins
I SALAIRE DIRECT (1) dont paiements relatifs à la réduction de la durée du travail	2,09 (0,07)	2,11 (0,07)	2,09 (0,07)
II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESUL- TAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	0,08	0,04	0,08
III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	0,20	0,19	0,20
IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	0,95	0,92	0,94
a) maladie, maternité, invalidité, pen- sion, chômage	(0,45)	(0,41)	(0,44)
b) accidents du travail	(0,34)	(0,37)	(0,34)
c) autres contributions bénévoles ou conventionnelles	(0,01)	(0,00)	(0,01)
d) allocations familiales	(0,15)	(0,14)	(0,15)
V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL	-	-	-
VI T O T A L P A R T I E L	3,32	3,26	3,31

(1) Y compris les salaires des journées d'absence pour délégation syndicale et contributions pour rémunération des délégués mineurs.
La prime de mineur n'est pas comprise dans le salaire direct.

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 10
BELGIQUE

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES
ENSEMBLE DES OUVRIERS DU FOND ET DU JOUR

RÉSULTATS PAR BASSINS

Moyennes en Fb.

Année 1958

	Campine	Ensemble des bassins du Sud	Ensemble des bassins
I SALAIRE DIRECT (1) dont paiements relatifs à la réduction de la durée du travail	39,03 (2,36)	39,45 (2,25)	39,32 (2,28)
II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESUL- TAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	1,53	1,55	1,54
III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	4,68	4,63	4,65
IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	8,71	9,88	9,53
a) maladie, maternité, invalidité, pen- sion chômage travail	(3,77)	(3,81)	(3,79)
b) accidents et travail	(2,16)	(3,38)	(3,02)
c) autres contributions bénévoles ou conventionnelles	(0,03)	(0,06)	(0,05)
d) allocations familiales	(2,75)	(2,63)	(2,67)
V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL	-	-	-
VI FRAIS DE RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'OEU- VRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	0,68	0,37	0,46
VII AVANTAGES EN NATURE	2,26	2,60	2,50
a) distribution de charbon, gaz, élec- tricité	(1,60)	(2,13)	(1,98)
b) logement	(0,66)	(0,46)	(0,52)
c) autres avantages en nature	(-)	(0,01)	(0,00)
VIII AUTRES CONTRIBUTIONS SOCIALES	1,81	0,73	1,06
I X T O T A L	58,70	59,21	59,06
Impôts sur les salaires ou la main-d'oeuvre occupée n'ayant pas le caractère de charge sociale	0,07	0,08	0,08

(1) Y compris les salaires des journées d'absence pour délégation syndicale et contributions pour rémunération des délégués mineurs.

MINES DE HOUILLE
 TABLEAU II
 BELGIQUE

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES
 OUVRIERS DU FOND

RÉSULTATS PAR BASSINS

Année 1958

Moyennes en Fb.

	Campine	Ensemble des bassins du Sud	Ensemble des bassins
I SALAIRE DIRECT (1) dont paiements relatifs à la réduction de la durée du travail	42,23 (2,56)	43,38 (2,50)	43,03 (2,51)
II GRATIFICATIONS DE NOËL, PRIMES DE RÉSULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPÈCES	1,56	1,61	1,59
III REMUNERATIONS PAYÉES POUR JOURNÉES NON OUVRÉES	5,22	5,28	5,26
IV CONTRIBUTIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE	9,47	10,96	10,51
a) maladie, maternité, invalidité, pension, chômage	(4,07)	(4,17)	(4,14)
b) accidents du travail	(2,53)	(3,98)	(3,54)
c) autres contributions bénévoles ou conventionnelles	(0,03)	(0,07)	(0,06)
d) allocations familiales	(2,84)	(2,74)	(2,77)
V IMPÔTS À CARACTÈRE SOCIAL	-	-	-
VI TOTAL PARTIEL	58,48	61,23	60,39

(1) Y compris les salaires des journées d'absence pour délégation syndicale et contributions pour rémunération des délégués mineurs.

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 12

BELGIQUE

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES
OUVRIERS DU JOUR

RÉSULTATS PAR BASSINS

Moyennes en Fb.

Année 1958

	Campine	Ensemble des bassins du Sud	Ensemble des bassins
I SALAIRE DIRECT (1) dont paiements relatifs à la réduction de la durée du travail	29,99 (1,82)	29,67 (1,63)	29,76 (1,68)
II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESUL- TAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPÈCES	1,44	1,39	1,40
III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	3,16	3,02	3,06
IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	6,59	7,19	7,03
a) maladie, maternité, invalidité, pen- sion, chômage	(2,94)	(2,90)	(2,92)
b) accidents du travail	(1,14)	(1,89)	(1,68)
c) autres contributions bénévoles ou conventionnelles	(0,00)	(0,05)	(0,03)
d) allocations familiales	(2,50)	(2,35)	(2,40)
V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL	-	-	-
VI T O T A L P A T I E L	41,18	41,27	41,25

(1) Y compris les salaires des journées d'absence pour délégation syndicale et contributions pour rémunération des délégués mineurs.

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 13
FRANCE

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES
ENSEMBLE DES OUVRIERS DU FOND ET DU JOUR

RÉSULTATS PAR BASSINS

Moyennes en Fr.

Année 1958

	Nord/ Pas-de-Calais	Lorraine	Centre-Midi	Ensemble des bassins
I SALAIRE DIRECT dont paiements relatifs à la réduction de la durée du travail	270,23 (-)	300,70 (-)	269,78 (-)	275,80 (-)
II GRATIFICATIONS DE NOEL. PRIMES DE RESUL- TAT. REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	23,56	27,16	23,95	24,33
III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUTRES	30,42	32,54	30,48	30,83
IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE a) maladie, maternité, invalidité, pen- sion, chômage	142,24 (53,30)	139,95 (53,26)	141,44 (52,37)	141,62 (53,07)
b) accidents du travail	(41,07)	(38,24)	(42,04)	(40,78)
c) autres contributions bénévoles ou conventionnelles	(0,78)	(0,71)	(0,84)	(0,78)
d) allocations familiales	(47,09)	(47,74)	(46,19)	(46,99)
V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL taxe sur les salaires (France)- impôts remboursables (Sarre)- INA CASA (Italie)	15,93	17,17	16,02	16,18
VI FRAIS DE RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'OEU- VRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	9,29	11,89	7,01	9,21
VII AVANTAGES EN NATURE a) distribution de charbon, gaz, élec- tricité	54,42 (16,15)	81,80 (26,89)	49,08 (14,69)	58,21 (17,79)
b) logement	(38,27)	(54,91)	(34,39)	(40,42)
c) autres avantages en nature	(-)	(-)	(-)	(-)
VIII AUTRES CONTRIBUTIONS SOCIALES (1)	7,32	16,74	7,77	9,19
IX T O T A L	553,41	627,95	545,53	565,37
Impôts sur les salaires ou la main-d'oeuvre occupée n'ayant pas le caractère de charge sociale	-	-	-	-

(1) Y compris les salaires des journées d'absence pour délégation syndicale et contributions pour rémunération des délégués mineurs.

**MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES
OUVRIERS DU FOND**

RÉSULTATS PAR BASSINS(1)

Moyennes en Ffr.

Année 1958

	Nord/ Pas-de-Calais	Lorraine	Centre-Midi	Ensemble des Bassins
I SALAIRE DIRECT dont paiements relatifs à la réduction de la durée du travail	291,78 (-)	329,89 (-)	295,82 (-)	300,08 (-)
II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	24,66	29,52	26,19	25,96
III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	33,02	35,86	33,94	33,79

(1) Il n'a pas été possible pour la France de subdiviser pour les ouvriers du fond, d'une part, et les ouvriers du jour, d'autre part, les dépenses de sécurité sociale et d'impôts.

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 15

FRANCE

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES
OUVRIERS DU JOUR

Moyennes en Ffr.

Résultats par bassins (1)

Année 1958

	Nord/ Pas-de-Calais	Lorraine	Centre-Midi	Ensemble des bassins
	I SALAIRE DIRECT dont paiements relatifs à la réduction de la durée du travail	223,74 (-)	231,70 (-)	220,75 (-)
II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RE- SULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	21,19	21,57	19,73	20,87
III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	24,80	24,67	23,96	24,55

(1) Il n'a pas été possible pour la France de subdiviser pour les ouvriers du fond, d'une part, et les ouvriers du jour, d'autre part, les dépenses de sécurité sociale et d'impôts.

SIDERURGIE

T A B L E A U 16

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES

Moyennes en monnaies nationales

Année 1958

	Allemagne (RF) (sans Sarre)		Sarre		Belgique		France		Italie		Luxembourg		Pays-Bas	
	DM	Ffr.	Ffr.	Fb.	Ffr.	Lire	Fb.	Fl.						
I SALAIRE DIRECT (1)	3,01	298,41	40,14	245,23	307,91	45,95	2,15							
II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	0,16	17,29	1,19	15,19	25,97	3,62	0,16							
III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES (2)	0,31	26,58	3,91	23,79	35,45	4,16	0,29							
IV CONTRIBUTION DE SECURITE SOCIALE	0,64	80,70	8,57	81,50	129,15	9,56	0,61							
a) maladie, maternité, invalidité, pension, chômage	(0,41)	(44,52)	(5,96) ³⁾	(24,54)	(71,58)	(4,01)	(0,28)							
b) accidents du travail	(0,07)	(5,56)	(2,35)	(11,83)	(12,62)	(2,66)	(0,06)							
c) autres contributions bénévoles ou conventionnelles	(0,13)	(8,88)	(0,26)	(5,52)	(2,18)	(0,45)	(0,16)							
d) allocations familiales	(0,03)	(21,74)	..	(39,61)	(42,77)	(2,44)	(0,11)							
V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL	-	20,38	-	14,11	4,00	-	-							
taxe sur les salaires (France) - impôts remboursables (Sarre) - INA														
CASA (Italie)														
VI FRAIS DE RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	0,08	3,64	0,07	7,40	3,36	0,33	0,23							
a) AVANTAGES EN NATURE	0,13	9,92	0,32	24,83	5,92	0,83	0,11							
b) distribution de charbon, gaz, électricité	(0,03)	(3,52)	(0,15)	(0,48)	(0,53)	(-)	(-)							
c) logement	(0,10)	(5,28)	(0,17)	(22,21)	(2,26)	(0,76)	(0,03)							
d) autres avantages en nature	(-)	(1,12)	(0,00)	(2,14)	(3,13)	(0,07)	(0,08)							
VIII AUTRES CONTRIBUTIONS SOCIALES	0,11	8,34	0,41	8,18	26,07	1,43	0,04							
IX T O T A L	4,44	465,26	54,61	420,23	537,83	65,88	3,59							
Impôts sur les salaires ou la main-d'oeuvre occupée n'ayant pas le caractère de charge sociale	0,06	-	0,09	0,06	0,37	0,60	-							

(1) Y compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail pour l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg.

(2) Non compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail pour l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg.

(3) Y compris les allocations familiales.

(4) Comprises au poste maladie, maternité, invalidité, pension, chômage.

SIDERURGIE

T A B L E A U 17

DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES

EN % DU TOTAL

Année 1958

	Allemagne (RF)	Sarre	Belgique	France	Italie	Luxembourg	Pays-Bas
	(sans Sarre) DM	Ffr.	Fb.	Ffr.	Lire	Fb.	Ff.
I SALAIRE DIRECT (1)	67,82	64,14	73,50	58,36	57,25	69,75	59,81
II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	3,60	3,72	2,19	3,61	4,83	5,49	4,42
III REMUNERATIONS PAYERES POUR JOURNEES NON OUVREES(2)	7,03	5,71	7,16	5,66	6,59	6,31	8,12
IV CONTRIBUTION DE SECURITE SOCIALE a) maladie, maternité, invalidité, pension, chômage	14,43	17,35	15,69	19,39	24,01	14,52	16,97
b) accidents du travail	(9,26)	(9,57)	(10,92) ³	(5,84)	(13,31)	(6,09)	(7,76)
c) autres contributions bénévoles ou conventionnelles	(1,63)	(1,20)	(4,29)	(2,82)	(2,35)	(4,04)	(1,64)
d) allocations familiales	(3,00)	(1,91)	(0,48) ⁴	(1,31)	(0,40)	(0,69)	(4,41)
V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL -taxe sur les salaires (France) -impôts remboursables (Sarre) -INA CASA (Italie)	(0,54)	(4,87)	.	(9,42)	(7,95)	(3,70)	(3,16)
VI FRAIS DE RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	-	4,38		3,36	0,74		
VII AVANTAGES EN NATURE a) distribution de charbon, gaz, électricité	1,68	0,78	0,13	1,76	0,63	0,50	6,45
b) logement	2,99	2,13	0,58	5,91	1,10	1,26	3,00
c) autres avantages en nature	(0,67)	(0,76)	(0,11)	(0,11)	(0,10)	(-)	(-)
VIII AUTRES CONTRIBUTIONS SOCIALES	(2,32)	(1,13)	(0,31)	(5,29)	(0,42)	(1,15)	(0,93)
	-	(0,24)	(0,00)	(0,51)	(0,58)	(0,11)	(2,07)
	2,45	1,79	0,75	1,95	4,85	2,17	1,23
IX T O T A L	100	100	100	100	100	100	100

(1) Y compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail pour l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg.
 (2) Non compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail pour l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg.
 (3) Y compris les allocations familiales
 (4) Comprises au poste maladie, maternité, invalidité, pension, chômage.

SIDERURGIE

T A B L E A U 18

EVOLUTION DE LA CHARGE SALARIALE

1953 = 100

	Allemagne (RF) (sans la Sarre)				Sarre				Belgique						
	1954	1955	1956	1957	1958	1954	1955	1956	1957	1958	1954	1955	1956	1957	1958
Coût direct (1)	103,24	112,55	122,67	138,06	146,15	100,37	115,58	132,23	147,87	180,12	103,03	109,96	121,26	132,10	132,71
Charge indirecte (2)	103,39	118,64	130,51	138,98	140,68	99,71	114,08	131,14	145,86	171,85	102,01	110,57	126,01	146,64	151,85
Charge salariale totale	103,27	113,73	124,18	138,24	145,10	100,21	115,20	131,96	147,36	178,04	102,88	110,05	121,97	134,25	135,54

	France				Italie					
	1954	1955	1956	1957	1958	1954	1955	1956	1957	1958
Coût direct (1)	101,82	116,50	132,37	143,46	164,79	103,11	106,49	116,12	120,70	126,69
Charge indirecte (2)	105,30	114,25	128,81	138,36	164,56	108,46	107,85	132,53	129,83	145,36
Charge salariale totale	102,74	115,90	131,43	142,11	164,73	104,57	106,86	120,62	123,21	131,80

	Luxembourg				Pays-Bas					
	1954	1955	1956	1957	1958	1954	1955	1956	1957	1958
Coût direct (1)	98,89	106,31	119,89	134,30	138,23	106,90	121,26	133,91	151,72	155,75
Charge indirecte (2)	101,36	111,10	124,41	135,00	138,05	125,00	163,64	179,55	177,27	200,00
Charge salariale totale	99,31	107,12	120,66	134,42	138,20	110,55	129,82	143,12	156,88	164,68

(1) Correspond à la somme des postes I + II + III + VII du tableau 16.

(2) Correspond à la somme des postes IV + V + VI + VIII du tableau 16.

SIDERURGIE

T A B L E A U 19

STRUCTURE DE LA CHARGE SALARIALE

CHARGE SALARIALE TOTALE = 100

	Coût direct (1)								Charge indirecte (2)					
	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1953	1954	1955	1956	1957	1958		
Allemagne (R.F.) (sans la Sarre)	80,7	80,7	79,9	79,7	80,6	81,3	19,3	19,3	20,1	20,3	19,4	18,7		
Sarre	74,8	74,9	75,1	75,0	75,1	75,7	25,2	25,1	24,9	25,0	24,9	24,3		
Belgique	85,2	85,3	85,1	84,7	83,8	83,4	14,8	14,7	14,9	15,3	16,2	16,6		
France	73,5	72,9	73,9	74,0	74,2	73,5	26,5	27,1	26,1	26,0	25,8	26,5		
Italie	72,6	71,6	72,3	69,9	71,1	69,8	27,4	28,4	27,7	30,1	28,9	30,2		
Luxembourg	82,8	82,6	82,3	82,4	82,7	82,8	17,2	17,4	17,7	17,6	17,3	17,2		
Pays-Bas	79,8	77,2	74,6	74,7	77,2	75,5	20,2	22,8	25,4	25,3	22,8	24,5		

(1) Correspond à la somme des postes I + II + III + VII du tableau 16.

(2) Correspond à la somme des postes IV + V + VI + VIII du tableau 16.

SIDERURGIE

T A B L E A U 20

ALLEMAGNE (sans la SARRE)

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES

RÉSULTATS PAR BASSINS

Moyennes en DM

Année 1958

	Rhénanie du Nord Westphalie	Basse-Saxe	Bavière	Ensemble des Bassins
I SALAIRE DIRECT	3,06	2,84	2,49	3,01
II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	0,16	0,21	0,11	0,16
III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	0,32	0,27	0,29	0,31
IV CONTRIBUTION DE SECURITE SOCIALE	0,65	0,57	0,61	0,64
a) maladie, maternité, invalidité, pension, chômage	(0,41)	(0,43)	(0,35)	(0,41)
b) accidents du travail	(0,07)	(0,06)	(0,08)	(0,07)
c) autres contributions bénévoles ou conventionnelles	(0,14)	(0,05)	(0,16)	(0,13)
d) allocations familiales	(0,03)	(0,03)	(0,02)	(0,03)
V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL	-	-	-	-
VI T O T A L PARTIEL	4,19	3,89	3,50	4,12

SIDERURGIE
T A B L E A U 21
BELGIQUE
MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES

RÉSULTATS PAR BASSINS

Année 1958

Moyennes en Fb.

	Liège	Charleroi-Centre	Ensemble des bassins
I SALAIRE DIRECT (1)	42,05	38,12	40,14
II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	1,50	0,88	1,19
III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES (2)	4,12	3,69	3,91
IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	8,77	8,36	8,57
a) maladie, maternité, invalidité, pensions, chômage	(6,20)	(5,72)	(5,96)
b) accidents du travail	(2,25)	(2,45)	(2,35)
c) autres contributions bénévoles ou conventionnelles	(0,32)	(0,19)	(0,26)
d) allocations familiales
V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL	-	-	-
VI TOTAL P A R T I E L	56,44	51,05	53,81

(1) Y compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail.

(2) Non compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail.

(3) Y compris les allocations familiales.

(4) Comprises au Poste IV a).

SIDERURGIE
T A B L E A U 22
FRANCE
MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES

RÉSULTATS PAR BASSINS

Année 1958

Moyennes en Ffr.

	Est	Nord	Centre	Divers	Ensemble des bassins
I SALAIRE DIRECT	250,42	247,00	221,39	237,64	245,23
II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	10,67	30,48	8,20	23,10	15,19
III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	24,63	22,66	21,45	23,37	23,79
IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	80,42	83,54	80,90	85,09	81,50
a) maladie, maternité, invalidité, pension, chômage	(24,63)	(24,54)	(23,68)	(24,89)	(24,54)
b) accidents du travail	(11,52)	(12,82)	(12,55)	(11,88)	(11,83)
c) autres contributions bénévoles ou conventionnelles	(4,99)	(6,07)	(5,71)	(7,61)	(5,52)
d) allocations familiales	(39,28)	(40,51)	(36,96)	(40,71)	(39,61)
V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL	14,18	14,87	12,51	14,11	14,11
- taxe sur les salaires (France)					
- impôts remboursables (Sarre)					
- INA CASA (Italie)					
VI T O T A L P A R T I E L	380,32	398,55	344,45	383,31	379,82

SIDERURGIE

T A B L E A U 23

ITALIE

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES

RÉSULTATS PAR BASSINS

Moyennes en Lire

Année 1958

	Nord	Centre-Sud	Ensemble des bassins
I SALAIRE DIRECT	314,56	283,74	307,91
II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	26,69	23,38	25,97
III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	37,46	28,17	35,45
IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	131,97	118,88	129,15
a) maladie, maternité, invalidité, pension, chômage	(73,89)	(63,17)	(71,58)
b) accidents du travail	(12,94)	(11,45)	(12,62)
c) autres contributions bénévoles ou conventionnelles	(2,45)	(1,19)	(2,18)
d) allocations familiales	(42,69)	(43,07)	(42,77)
V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL			
taxe sur les salaires (France)- impôts remboursables (Sarre)- IRII CASA (Italie)	4,12	3,54	4,00
VI T O T A L P A R T I E L	514,80	457,71	502,48

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES
ENSEMBLE DES OUVRIERS DU FOND ET DU JOUR

Moyennes en monnaies nationales

Année 1958

	Allemagne (RF) sans la Sarre		France (Est)		Italie		Luxembourg	
	DM		Ffr.		Lire		Fb.	
I SALAIRE DIRECT	2,26 (1) (2)		400,63		199,79		53,26 (1)	
II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	0,15		2,85		50,20		3,74	
III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	0,23 (3)		44,60		26,14		5,58 (2)	
IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE a) maladie, maternité, invalidité, pensions, chômage b) accidents du travail c) autres contributions bénévoles ou conventionnelles d) allocations familiales	0,89 (0,50) (0,27)		138,48 (52,30) (38,34)		116,02 (54,52) (18,17)		19,09 (6,36) (9,37)	
V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL : taxes sur les salaires (France) INA CASA (Italie)	(0,09) (0,03)		(1,16) (46,68)		(1,37) (41,96)		(0,52) (2,84)	
VI FRAIS DE RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	-		21,94		3,09		-	
VII AVANTAGES EN NATURE a) distribution de charbon, gaz, électricité b) logement c) autres avantages en nature	0,06 0,07 (0,00) (0,06) (0,01)		13,76 84,96 (13,44) (70,10) (1,42)		0,51 9,85 (0,96) (4,40) (4,49)		0,05 1,04 (-) (1,04) (-)	
VIII AUTRES CONTRIBUTIONS SOCIALES	0,10		13,90		18,85		1,93	
IX T O T A L	3,76		721,12		424,45		84,89	
Impôts sur les salaires ou la main-d'oeuvre occupée n'ayant pas le caractère de charge sociale	0,02		-		-		0,61	

(1) Y compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail.

(2) La prime de mineur n'est pas comprise dans le salaire direct.

(3) Non compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail.

MINES DE FER

T A B L E A U 25

DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES
EN % DU TOTAL

ENSEMBLE DES OUVRIERS DU FOND ET DU JOUR

Année 1958

	Allemagne (RF) sans la Sarre	France (Est)	Italie	Luxembourg
I SALAIRE DIRECT	60,00 (1) (2)	55,56	47,07	62,89 (1)
II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	4,07	0,40	11,83	4,42
III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	6,06 (3)	6,18	6,16	6,59 (3)
IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	23,62	19,20	27,33	22,54
a) maladie, maternité, invalidité, pensions, chômage	(13,19)	(7,25)	(12,84)	(7,51)
b) accidents du travail	(7,06)	(5,32)	(4,28)	(11,07)
c) autres contributions bénévoles ou conventionnelles	(2,45)	(0,13)	(0,32)	(0,61)
d) allocations familiales	(0,92)	(6,47)	(9,89)	(3,35)
V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL : taxes sur les salaires (France) INA CASA (Italie)	-	3,04	0,73	-
VI FRAIS DE RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	1,62	1,91	0,12	0,06
VII AVANTAGES EN NATURE	2,01	11,78	2,32	1,23
a) distribution de charbon, gaz, électricité	(0,06)	(1,86)	(0,23)	(-)
b) logement	(1,80)	(9,72)	(1,03)	(1,23)
c) autres avantages en nature	(0,15)	(0,20)	(1,06)	(-)
VIII AUTRES CONTRIBUTIONS SOCIALES	2,62	1,93	4,44	2,27
IX T O T A L	100,00	100,00	100,00	100,00

(1) Y compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail.

(2) La prime de mineur n'est pas comprise dans le salaire direct.

(3) Non compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail.

MINES DE FER

T A B L E A U 26

**EVOLUTION DE LA CHARGE SALARIALE
ENSEMBLE DES OUVRIERS DU FOND ET DU JOUR**

1953 = 100

	Allemagne (RF) sans la Sarre					France (Est)				
	1954	1955	1956	1957	1958	1954	1955	1956	1957	1958
Coût direct (1)	104,84	115,59	125,81	139,78	145,70	102,63	120,08	140,99	155,45	174,58
Charge indirecte (2)	118,97	129,31	137,93	155,17	181,03	107,58	113,47	129,35	143,87	171,70
Charge salariale totale	108,20	118,85	128,69	143,44	154,10	103,93	118,34	137,92	152,39	173,82

	Italie					Luxembourg				
	1954	1955	1956	1957	1958	1954	1955	1956	1957	1958
Coût direct (1)	106,06	112,77	111,99	115,72	122,34	99,06	102,37	114,15	124,29	126,78
Charge indirecte (2)	103,72	101,16	117,25	124,88	133,84	103,87	111,48	128,24	133,85	140,65
Charge salariale totale	105,34	109,21	113,60	118,53	125,87	100,12	104,47	117,39	126,48	129,97

(1) Correspond à la somme des postes I + II + III + VII du tableau 24

(2) Correspond à la somme des postes IV + V + VI + VIII du tableau 24

MINES DE FER

T A B L E A U 27

STRUCTURE DE LA CHARGE SALARIALE

CHARGE SALARIALE TOTALE = 100

ENSEMBLE DES OUVRIERS DU FOND ET DU JOUR

	Coût direct (1)						Charge indirecte (2)					
	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Allemagne (RF)	76,2	73,9	74,1	74,5	74,3	72,1	23,8	26,1	25,9	25,5	25,7	27,9
France (Est)	73,6	72,7	74,7	75,2	75,1	73,9	26,4	27,3	25,3	24,8	24,9	26,1
Italie	65,3	69,8	71,6	68,3	67,7	67,4	30,7	30,2	28,4	31,7	32,3	32,6
Luxembourg	77,0	76,2	75,5	74,9	75,7	75,1	23,0	23,8	24,5	25,1	24,3	24,9

(1) Correspond à la somme des postes I + II + III + VII du tableau 24.

(2) Correspond à la somme des postes IV + V + VI + VIII du tableau 24.

**MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES
OUVRIERS DU FOND**

Moyennes en monnaies nationales

Année 1958

	Allemagne (RF) sans la Sarre		France (Est)		Italie		Luxembourg	
	DM	(1)(2)	Ffr.		Lire		Fb.	
I SALAIRE DIRECT	2,39	(1)(2)	433,71		208,71		59,07	(1)
II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	0,15		2,90		51,75		3,73	
III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	0,25	(3)	48,69		26,87		6,21	(3)
IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	0,94		143,89		120,10		21,36	
a) maladie, maternité, invalidité, pensions, chômage	(0,52)		(55,25)		(56,52)		(6,82)	
b) accidents du travail	(0,29)		(39,60)		(19,23)		(10,90)	
c) autres contributions bénévoles ou conventionnelles	(0,09)		(1,22)		(0,90)		(0,53)	
d) allocations familiales	(0,04)		(47,82)		(43,45)		(3,11)	
V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL	-		23,13		3,22		-	
- taxe sur les salaires (france)								
- IMA CASA (Italie)								
VI T O T A L PARTIEL	3,73		652,32		410,65		90,37	

(1) Y compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail.

(2) La prime de mineur n'est pas comprise dans le salaire direct.

(3) Non compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail.

MINES DE FER

T A B L E A U 29

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES
OUVRIERS DU JOUR

Moyennes en monnaies nationales

Année 1958

	Allemagne (RF) sans la Sarre		France (Est)		Italie		Luxembourg	
	DM		Ffr.		Lire		Fb.	
I SALAIRE DIRECT	1,98 (1)(2)		310,28		192,23		43,30 (2)	
II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	0,15		2,72		48,89		3,76	
III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	0,19 (3)		39,41		25,52		4,50 (3)	
IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	0,77		123,70		112,56		15,19	
a) maladie, maternité, invalidité, pensions, chômage	(0,43)		(44,20)		(52,82)		(5,56)	
b) accidents du travail	(0,22)		(34,88)		(17,27)		(6,76)	
c) autres contributions bénévoles ou conventionnelles	(0,09)		(1,01)		(1,78)		(0,50)	
d) allocations familiales	(0,03)		(43,99)		(40,69)		(2,37)	
V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL	-		18,68		2,98		-	
- taxe sur les salaires (France)								
- IMA CASA (Italie)								
T O T A L PARTIEL	3,09		488,79		382,18		66,75	

(1) La prime de mineur n'est pas comprise dans le salaire direct.

(2) Y compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail.

(3) Non compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail.

ALLEMAGNE (sans la SARRE)

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES
OUVRIERS DU FOND, OUVRIERS DU JOUR

RÉSULTATS PAR BASSINS

Moyennes en DM

Année 1958

	Fond + Jour		Fond		Jour	
	Bassin de Basse-Saxe	Ensemble des bassins	Bassin de Basse-Saxe	Ensemble des bassins	Bassin de Basse-Saxe	Ensemble des bassins
I SALAIRE DIRECT (1)	2,29 (2)	2,26 (2)	2,43 (2)	2,39 (2)	2,04	1,98
II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	0,19	0,15	0,19	0,15	0,18	0,15
III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	0,22 (3)	0,23 (3)	0,24 (3)	0,25 (3)	0,18	0,19
IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	0,80	0,89	0,84	0,94	0,73	0,77
a) maladie, maternité, invalidité, pensions, chômage	(0,50)	(0,50)	(0,52)	(0,52)	(0,44)	(0,43)
b) accidents du travail	(0,17)	(0,27)	(0,18)	(0,25)	(0,15)	(0,22)
c) autres contributions bénévoles ou conventionnelles	(0,10)	(0,09)	(0,10)	(0,09)	(0,11)	(0,09)
d) allocations familiales	(0,03)	(0,03)	(0,04)	(0,04)	(0,03)	(0,03)
V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL	-	-	-	-	-	-
VI T O T A L P A R T I E L	3,50	3,53	3,70	3,73	3,13	3,09

(1) La prime de mineur n'est pas comprise dans le salaire direct.

(2) Y compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail.

(3) Non compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail.

MINES DE FER

T A B L E A U 31
ITALIEMONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES
ENSEMBLE DES OUVRIERS DU FOND ET DU JOUR

RÉSULTATS PAR BASSINS

Moyennes en Lire

Année 1958

	Nord-Ouest	Autres bassins (1)	Ensemble des bassins
I SALAIRE DIRECT	200,16	199,65	199,79
II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	111,23	26,52	50,20
III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	33,74	23,19	26,14
IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	136,00	108,26	116,02
a) maladie, maternité, invalidité, pensions, chômage	(68,88)	(48,95)	(54,52)
b) accidents du travail	(20,75)	(17,17)	(18,17)
c) autres contributions bénévoles ou conventionnelles	(4,91)	(-)	(1,37)
d) allocations familiales	(41,46)	(42,14)	(41,96)
V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL			
taxe sur les salaires (France)			
INA CASA (Italie)	3,83	2,81	3,09
VI T O T A L P A R T I E L	484,96	360,43	395,24

(1) Lombardie, Toscane et Sardaigne. Désigné dans les précédentes publications sous l'appellation "Méditerranée".

MINES DE FER

T A B L E A U 32

ITALIE

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES
ENSEMBLE DES OUVRIERS DU FOND

RÉSULTATS PAR BASSINS

Moyennes en Lire

Année 1958

	Nord-Ouest	Autres bassins (1)	Ensemble des bassins
I SALAIRE DIRECT	227,16	205,32	208,71
II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	180,22	28,12	51,75
III REMUNERATIONS PAYERES POUR JOURNEES NON OUVREES	43,19	23,86	26,87
IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	168,41	111,22	120,10
a) maladie, maternité, invalidité, pensions, chômage	(90,54)	(50,26)	(56,52)
b) accidents du travail	(27,16)	(17,78)	(19,23)
c) autres contributions bénévoles ou conventionnelles	(5,77)	(-)	(0,90)
d) allocations familiales	(44,92)	(43,18)	(43,45)
V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL			
taxe sur les salaires (France)	5,01	2,89	3,22
INA CASA (Italie)			
VI T O T A L P A R T I E L	623,99	371,41	410,65

(1) Lombardie, Toscane, Sardaigne. Désigné dans les précédentes publications sous l'appellation "Méditerranée".

MINES DE FER

T A B L E A U 33

ITALIE

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES
ENSEMBLE DES OUVRIERS DU JOUR

RÉSULTATS PAR BASSINS

Moyenne en Lire

Année 1958

	Année 1958		Ensemble des bassins
	Nord-Ouest	Autres bassins (1)	
I SALAIRE DIRECT	190,92	193,04	192,23
II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	87,62	24,66	48,89
III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	30,50	22,41	25,52
IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	124,91	104,82	112,56
a) maladie, maternité, invalidité, pensions, chômage	(61,46)	(47,42)	(52,82)
b) accidents du travail	(18,56)	(16,46)	(17,27)
c) autres contributions bénévoles ou conventionnelles	(4,61)	(-)	(1,78)
d) allocations familiales	(40,28)	(40,94)	(40,69)
V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL			
taxe sur les salaires (France)	3,42	2,71	2,98
INA CASA (Italie)			
VI T O T A L P A R T I E L	437,37	347,64	382,18

(1) Lombardie, Toscane, Sardaigne. Dénomé dans les précédentes publications sous l'appellation "Méditerranée".

MINES DE BOUILLE

T A B L E A U 34

NOMBRE MOYEN DE POSTES REMUNERES ET NON REMUNERES PAR OUVRIER INSCRIT
OUVRIERS DU FOND

Ensemble des ouvriers (a)

Année 1958

Nature des postes	L i g n e	Nombre moyen de postes par ouvrier inscrit					
		Allemagne (RF) sans Sarre	Sarre	Belgique	France	Italie (Sulcis)	Pays-Bas
I POSTES REMUNERES							
1. Postes effectués							
a) postes normaux	1						
b) postes supplémentaires	2						
dont pendant les jours de repos							
compensatoire de la réduction	2a	233,7	234,0	211,9	243,8	195,3	247,4
de la durée du travail		9,7	3,4	2,3	2,0	1,8	3,7
Total (lignes 1 + 2)	3	(0,5)	(0,1)	(. .)	(-)	(-)	(. .)
Total (lignes 1 + 2)	3	243,4	237,4	214,2	245,8	197,1	251,1
2. Postes non effectués							
a) congés légaux	4	17,7	22,9	12,4	21,5	13,5	16,2
b) temps libres rémunérés (1)	5	0,8	-	-	-	-	-
c) autres congés rémunérés	6	0,6	0,9	0,4	-	0,4	1,0
Total (lignes 4 à 6)	7	19,1	23,8	12,8	21,5	13,9	17,2
3. Jours fériés payés	8	10,6	13,0	8,4	6,2	17,1	10,0
TOTAL I (lignes 3 + 7 + 8)	9	273,1	274,2	235,4	273,5	228,1	278,3
II POSTES NON REMUNERES							
1. Motifs personnels							
a) maladie	10	17,9	22,4	23,7	19,5	10,9	19,2
b) accidents du travail	11	8,7	7,5	7,5	9,7	5,6	5,3
c) absences justifiées	12	1,9	0,4	1,4	0,8	1,5	1,0
d) absences injustifiées	13	1,1	1,3	8,8	3,4	6,2	0,9
Total (lignes 10 à 13)	14	29,6	31,6	41,4	33,4	24,2	26,4
2. Motifs économiques et techniques							
a) manque de débouchés	15	6,3	3,2	16,1	-	59,1	-
b) manque de moyens de transport	16	1,3	0,0	1,7	0,1	-	-
et motifs d'ordre technique	16	1,3	0,0	1,7	0,1	-	-
Total (lignes 15 + 16)	17	7,6	3,2	17,8	0,1	59,1	-
3. Motifs divers							
a) jours de repos compensatoire	18	11,0	6,4	16,0	-	-	12,0
de la réduction de la durée							
du travail	18	11,0	6,4	16,0	-	-	12,0
b) fêtes locales	19	-	-	0,1	0,8	-	-
c) grèves	20	-	-	1,2	1,3	3,5	-
d) lock-out	21	-	-	-	-	-	-
e) autres motifs	22	-	0,0	0,2	0,1	-	-
Total (lignes 18 à 22)	23	11,0	6,4	17,5	2,2	3,5	12,0
TOTAL II (lignes 14 + 17 + 23)	24	48,2	41,2	76,7	35,7	86,8	38,4
III JOURS DE L'ANNEE NON PRIS EN COMPTE							
a) dimanches	25	52,0	52,0	52,0	52,0	51,0 ²⁾	52,0
b) autres jours fériés non payés	26	-	-	1,6	5,0	-	-
TOTAL III (lignes 25 + 26)	27	52,0	52,0	53,6	57,0	51,0	52,0
TOTAL I à III (lignes 9 + 24 + 27)	28	373,3	367,4	365,7	366,2	365,9	368,7
Postes supplémentaires (ligne 2)	29	- 9,7	- 3,4	- 2,3	- 2,0	- 1,8	- 3,7
Différences entre le nombre de jours fé-							
riés légaux et le nombre de jours fériés							
effectivement payés par ouvrier (mention-							
né à la ligne 8)	30	+ 1,4	+ 1,0	+ 1,6	+ 0,8	+ 0,9	-
Nombre de jours de l'année civile							
(lignes 28 - 29 + 30)	31	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c.à.d. y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

(1) Concerne seulement les bassins allemands.

(2) Non compris 1 jour férié tombant un dimanche

MINES DE HOUILLE

TABLEAU 35

NOMBRE MOYEN DE POSTES REMUNERES ET NON REMUNERES PAR OUVRIER INSCRIT
OUVRIERS DU FOND

Ouvriers de 18 ans et plus

Année 1958

Nature des postes	L i g n e	Nombre moyen de postes par ouvrier inscrit					
		Allemagne (RF) sans la Sarre	Sarre	Belgique	France	Italie (Sulcis)	Pays-Bas
I POSTES REMUNERES							
1. Postes effectués							
a) postes normaux	1						
b) postes supplémentaires dont pendant les jours de repos compensatoire de la réduction de la durée du travail	2	233,4 10,3 (0,5)	233,8 3,4 (0,1)	211,8 2,3 (. .)	243,7 2,1 (-)	195,3 1,8 (-)	247,5 3,7 (. .)
Total (lignes 1 + 2)	3	243,7	237,2	214,1	245,8	197,1	251,2
2. Postes non effectués							
a) congés légaux	4	17,5	22,9	12,4	21,5	13,5	16,2
b) temps libres rémunérés (1)	5	0,8	-	-	-	-	-
c) autres congés rémunérés	6	0,6	0,9	0,4	-	0,4	0,9
Total (lignes 4 à 6)	7	18,9	23,8	12,8	21,5	13,9	17,1
3. Jours fériés payés	8	10,6	13,0	8,4	6,2	17,1	10,0
TOTAL I (lignes 3 + 7 + 8)	9	273,2	274,0	253,3	273,5	228,1	278,3
II POSTES NON REMUNERES							
1. Motifs personnels							
a) maladie	10	18,3	22,6	23,8	19,5	10,9	19,2
b) accidents du travail	11	8,8	7,6	7,6	9,7	5,6	5,4
c) absences justifiées	12	1,8	0,4	1,3	0,8	1,5	1,0
d) absences injustifiées	13	1,1	1,2	9,8	3,5	6,2	0,8
Total (lignes 10 à 13)	14	30,0	31,8	41,5	33,5	24,2	26,4
2. Motifs économiques et techniques							
a) manque de débouchés	15	6,3	3,2	16,1	-	59,1	-
b) manque de moyens de transport et motifs d'ordre technique	16	1,4	0,0	1,7	0,1	-	-
Total (lignes 15 + 16)	17	7,7	3,2	17,8	0,1	59,1	-
3. Motifs divers							
a) jours de repos compensatoire de la réduction de la durée du travail	18	11,0	6,4	16,0	-	-	12,0
b) fêtes locales	19	-	-	0,1	0,8	-	-
c) grèves	20	-	-	1,2	1,3	3,5	-
d) lock-out	21	-	-	-	-	-	-
e) autres motifs	22	-	0,0	0,2	0,1	-	-
Total (lignes 18 à 22)	23	11,0	6,4	17,5	2,2	3,5	12,0
TOTAL II (lignes 14 + 17 + 23)	24	48,7	41,4	76,8	35,8	86,8	38,4
III JOURS DE L'ANNEE NON PRIS EN COMPTE							
a) dimanches	25	52,0	52,0	52,0	52,0	(2) 51,0	52,0
b) autres jours fériés non payés	26	-	-	1,6	5,0	-	-
TOTAL III (lignes 25 + 26)	27	52,0	52,0	53,6	57,0	51,0	52,0
TOTAL I à III (lignes 9 + 24 + 27)	28	373,9	367,4	365,7	366,3	365,9	368,7
Postes supplémentaires (ligne 2)	29	- 10,3	- 3,4	- 2,3	- 2,1	- 1,8	- 3,7
Différences entre le nombre de jours fé- riés légaux et le nombre de jours fériés effectivement payés par ouvrier(mention- né à la ligne 8)	30	+ 1,4	+ 1,0	+ 1,6	+ 0,8	+ 0,9	-
Nombre de jours de l'année civile (lignes 28 - 29 + 30)	31	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0

(1) Concerne seulement les bassins allemands.

(2) Non compris 1 jour férié tombant un dimanche.

MINES DE HOUILLE

TABLEAU 36

NOMBRE MOYEN DE POSTES REMUNERES ET NON REMUNERES PAR OUVRIER INSCRIT
OUVRIERS DU JOUR

Ensemble des ouvriers (a)

Année 1958

Nature des postes	L i g n e	Nombre moyen de postes par ouvrier inscrit					
		Allemagne (RF) sans la Sarre	Sarre	Belgique	France	Italie (Sulcis)	Pays-Bas
I POSTES REMUNERES							
1. Postes effectués	1						
a) postes normaux	2						
b) postes supplémentaires dont pendant les jours de repos compensatoire de la réduction de la durée du travail	2a	247,0 13,2 (1,4)	247,9 9,1 (0,3)	243,5 12,6 (. .)	256,2 6,6 (-)	208,7 7,5 (-)	268,6 9,3 (. .)
Total (lignes 1 + 2)	3	260,2	257,0	256,1	262,8	216,2	277,9
2. Postes non effectués							
a) congés légaux	4	17,2	22,3	9,1	22,9	11,6	15,8
b) temps libres rémunérés (1)	5	-	-	-	-	-	-
c) autres congés rémunérés	6	0,5	0,5	0,5	-	0,3	0,8
Total (lignes 4 à 6)	7	17,7	22,8	9,6	22,9	11,9	16,6
3. Jours fériés payés	8	9,5	10,2	9,0	6,4	17,2	10,0
TOTAL I (lignes 3 + 7 + 8)	9	287,4	290,0	274,7	292,1	245,3	304,5
II POSTES NON REMUNERES							
1. Motifs personnels							
a) maladie	10	16,1	17,2	12,3	16,0	6,0	14,7
b) accidents du travail	11	2,7	2,3	1,9	3,7	1,5	1,9
c) absences justifiées	12	1,1	0,4	1,6	0,4	1,0	0,9
d) absences injustifiées	13	0,2	0,6	1,9	0,7	2,7	0,3
Total (lignes 10 à 13)	14	20,1	20,5	17,7	20,8	11,2	17,8
2. Motifs économiques et techniques							
a) manque de débouchés	15	4,9	1,9	14,1	-	63,1	-
b) manque de moyens de transport et motifs d'ordre technique	16	0,3	0,0	1,3	0,0	-	-
Total (lignes 15 + 16)	17	5,2	1,9	15,4	0,0	63,1	-
3. Motifs divers							
a) jours de repos compensatoire de la réduction de la durée du travail	18	11,0	5,9	14,1	-	-	-
b) fêtes locales	19	-	-	0,1	0,7	-	-
c) grèves	20	-	-	0,9	0,4	1,1	-
d) lock-out	21	-	-	-	-	-	-
e) autres motifs	22	-	0,0	0,1	0,0	-	-
Total (lignes 18 à 22)	23	11,0	5,9	15,2	1,1	1,1	-
TOTAL II (lignes 14 + 17 + 23)	24	36,3	28,3	48,3	21,9	75,4	17,8
III JOURS DE L'ANNEE NON PRIS EN COMPTE							
a) dimanches	25	52,0	52,0	52,0	52,0	51,0 ²⁾	52,0
b) autres jours fériés non payés	26	-	-	1,6	5,0	-	-
TOTAL III (lignes 25 + 26)	27	52,0	52,0	53,6	57,0	51,0	52,0
TOTAL I à III (lignes 9 + 24 + 27)	28	375,7	370,3	376,6	371,0	371,7	374,3
Postes supplémentaires (ligne 2)	29	-13,2	- 9,1	-12,6	- 6,6	- 7,5	- 9,3
Différences entre le nombre de jours fé- riés légaux et le nombre de jours fériés effectivement payés par ouvrier (mention- né à la ligne 8)	30	+ 2,5	+ 3,8	+ 1,0	+ 0,6	+ 0,8	-
Nombre de jours de l'année civile (lignes 28 - 29 + 30)	31	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

(1) Concerne seulement les bassins allemands.

(2) Non compris 1 jour-férié tombant un dimanche.

MINES DE HOUILLE

TABLEAU 37

NOMBRE MOYEN DE POSTES REMUNERES ET NON REMUNERES PAR OUVRIER INSCRIT
OUVRIERS DU JOUR

Ouvriers de 18 ans et plus

Année 1958

Nature des postes	L i g n e	Nombre moyen de postes par ouvrier inscrit					
		Allemagne (RF) sans la Sarre	Sarre	Belgique	France	Italie (Sulcis)	Pays-Bas
I POSTES REMUNERES							
1. Postes effectués	1						
a) postes normaux	2						
b) postes supplémentaires dont pendant les jours de repos compensatoire de la réduction de la durée du travail	2a	246,5 15,6 (1,7)	245,3 11,9 (0,3)	241,9 13,0 (..)	256,2 6,8 (-)	208,7 7,5 (-)	266,5 12,3 (..)
Total (lignes 1 + 2)	3	262,1	257,2	254,9	263,0	216,2	278,8
2. Postes non effectués	4						
a) congés légaux	5	16,8	23,7	9,4	22,9	11,6	15,2
b) temps libres rémunérés (1)	6	-	-	-	-	-	-
c) autres congés rémunérés	6	0,5	0,7	0,5	-	0,3	0,8
Total (lignes 4 à 6)	7	17,3	24,4	9,9	22,9	11,9	16,0
3. Jours fériés payés	8	9,1	10,6	9,1	6,4	17,2	10,0
TOTAL I (lignes 3 + 7 + 8)	9	288,5	292,2	273,9	292,3	245,3	304,8
II POSTES NON REMUNERES							
1. Motifs personnels	10						
a) maladie	11	17,3	18,6	12,7	16,0	6,0	17,1
b) accidents du travail	12	2,6	2,3	1,9	3,7	1,5	2,1
c) absences justifiées	12	1,1	0,3	1,6	0,4	1,0	1,0
d) absences injustifiées	13	0,1	0,3	2,0	0,7	2,7	0,3
Total (lignes 10 à 13)	14	21,1	21,5	18,2	20,8	11,2	20,5
2. Motifs économiques et techniques	15						
a) manque de débouchés	15	4,8	1,6	1,5	-	63,1	-
b) manque de moyens de transport et motifs d'ordre technique	16	0,3	0,0	1,3	0,0	-	-
Total (lignes 15 + 16)	17	5,1	1,6	15,8	0,0	63,1	-
3. Motifs divers	18						
a) jours de repos compensatoire de la réduction de la durée du travail	18	11,0	6,2	14,5	-	-	-
b) fêtes locales	19	-	-	0,1	0,6	-	-
c) grèves	20	-	-	0,9	0,5	1,1	-
d) lock-out	21	-	-	-	-	-	-
e) autres motifs	22	-	0,0	0,2	0,0	-	-
Total (lignes 18 à 22)	23	11,0	6,2	15,7	1,1	1,1	-
TOTAL II (lignes 14 + 17 + 23)	24	37,2	29,3	49,7	21,9	75,4	20,5
III JOURS DE L'ANNEE NON PRIS EN COMPTE							
a) dimanches	25	52,0	52,0	52,0	52,0	51,0	52,0
b) autres jours fériés non payés	26	-	-	1,5	0,0	-	-
TOTAL III (lignes 25 + 26)	27	52,0	52,0	53,5	52,0	51,0	52,0
TOTAL I à III (lignes 9 + 24 + 27)	28	377,7	373,5	377,1	371,2	371,7	377,3
Postes supplémentaires (ligne 2)	29	- 15,6	- 11,9	- 13,0	- 6,8	- 7,5	- 12,3
Différences entre le nombre de jours fé- riés légaux et le nombre de jours fériés effectivement payés par ouvrier (mention- né à la ligne 8)	30	+ 2,9	+ 3,4	+ 0,9	+ 0,6	+ 0,8	-
Nombre de jours de l'année civile (lignes 28 - 29 + 30)	31	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0

(1) Concerne seulement les bassins allemands

(2) Non compris 1 jour férié tombant un dimanche

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 38

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU FOND - MARIE, SANS ENFANT

Ensemble des ouvriers (a)

Année 1958

Éléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) sans la Sarre		Sarre		Belgique		France		Italie (Sulcis)		Pays-Bas	
	Dfl	%	Ffr.	%	Fb.	%	Ffr.	%	Lire	%	Fl.	%
I SALAIRE EN ESPÈCES	6 166	96,4	805 427	103,8	88 363	106,8	685 445	99,5	503 986	78,1	6 614	117,8
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE												
a) Charbon	315	4,9	38 700	4,9	4 505	5,4	21 220	3,1	30 660	4,7	253	4,5
b) Logement	150	2,4	16 511	2,1	3 024	3,7	45 650	6,6	95 300	14,8	233	4,2
c) Autres	33	0,5	288	0,3	-	-	-	-	5 070	0,8	87	1,5
III GAIN BRUT (I + II)	6 664	104,2	860 926	111,1	95 892	115,9	752 315	109,2	635 016	98,4	7 187	128,0
IV ALLOCATIONS FAMILIALES												
a) versées au travailleur directement par l'entreprise (c)	316	4,9	27 780	3,6	-	-	-	-	-	-	166	3,0
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	28 000	3,6	-	-	-	-	38 480	5,9	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	766	12,0	81 144	10,5	6 436	7,8	60 000	8,7	18 367	2,8	1 150	20,5
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	300	4,7	60 312	7,8	6 744	8,1	3 385	0,5	9 722	1,5	569	10,5
VII PRIME DE MINEUR	463	7,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII REVENU NET (III+IV-V-VI+VII)	6 397	100,0	775 250	100,0	82 712	100,0	688 930	100,0	645 407	100,0	5 614	100,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

(b) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.

(c) Y compris l'indemnité de logement (Wohnungsgeld), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE
T A B L E A U 39
REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU FOND MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Année 1958

Ensemble des ouvriers (a)	Eléments constitutifs du revenu		Allemagne (RF)		Sarre		Belgique		France		Italie (Salcis)		Pays-Bas	
			sans Sarre											
			DM	%	Ffr.	%	Fb.	%	Ffr.	%	Lire	%	Fl.	%
I	SALAIRE EN ESPECES		6 166	89,8	796 319	91,7	88 363	91,7	685 445	82,1	503 986	66,8	6 614	107,0
II	VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE													
	a) Charbon		315	4,6	38 700	4,4	4 505	4,7	21 220	2,5	30 660	4,1	253	4,1
	b) Logement		150	2,2	16 511	1,9	3 024	3,1	45 650	5,5	95 300	12,6	233	3,8
	c) Autres		33	0,5	288	0,0	-	-	-	-	5 070	0,7	87	1,4
III	GAIN BRUT (I+II)		6 664	97,1	851 818	98,0	95 892	99,5	752 315	90,1	635 016	84,2	7 187	116,3
IV	ALLOCATIONS FAMILIALES													
	a) versées au travailleur directement par l'entreprise (c)		506	7,4	34 728	4,0	-	-	-	-	-	-	555	9,0
	b) versées au travailleur par un organisme spécialisé		-	-	112 000	12,9	12 589	13,1	143 140	17,1	147 264	19,5	-	-
V	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE		789	11,5	81 972	9,4	6 436	6,7	60 000	7,2	18 367	2,4	1 175	19,0
VI	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU		-	-	47 844	5,5	5 676	5,9	-	-	9 722	1,3	390	6,3
VII	PRIME DE MINEUR		483	7,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII	REVENU NET (III+IV+V+VI+VII)		6 864	100,0	868 730	100,0	96 369	100,0	835 455	100,0	754 191	100,0	6 177	100,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.
 (b) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.
 (c) Y compris l'indemnité de logement (Wohnungsgeld), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

M I N E S D E H O U I L L E
T A B L E A U 4 0
E V O L U T I O N D E S R E V E N U S N E T S A N N U E L S M O Y E N S - O U V R I E R I N S C R I T , L O G E P A R L A M I N E
O U V R I E R D U F O N D

Ensemble des ouvriers (a) 1953 = 100

P a y s	1954	1955	1956	1957	1958
<u>Allemagne (R.F.)</u> sans la Sarre					
0 enfant	101,8	110,5	132,1	142,1	143,6
2 enfants à charge	101,5	110,4	130,9	141,5	143,8
<u>Sarre</u>					
0 enfant	104,2	112,5	122,7	129,8	140,8
2 enfants à charge	104,1	112,9	122,9	129,5	141,2
<u>Belgique</u>					
0 enfant	102,9	107,5	114,2	128,9	125,8
2 enfants à charge	103,5	107,0	112,7	128,0	126,1
<u>France</u>					
0 enfant	104,6	114,6	124,8	140,7	158,0
2 enfants à charge	102,9	111,2	119,4	131,6	146,6
<u>Italie (Sulcis)</u>					
0 enfant	112,1	116,9	124,1	128,5	125,5
2 enfants à charge	110,5	115,0	121,6	125,5	123,7
<u>Pays-Bas</u>					
0 enfant	111,1	116,6	128,6	133,2	142,5
2 enfants à charge	110,7	116,5	127,4	131,8	140,4

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 4 I

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT. LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU FOND - MARIE, SANS ENFANT

Ouvriers de 18 ans et plus

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) sans la Sarre		Sarre		Belgique		France		Italie (Sulcis)		Pays-Bas	
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%	Ffr.	%	Lire	%	Fl.	%
			a)									
I SALAIRE EN ESPECES	6 317	96,9	808 540	104,0	88 479	106,8	683 816	99,6	503 986	78,1	6 650	117,8
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE												
a) Charbon	315	4,8	38 700	5,0	4 505	5,4	21 220	3,0	30 660	4,7	253	4,5
b) Logement	150	2,3	16 511	2,1	3 024	3,7	45 650	6,6	95 300	14,8	233	4,1
c) Autres	34	0,5	279	0,0	-	-	-	-	5 070	0,8	87	1,6
III GAIN BRUT (I+II)	6 816	104,5	864 030	111,1	96 008	115,9	760 686	109,2	635 016	98,4	7 203	128,0
IV ALLOCATIONS FAMILIALES												
a) versés au travailleur directement par l'entreprise (b)	316	4,9	27 780	3,6	-	-	-	-	-	-	166	2,9
b) versés au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	28 000	3,6	-	-	-	-	38 480	5,9	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	783	12,0	81 420	10,5	6 446	7,8	60 000	8,6	18 367	2,8	1 152	20,5
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPORT SUR LE REVENU	324	5,0	60 792	7,8	6 744	8,1	4 312	0,6	9 722	1,5	589	10,4
VII PRIME DE MINEUR	496	7,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII REVENU NET (III+IV-V+VI+VII)	6 521	100,0	777 598	100,0	82 818	100,0	696 374	100,0	645 407	100,0	5 638	100,0

(a) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.

(b) Y compris l'indemnité de logement (Wohnungsgeld), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 42

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU FOND - MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Ouvriers de 18 ans et plus

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) sans la Sarre		Sarre		Belgique		France		Italie (Sulcis)		Pays-Bas	
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%	Ffr.	%	Lire	%	Fl.	%
I SALAIRE EN ESPECES	6 317	90,1	799 444 a)	91,8	88 479	91,7	693 816	82,2	503 986	66,8	6 630	107,1
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE												
a) Charbon	315	4,5	38 700	4,4	4 505	4,7	21 220	2,5	30 660	4,1	253	4,1
b) Logement	150	2,1	16 511	1,9	3 024	3,1	45 650	5,4	95 300	12,6	233	3,7
c) Autres	34	0,5	279	0	-	-	-	-	5 070	0,7	87	1,4
III GAIN BRUT (I + II)	6 816	97,2	854 934	98,1	96 008	99,5	760 686	90,1	635 016	84,20	7 203	116,3
IV ALLOCATIONS FAMILIALES												
a) versées au travailleur directement par l'entreprise (b)	506	7,2	34 728	4,0	-	-	-	-	-	-	555	9,0
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	112 000	12,8	12 589	13,1	143 140	17,0	147 264	19,5	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	807	11,5	82 248	9,4	6 446	6,7	60 000	7,1	18 367	2,4	1 177	19,0
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	-	-	48 336	5,5	5 676	5,9	-	-	9 722	1,3	390	6,3
VII PRIME DE MINEUR	496	7,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII REVENU NET (III+IV-V+VI+VII)	7 011	100,0	871 078	100,0	96 475	100,0	843 826	100,0	754 191	100,0	6 191	100,0

(a) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.

(b) Y compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgeld"), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 43

COMPARAISON DES REVENUS NETS DES OUVRIERS INSCRITS, SELON LES CHARGES FAMILIALES

EN PRENANT POUR BASE LE REVENU NET DE L'OUVRIER MARIE SANS ENFANT LOGE PAR LA MINE
OUVRIERS DU FOND

Ouvriers de 18 ans et plus

Année 1958

	Année 1958					
	Allemagne (RF) sans la Sarre	Sarre	Belgique	France	Italie (Sulcis)	Pays-Bas
Marié sans enfant	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Marié 1 enfant à charge	103,8	104,9	107,1	106,6	108,4	104,7
Marié 2 enfants à charge	107,5	112,0	116,5	121,2	116,9	110,0
Marié 3 enfants à charge	113,8	119,2	127,4	137,1	125,3	116,2
Marié 4 enfants à charge	119,7	126,3	140,3	151,6	133,7	124,8
Marié 5 enfants à charge	125,5	133,4	157,6	166,1	142,1	134,0

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 44

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, LOGE PAR LA MINE
 OUVRIER DU JOUR - MARIE SANS ENFANT

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) sans la Sarre		Sarre		Belgique		France		Italie (Sulcis)		Pays-Bas	
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%	Ffr.	%	Lire	%	Fl.	%
I SALAIRE EN ESPECES	4 818	97,4	574 048	97,9	69 300	100,4	560 104	98,1	439 181	75,1	4 301	108,8
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE												
a) Charbon	315	6,4	38 700	6,6	4 505	6,5	21 220	3,7	30 660	5,3	253	6,4
b) Logement	150	3,0	16 511	2,8	4 503	6,5	45 650	8,0	95 300	16,3	233	5,9
c) Autres	33	0,7	24	0	-	-	-	-	5 350	0,9	47	1,2
III GAIN BRUT (I+II)	5 316	107,5	629 283	107,3	78 308	113,4	626 974	109,8	570 491	97,6	4 834	122,3
IV ALLOCATIONS FAMILIALES												
a) versées au travailleur directement par l'entreprise (c)	269	5,4	27 780	4,7	-	-	-	-	-	-	166	4,2
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	28 000	4,8	-	-	-	-	38 480	6,6	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	593	12,0	59 892	10,2	5 278	7,6	56 010	9,8	16 004	2,7	782	19,8
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPORT SUR LE REVENU	48	0,9	38 712	6,6	4 032	5,8	-	-	8 472	1,5	266	6,7
VII PRIME DE MINEUR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII REVENU NET (III+IV-V+VI+VII)	4 944	100,0	586 459	100,0	68 998	100,0	570 964	100,0	584 495	100,0	3 952	100,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

(b) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.

(c) Y compris l'indemnité de logement (Wohnungsgeld), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 45

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU JOUR MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Ensemble des ouvriers (a)	Année 1958												
	Allemagne (RP) sans la Sarre		Sarre		Belgique		France		Italie (Sulcis)		Pays-Bas		
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%	Ffr.	%	Lire	%	Fl.	%	
Eléments constitutifs du revenu													
I SALAIRE EN ESPÈCES	4 818	83,3	564 952 (b)	83,4	69 300	84,2	560 104	78,4	439 181	63,3	4 301	95,6	
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE													
a) Charbon	315	6,1	38 700	5,7	4 505	5,5	21 220	3,0	30 660	4,4	253	5,6	
b) Logement	150	2,9	16 511	2,4	4 503	5,5	45 650	6,4	95 300	13,8	233	5,2	
c) Autres	33	0,6	24	0,0	-	-	-	-	5 350	0,8	47	1,1	
III GAIN BRUT (I + II)	5 316	102,9	620 187	91,5	78 308	95,2	626 974	87,8	570 491	82,3	4 834	107,5	
IV ALLOCATIONS FAMILIALES													
a) versées au travailleur directement par l'entreprise (c)	466	9,0	34 728	5,1	-	-	-	-	-	-	595	13,2	
b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	-	-	112 000	16,5	12 589	15,3	143 140	20,0	147 264	21,2	-	-	
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	617	11,9	60 720	8,9	5 278	6,4	56 010	7,8	16 004	2,3	807	17,9	
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	-	-	28 896	4,2	3 396	4,1	-	-	8 472	1,2	125	2,8	
VII PRIME DE MINEUR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
VIII REVENU NET (III+IV+V+VI+VII)	5 165	100,0	677 299	100,0	82 223	100,0	714 104	100,0	693 279	100,0	4 497	100,0	

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

(b) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.

(c) Y compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgeld"), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 46

EVOLUTION DES REVENUS NETS ANNUELS MOYENS - OUVRIER INSCRIT, LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU JOUR

Ensemble des ouvriers (a)

1953 = 100

P a y s	1954	1955	1956	1957	1958
<u>Allemagne (R.F.)</u> sans la Sarre					
0 enfant	101,5	111,2	116,6	125,8	130,8
2 enfants à charge	101,8	111,9	117,0	124,4	128,1
<u>Sarre</u>					
0 enfant	105,3	112,4	123,6	135,4	149,3
2 enfants à charge	105,1	112,8	123,4	133,7	148,4
<u>Belgique</u>					
0 enfant	102,2	104,4	111,2	123,4	119,7
2 enfants à charge	103,0	104,2	109,9	122,8	120,5
<u>France</u>					
0 enfant	104,9	117,2	131,5	146,9	164,4
2 enfants à charge	102,8	112,5	123,2	134,4	148,4
<u>Italie (Sulcis)</u>					
0 enfant	104,6	116,3	125,2	128,1	115,5
2 enfants à charge	104,2	114,5	122,5	125,1	115,5
<u>Pays-Bas</u>					
0 enfant	110,7	117,1	131,2	136,1	143,9
2 enfants à charge	110,9	117,0	129,8	134,9	143,3

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 47

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU JOUR - MARIE, SANS ENFANT

Ouvriers de 18 ans et plus

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) sans la Sarre		Sarre		Belgique		France		Italie (Sulcis)		Pays-Bas	
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%	Ffr.	%	Lire	%	Fl.	%
I SALAIRE EN ESPECES	5 306	100,2	648 651	100,6	70 976	101,2	568 404	98,3	439 181	75,1	5 021	112,7
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE												
a) Charbon	314	5,9	38 700	6,0	4 505	6,4	21 220	3,7	30 660	5,3	253	5,7
b) Logement	150	2,8	16 511	2,6	4 503	6,4	45 650	7,9	95 300	16,3	233	5,2
c) Autres	38	0,7	31	0	-	-	-	-	5 350	0,9	47	1,1
III GAIN BRUT (I + II)	5 808	109,6	703 893	109,2	79 984	114,0	635 274	109,9	570 491	97,6	5 554	124,7
IV ALLOCATIONS FAMILIALES												
a) versées au travailleur directement par l'entreprise (b)	269	5,1	27 780	4,3	-	-	-	-	-	-	166	3,7
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	28 000	4,3	-	-	-	-	38 480	6,6	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	648	12,2	66 516	10,3	5 405	7,7	56 840	9,8	16 004	2,7	907	20,3
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	132	2,5	48 528	7,5	4 404	6,3	275	0,1	8 472	1,5	360	8,1
VII PRIME DE MINEUR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII REVENU NET (III+IV-V+VI+VII)	5 297	100,0	644 629	100,0	70 175	100,0	578 159	100,0	584 495	100,0	4 453	100,0

(a) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.

(b) Y compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgeld"), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

**REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU JOUR - MARIÉ, AVEC 2 ENFANTS À CHARGE**

Ouvriers de 18 ans et plus

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) sans la Sarre		Sarre		Belgique		France		Italie (Sulcis)		Pays-Bas	
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%	Ffr.	%	Lire	%	Fl.	%
I SALAIRE EN ESPÈCES	5 306	94,7	639 089	86,7	70 976	85,0	568 404	78,8	439 181	63,4	5 021	100,1
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE												
a) Charbon	314	5,6	38 700	5,2	4 505	5,4	21 220	2,9	30 660	4,4	253	5,0
b) Logement	150	2,7	16 511	2,2	4 503	5,4	45 650	6,3	95 300	13,7	233	4,7
c) Autres	38	0,7	31	0,0	-	-	-	-	5 350	0,8	47	0,9
III GAIN BRUT (I+II)	5 808	103,7	694 341	94,1	79 984	95,8	635 274	88,0	570 491	82,3	5 554	110,7
IV ALLOCATIONS FAMILIALES												
a) versées au travailleur directement par l'entreprise (b)	466	8,3	34 728	4,7	-	-	-	-	-	-	595	11,9
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	112 000	15,2	12 569	15,1	143 140	19,8	147 264	21,2	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR À LA SÉCURITÉ SOCIALE	672	12,0	67 344	9,1	5 405	6,5	56 840	7,8	16 004	2,3	932	18,6
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU	-	-	36 180	4,9	3 708	4,4	-	-	8 472	1,2	202	4,0
VII PRIME DE MINEUR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII REVENU NET (III+VI-V+VII)	5 602	100,0	737 545	100,0	83 460	100,0	721 574	100,0	693 279	100,0	5 015	100,0

(a) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.

(b) Y compris l'indemnité de logement ("Wohnungslohn"), variable suivant la situation de famille, classées avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE
T A B L E A U 49
COMPARAISON DES REVENUS NETS DES OUVRIERS INSCRITS, SELON LES CHARGES FAMILIALES
EN PRENANT POUR BASE LE REVENU NET DE L'OUVRIER MARIE SANS ENFANT
LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU JOUR

Année 1958

Ouvriers de 18 ans et plus	Année 1958					
	Allemagne (RF) sans la Sarre	Sarre	Belgique	France	Italie (Sulcis)	Pays-Bas
Marié sans enfant	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Marié 1 enfant à charge	104,1	105,8	108,2	107,3	108,3	108,1
Marié 2 enfants à charge	105,8	114,4	118,9	124,8	118,6	112,6
Marié 3 enfants à charge	113,5	123,0	131,3	144,0	127,9	120,7
Marié 4 enfants à charge	120,7	131,6	148,6	161,5	137,2	130,9
Marié 5 enfants à charge	127,9	139,5	164,7	179,0	146,5	141,8

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 50

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT. LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU FOND - MARIE SANS ENFANT

Ensemble des ouvriers (a)

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) sans la Sarre		Sarre		Belgique		France		Italie (Suicis)		Pays-Bas	
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%	Ffr.	%	Lire	%	Fl.	%
I SALAIRE EN ESPECES	6 633	97,8	888 065 (b)	105,5	102 538	109,4	768 563	100,3	555 126	80,0	7 154	119,8
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE												
a) Charbon	314	4,6	38 700	4,6	4 505	4,8	21 220	2,8	30 660	4,4	253	4,2
b) Logement	150	2,2	16 511	2,0	3 024	3,2	45 650	6,0	95 300	13,7	233	3,9
c) Autres	36	0,5	317	0,0	-	-	-	-	5 584	0,8	94	1,6
III GAIN BRUT (I + II)	7 133	105,1	943 593	112,1	110 067	117,4	835 433	109,1	686 670	98,9	7 734	129,5
IV ALLOCATIONS FAMILIALES												
a) versées au travailleur directement par l'entreprise (c)	325	4,8	27 780	3,3	-	-	-	-	-	-	166	2,6
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	28 000	3,3	-	-	-	-	38 480	5,5	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	822	12,1	88 872	10,5	7 354	7,9	60 000	7,8	20 230	2,9	1 243	20,8
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	372	5,5	68 928	8,2	8 928	9,5	9 602	1,3	10 707	1,5	685	11,5
VII. PRIME DE MINEUR	520	7,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII REVENU NET (III+IV-V+VI+VII)	6 784	100,0	841 573	100,0	93 785	100,0	765 831	100,0	694 213	100,0	5 972	100,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est à dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

(b) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.

(c) Y compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgeld") variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 51

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT, LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU FOND - MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Ensemble des ouvriers (a)	Allemagne (RF) sans la Sarre		Sarre		Belgique		France		Italie (Suicis)		Pays-Bas	
	DM	%	%	Ffr. (b)	Fb.	%	Ffr.	%	Lire	%	Fl.	%
I SALAIRE EN ESPECES	6 633											
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE												
a) Charbon	314	4,3	38 700	4,1	4 505	4,2	21 220	2,3	30 660	3,8	253	3,9
b) Logement	150	2,0	16 511	1,8	3 024	2,8	45 650	5,0	95 300	11,9	233	3,5
c) Autres	36	0,5	317	0	-	-	-	-	5 584	0,7	94	1,4
III GAIN BRUT (I + II)	7 133	97,3	936 297	100,1	110 067	102,1	835 433	90,9	686 670	85,5	7 734	117,9
IV ALLOCATIONS FAMILIALES												
a) versées au travailleur directement par l'entreprise (c)	525	7,1	34 728	3,7	-	-	-	-	-	-	555	8,5
b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	-	-	112 000	12,0	12 589	11,7	143 140	15,6	147 264	18,3	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	847	11,5	89 700	9,6	7 354	6,8	60 000	6,5	20 230	2,5	1 260	19,2
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	-	-	58 056	6,2	7 524	7,0	-	-	10 707	1,3	472	7,2
VII PRIME DE MINEUR	520	7,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII REVENU NET (III + IV-V-VI+VII)	7 331	100,0	935 269	100,0	107 778	100,0	918 573	100,0	802 997	100,0	6 557	100,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

(b) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.

(c) Y compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgeld") variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 52

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT, LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU JOUR - MARIE. SANS ENFANT

Ensemble des ouvriers (a)

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) sans la Sarre		Sarre		Belgique		France		Italie (Sulcis)		Pays-Bas	
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%	Ffr.	%	Lire	%	Fl.	%
I SALAIRE EN ESPECES	4 925	97,9	599 043	98,8	69 338	100,5	588 161	98,9	449 838	75,6	4 420	109,5
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE												
a) Charbon	314	6,2	38 700	6,4	4 505	6,5	21 220	3,6	30 660	5,2	253	6,3
b) Logement	150	3,0	16 511	2,7	4 503	6,5	45 650	7,7	95 300	16,0	233	5,8
c) Autres	33	0,7	25	0	-	-	-	-	5 480	0,9	48	1,2
III GAIN BRUT (I + II)	5 422	107,8	654 279	107,9	78 346	113,5	655 031	110,2	581 278	97,7	4 954	122,8
IV ALLOCATIONS FAMILIALES												
a) versées au travailleur directement par l'entreprise (c)	272	5,4	27 780	4,6	-	-	-	-	-	-	166	4,1
b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	-	-	28 000	4,6	-	-	-	-	38 480	6,5	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	605	12,0	62 100	10,2	5 281	7,7	58 816	9,9	16 393	2,7	803	19,9
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	60	1,2	41 628	6,9	4 032	5,8	1 771	0,3	8 678	1,5	281	7,0
VII PRIME DE MINEUR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII REVENU NET (III+IV-V+VI)	5 029	100,0	606 331	100,0	69 033	100,0	594 444	100,0	594 687	100,0	4 036	100,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

(b) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.

(c) Y compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgeld"), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 53

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT, LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU JOUR - MARIE. AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Ensemble des ouvriers (a)

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) sans la Sarre		Sarre		Belgique		France		Italie (Sulcis)		Pays-Bas	
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%	Ffr.	%	Lire	%	Fl.	%
I SALAIRE EN ESPECES	4 925	93,5	589,491	84,5	69 338	84,3	588 161	79,5	449 838	63,9	4 420	96,4
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE												
a) Charbon	314	6,0	38 700	5,6	4 505	5,5	21 220	2,9	30 660	4,4	253	5,5
b) Logement	150	2,8	16 511	2,4	4 503	5,4	45 650	6,2	95 300	13,5	233	5,1
c) Autres	33	0,6	25	0	-	-	-	-	5 480	0,8	48	1,1
III GAIN BRUT (I+II)	5 422	102,9	644 727	92,5	78 346	95,2	655 031	88,6	581 278	82,6	4 954	109,1
IV ALLOCATIONS FAMILIALES												
a) versées au travailleur directement par l'entreprise (c)	473	9,0	34 728	5,0	-	-	-	-	-	-	595	13,0
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	112 000	16,0	12 589	15,3	143 140	19,4	147 264	21,0	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	627	11,9	62 928	9,0	5 281	6,4	58 816	8,0	16 393	2,3	828	18,1
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	-	-	31 320	4,5	3 396	4,1	-	-	8 678	1,3	136	3,0
VII PRIME DE MINEUR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII REVENU NET (III+IV-V+VI+VII)	5 268	100,0	697 207	100,0	82 258	100,0	739 355	100,0	703 471	100,0	4 585	100,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris des ouvriers de moins de 18 ans.
 (b) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.
 (c) Y compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgeld"), variable suivant la situation de famille, classées avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 54

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU FOND - CELIBATAIRE

Ouvriers de 18 ans et plus

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) sans la Sarre		Sarre		Belgique		France		Italie (Suicis)		Pays-Bas	
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%	Ffr.	%	Lire	%	Fl.	%
							(b)					
I SALAIRE EN ESPÈCES	6 318	113,1	804 940	119,3	88 479	114,0	708 651	112,4	503 986	104,8	6 630	141,7
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE												
a) Charbon	94	1,7	19 350	2,9	2 253	2,9	12 730	2,0	-	-	69	1,5
b) Autres	34	0,6	279	0	-	-	-	-	5 070	1,0	87	1,9
III GAIN BRUT (I + II)	6 446	115,4	824 569	122,2	90 732	116,9	721 381	114,4	509 056	105,8	6 786	145,1
IV ALLOCATIONS FAMILIALES												
a) versées au travailleur directement par l'entreprise (c)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	750	13,4	78 108	11,6	6 446	8,3	60 000	9,5	18 367	3,8	1 131	24,2
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	606	10,9	71 582	10,6	6 672	8,6	30 757	4,9	9 722	2,0	980	20,9
VII PRIME DE MINEUR	496	8,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII REVENU NET (III+IV-V+VI+VII)	5 586	100,0	674 869	100,0	77 614	100,0	630 624	100,0	480 967	100,0	4 675	100,0

(a) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.

(b) Y compris l'indemnité compensatrice de logement, (14 835 Ffr.) non soumise aux versements du travailleur à la sécurité sociale.

(c) Y compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgeld"), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 55

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU FOND - MARIE SANS ENFANT

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) sans Sarre		Sarre		Belgique		France		Italie (Sulcis)		Pays-Bas	
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%	Ffr.	%	Lire	%	Fl.	%
I SALAIRE EN ESPECES	6 166	98,7	805 427	106,2	88 363	110,9	715 115 (b)	106,1	503 986	97,0	6 614	122,9
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE												
a) Charbon	315	5,1	38 700	5,1	4 505	5,6	21 220	3,1	-	-	253	4,7
b) Autres	33	0,5	288	0,0	-	-	-	-	5 070	1,0	87	1,6
III GAIN BRUT (I + II)	6 514	104,3	844 415	111,3	92 868	116,5	736 335	109,2	509 056	98,0	6 954	129,2
IV ALLOCATIONS FAMILIALES												
a) versées au travailleur directement par l'entreprise (d)	316	5,1	27 780	3,6	-	-	-	-	-	-	166	3,1
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	28 000	3,7	-	-	-	-	38 480	7,4	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	766	12,3	81 144	10,7	6 436	8,1	60 000	8,9	18 367	3,5	1 150	21,4
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	300	4,8	60 312	7,9	6 744	8,4	2 190	0,3	9 722	1,9	589	10,9
VII PRIME DE MINEUR	483	7,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII REVENU NET (III + IV - V - VI + VII)	6 247	100,0	758 739	100,0	79 688	100,0	674 145	100,0	519 447	100,0	5 381	100,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

(b) Y compris l'indemnité compensatrice de logement (29 670 Ffr.) non soumise aux versements du travailleur à la sécurité sociale.

(c) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.

(d) Y compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgeld"), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE
T A B L E A U 56
REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU FOND - MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Année 1958

Ensemble des ouvriers (a)	Allemagne (RF) sans Sarre		Sarre		Belgique		France		Italie (Suicides)		Pays-Bas	
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%	Ffr.	%	Lire	%	Fl.	%
	Eléments constitutifs du revenu											
I SALAIRE EN ESPECES	6 166	91,8	796 319 (c)	94,8	88 363	94,7	722 531 (b)	87,4	503 986	80,2	6 614	111,3
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE												
a) Charbon	315	4,7	38 700	4,6	4 505	4,8	21 220	2,6	-	-	253	4,2
b) Autres	33	0,5	288	0,1	-	-	-	-	5 070	0,8	87	1,5
III GAIN BRUT (I + II)	6 514	97,0	835 307	99,5	92 868	99,5	743 751	90,0	509 056	81,0	6 954	117,0
IV ALLOCATIONS FAMILIALES												
a) versées au travailleur directement par l'entreprise (d)	506	7,6	34 728	4,1	-	-	-	-	-	-	555	9,3
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	112 000	13,3	12 589	13,5	143 140	17,3	147 264	23,4	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	789	11,8	81 972	9,7	6 436	6,9	60 000	7,3	18 367	2,9	1 175	19,8
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPORT SUR LE REVENU	-	-	60 312	7,2	5 676	6,1	-	-	9 722	1,5	390	6,5
VII PRIME DE MINEUR	483	7,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII REVENU NET (III + IV - V - VI + VII)	6 714	100,0	839 751	100,0	93 345	100,0	826 891	100,0	628 231	100,0	5 944	100,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.
 (b) Y compris l'indemnité compensatrice de logement (37 086 Ffr.) non soumise aux versements du travailleur à la sécurité sociale.
 (c) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.
 (d) Y compris l'indemnité de logement (Wohnungsgeld), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE
T A B L E A U 57
REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU JOUR - CELIBATAIRE

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) sans Sarre		Sarre		Belgique		France		Italie (Suicis)		Pays-Bas	
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%	Ffr.	%	Lire	%	Fl.	%
I SALAIRE EN ESPECES	5 306	120,8	645 051 (a)	117,7	70 976	111,6	583 239 (b)	113,3	439 181	104,5	5 021	137,8
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE												
a) Charbon	94	2,1	19 350	3,5	2 253	3,6	12 730	2,5	-	-	69	1,9
b) Autres	38	0,9	31	0	-	-	-	-	5 350	1,3	47	1,3
III GAIN BRUT (I + II)	5 438	123,8	664 432	121,2	73 229	115,2	595 969	115,8	444 531	105,8	5 137	141,0
IV ALLOCATIONS FAMILIALES												
a) versées au travailleur directement par l'entreprise (c)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	621	14,1	63 204	11,5	5 405	8,5	56 840	11,0	16 004	3,8	884	24,3
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	426	9,7	52 884	9,7	4 248	6,7	24 601	4,8	8 472	2,0	609	16,7
VII PRIME DE MINEUR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII REVENU NET (III+IV-V-VI+VII)	4 391	100,0	548 344	100,0	63 576	100,0	514 528	100,0	420 055	100,0	3 644	100,0

(a) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.
 (b) Y compris l'indemnité compensatrice de logement (14.835 Ffr.) non soumise aux versements du travailleur à la sécurité sociale.
 (c) Y compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgeid"), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE
T A B L E A U 58
REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU JOUR - MARIE SANS ENFANT

Ensemble des ouvriers (a)	Année 1958											
	Allemagne (RF) sans Sarre		Sarre		Belgique		France		Italie (Sulcis)		Pays-Bas	
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%	Ffr.	%	Lire	%	Fl.	%
I	Eléments constitutifs du revenu											
I	4 818	100,5	574 048	100,7	69 300	107,4	589 774	106,3	439 181	95,8	4 301	115,6
II	VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE											
a)	315	6,6	38 700	6,8	4 505	7,0	21 220	3,8	-	-	253	6,8
b)	33	0,7	24	0,0	-	-	-	-	5 350	1,1	47	1,3
III	5 166	107,8	612 772	107,5	73 805	114,4	610 994	110,1	444 531	96,9	4 601	123,7
IV	ALLOCATIONS FAMILIALES											
a)	269	5,6	27 780	4,9	-	-	-	-	-	-	166	4,5
b)	-	-	28 000	4,9	-	-	-	-	38 480	8,4	-	-
V	593	12,4	59 892	10,5	5 278	8,2	56 010	10,1	16 004	3,5	782	21,0
VI	48	1,0	38 712	6,8	4 032	6,2	0	0	8 472	1,8	266	7,2
VII	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII	4 794	100,0	569 948	100,0	64 495	100,0	554 984	100,0	458 535	100,0	3 719	100,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.
 (b) Y compris l'indemnité compensatrice de logement (29 670 Ffr.) non soumise aux versements du travailleur à la sécurité sociale.
 (c) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.
 (d) Y compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgeld"), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 59

**REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU JOUR - MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE**

Ensemble des ouvriers (a)	Année 1958											
	Allemagne (RF) sans Sarre		Sarre		Belgique		France		Italie (Sulcis)		Pays-Bas	
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%	Ffr.	%	Lire	%	Ff.	%
I SALAIRE EN ESPECES	4 818	96,1	564 952	85,5	69 300	89,2	597 190	84,6	439 181	77,4	4 301	100,9
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE												
a) Charbon	315	6,3	38 700	5,9	4 505	5,8	21 220	3,0	-	-	253	5,9
b) Autres	33	0,6	24	0,0	-	-	-	-	5 350	0,9	47	1,1
III GAIN BRUT (I + II)	5 166	103,0	603 676	91,4	73 805	95,0	618 410	87,6	444 531	78,3	4 601	107,9
IV ALLOCATIONS FAMILIALES												
a) versées au travailleur directement par l'entreprise (d)	466	9,3	34 728	5,3	-	-	-	-	-	-	595	14,0
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	112 000	16,9	12 589	16,2	143 140	20,3	147 264	26,0	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	617	12,3	60 720	9,2	5 278	6,8	56 010	7,9	16 004	2,8	807	18,9
VI VERSEMENT DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	-	-	28 896	4,4	3 396	4,4	-	-	8 472	1,5	125	3,0
VII PRIME DE MINEUR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII REVENU NET (III + IV - V - VI + VII)	5 015	100,0	660 788	100,0	77 720	100,0	705 540	100,0	567 319	100,0	4 264	100,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.
 (b) Y compris l'indemnité compensatrice de logement (37 086 Ffr.) non soumise aux versements du travailleur à la sécurité sociale.
 (c) Le "lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.
 (d) Y compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgeld"), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE
T A B L E A U 60
REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT, NON LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU FOND - MARIE SANS ENFANT

Ensemble des ouvriers (a)	Eléments constitutifs du revenu		Année 1958											
			Allemagne (RF) sans Sarre		Sarre		Belgique		France		Italie (Salcis)		Pays-Bas	
			DM	%	Ffr.	%	Fb.	%	Ffr.	%	Lire	%	Ff.	%
I	SALAIRE EN ESPECES		6 633	100,0	888 065 (c)	107,6	102 538	113,0	798 233 (b)	106,3	555 126	97,7	7 154	124,7
II	VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE													
a)	Charbon		314	4,7	38 700	4,7	4 505	4,9	21 220	2,8	-	-	253	4,4
b)	Autres		36	0,6	317	0,0	-	-	-	-	5 584	1,0	94	1,6
III	GAIN BRUT (I + II)		6 983	105,3	927 082	112,3	107 043	117,9	819 453	109,1	560 710	98,7	7 501	130,7
IV	ALLOCATIONS FAMILIALES													
a)	versées au travailleur directement par l'entreprise (d)		325	4,9	27 780	3,4	-	-	-	-	-	-	166	2,9
b)	versées au travailleur par un organisme spécialisé		-	-	28 000	3,4	-	-	-	-	38 480	6,7	-	-
V	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE		822	12,4	88 872	10,8	7 354	8,1	60 000	8,0	20 230	3,5	1 243	21,7
VI	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU		372	5,6	68 928	8,3	8 928	9,8	8 407	1,1	10 707	1,9	685	11,9
VII	PRIME DE MINEUR		520	7,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII	REVENU NET (III+IV-V-VI-VII)		6 634	100,0	825 062	100,0	90 761	100,0	751 046	100,0	568 253	100,0	5 739	100,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.
 (b) Y compris l'indemnité compensatrice de logement (29 870 Ffr.) non soumise aux versements du travailleur à la sécurité sociale.
 (c) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.
 (d) Y compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgeid"), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 61

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT NON LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU FOND - MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Année 1958

Ensemble des ouvriers (a)

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) sans Sarre		Sarre		Belgique		France		Italie (Sulcis)		Pays-Bas	
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%	Ffr.	%	Lire	%	Fl.	%
I SALAIRE EN ESPÈCES	6 633	92,4	880 769 (c)	95,9	102 538	97,9	805 649 (b)	88,6	555 126	82,0	7 154	113,1
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE												
a) Charbon	314	4,4	38 700	4,2	4 505	4,3	21 220	2,3	-	-	253	4,0
b) Autres	36	0,5	317	0,0	-	-	-	-	5 584	0,8	94	1,5
III GAIN BRUT (I + II)	6 983	97,3	919 786	100,1	107 043	102,2	826 869	90,9	560 710	82,8	7 501	118,6
IV ALLOCATIONS FAMILIALES												
a) versées au travailleur directement par l'entreprise (d)	525	7,3	34 728	3,8	-	-	-	-	-	-	555	8,8
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	112 000	12,2	12 589	12,0	143 140	15,7	147 264	21,8	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	847	11,8	89 700	9,8	7 354	7,0	60 000	6,6	20 230	3,0	1 260	19,9
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	-	-	58 056	6,3	7 524	7,2	-	-	10 707	1,6	472	7,5
VII PRIME DE MINEUR	520	7,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII REVENU NET (III+IV-V-VI+VII)	7 181	100,0	918 758	100,0	104 754	100,0	910 009	100,0	677 037	100,0	6 324	100,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.
(b) Y compris l'indemnité compensatrice de logement (37 086 Ffr.) non soumise aux versements du travailleur à la sécurité sociale.
(c) Le "Lohnzulags" est compris dans le salaire en espèces.
(d) Y compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgeld"), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE
T A B L E A U 62
REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT, NON LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU JOUR-MARIE, SANS ENFANT

Année 1958

Ensemble des ouvriers (a)	Allemagne (RF) sans Sarre		Sarre		Belgique		France		Italie (Suicis)		Pays-Bas	
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%	Ffr.	%	Lire	%	Fl.	%
	Eléments constitutifs du revenu											
I SALAIRE EN ESPECES	4 925	100,9	599 043	101,6	69 338	107,4	617 831	106,5	449 838	96,0	4 420	116,2
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE												
a) Charbon	314	6,4	38 700	6,5	4 505	7,0	21 220	3,7	-	-	253	6,6
b) Autres	33	0,7	25	0,0	-	-	-	-	5 480	1,1	48	1,3
III GAIN BRUT (I + II)	5 272	108,0	637 768	108,1	73 843	114,4	639 051	110,2	455 318	97,1	4 721	124,1
IV ALLOCATIONS FAMILIALES												
a) versées au travailleur directement par l'entreprise (d)	272	5,6	27 780	4,7	-	-	-	-	-	-	166	4,4
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	28 000	4,8	-	-	-	-	38 480	8,2	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	605	12,4	62 100	10,5	5 281	8,2	58 816	10,1	16 383	3,5	803	21,1
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	60	1,2	41 628	7,1	4 032	6,2	427	0,1	8 678	1,8	281	7,4
VII PRIME DE MINEUR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII REVENU NET (III+IV-V-VI+VII)	4 879	100,0	589 820	100,0	64 530	100,0	579 808	100,0	468 727	100,0	3 803	100,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.
 (b) Y compris l'indemnité compensatrice de logement (29.670 Ffr.) non soumise aux versements du travailleur à la sécurité sociale.
 (c) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.
 (d) Y compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgeid"), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 63

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT, NON LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU JOUR - MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Ensemble des ouvriers (a)

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) sans la Sarre		Sarre		Belgique		France		Italie (Sulcis)		Pays-Bas	
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%	Ffr.	%	Lire	%	Fl.	%
I SALAIRE EN ESPECES	4 925	96,2	589 491	86,6	69 338	89,2	625 247	85,5	449 838	77,9	4 420	101,6
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE												
a) Charbon	315	6,2	38 700	5,7	4 505	5,8	21 220	2,9	-	-	253	5,8
b) Autres	33	0,7	25	0,0	-	-	-	-	5 480	0,9	48	1,1
III GAIN BRUT (I + II)	5 273	103,1	628 216	92,3	73 843	95,0	646 467	88,4	455 318	78,8	4 721	109,5
IV ALLOCATIONS FAMILIALES												
a) versées au travailleur directement par l'entreprise (d)	472	9,2	34 728	5,1	-	-	-	-	-	-	595	13,6
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	112 000	16,4	12 589	16,2	143 140	19,6	147 264	25,5	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	627	12,3	62 928	9,2	5 281	6,8	58 816	8,0	16 393	2,8	828	19,0
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	-	-	31 320	4,6	3 396	4,4	-	-	8 678	1,5	136	3,1
VII PRIME DE MINEUR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII REVENU NET (III+IV-V-VI+VII)	5 118	100,0	680 696	100,0	77 755	100,0	730 791	100,0	577 511	100,0	4 352	100,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

(b) Y compris l'indemnité compensatrice de logement (37 086 Ffr.) non soumise aux versements du travailleur à la sécurité sociale.

(c) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.

(d) Y compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgeld") variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 64

ALLEMAGNE (R.F.) sans la SARRE

NOMBRE MOYEN DE POSTES REMUNERES ET NON REMUNERES PAR OUVRIER INSCRIT

Année 1958

Ensemble des ouvriers (a)	Nature des postes	Ouvriers du fond		Ouvriers du jour		Ensemble du pays (c)
		Ruhr	Aix-la-Chapelle	Ruhr	Aix-la-Chapelle	
I	POSTES REMUNERES					
	postes effectués					
	a) postes normaux	232,9	238,2	246,6	251,7	247,0
	b) postes supplémentaires dont pendant les jours de repos	9,8 (0,5)	10,3 (0,6)	12,9 (1,4)	17,2 (1,7)	13,2 (1,4)
	postes non effectués (congrés légaux, temps libre, autres congés rémunérés)	19,3	16,9	17,8	17,0	17,7
	jours fériés payés	10,6	10,5	9,4	9,7	9,5
	TOTAL I	272,6	275,9	286,7	295,6	287,4
II	POSTES NON REMUNERES					
	motifs personnels	29,5	33,3	20,1	19,8	20,1
	motifs économiques et techniques	8,3	1,8	5,6	1,2	5,2
	motifs divers	11,0	10,8	10,9	11,3	11,0
	TOTAL II	48,8	45,9	36,6	32,3	36,3
III	JOURS DE L'ANNEE PRIS EN COMPTE					
	a) dimanches	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0
	b) autres jours fériés non payés	-	-	-	-	-
	TOTAL III	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0
	TOTAL I à III (lignes 9 + 24 + 27)	373,4	373,8	375,3	379,9	375,7
	Postes suppl. (ligne 2) à retrancher	- 9,8	-10,3	-12,9	-17,2	-13,2
	Différence entre le nombre de jours fériés légaux et le nombre de jours fériés effectivement payés par ouvriers	+ 1,4	+ 1,5	+ 2,6	+ 2,3	+ 2,5
	Nombre de jours de l'année (lignes 29-29+31)	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0

a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

b) La numérotation des lignes correspond à celle des tableaux détaillés N° 1 - 2 - 7 - 9.

c) Y compris le bassin de Basse-Saxe.

MINES DE HOUILLE

ALLEMAGNE (R.F.) sans la SARRE

NOMBRE MOYEN DE POSTES REMUNERES ET NON REMUNERES PAR OUVRIER INSCRIT

Ouvriers de 18 ans et plus

Année 1958

Nature des postes	Ouvriers du fond			Ouvriers du jour		
	Ruhr	Aix-la-Chapelle	Ensemble du pays (b)	Ruhr	Aix-la-Chapelle	Ensemble du pays (b)
I POSTES REMUNERES						
postes effectués						
a) postes normaux	232,6	238,0	233,4	246,0	251,3	246,5
b) postes supplémentaires dont pendant les jours de repos	10,3	10,9	10,3	15,3	20,3	15,6
2a) postes non effectués (congrés légaux, temps libre, autres congés rémunérés)	(0,5)	(0,6)	(0,5)	(1,7)	(2,0)	(1,7)
7 jours fériés payés	19,1	16,8	18,9	17,4	16,5	17,3
8	10,6	10,5	10,6	9,1	9,4	9,1
9 TOTAL I	272,6	276,2	273,2	287,8	297,5	288,5
II POSTES NON REMUNERES						
14 motifs personnels	29,9	33,6	30,0	21,2	20,7	21,1
17 motifs économiques et techniques	8,4	1,8	7,7	5,4	1,2	5,1
23 motifs divers	11,0	10,8	11,0	11,0	11,3	11,0
24 TOTAL II	49,3	46,2	48,7	37,6	33,2	37,2
III JOURS DE L'ANNEE NON PRIS EN COMPTE						
a) dimanches	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0
26 b) autres jours fériés non payés	-	-	-	-	-	-
27 TOTAL III	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0
28 TOTAL I à III (lignes 9 + 24 + 27)	373,9	374,4	373,9	377,4	382,7	377,7
29 Postes supplémentaires (ligne 2) à retrancher						
Différence entre le nombre de jours fériés légaux et le nombre de jours fériés effectivement payés par ouvrier	-10,3	-10,9	-10,3	-15,3	-20,3	-15,6
30 Nombre de jours de l'année (lignes 28 - 29 + 30)	+ 1,4	+ 1,5	+ 1,4	+ 2,9	+ 2,6	+ 2,9
31	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0

(a) La numérotation des lignes correspond à celle des tableaux détaillés N° 1 - 2 - 7 - 9.

(b) Y compris le bassin de Basse-Saxe.

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 66

ALLEMAGNE (R.F.) sans la SARRE

REVENU ANNUEL NET MOYEN PAR OUVRIER DU FOND

Ensemble des ouvriers (a)

Année 1958

	Marié sans enfant			Marié avec 2 enfants à charge		
	Ruhr	Aix-la-Chapelle	Ensemble du pays	Ruhr	Aix-la-Chapelle	Ensemble du pays
Inscrit, logé par la mine	6 400	6 379	6 397	6 866	6 858	6 864
Inscrit, non logé par la mine (b)	6 250	6 229	6 247	6 716	6 708	6 714
Présent, logé par la mine	6 787	6 812	6 784	7 334	7 399	7 331
Présent, non logé par la mine (b)	6 637	6 662	6 634	7 184	7 249	7 181

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

(b) Ne percevant pas d'indemnité compensatrice.

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 67

ALLEMAGNE (R.F.) sans la SARRE

REVENU ANNUEL NET MOYEN PAR OUVRIER DU JOUR

Année 1958

Ensemble des ouvriers (a)	Marié sans enfant			Marié avec 2 enfants à charge		
	Ruhr	Aix-la-Chapelle	Ensemble du pays	Ruhr	Aix-la-Chapelle	Ensemble du pays
	Inscrit, logé par la mine	4 944	4 962	4 944	5 165	5 223
Inscrit, non logé par la mine (b)	4 794	4 812	4 794	5 015	5 073	5 015
Présent, logé par la mine	5 032	5 011	5 029	5 268	5 286	5 268
Présent, non logé par la mine (b)	4 882	4 861	4 879	5 118	5 136	5 118

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

(b) Ne percevant pas d'indemnité compensatrice.

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 68

ALLEMAGNE (sans la SARRE)

COMPARAISON DES REVENUS NETS DES OUVRIERS INSCRITS, SELON LES CHARGES FAMILIALES,
EN PRENANT POUR BASE LE REVENU NET DE L'OUVRIER MARIE SANS ENFANT,
LOGE PAR LA MINE

Ouvriers de 18 ans et plus

Année 1958

	Ouvriers du fond			Ouvriers du jour		
	Ruhr	Aix-la-Chapelle	Ensemble du pays	Ruhr	Aix-la-Chapelle	Ensemble du pays
	Marié sans enfant	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Marié 1 enfant à charge	103,9	103,7	103,8	104,1	104,6	104,1
Marié 2 enfants à charge	107,5	107,7	107,5	105,8	106,5	105,8
Marié 3 enfants à charge	113,9	114,1	113,8	113,5	114,2	113,5
Marié 4 enfants à charge	119,7	119,9	119,7	120,7	121,3	120,7
Marié 5 enfants à charge	125,6	125,8	125,5	127,9	128,4	127,9

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 69

BELGIQUE

NOMBRE MOYEN DE POSTES REMUNERES ET NON REMUNERES PAR OUVRIER INSCRIT

Année 1958

Ensemble des ouvriers (a)	Nature des postes	Ouvriers du fond			Ouvriers du jour			Ensemble du pays
		Campine	Ensemble des bassins du Sud	Ensemble du pays	Campine	Ensemble des bassins du Sud	Ensemble du pays	
I POSTES REMUNERES								
- postes effectués								
a) postes normaux	1	223,5	207,1	211,9	256,6	238,5	243,5	
b) postes supplémentaires dont pendant les jours de repos	2	1,7	2,6	2,3	7,1	14,7	12,6	
2a		(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	
- postes non effectués (congrés légaux, temps libre, autres congés rémunérés)	7	15,8	11,6	12,8	11,1	9,0	9,8	
- jours fériés payés	8	8,8	8,2	8,4	9,4	8,8	9,0	
TOTAL I	9	249,8	229,5	235,4	284,2	271,0	274,7	
II POSTES NON REMUNERES								
- motifs personnels	14	34,8	44,2	41,4	9,7	20,7	17,7	
- motifs économiques et techniques	17	12,2	20,0	17,8	10,7	17,2	15,4	
- motifs divers	23	15,7	18,3	17,5	13,9	15,8	15,2	
TOTAL II	24	62,7	82,5	76,7	34,3	53,7	48,3	
III JOURS DE L'ANNEE NON PRIS EN COMPTE								
- a) dimanches	25	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0	
- b) autres jours fériés non payés	26	1,0	1,8	1,6	1,0	1,8	1,6	
TOTAL III	27	53,0	53,8	53,6	53,0	53,8	53,6	
TOTAL I à III (lignes 9 + 24 + 27)	28	365,5	365,8	365,7	371,5	378,5	376,6	
Postes supplémentaires (ligne 2) à retrancher								
Différence entre le nombre de jours fériés légaux et le nombre de jours fériés effectivement payés par ouvrier	29	- 1,7	- 2,6	- 2,3	- 7,1	- 14,7	- 12,6	
Nombre de jours de l'année (lignes 28 - 29 + 30)	30	+ 1,2	+ 1,8	+ 1,6	+ 0,6	+ 1,2	+ 1,0	
Nombre de jours de l'année (lignes 28 - 29 + 30)	31	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0	

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

(b) La numérotation des lignes correspond à celle des tableaux détaillés, N° 1-2-7-8.

T A B L E A U 70
BELGIQUE

MINES DE HOUILLE

NOMBRE MOYEN DE POSTES REMUNERES ET NON REMUNERES PAR OUVRIER INSCRIT

Ouvriers de 18 ans et plus

Année 1958

Nature des postes	Ligne (a)	Ouvriers du fond			Ouvriers du jour		
		Campine	Ensemble des bassins du sud	Ensemble du pays	Campine	Ensemble des bassins du sud	Ensemble du pays
I POSTE REMUNERES							
- postes effectués	1	223,3	207,0	211,8	254,4	237,2	
a) postes normaux	2	1,7	2,6	2,3	7,6	15,1	
b) postes supplémentaires	2a	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	
- dont pendant les jours de repos							
- postes non effectués (congés)	7	15,9	11,6	12,8	11,7	9,1	
- légaux, temps libre, autres congés	8	8,8	8,2	8,4	9,7	8,9	
- Jours fériés payés	9	249,7	229,4	235,3	283,4	270,3	
TOTAL I							
II POSTES NON REMUNERES							
- motifs personnels	14	34,8	44,2	41,5	10,2	21,2	
- motifs économiques et techniques	17	12,5	20,1	17,8	11,2	17,6	
- motifs divers	23	15,7	18,3	17,5	14,5	15,8	
TOTAL II	24	62,8	82,6	76,8	35,9	54,9	
III JOURS DE L'ANNEE NON PRIS EN COMPTE							
- a) dimanches	25	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0	
- b) autres jours fériés non payés	26	1,0	1,8	1,6	1,0	1,5	
TOTAL III	27	53,0	53,8	53,6	53,0	53,5	
TOTAL I à III (lignes 9 + 24 + 27)	28	365,5	365,8	365,7	372,3	377,1	
Postes supplémentaires (ligne 2) à re-trancher							
Différence entre le nombre de jours fériés légaux et le nombre de jours fériés effectivement payés par ouvrier	29	- 1,7	- 2,6	- 2,3	- 7,6	- 15,1	
Nombre de jours de l'année (lignes 28 - 29 + 30)	30	+ 1,2	+ 1,8	+ 1,6	+ 0,3	+ 1,1	
TOTAL	31	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0	

(a) La numérotation des lignes correspond à celle des tableaux détaillés, N° 1-2-7-9.

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 71

BELGIQUE

REVENU ANNUEL NET MOYEN PAR OUVRIER DU FOND

Ensemble des ouvriers (a)	Marié sans enfant				Marié avec 2 enfants à charge		Année 1958
	Campine	Ensemble des bassins du sud	Ensemble du pays	Campine	Ensemble des bassins du sud	Ensemble du pays	
Inscrit, logé par la mine	83 106	82 745	82 712	96 787	96 386	96 369	
Inscrit, non logé par la mine	80 604	79 483	79 688	94 285	93 104	93 345	
Présent, logé par la mine	92 065	94 674	93 785	106 022	108 667	107 778	
Présent, non logé par la mine	89 563	91 412	90 761	103 520	105 405	104 754	

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 72

BELGIQUE

REVENU ANNUEL NET MOYEN PAR OUVRIER DU JOUR

Ensemble des ouvriers (a)

Année 1958

	Marié sans enfant			Marié avec 2 enfants à charge		
	Campine	Ensemble des bassins du sud	Ensemble du pays	Campine	Ensemble des bassins du sud	Ensemble du pays
Inscrit, logé par la mine	67 864	69 508	68 998	81 089	82 733	82 233
Inscrit, non logé par la mine	64 679	64 494	64 495	77 904	77 719	77 720
Présent, logé par la mine	67 645	69 639	69 033	80 870	82 864	82 258
Présent, non logé par la mine	64 460	64 625	64 530	77 685	77 850	77 755

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 73

BELGIQUE

COMPARAISON DES REVENUS NETS DES OUVRIERS INSCRITS, SELON LES CHARGES FAMILIALES,
EN PRENANT POUR BASE LE REVENU NET DE L'OUVRIER MARIE SANS ENFANT, LOGE PAR LA MINE

Ouvriers de 18 ans et plus

Année 1958

	Ouvriers du fond			Ouvriers du jour		
	Campine	Ensemble des bassins du sud	Ensemble du pays	Campine	Ensemble des bassins du sud	Ensemble du pays
Marié sans enfant	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Marié 1 enfant à charge	107,0	107,1	107,1	108,2	108,1	108,2
Marié 2 enfants à charge	116,4	116,5	116,5	119,0	118,9	118,9
Marié 3 enfants à charge	127,4	127,5	127,4	131,4	131,2	131,3
Marié 4 enfants à charge	139,9	140,4	140,3	148,8	148,3	148,6
Marié 5 enfants à charge	157,5	157,8	157,6	164,9	164,3	164,7

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 74

FRANCE

NOMBRE MOYEN DE POSTES REMUNERES ET NON REMUNERES PAR OUVRIER INSCRIT

Année 1958

Ensemble des ouvriers a)

Nature des postes (b)	Ouvriers du fond			Ouvriers du jour			Ensemble du pays
	Nord/ Pas-de- Calais	Lorraine	Centre- Midi	Ensemble du pays	Nord/ Pas-de- Calais	Lorraine	
I POSTES REMUNERES							
- postes effectués							
a) postes normaux	243,4	246,7	242,3	243,8	257,8	255,6	256,2
b) postes supplémentaires	0,3	4,8	4,0	2,0	2,1	14,1	11,3
- postes non effectués (congrés légaux, temps libre, autres congés rémunérés)	21,5	21,3	21,7	21,5	23,0	22,8	22,9
- jours fériés payés	6,2	6,3	6,1	6,2	6,5	6,2	6,4
TOTAL I	271,4	279,1	274,1	273,5	289,4	298,7	293,4
II POSTES NON REMUNERES							
- motifs personnels	34,9	28,2	34,0	33,4	20,0	18,9	23,7
- motifs économiques et techniques	0,0	0,3	0,2	0,1	0,0	0,1	0,0
- motifs divers	1,2	4,5	2,8	2,2	0,2	3,6	1,5
TOTAL II	36,1	33,0	37,0	35,7	20,2	22,6	25,2
III JOURS DE L'ANNEE NON PRIS EN COMPTE							
- a) dimanches	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0
- b) autres jours fériés non payés	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0
TOTAL III	57,0	57,0	57,0	57,0	57,0	57,0	57,0
TOTAL I + III (Lignes 9 + 24 + 27)	364,5	369,1	368,1	366,2	366,6	378,3	371,0
Postes supplémentaires (ligne 2) à retrancher	- 0,3	- 4,8	- 4,0	- 2,0	- 2,1	- 14,1	- 6,6
Différence entre le nombre de jours fériés légaux et le nombre de jours fériés effectivement payés par ouvrier	+ 0,8	+ 0,7	+ 0,9	+ 0,8	+ 0,5	+ 0,8	+ 0,6
Nombre de jours de l'année (lignes 28-29+30)	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

(b) La numération des lignes correspond à celle des tableaux détaillés Nos. 1 - 2 - 7 - 9.

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 75

FRANCE

NOMBRE MOYEN DE POSTES REMUNERES ET NON REMUNERES PAR OUVRIER INSCRIT

Année 1958

Nature des postes	Ouvriers de 18 ans et plus	Ouvriers du fond				Ouvriers du jour				Ensemble du Pays
		Nord/Pas-de-Calais	Lorraine	Centre-Midi	Ensemble du Pays	Nord/Pas-de-Calais	Lorraine	Centre-Midi	Ensemble du Pays	
I POSTES REMUNERES										
- postes effectués										
a) postes normaux	1	243,4	246,8	242,3	243,7	257,8	255,6	253,0	256,2	
b) postes supplémentaires	2	0,3	4,9	4,0	2,1	2,1	15,9	11,5	6,8	
- postes non effectués (congrés légaux, temps libre, autres congrés rémunérés)	7	21,5	21,2	21,7	21,5	23,0	22,8	22,8	22,9	
- Jours fériés payés	8	6,2	6,3	6,1	6,2	6,5	6,2	6,3	6,4	
TOTAL I	9	271,4	279,2	274,1	273,5	289,4	300,5	293,6	292,3	
II POSTES NON REMUNERES										
- motifs personnels	14	34,9	28,2	34,0	33,5	20,0	18,9	23,7	20,8	
- motifs économiques et techniques	17	0,0	0,3	0,2	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	
- motifs divers	23	1,2	4,5	2,8	2,2	0,2	3,6	1,5	1,1	
TOTAL II	24	36,1	33,0	37,0	35,8	20,2	22,6	25,2	21,9	
III JOURS DE L'ANNEE NON PRIS EN COMPTE										
- a) dimanches	25	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0	
- b) autres jours fériés non payés	26	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	
TOTAL III	27	57,0	57,0	57,0	57,0	57,0	57,0	57,0	57,0	
TOTAL I à III (lignes 9 + 24 + 27)	28	364,5	369,2	366,1	366,3	366,6	380,1	375,8	371,2	
Postes supplémentaires (ligne 2) à retrancher										
Différence entre le nombre de jours fériés légaux et le nombre de jours fériés effectivement payés par ouvrier	29	- 0,3	- 4,9	- 4,0	- 2,1	- 2,1	-15,9	-11,5	- 6,8	
Nombre de jours de l'année (lignes 28 - 29 + 30)	30	+ 0,8	+ 0,7	+ 0,9	+ 0,8	+ 0,5	+ 0,8	+ 0,7	+ 0,6	
	31	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0	

(a) La numérotation des lignes correspond à celle des tableaux détaillés Nos. 1-2-7-9.

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 76

FRANCE

REVENU NET ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER DU FOND

Ensemble des ouvriers (a)

Année 1958

	Marié sans enfant				Marié avec 2 enfants à charge			
	Nord/ Pas-de- Calais	Lorraine	Centre- Midi	Ensemble du pays	Nord/ Pas-de- Calais	Lorraine	Centre- Midi	Ensemble du pays
INSCRIT	664 377	778 024	683 569	688 930	810 401	933 156	827 806	835 455
logé par la mine	652 374	752 765	666 980	674 145	804 787	913 342	817 292	826 891
non logé par la mine (b)								
PRESENT	746 712	837 927	758 528	765 831	899 392	997 982	908 826	918 573
logé par la mine	734 656	812 733	741 940	751 046	893 778	978 168	898 312	910 009
non logé par la mine (b)								

T A B L E A U 77
FRANCE

REVENU NET ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER DU JOUR

Ensemble des ouvriers (a)

Année 1958

	Marié sans enfant				Marié avec 2 enfants à charge			
	Nord/ Pas-de- Calais	Lorraine	Centre- Midi	Ensemble du pays	Nord/ Pas-de- Calais	Lorraine	Centre- Midi	Ensemble du pays
INSCRIT	566 597	599 844	564 885	570 964	711 221	746 736	706 171	714 104
logé par la mine	553 567	574 882	546 955	554 984	705 607	726 922	695 657	705 540
non logé par la mine (b)								
PRESENT	596 815	606 096	586 452	594 444	743 428	753 562	728 775	739 355
logé par la mine	584 881	581 158	569 559	579 808	737 814	733 748	718 261	730 791
non logé par la mine (b)								

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

(b) Y compris l'indemnité compensatrice de logement.

MINES DE HOUILLE

T A B L E A U 78

FRANCE

COMPARAISON DES REVENUS NETS DES OUVRIERS INSCRITS, SELON LES CHARGES FAMILIALES,
EN PRENANT POUR BASE LE REVENU NET DE L'OUVRIER MARIE SANS ENFANT
LOGE PAR LA MINE

Ouvriers de 18 ans et plus

Année 1958

	Ouvriers du fond			Ouvriers du jour			Ensemble du pays
	Nord/ Pas-de- Calais	Lorraine	Centre- Midi	Ensemble du pays	Nord/ Pas-de- Calais	Lorraine	
Marié sans enfant	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Marié 1 enfant à charge	106,6	106,8	106,5	106,6	107,4	107,5	107,2
Marié 2 enfants à charge	121,8	119,8	121,0	121,1	125,4	123,7	124,9
Marié 3 enfants à charge	138,4	134,0	137,0	137,1	145,1	141,5	144,1
Marié 4 enfants à charge	153,6	147,0	151,5	151,6	163,0	157,7	161,7
Marié 5 enfants à charge	168,8	160,0	166,0	166,1	180,9	173,8	179,3

SIDERURGIE

T A B L E A U 79

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT, LOGE PAR L'ENTREPRISE

CELIBATAIRE

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) (a) sans la Sarre		Sarre		Belgique		France (b)		Italie		Luxembourg		Pays-Bas	
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%	Ffr.	%	Lire	%	Fb.	%	Fl.	%
I SALAIRE EN ESPECES	7 586	132,6	874 437	122,6	102 759	118,5	721 677	112,6	837 658	108,4	117 799	124,0	5 705	138,9
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE Logement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
III GAIN BRUT (I + II)	7 586	132,6	874 437	122,6	102 759	118,5	721 677	112,6	837 658	108,4	117 799	124,0	5 705	138,9
IV ALLOCATIONS FAMILIALES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	836	14,6	81 940	11,5	7 601	8,8	42 192	6,6	40 498	5,2	9 585	10,1	822	20,0
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	1 030	18,0	79 188	11,1	8 424	9,7	38 350	6,0	24 515	3,2	13 240	13,9	777	18,9
VII REVENU NET (III + IV - V - VI)	5 720	100,0	713 309	100,0	86 734	100,0	641 135	100,0	772 645	100,0	94 974	100,0	4 106	100,0

(a) Bassin de Rhénanie du Nord-Westphalie. Célibataire de moins de 50 ans.

(b) Bassin de l'Est.

(c) Y compris le "Lohnzulage": 58 344 Ffr.

SIDERURGIE

T A B L E A U 80

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT,
NON LOGÉ PAR L'ENTREPRISE
OUVRIER MARIE. SANS ENFANT

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) (a) sans la Sarre		Sarre		Belgique		France (b)		Italie		Luxembourg		Pays-Bas	
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%	Ff.	%	Lire	%	Fb.	%	Fl.	%
I SALAIRE EN ESPECES	7 586	123,9	874 437	115,2	102 758	117,9	721 677	106,2	837 658	103,3	118 399	116,1	5 705	127,9
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE Logement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
III GAIN BRUT (I + II)	7 586	123,9	874 437	115,2	102 758	117,9	721 677	106,2	837 658	103,3	118 399	116,1	5 705	127,9
IV ALLOCATIONS FAMILIALES a) versées au travailleur directement par l'entreprise b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	50	0,8	-	-	-	-	-	-	-	-	1 200	1,2	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	842	13,7	81 940	10,8	7 601	8,7	42 192	6,2	40 498	5,0	9 675	9,5	822	18,4
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	673	11,0	61 764	8,1	8 004	9,2	0	0	24 515	3,0	7 938	7,8	421	9,5
VII REVENU NET (III + IV - V - VI)	6 121	100,0	758 733	100,0	87 154	100,0	679 485	100,0	811 125	100,0	101 986	100,0	4 462	100,0

(a) Bassin de Rhénania du Nord-Westphalie

(b) Bassin de l'Est

(c) Y compris le "Lohnzulage" : 58 344 Ffr.

SIDERURGIE

T A B L E A U 81

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT, NON LOGE PAR L'ENTREPRISE
 OUVRIER MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) (a)		Sarre		Belgique		France (b)		Italie		Luxembourg		Pays-Bas	
	sans Sarre													
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%	Ffr.	%	Lire	%	Fb.	%	Fl.	%
I SALAIRE EN ESPECES	7 586	111,7	864 441	102,2	102 759	101,3	721 677	87,5	837 658	91,1	119 599	100,7	5 705	113,2
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE Logement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
III GAIN BRUT (I + II)	7 586	111,7	864 441	102,2	102 759	101,3	721 677	87,5	837 658	91,1	119 599	100,7	5 705	113,2
IV ALLOCATIONS FAMILIALES														
a) versées au travailleur directement par l'entreprise	195	2,9	-	-	-	-	377	0,1	-	-	1 200	1,0	-	-
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	112 000	13,2	12 589	12,4	144 984	17,5	147 264	16,0	11 544	9,7	365	7,6
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	858	12,6	81 940	9,7	7 601	7,5	42 192	5,1	40 498	4,4	9 735	8,2	822	16,3
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	132	2,0	48 336	5,7	6 288	6,2	0	0	24 515	2,7	3 836	3,2	226	4,5
VII REVENU NET (III + IV - V - VI)	6 791	100,0	846 165	100,0	101 459	100,0	824 846	100,0	919 909	100,0	118 772	100,0	5 042	100,0

(a) Bassin de Rhénanie du Nord-Westphalie

(b) Bassin de l'Est

(c) Y compris le "Lohnzulage" : 58 344 Ffr.

SIDERURGIE

T A B L E A U 82

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRÉSENT LOGE PAR L'ENTREPRISE
 OUVRIER MARIE, SANS ENFANT

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	France (a)		Italie		Luxembourg	
	Ffr.	%	Lire	%	Fb.	%
I SALAIRE EN ESPECES	721 677	103,2	837 658	93,5	118 399	107,2
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE						
Logement	20 000	2,8	84 666	9,5	8 500	7,7
III GAIN BRUT (I + II)	741 677	106,0	922 324	103,0	126 899	114,9
IV ALLOCATIONS FAMILIALES						
a) versées au travailleur directement par l'entreprise	-	-	-	-	1 200	1,1
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	38 480	4,3	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	42 182	6,0	40 498	4,5	9 675	8,8
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	0	0	24 515	2,8	7 938	7,2
VII REVENU NET (III + IV - V - VI)	699 485	100,0	895 791	100,0	110 486	100,0

(a) Bassin de l'Est.

SIDERURGIE

T A B L E A U 83

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT LOGE PAR L'ENTREPRISE
OUVRIER MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	France (a)		Italie		Luxembourg	
	Ffr.	%	Lire	%	Fb.	%
	I SALAIRE EN ESPECES	721 677	85,4	837 658	83,4	119 599
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE Logement	20 000	2,4	84 666	8,4	8 500	6,7
III GAIN BRUT (I + II)	741 677	87,8	922 324	91,8	128 099	100,7
IV ALLOCATIONS FAMILIALES a) versées au travailleur directement par l'entreprise b) versées au travailleur par un or- ganisme spécialisé	377	0,1	-	-	1 200	0,9
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	144 984	17,1	147 264	14,7	11 544	9,1
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	42 192	5,0	40 498	4,0	9 735	7,7
VII REVENU NET (III + IV - V - VI)	0	0	24 515	2,5	3 836	3,0
	844 846	100,0	1 004 575	100,0	127 272	100,0

(a) Bassin de l'Est

SIDERURGIE

T A B L E A U 84

COMPARAISON DES REVENUS NETS DES OUVRIERS INSCRITS NON LOGES PAR L'ENTREPRISE,
SELON LES CHARGES FAMILIALES, EN PRENANT POUR BASE LE REVENU
DE L'OUVRIER MARIE SANS ENFANT

Année 1958

	Allemagne (RF)		Sarre	Belgique	France (b)	Italie	Luxembourg	Pays-Bas
	(a)	(b)						
Marié, sans enfant	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Marié, 1 enfant à charge	104,3	105,0	105,0	107,2	106,9	107,1	108,5	106,6
Marié, 2 enfants à charge	111,6	112,5	112,5	117,4	123,5	114,3	117,1	113,6
Marié, 3 enfants à charge	118,1	120,1	120,1	128,2	141,8	121,4	125,7	120,4
Marié, 4 enfants à charge	124,4	127,7	127,7	145,4	156,6	128,6	133,3	128,8
Marié, 5 enfants à charge	130,6	134,7	134,7	159,3	171,4	137,2	140,5	136,5

(a) Bassin de Rhénanie du Nord-Westphalie.

(b) Bassin de l'Est.

T A B L E A U 85

SIDERURGIE

EVOLUTION DES REVENUS ANNUELS MOYENS - OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR L'ENTREPRISE

1953 = 100

P a y s	1954	1955	1956	1957	1958
<u>Allemagne (R.F.) (a)</u>					
0 enfant	106,5	116,3	122,7	130,1	130,0
2 enfants à charge	106,4	116,1	122,2	131,0	134,2
<u>Sarre</u>					
0 enfant	100,7	117,6	135,1	145,0	163,7
2 enfants à charge	101,1	117,3	133,0	141,7	160,8
<u>Belgique</u>					
0 enfant	105,3	111,4	120,1	122,6	126,4
2 enfants à charge	104,7	110,4	118,2	122,7	127,1
<u>France (b)</u>					
0 enfant	105,4	121,5	135,9	143,9	163,4
2 enfants à charge	104,0	116,7	127,6	133,5	149,2
<u>Italie</u>					
0 enfant	105,8	113,6	122,3	125,8	127,7
2 enfants à charge	105,2	112,3	120,3	123,5	125,8
<u>Luxembourg</u>					
0 enfant	98,8	103,1	112,2	120,4	122,1
2 enfants à charge	98,7	102,4	110,7	118,7	120,1
<u>Pays-Bas</u>					
0 enfant	105,8	116,4	126,4	130,3	135,4
2 enfants à charge	105,9	116,4	125,3	130,3	133,3

(a) Bassin de Rhénanie du Nord-Westphalie

(b) Bassin de l'Est

MINES DE FER

T A B L E A U 86

NOMBRE MOYEN DE POSTES REMUNERES ET NON REMUNERES PAR OUVRIER INSCRIT
OUVRIERS DU FOND

Année 1958

Nature des postes	L i g n e	Nombre moyen de postes par ouvrier inscrit			
		Allemagne(RF) (1)	France (Est)	Italie	Luxembourg
I POSTES REMUNERES					
1. Postes effectués	1	246,8	246,7	241,0	239,6
a) postes normaux	2	4,9	9,5	1,9	2,2
b) postes supplémentaires					
Total (lignes 1 + 2)	3	251,7	256,2	242,9	241,8
2. Postes non effectués	4	15,9	21,9	12,2	17,6
a) congés légaux	5	0,1	-	-	-
b) temps libres rémunérés (2)	6	0,5	0,6	0,2	0,7
c) autres congés rémunérés	7	16,5	22,5	12,4	18,3
Total (lignes 4 à 6)					
3. Jours fériés payés	8	9,3	6,1	15,1	9,0
TOTAL I (lignes 3 + 7 + 8)	9	277,5	284,8	270,4	269,1
II POSTES NON REMUNERES					
1. Motifs personnels	10	16,2	11,7	21,4	11,7
a) maladie	11	5,3	7,4	7,4	13,8
b) accidents du travail	12	3,5	2,2	3,2	1,3
c) absences justifiées	13	0,3	1,9	0,6	3,5
d) absences injustifiées	14	25,3	23,2	32,6	30,3
Total (lignes 10 à 13)					
2. Motifs économiques et techniques	15	1,9	5,1	5,0	-
a) manque de débouchés	16	0,2	0,6	1,3	-
b) manque de moyens de transport et motifs d'ordre technique	17	2,1	5,7	6,3	-
Total (lignes 15 + 16)					
3. Motifs divers	18	12,3	0,0	-	14,6
a) jours de repos compensatoires de la réduction de la durée du travail	19	-	0,7	0,1	0,2
b) fêtes locales	20	-	1,0	2,2	-
c) grèves	21	-	-	-	-
d) lock-out	22	-	0,7	1,4	-
e) autres motifs	23	12,3	2,4	3,7	14,8
Total (lignes 18 à 22)					
TOTAL II (lignes 14 + 17 + 23)	24	39,7	31,3	42,6	45,1
III JOURS DE L'ANNEE NON PRIS EN COMPTE					
a) dimanches	25	52,0	52,0	52,0	52,0
b) autres jours fériés non payés	26	-	5,5	-	-
TOTAL III (lignes 25 + 26)	27	52,0	57,5	52,0	52,0
TOTAL I à III (lignes 9 + 24 + 27)	28	369,2	373,6	365,0	366,2
Postes supplémentaires (lignes 2)	29	- 4,9	- 9,5	- 1,9	- 2,2
Différence entre le nombre de jours fériés légaux et le nombre de jours fériés effectivement payés par ouvrier (mentionné à la ligne 8)	30	+ 0,7	+ 0,9	+ 1,9	+ 1,0
Nombre de jours de l'année civile (lignes 28 - 29 + 30)	31	365,0	365,0	365,0	365,0

(1) Bassin de Basse-Saxe

(2) Concerne seulement les bassins allemands.

MINES DE FER

TABLEAU 87

NOMBRE MOYEN DE POSTES REMUNERES ET NON REMUNERES PAR OUVRIER INSCRIT

OUVRIERS DU JOUR

Année 1958

Nature des postes	L i g n e	Nombre moyen de postes par ouvrier inscrit			
		Allemagne (RF) (1)	France (Est)	Italie	Luxembourg
I POSTES REMUNERES					
1. Postes effectués	1	248,3	252,7	258,7	248,4
a) postes effectués	2	10,4	24,5	9,8	3,8
b) postes supplémentaires					
Total (lignes 1 + 2)	3	258,7	277,2	268,5	252,2
2. Postes non effectués	4	16,7	21,2	12,9	17,9
a) congés légaux	5	0,2	-	-	-
b) temps libres rémunérés (2)	6	0,5	0,6	0,2	2,4
c) autres congés rémunérés	7	17,4	21,8	13,1	20,3
Total (lignes 4 à 6)					
3. Jours fériés payés	8	9,0	6,2	14,4	9,5
TOTAL I (lignes 3 + 7 + 8)	9	285,1	305,2	296,0	282,0
II POSTES NON REMUNERES					
1. Motifs personnels	10	16,8	14,3	14,0	9,6
a) maladie	11	2,5	4,3	3,0	6,9
b) accidents du travail	12	3,9	1,5	1,5	1,6
c) absences justifiées	13	0,1	0,8	0,1	1,3
d) absences injustifiées	14	23,3	20,9	18,6	19,4
Total (lignes 10 à 13)					
2. Motifs économiques et techniques	15	1,5	3,5	1,7	-
a) manque de débouchés	16	0,1	0,2	0,9	-
b) manque de moyens de transport et motifs d'ordre technique	17	1,6	3,7	2,6	-
Total (lignes 15 + 16)					
3. Motifs divers	18	12,4	0,0	-	14,8
a) jours de repos compensatoires de la réduction de la durée du travail	19	-	0,4	0,1	0,1
b) fêtes locales	20	-	0,5	1,8	-
c) grèves	21	-	-	-	-
d) lock-out	22	-	0,5	1,1	-
e) autres motifs	23	12,4	1,4	3,0	14,9
Total (lignes 18 à 22)					
TOTAL II (lignes 14 + 17 + 23)	24	37,3	26,0	24,2	34,3
III JOURS DE L'ANNÉE NON PRIS EN COMPTE					
a) dimanches	25	52,0	52,0	52,0	52,0
b) autres jours fériés non payés	26	-	5,5	-	-
TOTAL III (lignes 25 + 26)	27	52,0	57,5	52,0	52,0
TOTAL I à III (lignes 9 + 24 + 27)	28	374,4	388,7	372,2	368,3
Postes supplémentaires (ligne 2)	29	-10,4	-24,5	- 9,8	- 3,8
Différences entre le nombre de jours fériés légaux et le nombre de jours fériés effectivement payés par ouvrier (mentionné à la ligne 8)	30	+ 1,0	+ 0,8	+ 2,6	+ 0,5
Nombre de jours de l'année civile (lignes 28 - 29 + 30)	31	365,0	365,0	365,0	365,0

(1) Bassin de Basse-Saxe.

(2) Concerne seulement les bassins allemands.

MINES DE FER

T A B L E A U 88

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR LA MINE

OUVRIER DU FOND CELIBATAIRE

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF)		France (b)		Italie		Luxembourg	
	(a)		(b)		Lire		Fb.	
	DM	%	Ffr.	%	Lire	%	Fb.	%
I SALAIRE EN ESPECES	5 724	114,8	994 518(c)	114,7	578 628	106,5	133 265	126,6
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE	-	-	-	-	-	-	-	-
Logement	-	-	-	-	-	-	-	-
III GAIN BRUT (I+II)	5 724	114,8	994 518	114,7	578 628	106,5	133 265	126,6
IV ALLOCATIONS FAMILIALES	-	-	-	-	-	-	-	-
a) versées au travailleur directement par l'entreprise	-	-	-	-	-	-	-	-
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	-	-	-	-	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	687	13,8	60 000	6,9	21 928	4,0	11 085	10,5
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	540	10,8	67 450	7,8	13 311	2,5	16 947	16,1
VII PRIME DE MINEUR	490	9,8	-	-	-	-	-	-
VIII REVENU NET (III + IV - V - VI + VII)	4 987	100,0	867 088	100,0	543 389	100,0	105 233	100,0

(a) Bassin de Basse-Saxe

(b) Bassin de l'Est

(c) Non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 16 800 Ffr.

MINES DE FER
T A B L E A U 89
REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU FOND - MARIE, SANS ENFANT

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RE) (a)		France (b)		Italie		Luxembourg	
	DM	%	Ffr.	%	Lire	%	Fb.	%
I SALAIRES EN ESPECES	5 724	104,8	1 024 188	109,3	578 628	99,5	133 865	117,9
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE Logement	-	-	-	-	-	-	-	-
III GAIN BRUT (I+II)	5 724	104,8	1 024 188	109,3	578 628	99,5	133 865	117,9
IV ALLOCATIONS FAMILIALES								
a) versées au travailleur directement par l'entreprise	211	3,9	-	-	-	-	1 200	1,0
b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	-	-	-	-	38 480	6,6	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	712	13,1	60 000	6,4	21 928	3,8	11 175	9,8
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	252	4,6	26 730	2,9	13 311	2,3	10 325	9,1
VII PRIME DE MINEUR	490	9,0	-	-	-	-	-	-
VIII REVENU NET (III + IV - V - VI + VII)	5 461	100,0	937 458	100,0	581 869	100,0	113 565	100,0

(a) Bassin de Basse-Saxe.

(b) Bassin de l'Est.

(c) Dont indemnité compensatrice de logement : 29 670 Ffr. , et non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 28 000 Ffr.

MINES DE FER

T A B L E A U 90

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU FOND - MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) (a)		France (b)		Italie		Luxembourg	
	DM	%	Ffr.	%	Lire	%	Fb.	%
I SALAIRE EN ESPÈCES	5 724	98,2	1 031 604 c)	93,0	578 628	83,8	135 065	103,2
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE Logement	-	-	-	-	-	-	-	-
III GAIN BRUT (I+II)	5 724	98,2	1 031 604	93,0	578 628	83,8	135 065	103,2
IV ALLOCATIONS FAMILIALES								
a) versées au travailleur directement par l'entreprise	346	5,9	-	-	-	-	1 200	0,9
b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	-	-	145 020 d)	13,1	147 264	21,3	11 544	8,8
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	728	12,5	60 000	5,4	21 928	3,2	11 235	8,6
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	-	-	7 920	0,7	13 311	1,9	5 618	4,3
VII PRIME DE MINEUR	490	8,4	-	-	-	-	-	-
VIII REVENU (III + IV - V - VI + VII)	5 832	100,0	1 108 704	100,0	690 653	100,0	130 956	100,0

a) Bassin de Basse-Saxe

b) Bassin de l'Est

c) Dont indemnité compensatrice de logement : 37 086 Ffr. , et non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 28 000 Ffr.

d) Enfant de moins de 10 ans.

MINES DE FER

T A B L E A U 91

COMPARAISON DES REVENUS NETS DES OUVRIERS INSCRITS DU FOND, NON LOGES PAR LA MINE,
SELON LES CHARGES FAMILIALES EN PRENANT POUR BASE LE REVENU NET DE L'OUVRIER MARIE SANS ENFANT

Année 1958

	Allemagne (R.F.) (a)	France (b)	Italie	Luxembourg
Marié sans enfant	100,0	100,0	100,0	100,0
Marié 1 enfant à charge	104,2	103,7	108,3	107,6
Marié 2 enfants à charge	106,8	118,3	118,7	115,3
Marié 3 enfants à charge	113,4	131,4	128,0	123,0
Marié 4 enfants à charge	120,0	141,5	137,4	130,5
Marié 5 enfants à charge	126,6	151,6	146,7	137,5

(a) Bassin de Basse-Saxe.

(b) Bassin de l'Est.

MINES DE FER

T A B L E A U 92

EVOLUTION DES REVENUS NETS ANNUELS MOYENS-OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU FOND

1954 = 100^(a)

	1955	1956	1957	1958
<u>Allemagne (R.F.) (b)</u>				
0 enfant	113,8	122,5	148,0	149,1
2 enfants à charge	114,6	123,2	149,5	150,2
<u>France (c)</u>				
0 enfant	110,1 (d)	121,7 (d)	131,1 (d)	145,9 (d)
2 enfants à charge	109,3 (d)	120,3 (d)	129,0 (d)	142,0 (d)
<u>Italie</u>				
0 enfant	97,7	98,3	101,4	103,7
2 enfants à charge	98,4	99,6	102,2	104,9
<u>Luxembourg</u>				
0 enfant	96,2	105,7	108,8	113,1
2 enfants à charge	96,5	105,4	108,7	112,5

(a) Il n'a pas été possible, pour les mines de fer, de prendre pour base l'année 1953, la ventilation entre fond et jour n'ayant été effectuée qu'à partir de 1954.

(b) Bassin de Basse Saxe.

(c) Bassin de l'Est.

(d) Ouvrier logé par la mine.

MINES DE FER

T A B L E A U 93

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT NON LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU JOUR - CELIBATAIRE

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) (a)		France (b)		Italie		Luxembourg	
	DM	%	Ffr.	%	Lire	%	Fb.	%
I SALAIRE EN ESPECES	4 931	125,4	768 904	115,6	579 992	106,8	104 210	122,3
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE	-	-	-	-	-	-	-	-
Logement	-	-	-	-	-	-	-	-
III GAIN BRUT (I+II)	4 931	125,4	768 904	115,6	579 992	106,8	104 210	122,3
IV ALLOCATIONS FAMILIALES	-	-	-	-	-	-	-	-
a) versées au travailleur directement par l'entreprise	-	-	-	-	-	-	-	-
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	-	-	-	-	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	592	15,0	60 000	9,0	23 534	4,3	9 633	11,3
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	408	10,4	43 750	6,6	13 472	2,5	9 339	11,0
VII REVENU NET (III+IV-V-VI)	3 931	100,0	665 154	100,0	542 986	100,0	85 238	100,0

a) Bassin de Basse-Saxe

b) Bassin de l'Est

c) Non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 16 800 Ffr.

MINES DE FER

T A B L E A U 94

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU JOUR - MARIÉ, SANS ENFANT

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (R.F.)		France (b)		Italie		Luxembourg	
	DM	%	Ffr.	%	Lires	%	Fb.	%
I SALAIRE EN ESPÈCES	4 931	111,6	798 574 ^c	110,3	579 992	99,8	104 810	115,4
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE Logement	-	-	-	-	-	-	-	-
III GAIN BRUT (I+II)	4 931	111,6	798 574	110,3	579 992	99,8	104 810	115,4
IV ALLOCATIONS FAMILIALES								
a) versées au travailleur directement par l'entreprise	213	4,8	-	-	-	-	1 200	1,3
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	-	-	38 480	6,6	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAIL À LA SÉCURITÉ SOCIALE	617	14,0	60 000	8,3	23 534	4,1	9 723	10,7
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOI SUR LE REVENU	108	2,4	14 600	2,0	13 472	2,3	5 412	6,0
VII REVENU NET (III+IV-V-VI)	4 419	100,0	723 974	100,0	581 466	100,0	90 875	100,0

a) Bassin de Basse-Saxe.

b) Bassin de l'Est.

c) Dont l'indemnité compensatrice de logement: 29 670 Ffr., non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 28 000 Ffr.

MINES DE FER

T A B L E A U 95

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT . NON LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU JOUR - MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) (a)		France (b)		Italie		Luxembourg	
	DM	%	Ffr.	%	Lire	%	Fb.	%
I SALAIRE EN ESPECES	4 931	106,1	805 990	90,4	579 992	84,0	106 010	100,0
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE Logement	-	-	-	-	-	-	-	-
III GAIN BRUT (I+II)	4 931	106,1	805 990	90,4	579 992	84,0	106 010	100,0
IV ALLOCATIONS FAMILIALES								
a) versées au travailleur directement par l'entreprise	350	7,5	-	-	-	-	1 200	1,1
b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	-	-	145 020	16,3	147 264	21,4	10 544	10,0
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	634	13,6	60 000	6,7	23 534	3,4	9 783	9,2
VI VERSEMENTS DE TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	-	-	-	-	13 472	2,0	1 969	1,9
VII REVENU NET (III+IV-V-VI)	4 647	100,0	891 010	100,0	690 250	100,0	106 002	100,0

a) Bassin de Basse-Saxe

b) Bassin de l'Est

c) Dont indemnité compensatrice de logement: 37.086 Ffr., non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 28.000 Ffr.

d) Enfant de moins de 10 ans.

MINES DE FER

T A B L E A U 96

**COMPARAISON DES REVENUS NETS DES OUVRIERS INSCRITS DU JOUR, NON LOGES PAR LA MINE
SELON LES CHARGES FAMILIALES, EN PRENANT POUR BASE LE REVENU NET DE L'OUVRIER MARIE SANS ENFANT**

Année 1958

	Année 1958		
	Allemagne (RF) (a)	France (b)	Italie Luxembourg
Marié sans enfant	100,0	100,0	100,0
Marié 1 enfant à charge	103,8	105,3	108,8
Marié 2 enfants à charge	105,2	123,1	116,6
Marié 3 enfants à charge	113,3	139,0	126,6
Marié 4 enfants à charge	121,5	152,1	133,8
Marié 5 enfants à charge	129,6	165,2	141,4

(a) Bassin de Basse-Saxe.
(b) Bassin de l'Est.

MINES DE FER

T A B L E A U 97

EVOLUTION DES REVENUS NETS ANNUELS MOYENS - OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU JOUR

1954 - 100 (a)

	1955	1956	1957	1958
<u>Allemagne (R.F.) (b)</u>				
0 enfant	118,1	123,6	133,6	137,7
2 enfants à charge	119,8	125,3	134,5	137,6
<u>France (c)</u>				
0 enfant	118,8 d)	138,2 d)	149,6 d)	164,5 d)
2 enfants à charge	115,0 d)	131,2 d)	140,9 d)	154,5 d)
<u>Italie</u>				
0 enfant	107,0	105,7	113,9	118,6
2 enfants à charge	106,3	108,9	112,8	117,5
<u>Luxembourg</u>				
0 enfant	102,9	110,2	121,1	124,4
2 enfants à charge	102,5	109,3	119,5	121,1

a) Il n'a pas été possible, pour les mines de fer, de prendre pour base l'année 1953, la ventilation entre fond et jour n'ayant été effectuée qu'à partir de 1954.

b) Bassin de Basse-Saxe

c) Bassin de l'Est

d) Ouvrier logé par la mine

MINES DE FER

T A B L E A U 98

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT, NON LOGE PAR LA MINE

OUVRIER DU FOND - MARIE SANS ENFANT

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (R.F.) (a)		France (b)		Italie		Luxembourg	
	DM	%	Ffr.	%	Lire	%	Fb.	%
I SALAIRE EN ESPECES	6 143	106,0	1 077 894	109,3	651 748	100,2	147 057	118,8
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE Logement	-	-	-	-	-	-	-	-
III GAIN BRUT (I+II)	6 143	106,0	1 077 894	109,3	651 748	100,2	147 057	118,8
IV ALLOCATIONS FAMILIALES								
a) versées au travailleur directement par l'entreprise	215	3,7	-	-	-	-	1 200	1,0
b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	-	-	-	-	38 480	5,9	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	763	13,2	60 000	6,1	24 698	3,8	11 835	9,6
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	324	5,6	31 900	3,2	14 993	2,3	12 591	10,2
VII PRIME DE MINEUR	526	9,1	-	-	-	-	-	-
VIII REVENU NET (III+IV-V+VI+VII)	5 797	100,0	985 994	100,0	650 537	100,0	123 831	100,0

a) Bassin de Basse-Saxe

b) Bassin de l'Est

c) Dont indemnité compensatrice de logement; Ffr. 29 670 et non compris l'indemnité annuelle de chauffage de Ffr. 28 000.

MINES DE FER

T A B L E A U 99

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT, NON LOGE PAR LA MINE

OUVRIER DU FOND - MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) (a)		France (b)		Italie		Luxembourg	
	DM	%	Ffr.	%	Lire	%	Fb.	%
I SALAIRE EN ESPECES	6 143	98,4	1 085 310	93,8	651 748	85,8	148 257	104,6
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE	-	-	c)	-	-	-	-	-
Logement	-	-	-	-	-	-	-	-
III GAIN BRUT (I+II)	6 143	98,4	1 085 310	93,8	651 748	85,8	148 257	104,6
IV ALLOCATIONS FAMILIALES	357	5,7	-	-	-	-	1 200	0,9
a) versées au travailleur directement par l'entreprise	-	-	145 020	12,5	147 264	19,4	11 544	8,1
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	d)	-	-	-	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	780	12,5	60 000	5,2	24 698	3,2	11 895	8,4
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	-	-	13 530	1,2	14 993	2,0	7 334	5,2
VII PRIME DE MINEUR	526	8,4	-	-	-	-	-	-
VIII REVENU NET (III+IV-V-VI+VII)	6 246	100,0	1 156 800	100,0	759 321	100,0	141 772	100,0

a) Bassin de Basse-Saxe

b) Bassin de l'Est

c) Dont indemnité compensatrice de logement: 37 086 Ffr. et non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 28 000 Ffr.

d) Enfant de moins de 10 ans

MINES DE FER

T A B L E A U 100

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT, NON LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU JOUR MARIE SANS ENFANT

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) (a)		France (b)		Italie		Luxembourg	
	DM	%	Ffr.	%	Lire	%	Fb.	%
I SALAIRES EN ESPECES	5 153	112,5	792 159 ^{c)}	110,3	602 918	100,0	110 223	116,2
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE Logement	-	-	-	-	-	-	-	-
III GAIN BRUT (I + II)	5 153	112,5	792 159	110,3	602 918	100,0	110 223	116,2
IV ALLOCATIONS FAMILIALES								
a) versées au travailleur directement par l'entreprise	215	4,7	-	-	-	-	1 200	1,3
b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	-	-	-	-	38 480	6,4	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURI- TE SOCIALE	664	14,1	60 000	8,3	24 464	4,1	9 987	10,5
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	144	3,1	14 100	2,0	14 004	2,3	6 574	7,0
VII REVENU NET (III+IV-V-VI)	4 580	100,0	718 059	100,0	602 930	100,0	94 862	100,0

a) Bassin de Basse-Saxe

b) Bassin de l'Est

c) Dont indemnité compensatrice de logement: 29 670 Ffr. et non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 28 000 Ffr.

MINES DE FER

T A B L E A U 101

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT, NON LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU JOUR - MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF)		France (b)		Italie		Luxembourg	
	DM	%	Ffr.	%	Lire	%	Fb.	%
I SALAIRE EN ESPECES	5 153	106,3	799 575 c)	90,4	602 918	84,7	111 423	100,1
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE	-	-	-	-	-	-	-	-
- Logement	-	-	-	-	-	-	-	-
III GAIN BRUT (I+II)	5 153	106,3	799 575	90,4	602 918	84,7	111 423	100,1
IV ALLOCATIONS FAMILIALES	357	7,3	-	-	-	-	1 200	1,1
a) versées au travailleur directement par l'entreprise	-	-	-	-	-	-	-	-
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	145 020 d)	16,4	147 264	20,7	11 544	10,4
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	661	13,6	60 000	6,8	24 464	3,4	10 047	9,0
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	-	-	0	-	14 004	2,0	2 846	2,6
VII REVENU NET (III+IV-V-VI)	4 849	100,0	884 595	100,0	711 714	100,0	111 274	100,0

(a) Bassin de Basse-Saxe.

(b) Bassin de l'Est.

(c) Dont indemnité compensatrice de logement : 37 086 Ffr. et non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 28 000 Ffr.

(d) Enfant de moins de 10 ans.

MINES DE FER

T A B L E A U 102

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU FOND - MARIE, SANS ENFANT

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) (a)		France (b)		Luxembourg	
	DM	%	Ffr.	%	Ffb.	%
I SALAIRE EN ESPECES	5 724	100,7	994 518 (c)	104,5	133 865	110,1
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE						
Logement	220	3,9	45 200	4,7	8 000	6,6
III GAIN BRUT (I + II)	5 944	104,6	1 039 718	109,2	141 865	116,7
IV ALLOCATIONS FAMILIALES						
a) versées au travailleur directement par l'entreprise	211	3,7	-	-	1 200	1,0
b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	-	-	-	-	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	712	12,5	60 000	6,3	11 175	9,2
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	252	4,4	27 830	2,9	10 325	8,5
VII PRIME DE MINEUR	490	8,6	-	-	-	-
VIII REVENU NET (III + IV - V - VI + VII)	5 681	100,0	951 888	100,0	121 565	100,0

(a) Bassin de Basse-Saxe

(b) Bassin de l'Est

(c) non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 28 000 Ffr.

MINES DE FER

T A B L E A U 103

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, LOGE PAR LA MINE
 OUVRIER DU FOND MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RE) (a)		France (b)		Luxembourg	
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%
I SALAIRE EN ESPÈCES	5 724	94,6	994 518 (c)	89,1	135 065	97,2
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE						
Logement	220	3,6	45 200	4,1	8 000	5,7
III GAIN BRUT (I + II)	5 944	98,2	1 039 718	93,2	143 065	102,9
IV ALLOCATIONS FAMILIALES						
a) versées au travailleur directement par l'entreprise	346	5,7	-	-	1 200	0,9
b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	-	-	145 020 (d)	13,0	11 544	8,3
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	728	12,0	60 000	5,4	11 235	8,1
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	-	-	9 020	0,8	5 618	4,0
VII PRIME DE MINEUR	490	8,1	-	-	-	-
VIII REVENU NET (III + IV - V - VI + VII)	6 052	100,0	1 115 718	100,0	138 956	100,0

(a) Bassin de Basse-Saxe

(b) Bassin de l'Est

(c) Non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 28 000 Ffr.

(d) Enfant de moins de 10 ans

MINES DE FER

T A B L E A U 104

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, LOGE PAR LA MINE

OUVRIER DU JOUR - MARIE, SANS ENFANT

Année 1958

Éléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) (a)		France (b)		Luxembourg	
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%
I SALAIRE EN ESPECES	4 931	106,3	768 904 (c)	104,2	104 810	106,0
II NATURE DES AVANTAGES EN NATURE						
Logement	220	4,7	45 200	6,1	8 000	8,1
III GAIN BRUT (I + II)	5 151	111,0	814 104	110,3	112 810	114,1
IV ALLOCATIONS FAMILIALES						
a) versées au travailleur directement par l'entreprise	213	4,6	-	-	1 200	1,2
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	-	-	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	617	13,3	60 000	8,1	9 723	9,8
VI VERSEMENTS LU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	108	2,3	15 800	2,2	5 412	5,5
VII REVENU NET (III + IV - V - VI)	4 639	100,0	738 304	100,0	98 875	100,0

(a) Bassin de Basse-Saxe

(b) Bassin de l'Est

(c) Non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 28 000 Ffr.

MINES DE FER

T A B L E A U 105

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, LOGE PAR LA MINE
 OUVRIER DU JOUR - MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (R.F.) (a)		France (b)		Luxembourg	
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%
I SALAIRE EN ESPECES	4 931	101,3	768 904 (c)	85,5	106 010	93,0
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE Logement	220	4,5	45 200	5,1	8 000	7,0
III GAIN BRUT (I + II)	5 151	105,8	814 104	90,6	114 010	100,0
IV ALLOCATIONS FAMILIALES a) versées au travailleur directement par l'entreprise b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	350	7,2	-	-	1 200	1,1
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	-	-	145 020 (d)	16,1	10 544	9,2
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	634	13,0	60 000	6,7	9 783	8,6
VII REVENU NET (III + IV - V - VI)	4 867	100,0	899 124	100	114 002	100,0

a) Bassin de Basse-Saxe

b) Bassin de l'Est

c) non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 28.000 Fr.f.

(d) Enfant de moins de 10 ans

MINES DE FER

T A B L E A U 106

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRÉSENT, LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU FOND MARIE SANS ENFANT

Année 1958

Éléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) (a)		France (b)		Luxembourg	
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%
I SALAIRE EN ESPECES	6 143	102,1	1 048 224 (c)	104,9	147 057	111,6
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE						
Logement	220	3,7	45 200	4,5	8 000	6,1
III GAIN BRUT (I + II)	6 363	105,8	1 093 424	109,4	155 057	117,6
IV ALLOCATIONS FAMILIALES						
a) versées au travailleur directement par l'entreprise	215	3,6	-	-	1 200	0,9
b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	-	-	-	-	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURI- TE SOCIALE	763	12,7	60 000	6,0	11 835	9,0
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	324	5,4	33 550	3,4	12 591	9,5
VII PRIME DE MINEUR	526	8,7	-	-	-	-
VIII REVENU NET (III + IV - V - VI + VII)	6 017	100,0	999 874	100,0	131 831	100,0

(a) Bassin de Basse-Saxe

(b) Bassin de l'Est

(c) non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 28 000 Ffr.

MINES DE FER
T A B L E A U 107
REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT, LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU FOND MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) (a)		France (b)		Luxembourg	
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%
I SALAIRE EN ESPECES	6 143	95,0	1 048 224 c)	90,0	148 257	99,0
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE						
Logement	220	3,4	45 200	3,9	8 000	5,3
III GAIN BRUT (I + II)	6 363	98,4	1 093 424	93,9	156 257	104,3
IV ALLOCATIONS FAMILIALES						
a) versées au travailleur directement par l'entreprise	357	5,5	-	-	1 200	0,8
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	145 020 d)	12,5	11 544	7,7
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	780	12,1	60 000	5,2	11 895	7,9
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	-	-	14 080	1,2	7 334	4,9
VII PRIME DE MINEUR	526	8,2	-	-	-	-
VIII REVENU NET (III+IV-V-VI+VII)	6 466	100,0	1 164 364	100,0	149 772	100,0

a) Bassin de Basse-Saxe
 b) Bassin de l'Est
 c) Non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 28 000 Ffr.
 d) Enfant de moins de 10 ans

Année 1958

MINES DE FER

T A B L E A U 108

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRÉSENT, LOGÉ PAR LA MINE
OUVRIER DU JOUR - MARIE, SANS ENFANT

Éléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) (a)		France (b)		Année 1958	
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%
I SALAIRE EN ESPÈCES	5 153	107,3	762 489 c)	104,1	110 223	107,1
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE						
Logement	220	4,6	45 200	6,2	8 000	7,8
III GAIN BRUT (I + II)	5 373	111,9	807 689	110,3	118 223	114,9
IV ALLOCATIONS FAMILIALES						
a) versées au travailleur directement par l'entreprise	215	4,5	-	-	1 200	1,2
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	-	-	-	-
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	644	13,4	60 000	8,2	9 987	9,7
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	144	3,0	15 300	2,1	6 574	6,4
VII REVENU NET (III+IV-V-VI)	4 800	100,0	732 389	100,0	102 862	100,0

a) Bassin de Basse-Saxe

b) Bassin de l'Est

c) Non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 28 000 Ffr.

MINES DE FER

T A B L E A U 109

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT, LOGE PAR LA MINE
OUVRIER DU JOUR - MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Année 1958

Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) (a)		France (b)		Luxembourg	
	DM	%	Ffr.	%	Fb.	%
I SALAIRE EN ESPECES	5 153	101,7	762 489 (c)	85,4	111 423	93,4
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE						
Logement	220	4,3	45 200	5,1	8 000	6,7
III GAIN BRUT NET (I + II)	5 373	106,0	807 689	90,5	119 423	100,1
IV ALLOCATIONS FAMILIALES						
a) versées au travailleur directement par l'entreprise	357	7,0	-	-	1 200	1,0
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	-	-	145 020 (d)	16,2	11 544	9,7
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	661	13,0	60 000	6,7	10 047	8,4
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	-	-	-	-	2 846	2,4
VII REVENU NET (III+IV-V-VI)	5 069	100,0	892 709	100,0	119 274	100,0

a) Bassin de Basse-Saxe

b) Bassin de l'Est

c) Non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 28 000 Ffr.

d) Enfant de moins de 10 ans

LES INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION, DES PRIX DE GROS ET
DES PRIX AGRICOLES A LA PRODUCTION DANS LES PAYS
DE LA COMMUNAUTE

COMPARAISON METHODOLOGIQUE

Depuis le mois de janvier de cette année, l'Office Statistique des Communautés Européennes publie des «Notes Statistiques Rapides». On trouvera ci-après exposées les méthodes appliquées par les différents pays pour le calcul des indices de prix contenus dans cette publication.

Les personnes qui consultent ces indices seront ainsi à même d'apprécier leur valeur et leur comparabilité du point de vue international.

Etant donné les différences souvent sensibles de méthode, les comparaisons internationales ne peuvent avoir de sens que si l'on tient compte de cette diversité.

1ère PARTIE - APERCU DES DIFFERENTS INDICES DE PRIX

I. Indice des prix à la consommation

ALLEMAGNE (RF)

1. Dénomination : «Preisindex für die Lebenshaltung» (1)

(1) Outre cet indice est calculé par le «Statistisches Bundesamt» un indice des prix de détail, dit «Index der Einzelhandelspreise» également publié dans «Wirtschaft und Statistik» et «Statistische Berichte», Reihe VI, 3 .

2. *Description détaillée* : «Wirtschaft und Statistik». Heft 11, Novembre 1952.
3. *Publication mensuelle* : dans «Wirtschaft und Statistik» et «Statistische Berichte», Reihe VI/3. L'indice est disponible vers le 12 du mois suivant et publié vers le 25 dans «Statistische Berichte».
4. *Période de base* : 1950 = 100 ⁽¹⁾.
5. *Méthode de calcul* : Moyenne arithmétique pondérée (Laspeyres).
6. *Budgets de référence*

a) Taille des ménages

L'indice est établi pour une famille de quatre personnes dont le chef est ou a été (2) ouvrier, employé ou fonctionnaire de l'Etat.

b) Niveau de vie

Le budget de référence correspond à un ménage dans lequel ne rentre qu'un seul gain. Les indices sont calculés pour trois groupes de consommateurs. Dans les «Notes Statistiques Rapides» a été pris en considération le «groupe de consommation moyen», considéré comme le plus représentatif. Le niveau de ce groupe en 1950 correspondait à des dépenses mensuelles de 300 DM, soit à des revenus ⁽³⁾ mensuelles de 360 DM par ménage.

7. *Panier de référence et schéma de pondération*

Les schémas de consommation dont sont déduits les paniers de référence et les pondérations reposent sur les enquêtes de budgets de familles exécutées auprès de travailleurs au cours de l'année 1950 ⁽⁴⁾. Pour le groupe moyen, on a disposé de données portant sur 244 ménages d'ouvriers, employés et fonctionnaires de l'Etat.

Le panier de consommation ne renferme que les produits les plus importants. Les pondérations des articles non retenus ont été reportées sur des articles similaires, pris en considération.

(1) En vue de la comparaison avec l'avant-guerre l'indice est aussi recalculé sur la base 100 en 1938.

(2) Cas du rentier, chômeur, etc.

(3) Les dépenses sont égales aux revenus moins certaines parties des revenus consacrées à des emplois particuliers, tels que impôts, primes d'assurances et contribution de sécurité sociale, épargne, cadeaux, rémunération du personnel domestique, etc.
Pour le groupe inférieur (175 DM de dépenses mensuelles correspondant à 210 DM de revenus du ménage), il s'agit surtout de rentiers, chômeurs et économiquement faibles. Les niveaux de dépenses et de revenus sont respectivement, et par mois, de 525 et 650 DM pour le groupe supérieur.

(4) Pour les groupes inférieur et supérieur, l'enquête s'est étendue sur l'année 1949.

8. *Dépenses de loyer*

Les relevés portant sur les loyers sont exécutés séparément pour des habitations de divers âges (vieilles, neuves et très neuves), conformément à leur structure au recensement des habitations de 1950. Les loyers des locaux sous-loués sont éventuellement retranchés du loyer total.

9. *Variations saisonnières*

L'indice n'est pas corrigé de l'influence des mouvements saisonniers des prix pour les pommes de terre, les légumes et les fruits ⁽¹⁾.

10. *Observation des prix*

Les prix sont relevés au milieu du mois ⁽²⁾ dans des magasins de standing moyen. Les grands magasins et les coopératives de consommation ont été compris dans l'échantillon de points de vente dans une mesure correspondant à leur importance.

Les prix sont ceux normalement pratiqués dans les magasins (sans prise en considération des suppléments pour livraison à domicile et des intérêts pour ventes à crédit et aussi non compte tenu de rabais éventuels).

Les prix sont relevés dans 106 communes réparties sur l'ensemble du territoire.

Les prix des articles faisant l'objet d'un relevé dans toutes les communes résultent d'observations mensuelles dans 600 à 650 magasins; les marchandises des groupes habillement et équipement ménager dans 500 magasins et les articles de marque dans 30 à 50 magasins ⁽³⁾. On relève chaque mois environ 109 000 prix.

Les loyers sont observés trimestriellement (mi-janvier, -avril, -juillet et -octobre) sur environ 5 000 logements.

11. *Etablissement de l'indice*

Des prix moyens sont établis par commune et par «Land». Les moyennes par «Land» servent à calculer des indices particuliers qui sont combinés en indices pour l'ensemble du territoire en pondérant les chiffres des «Länder» d'après leur population respective.

(1) L'influence saisonnière est atténuée, du fait que, pour les achats de provision les quantités achetées sont ventilées sur l'ensemble de l'année, mais évaluées aux prix du mois de récolte. Les variations saisonnières ne sont pas corrigées, étant donné que les différences entre les indices corrigés et non corrigés sont négligeables, surtout en ce qui concerne l'indice d'ensemble.

(2) De mai à octobre, les prix des pommes de terre, des légumes et des fruits sont relevés au 1er et au 15 du mois.

(3) Les prix des marchandises des groupes habillement, équipement ménager et des articles de marque ne sont pas relevés dans toutes les communes.

12. *Composition et pondération de l'indice*⁽¹⁾

L'indice est subdivisé en neuf groupes d'après la destination des articles du panier. A l'intérieur des groupes, les articles similaires sont repris dans des sous-groupes.

	PONDERATION	ARTICLES (2)
I. Alimentation	461,3	78
II. Boissons et tabacs	70,7	6
III. Logement	102,0	4
IV. Chauffage et éclairage	51,6	10
V. Equipement du logement	49,6	59
VI. Habillement	129,8	50
VII. Hygiène et soins	42,6	21
VIII. Culture et distractions	64,0	11
IX. Transports	28,4	10
	1 000,0	249

BELGIQUE

1. *Dénomination* : « Indice des prix de détail ».
2. *Description détaillée* : dans « Bulletin de statistique » Nos 7 - 8, Juillet-Août 1955.
3. *Publication mensuelle* : « Bulletin de Statistique » et « Le Moniteur belge ». L'indice est disponible vers le 24 du mois considéré et est publié le 1^{er} du mois suivant dans le « Moniteur belge ».
4. *Période de base* : 1953 = 100.
5. *Méthode de calcul* : Moyenne arithmétique non pondérée.
6. *Panier de référence* :

Sur la base des résultats de l'enquête effectuée en 1949 par l'Institut universitaire d'information sociale sur les conditions de vie des ménages d'ouvriers et d'employés et sur différentes autres évaluations, l'indice est établi à partir de 65 produits et services dont la consommation est représentative pour les budgets considérés.

Le loyer, facteur important, n'est pas compris dans l'indice.

L'indice ne couvre qu'environ 70 % des dépenses d'un ménage ouvrier moyen.

(1) *Groupe de consommation moyen.*

(2) *Le nombre d'articles ayant été modifié depuis 1952, les chiffres fournis ici ne correspondent pas à ceux publiés dans « Wirtschaft und Statistik », Novembre 1952.*

7. *Pondération indirecte*

On a tenu compte de l'importance de chaque groupe de produits dans l'indice global en prenant plus ou moins d'articles des différents groupes; on a, de cette façon, réalisé une pondération indirecte.

8. *Variations saisonnières*

L'indice n'est pas corrigé des variations saisonnières (oeufs, viande, pommes de terre et fruits exotiques). Les produits à fortes variations saisonnières (légumes, fruits du pays) ne sont pas inclus dans l'indice.

9. *Observation des prix*

Les prix sont relevés en 12 jours, situés au milieu du mois, dans 3 500 magasins des différents types de commerce et ceci dans 62 communes et villes réparties sur l'ensemble du territoire.

10. *Etablissement de l'indice*

Pour chacun des 65 articles relevés, une moyenne arithmétique non pondérée est calculée pour chacun des 62 centres d'observation. A partir de ces chiffres, on calcule des indices particuliers. Ceux-ci sont alors pondérés d'après le nombre d'habitants des 62 centres d'observation, et combinés en indices particuliers par province; selon le même procédé, ceux-ci sont enfin groupés pour former les indices particuliers du pays.

11. *Composition de l'indice*

	NOMBRE D'ARTICLES
Produits alimentaires	35
Produits non-alimentaires	25
Services	5
Total	65

FRANCE

1. *Dénomination* : « Indice d'ensemble des prix de détail dans l'agglomération parisienne ». (1)
2. *Description détaillée* : dans « Etudes statistiques », n° 4 Octobre/Décembre 1957.
3. *Publication mensuelle* : « Bulletin hebdomadaire de statistique » et « Bulletin mensuel de statistique ».
L'indice est disponible vers le 10 du mois suivant, publié vers le 15 dans le bulletin hebdomadaire.
4. *Période de base* : 1er juillet 1956 - 30 juin 1957.
5. *Méthode de calcul* : Moyenne arithmétique pondérée (Laspeyres).

(1) Il existe également un indice portant sur 179 articles servant de référence à l'indexation du salaire minimum national interprofessionnel (S.M.I.G.) (publié dans le « Bulletin Mensuel de Statistique »). En outre, il est calculé un « Indice d'ensemble des prix de détail dans les agglomérations importantes de province ». (Période de base : 100 en 1957; 235 articles).

6. *Budget de référence* Il repose sur des enquêtes de consommation exécutées en 1954 dans la région parisienne, auprès de ménages de toutes tailles (ménages de 1 personne exclus), les chefs de famille étant des ouvriers ou employés de conditions modestes.

L'enquête a porté sur 1 509 ménages.

- a) Ceux-ci comprennent 60 p. 100 d'ouvriers et 40 p. 100 d'employés,
b) La taille des ménages se répartit comme suit :

43 p. 100 de ménages de 2 personnes,

31 p. 100 de ménages de 3 personnes,

15 p. 100 de ménages de 4 personnes,

11 p. 100 de ménages de 5 personnes.

La taille moyenne est de 3,0 personnes par ménage.

- c) Nombre moyen d'enfants de moins de 16 ans par ménage : 0,8
d) Nombre moyen de salariés par ménage : 1,6
e) Rémunération mensuelle moyenne par ménage : 71.900 F.

7. *Panier de référence et schéma de pondération* N'ont été en principe retenus que des articles dont la part dans les dépenses totales atteignait 1 p. 1000. Les pondérations des articles non retenues ont été reportées sur des articles similaires figurant dans l'indice.

Certains postes de dépenses ont été écartés (glace à rafraîchir, fleurs, impôts, cadeaux, cotisations, une partie des dépenses de vacances, pension, école, colonie de vacances, nourriture des animaux, alcool et consommations au café). Ces dépenses représentaient, en 1954, 78 p. 1000 du budget observé. La part du budget moyen des ménages prise en considération correspond donc environ à 92 p. 100 des dépenses constatées en 1954.

8. *Variations saisonnières* Les variations saisonnières de prix sont corrigées pour les pommes de terre, les fruits et légumes frais.
9. *Observation des prix* Certains produits alimentaires (viandes, beurre, vin, légumes, fruits) font l'objet de relevés hebdomadaires dans chaque point de vente, pour d'autres articles les observations sont réparties sur le mois pour l'ensemble des points de vente de l'échantillon; pour les prix officiels ou imposés, la cadence d'observation est en principe mensuelle; la moyenne mensuelle est établie «pro rata temporis».
- Les points de vente sont répartis dans l'ensemble de l'agglomération parisienne de manière à assurer une répartition territoriale en rapport avec celle des domiciles des salariés. Les diverses formes de commerce sont représentées. Environ 17.000 relevés sont exécutés chaque mois sur 1.300 points de vente. Le nombre de relevés par article s'échelonne de 50 à 120.

Les loyers sont observés semestriellement sur un échantillon d'environ 100 logements; des logements neufs sont inclus dans l'échantillon au fur et à mesure des progrès de la construction. Une part convenable de l'allocation logement (1) est déduite du loyer moyen résultant des observations faites sur l'échantillon.

Les séries de prix retenues pour représenter les articles du poste «soins médicaux» sont basées sur les sommes restant à la charge des salariés après remboursement éventuel de la part prise en charge par la Sécurité sociale.

10. *Composition et pondération de l'indice*

L'indice est articulé en sept grands groupes, eux-mêmes subdivisés en 16 sous-groupes.

GROUPES	NOMBRE D'ARTICLES	PONDERATION
I. Aliments	95	443
II. Boissons et stimulants	8	85
III. Habitation	40	175
dont : logement (2)	5	70
équipement du logement	31	58
chauffage et éclairage	4	47
IV. Hygiène et soins	29	72
V. Transports	15	62
VI. Habillement et linge	40	104
VII. Distraction et divers	23	59
Ensemble	250	1 000

ITALIE

1. *Dénomination* : «Numeri indici dei prezzi al consumo» (3).
2. *Description détaillée* : ISTAT, «Metodi e Norme, Numeri indici dei prezzi», série A, N° 2, octobre 1957.
3. *Publication mensuelle* : «Bollettino mensile di Statistica». Disponible vers le 25 du mois suivant, publié vers la fin du mois dans «Notiziario».

(1) L'allocation logement est distribuée à certaines catégories de salariés pour limiter l'incidence de la hausse des loyers.

(2) Le loyer et les charges proprement dits constituent 1 poste de poids 31.

(3) A part cet indice, l'ISTAT continue à calculer l'ancien indice, «Numeri indici del costo della vita» (base 1938 = 100), publié dans «Bollettino mensile di Statistica».

4. *Période de base* : 1953 = 100.

5. *Méthode de calcul* : Moyenne arithmétique pondérée (Laspeyres).

6. *Panier de référence et schéma de pondération*

L'établissement du panier de référence et du schéma de pondération repose presque entièrement sur les résultats de la comptabilité nationale de 1953. Le schéma de pondération reflète donc la structure des dépenses de consommation de l'ensemble de la population. La pondération des articles non repris dans l'indice a été reportée sur celle de marchandises similaires.

7. *Variations saisonnières*

L'indice n'est pas corrigé des variations saisonnières.

8. *Observation des prix*

Les prix sont relevés dans des magasins de différents types commerciaux des 92 capitales de provinces.

Le nombre de magasins visités dans chaque centre varie de 3 à 20, selon l'importance des articles et la sensibilité des prix. Dans quelques grands centres, ce nombre est sensiblement plus élevé.

Dans l'ensemble on relève mensuellement : 130 000 prix dans 8 000 magasins d'alimentation, 16 000 prix dans 3 000 magasins d'habillement et 14 000 prix dans 3 000 magasins d'articles divers.

Les prix des denrées alimentaires sont relevés le 5, le 15 et le 25 et ceux des autres produits le 15 de chaque mois.

Les loyers (10 000) sont relevés le 15 janvier, le 15 avril, le 15 juillet et le 15 octobre.

9. *Articulation de l'indice*

L'indice qui comprend 267 articles est divisé d'après la destination des produits en 10 classes et 38 catégories.

10. *Composition et pondération de l'indice*

	Nombre d'articles	Pondération
1. Alimentation, boissons, tabacs	105	52,2
2. Textiles	35	14,4
3. Hygiène et soins	14	2,4
4. Articles ménagers	32	6,1
5. Chauffage et éclairage	9	2,6
6. Moyens de transports propres	8	4,1
7. Logement	2	2,3
8. Service domestiques et similaires	12	1,3
9. Transports, frais de restaurant (et cafés)	25	6,5
10. Service divers	25	8,1
Ensemble	266,0	100,0

LUXEMBOURG

1. *Dénomination* : « Indice du coût de la vie ».
2. *Description détaillée* : « Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg » N° 61 du 30 octobre 1948.
3. *Publication mensuelle* : « Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg » et « Bulletin Economique ».

L'indice est disponible vers le milieu du mois et publié au même moment dans les journaux. Vers la fin du mois il est publié dans le « Mémorial ».

4. *Période de base* : 1er janvier 1948 = 100
5. *Méthode de calcul* : Moyenne arithmétique pondérée (Laspeyres).
6. *Panier de référence et schéma de pondération*

Ont été retenus, pour le calcul de l'indice, des articles de consommation courante et qui sont les plus faciles à relever. (Pour cette raison on a, par exemple exclu de l'indice les dépenses médicales et les loyers).

Le schéma de pondération est basé sur la consommation annuelle estimée d'un ménage de 4 personnes.

7. *Variations saisonnières*

L'indice n'est pas corrigé des variations saisonnières.

8. *Observation des prix*

Sont relevés dans 9 villes les prix de 36 articles et qualités. L'enquête a lieu le premier de chaque mois.

9. *Etablissement de l'indice*

Pour le calcul du prix moyen général de chacun des 36 articles et qualités de l'indice, il est attribué, comme élément de pondération, aux prix de la ville de Luxembourg la valeur d'un tiers à ceux des localités d'Esch/Alzette et de Differdange la valeur d'un deuxième tiers et à ceux des six autres localités du pays la valeur du troisième tiers.

Le prix moyen général de chaque article, multiplié par la quantité de consommation fixée dans le schéma de pondération, fournit la dépense totale qui est mise en rapport avec la dépense totale au 1er janvier 1948.

10. *Composition et pondération de l'indice*

GROUPES	ARTICLES ET QUALITES	PONDERATION
Alimentation	24	53
Habillement	6	33
Chauffage et éclairage	3	8
Divers	3	6
Total	36	100

PAYS - BAS

1. *Dénomination* : «Prijsindexcijfers van het levensonderhoud van gezinnen van hand- en hoofdarbeiders».
2. *Description détaillée* : Centraal Bureau voor de Statistiek «Prijsindexcijfers van het levensonderhoud van gezinnen», Utrecht 1955.
3. *Publication mensuelle* : «Maandschrift van het C.B.S.», «Maandstatistiek van de binnenlandse handel, het verbruik en de prijzen», «Sociale maandstatistiek» et «Statistisch Bulletin». Disponible vers le 15 du mois suivant; publié dans «Statistisch Bulletin»
4. *Période de base* : 1951.
5. *Méthode de calcul* : Moyenne arithmétique pondérée (Laspeyres).
6. *Budget de référence*
7. L'indice est établi pour un ménage de quatre personnes dont le chef est ouvrier, employé ou fonctionnaire et dont le gain annuel brut s'élevait, en 1951, de 3000 à 5000 florins ⁽¹⁾. Le budget de référence et celui d'un ménage dans lequel n'entre, en principe, qu'un seul gain.
7. *Panier de référence et schéma de pondération*

Le panier de référence et la pondération reposent sur l'enquête de budgets de famille effectuée en 1951.

Les postes de dépenses, dont le pourcentage ne dépasse pas 1 % des dépenses globales n'apparaissent pas dans l'indice, mais la pondération correspondante est reportée sur des postes similaires ou bien groupée avec d'autres petits postes de dépenses similaires.

(1) En outre, il est établi un indice correspondant à une famille de quatre personnes dont le chef est employé ou fonctionnaire et dont le salaire annuel brut s'élevait, en 1951, de 7000 à 12000 florins.

8. *Variations saisonnières*

Les coefficients de pondération reflètent, en principe, les pourcentages des postes dans les dépenses globales de l'année de base. Ceci n'est cependant pas valable pour les groupes suivants, pour lesquels la part de chacun des articles contenus varie tandis que le groupe entier présente toujours la même pondération:

- a) les légumes, les fruits et les fleurs : la pondération des articles varie mensuellement,
- b) une partie de l'habillement : la pondération varie suivant qu'il s'agit de la saison d'hiver ou d'été (septembre à février ou mars à août).

9. *Observation des prix*

Les prix sont observés dans 21 communes (dont 3 grandes villes). Les 19 000 prix sont relevés dans environ 2 000 magasins où achète le groupe de consommateurs ayant servi de base pour le calcul de l'indice. Tous les genres de commerce sont représentés.

On tient compte des rabais dans la mesure où ils diminuent directement les prix, c'est-à-dire s'ils ne sont pas remis sous forme de primes, etc.

Les prix sont relevés dans la semaine du 15 de chaque mois. Pour les fruits et les légumes trois relevés de prix sont effectués au cours de cette semaine.

10. *Etablissement de l'indice*

Les prix sont relevés dans 21 communes (à partir de juin 1959 dans 34 communes pour le groupe «Alimentation»)ou, lorsqu'il s'agit d'articles dont le prix est imposé, auprès des producteurs, de la centrale des coopératives de consommation ou des sièges centraux des maisons à succursales multiples. Pour les produits alimentaires, le nombre de prix relevés par commune dépend de l'importance de la population dans les différentes communes; un prix moyen est établi pour chaque article et ensuite on calcule l'indice pour l'ensemble du territoire. Pour les autres articles l'indice national résulte de la combinaison de 4 indices régionaux (Amsterdam, Rotterdam, La Haye, 18 autres communes). Ceux-ci sont pondérés d'après l'importance de la population active dépendante dans les trois grandes villes et dans le reste des Pays-Bas (représenté par les 18 communes).

11. *Comparaison des prix*

En règle générale, les prix mensuels sont comparés avec la moyenne des 12 prix mensuels de 1951.

Pour les légumes, les fruits et les fleurs, les prix sont comparés avec ceux du mois correspondant, pour certains articles d'habillement avec le semestre correspondant de l'année de base (voir 8).

12. *Composition et pondération de l'indice* (1)

GROUPE	NOMBRE	PONDERATION	
		a)	b)
1. Alimentation	116	361,4	388,8
2. Tabacs	5	26,4	28,4
3. Logement	62	209,4	255,3
4. Habillement et chaussures	49	129,7	139,5
5. Hygiène et soins	31	48,7	52,4
6. Culture et distractions	41	91,3	98,2
7. Assurances et contributions volontaires	6	62,7	67,4
Total	310	929,6	1 000,0

II. Indice des prix de gros

ALLEMAGNE (RF)

1. *Dénomination* : « Preisindex ausgewählter Grundstoffe ».
2. *Description détaillée* : « Wirtschaft und Statistik », Heft 12, Décembre 1955.
3. *Publication mensuelle* : « Wirtschaft und Statistik » et « Statistische Berichte » Reihe VI/2. L'indice est disponible vers le 17 du mois suivant et publié dans « Statistische Berichte » vers le 20.
4. *Période de base* : 1950 = 100 (2)
5. *Méthode de calcul* : Moyenne arithmétique pondérée (Laspeyres).

(1) L'indice publié dans les « Notes Statistiques Rapides » est l'indice sans les assurances obligatoires et l'impôt sur les salaires. Le C.B.S. calcule encore deux autres indices généraux dont l'un tient compte des dépenses pour les assurances obligatoires (poids 40,8 %) et dont l'autre inclut en outre les dépenses pour les impôts (poids 29,6 %). Le présent schéma de pondération donne d'une part les coefficients de pondération originaux (a) et également la répartition des coefficients obtenus en ramenant le total à 1 000.

(2) En vue de la comparaison avec la période d'avant-guerre, l'indice est aussi recalculé sur la base 100 en 1938

6. *Domaine couvert*

L'indice saisit le mouvement des prix d'un choix de marchandises non élaborées ou peu élaborées qui servent surtout à la fabrication des produits finis ou qui sont consommés dans l'économie.

Dans l'indice sont aussi comprises les marchandises importées (*voir aussi* § 12).

7. *Panier de référence et schéma de pondération*

Le critère de choix des matières de base reprises dans l'indice était surtout celui de l'importance des échanges. Cependant sont aussi prises en considération les marchandises moins importantes dans les échanges, soit parce qu'elles occupent une position clef dans certaines productions, soit qu'on dispose déjà pour elles de relevés de prix dans le cadre de la statistique des prix à la production .

La pondération repose sur la consommation d'ensemble des matières de base dans les différents secteurs de l'économie allemande pour l'année 1954 (pour les produits agricoles - campagne 1953/54). Dans la mesure où les matières apparaissent dans l'indice à plusieurs stades de transformation, on a opéré une certaine déduction des valeurs obtenues.

8. *Variations saisonnières*

Les prix ne sont pas corrigés des variations saisonnières.

9. *Observation des prix*

Les prix sont en principe relevés pour chaque marchandise autant que possible au premier stade d'élaboration; mais on a veillé également à ce qu'au stade d'élaboration retenu, une aussi grande partie que possible des matières de base fasse l'objet de transactions.

Il s'agit en principe des prix pour l'acheteur pour les produits importés des prix à la frontière allemande à l'exclusion des droits de douane; ce sont les prix effectivement pratiqués qui sont retenus. Les prix sont relevés auprès de 390 sources d'information, une moitié le 21 de chaque mois, l'autre moitié étant des moyennes mensuelles.

10. *Articulation de l'indice*

L'indice est articulé en deux groupes d'après l'origine des produits (l'origine se déduit du stade de production immédiatement précédent).

11. *Composition et pondération de l'indice*

MARCHANDISES	NOMBRE D'ARTICLES	SERIES DE PRIX	PONDERATION
I. Matières de base sélectionnées d'origine agricole et forestière Ensemble	35	553	524,50
1. Produits d'alimentation, tabac et boissons	27		433,42
2. Divers	8		91,08
II. Matières de base sélectionnées d'origine industrielle	57	493	475,50
1. Carburants	8		110,04
2. Energie	2		97,52
3. Matériaux de construction	6		41,12
4. Fers et aciers (demi finis)	14		108,53
5. Métaux non ferreux (demi finis)	4		25,13
6. Produits chimiques	15		53,96
7. Divers	8		39,20
Total	92	1 046	1 000,00

12. *Part des marchandises importées dans les indices de groupes*
(Pondération dans l'indice général)

	MATIERES DE BASE D'ORIGINE		INDICE GENERAL
	NATIONALE	ETRANGERE	
I. Matière de base d'origine agricole et forestière	380,17	144,33	524,50
II. Matière de base d'origine industrielle	441,31	34,19	475,50
	821,48	178,52	1 000,00

BELGIQUE

1. *Dénomination* : « Indice des prix de gros ».
2. *Description détaillée* : « Bulletin de Statistique », n° 11, novembre 1948.

3. *Publication mensuelle* : «Bulletin de Statistique», «Revue du Travail» et «Bulletin mensuel de la Direction Générale des Etudes de la Documentation» Disponible à la fin du mois.

4. *Période de base* : 1936 - 1938 = 100.

5. *Méthode de calcul* : Moyenne géométrique non pondérée.

6. *Domaine couvert*

L'indice mesure le mouvement des prix au stade du commerce en gros, c'est-à-dire aux stades antérieurs à la consommation familiale.

Des produits importés (37) sont inclus dans l'indice.

Il y a relativement peu de produits finis repris dans l'indice.

7. *Pondération indirecte*

Par suite d'une documentation statistique insuffisante, il n'a pas été possible d'établir une pondération directe. Cependant, partant de la documentation existante on a attribué à chacun des 12 groupes un nombre d'articles correspondant à l'importance relative du groupe dans l'indice général.

8. *Variations saisonnières*

L'indice n'est pas corrigé des variations saisonnières.

9. *Observation des prix*

Les prix sont relevés mensuellement auprès de 90 sources d'information pour 135 produits (272 qualités). Pour chaque article ou chaque qualité, un seul prix est généralement relevé.

En principe, on prend en considération le prix le plus courant d'un article; celui-ci est le plus souvent le prix départ usine ou départ entrepôt et pour les marchandises importées le prix caf Anvers.

Il n'existe aucune règle en ce qui concerne la prise en considération des rabais et des conditions spéciales de livraison, ni quant à l'inclusion ou la non inclusion des impôts dans le prix.

Les prix sont observés autant que possible au premier stade d'élaboration.

Les relevés sont exécutés dans la deuxième quinzaine du mois.

10. *Composition de l'indice*

	NOMBRE D'ARTICLES
1. Produits du règne animal	13
2. Produits du règne végétal	14
3. Matières grasses	2
4. Produits minéraux	19
5. Produits chimiques	11

(suite)

	NOMBRE D'ARTICLES
6. Peaux et cuirs	5
7. Caoutchouc	1
8. Bois	6
9. Papier et carton	4
10. Textiles	21
11. Matériaux de construction	13
12. Métaux et produits métalliques	26
Total	135

FRANCE

1. *Dénomination* : « Indice des prix de gros »
2. *Description détaillée* : I.N.S.E.E. « Les Statistiques de prix en France et en divers pays étrangers ».
3. *Publication mensuelle* : « Bulletin hebdomadaire de Statistique » et « Bulletin mensuel de Statistique ». L'indice est disponible dans les premiers jours du mois suivant, publié vers le 15 dans le Bulletin hebdomadaire. Le résultat est d'abord provisoire; l'indice définitif est arrêté le mois suivant.
4. *Période de base* : 1949 = 100.
5. *Méthode de calcul* : Moyenne arithmétique pondérée (Laspeyres)
6. *Domaine couvert* L'indice général mesure l'évolution du niveau des prix pour l'ensemble des articles faisant l'objet de transactions sur les marchés de gros, c'est-à-dire des transactions effectuées sur des produits situés à des stades antérieurs à celui de la consommation familiale.
Des matières premières importées figurent dans la liste. A quelques exceptions près (savon de ménage, rails, pneumatiques), l'indice ne prend pas en considération d'objets manufacturés.

7. *Panier de référence et schéma de pondération*

L'ensemble des pondérations attribuées à l'indice général a été successivement réparti entre les trois grands secteurs de production (produits alimentaires, combustibles et énergie, produits industriels) puis entre les groupes composant chaque secteur, enfin entre les articles constituant les groupes. D'une manière générale, les pondérations globales affectées à chaque secteur et à chaque groupe ont été déterminées d'après la valeur de la production au dernier stade connu des transactions en gros en 1949, tandis que celles attribuées à chaque article, à l'intérieur d'un groupe donné, ont été définies comme proportionnelles aux valeurs globales des transactions relatives à cet article; pour les marchandises représentées à plusieurs stades dans l'indice, la pondération totale correspondant à leur valeur au stade final a été répartie entre les stades successifs proportionnellement aux valeurs relatives des produits aux

divers stades considérés.

Pour trois groupes seulement : textiles, cuirs et papiers, ont été calculés des indices concernant, d'une part les matières premières, d'autre part, les produits ayant subi une certaine transformation.

8. *Variations saisonnières*

Il n'est pas effectué de corrections pour tenir compte des variations saisonnières (oeufs, viandes, produits laitiers, pommes de terre). Il faut remarquer que les produits comportant de très fortes variations (fruits et légumes frais, poissons) sont hors du champ de l'indice.

9. *Observation des prix*

Comme source d'information, sont utilisés les bourses d'échanges, les journaux commerciaux, certains syndicats professionnels et les publications officielles pour les prix réglementés. Dans la majorité des cas, les prix retenus comprennent les taxes et impôts indirects.

Pour un article déterminé, c'est le prix le plus couramment pratiqué qui est relevé, p. ex. soit rendu franco, soit gare départ. Le plus souvent, les prix concernent la région parisienne. En général, un seul prix est observé pour chaque article.

Les prix sont relevés en fin de mois.

10. *Articulation de l'indice*

A l'intérieur de l'indice général des prix de gros les articles ont été répartis en trois secteurs essentiels : produits alimentaires, combustibles et énergie, produits industriels. Dans ces trois secteurs ont été distingués un certain nombre de groupes et sous-groupes de produits représentant les branches les plus importantes de la production.

11. *Composition et pondération de l'indice*

	NOMBRE D'ARTICLES	PONDERATION
I. Produits alimentaires	112	4 000
II. Combustibles et énergie	45	1 500
III. Produits industriels	321	4 500
Produits métallurgiques	133	1 069
Matériaux de construction	15	242
Produits d'extraction divers	18	156
Produits chimiques	43	452
Caoutchouc	13	177
Corps gras industriels	11	222
Textiles	27	1 281
Cuir	16	163
	478	10 000

(suite)

	NOMBRE D'ARTICLES		PONDERATION
III. Produits industriels			
Bois	18		503
Papiers	27		235
Indice général	478	10 000	

ITALIE

1. *Dénomination* : « Numeri indici dei prezzi all'ingrosso (1) ».
2. *Description détaillée* : ISTAT « Metodi e Norme, Numeri indici dei prezzi », série A, N. 2, octobre 1957.
3. *Publication mensuelle* : « Bollettino mensile di Statistica » et « Notizario ISTAT » Disponible vers le 25 du mois suivant, publié à la fin du mois dans « Notizario ISTAT ».
4. *Période de base* ; 1953 = 100. Pour les produits agricoles : Campagne 1953/54 = 100.
5. *Méthode de calcul* : Moyenne arithmétique pondérée (Laspeyres).
6. *Domaine couvert*
L'indice suit le mouvement des prix des transactions effectuées entre les entreprises des différentes branches de production, à l'exclusion des transactions effectuées entre le secteur de production et le consommateur final.
7. *Panier de référence et schéma de pondération*
Les critères de choix des marchandises reprises dans l'indice ont leur importance dans les échanges ainsi que leur degré de représentation.
Le schéma de pondération correspond à l'importance du chiffre d'affaires des différents articles, des catégories et des classes en 1953.
Les poids des articles non repris dans l'indice ont été reportés sur ceux de marchandises similaires.
Le montant des transactions est basé sur les valeurs facturés.
On a inclus dans l'indice des marchandises importées; leur part s'élevait, en

(1) L'exposé ci-après est également valable pour « L'indice des prix agricoles à la production ». En l'absence d'un indice mensuel spécial on a inclus dans les notes statistiques rapides le groupe de produits agricoles de l'indice général des prix de gros. Celui-ci a été modifié en retirant de l'indice primitif les produits agricoles importés.

1953, à environ 5 % de l'ensemble des transactions.

En ce qui concerne les produits agricoles, les transactions effectuées entre les entreprises agricoles n'ont pas été prises en considération.

8. *Variations saisonnières*

L'indice n'est pas corrigé des variations saisonnières.

9. *Observation des prix*

Dans la majorité des cas (environ 90 %), sont retenus les prix départ usine ou départ ferme. Pour les marchandises importées ce sont les prix caf qui sont relevés. On ne tient pas compte des rabais et des conditions particulières de vente.

Les sources d'information sont les offices de statistiques locaux et les firmes. Les relevés de prix sont effectués le 15 de chaque mois.

Pour les produits agricoles, on relève mensuellement environ 1 800 prix. On prend les prix nets, c'est-à-dire les prix bruts, déduction faite des impôts et autres taxes, en y ajoutant les subventions.

10. *Articulation de l'indice*

L'indice est articulé d'après deux systèmes : le premier d'après l'origine et le genre de produit, le second d'après leur emploi.

11. *Composition et pondération de l'indice*

(Articulation d'après l'origine et le genre de produit)

		Pondération en %
Produits agricoles	20,4	
1. Produits végétaux alimentaires		11,7
2. Produits animaux alimentaires		6,0
3. Produits végétaux et animaux non-alimentaires		2,2
4. Bois d'oeuvre		0,5
Produits non agricoles	79,6	
5. Produits des industries alimentaires et connexes		23,0
6. Produits des industries transformatrices d'autres produits agricoles		18,7
7. Produits métallurgiques et mécaniques		20,1
8. Combustibles et lubrifiants		6,0
9. Matériaux de construction		4,1
10. Produits chimiques et connexes		7,7
	100,0	

PAYS-BAS

1. *Dénomination* : « Interim-indexcijfers van groothandelsprijzen ».
2. *Description détaillée* : « Maandschrift van het C.B.S. » N° 9, Septembre 1950.
3. *Publication mensuelle* : « Maandschrift van het C.B.S. », « Maandstatistiek van de binnenlandse handel, het verbruik en de prijzen » et « Statistisch bulletin ».
4. *Période de base* : 1948 = 100.
5. *Méthode de calcul* : Moyenne arithmétique pondérée (Laspeyres).
6. *Panier de référence et schéma de pondération*

Le panier de référence et le schéma de pondération ont été établis d'après la valeur commerciale des marchandises consommées à l'intérieur du pays en 1948. Le panier est, en principe, composé de marchandises qui dépassent une part déterminée de la valeur totale des transactions. Les poids des articles non repris dans l'indice ont été reportés sur ceux de marchandises similaires du même sous-groupe.

7. *Variations saisonnières*

L'indice n'est pas corrigé des variations saisonnières.

8. *Observation des prix*

Pour les marchandises produites dans le pays, il s'agit des prix départ usine; quand ce prix ne peut être constaté c'est le prix franco qui est relevé; pour les marchandises importées les prix caf sont, en principe, pris en considération. La part des marchandises importées s'élève à 185,3 %.

Les prix sont relevés à la fin de chaque mois auprès de 471 sources d'information, pour la plupart des producteurs. On ne tient pas compte des rabais et des conditions de vente particulières.

9. *Composition et pondération de l'indice*

GROUPES	SERIE DE PRIX	PONDERATION
Produits alimentaires	140	286,7
Matières de base et auxiliaires	471	216,5
Produits finis (1)	1 040	496,8
	1 651	1 000,0

(1) Ceux-ci comprennent 27 produits alimentaires pour un poids de 173,8 %

III. Indice des prix agricoles à la production

ALLEMAGNE (R.F.)

1. *Dénomination* : « Erzeugerpreisindex landwirtschaftlicher Produkte ».
2. *Description détaillée* : « Wirtschaft und Statistik », Heft 7, Juillet 1956.
3. *Publication mensuelle* : « Wirtschaft und Statistik » et « Statistische Berichte, Reihe VI, 6 ». L'indice est disponible vers le 17 du mois suivant et publié dans « Statistische Berichte » vers le 25.
4. *Période de base* : 1.7.1950/30.6.1951 = 100⁽¹⁾.
5. *Méthode de calcul* : Moyenne arithmétique pondérée (Laspeyres).
6. *Schéma de pondération et domaine couvert*

Le schéma de pondération repose sur la moyenne annuelle des ventes des exploitations agricoles pour les campagnes 1949/50, 1950/51 et 1951/52. Les pondérations des produits non repris dans l'indice sont reportées sur des articles similaires.

Les marchandises qui font presque exclusivement l'objet d'échanges entre les exploitations agricoles (semences) sont retenues dans l'indice.

7. *Variations saisonnières*

L'indice n'est pas corrigé des variations saisonnières.

Les indices moyens annuels sont calculés en utilisant des facteurs saisonniers de pondération, dérivés des chiffres d'affaires pendant les années de base.

8. *Observation des prix*

Chaque mois sont observés 546 prix correspondant à 67 produits et variétés. Les points d'observation sont surtout des coopératives agricoles et des marchés importants. En principe, il s'agit de prix départ ferme. Sont, cependant, prises en considération les conditions habituelles relatives aux conditions de transport. Les subventions reçues par le producteur sont calculées dans les prix; pour autant qu'ils entrent en considération, les impôts et autres charges sont inclus dans les prix à la production.

Les relevés mensuels saisissent les prix courants. Pour les produits qui ne sont provisoirement pas disponibles sur les marchés, les prix sont calculés d'après le mouvement des prix de marchandises similaires.

(1) En vue de la comparaison avec la période d'avant-guerre, l'indice est aussi recalculé sur la base 1.7.1938/30.6.1939 = 100.

9. *Composition et pondération de l'indice*

GRUPE	NOMBRE D'ARTICLES	SERIES DE PRIX	PONDERATION p. 1000
1. Céréales et légumes secs	6	108	96,84
2. Semences	5	9	20,92
3. Tubercules	3	33	92,15
4. Plantes oléagineuses et textiles	3	33	6,65
5. Foin et paille	4	63	2,29
6. Stimulants végétaux	3	15	17,96
7. Fruits	8	81	33,02
8. Légumes	15	82	22,55
9. Moût	1	1	20,23
10. Animaux de boucherie	7	64	340,94
11. Animaux de trait et de reproduction	3	19	67,64
12. Lait	1	1	234,27
13. Oeufs	1	23	34,12
14. Laine, Peaux et fourrures	7	14	10,42
Ensemble	67	546	1 000,00

BELGIQUE

1. *Dénomination* : « Indices des prix des produits agricoles ».
2. *Description détaillée* : « Revue de l'Agriculture » n° 2, 1955.
3. *Publication mensuelle* : « Revue de l'Agriculture » et « Bulletin de Statistique ». L'indice est disponible vers le 10 du mois suivant et publié 1 - 2 mois après dans « Revue de l'Agriculture ».
4. *Période de base* : 1951 - 52 = 100 (années civiles).
5. *Méthode de calcul* : Moyenne arithmétique pondérée (Laspeyres).
6. *Domaine couvert*
L'indice saisit le mouvement des prix de certains produits représentatifs de l'agriculture au sens le plus strict.
7. *Schéma de pondération*
La pondération repose sur le volume de la production de 1950, destiné à la vente, et évaluée au prix moyen des années 1949 - 51.
8. *Variations saisonnières*
L'indice publié est corrigé des variations saisonnières.

9. *Observation des prix*

Les prix sont relevés chaque semaine sur les marchés régulateurs du pays où les cultivateurs vendent directement leurs produits.

Sont retenus les prix départ ferme, impôts non compris.

Suivant les besoins, on relève de 1 à 7 prix par produit.

10. *Composition et pondération de l'indice*

ARTICLES	PONDERATION
Froment	6,3
Seigle	0,6
Orge	1,0
Avoine	1,8
Paille	0,5
Lin	1,6
Correttes de chicorée	0,2
Betteraves à sucre	5,4
Pommes de terre	5, -
Total produits végétaux	22,4
Boeufs et génisses	6,8
Taureaux et vaches	7,1
Veaux	3,2
Porcs	19,0
Beurre	27,4
Oeufs	13,0
Chevaux	1,1
Total produits animaux	77,6
T o t a l	100,0

FRANCE

1. *Dénomination* : « Indice des prix agricoles à la production ».
2. *Description détaillée* : dans « Etudes statistiques », n° 1, Janvier/Mars 1957.
3. *Publication mensuelle* : « Bulletin mensuel de statistique ». L'indice est disponible vers la fin du mois suivant et publié dans « Bulletin hebdomadaire de Statistique » et dans le « Bulletin mensuel de Statistique ».
4. *Période de base* : 155 = 100
5. *Méthode de calcul* : Moyenne arithmétique pondérée (Paasche)

6. *Domaine couvert* Le prix agricole à la production a été défini comme la somme en monnaie reçue par le premier vendeur d'un produit agricole en échange d'une unité de quantité déterminée de ce produit (*voir aussi* § 9).

Les produits échangés entre entreprises agricoles (semences, aliments du bétail) ont été exclus du champ de l'indice. Seuls ont été retenus ceux qui, constituant le flux de sortie de la production, déterminent, en première approximation, les recettes de l'agriculture et son revenu monétaire.

D'autre part, faute d'informations disponibles, les prix des fruits et légumes frais ne sont pas retenus, bien qu'ils constituent quelque 12 % des recettes de l'agriculture. ⁽¹⁾

L'indice couvre environ 80 % des livraisons de l'agriculture au marché.

7. *Schéma de pondération* Pour l'indice mensuel, les prix de référence sont les moyennes arithmétiques simples des 12 prix mensuels de 1955. La pondération est constante au cours de l'année; c'est celle de l'année civile écoulée. Le changement de pondération est effectué chaque année en janvier.

Pour l'indice annuel (base 100 en 1955), les prix de référence sont, pour chaque produit, les moyennes des 12 prix mensuels de 1955 pondérées par les quantités commercialisées des mois correspondants. ⁽²⁾

Les poids sont proportionnels aux valeurs qu'aurait, pour chaque produit, la moyenne des quantités des cinq dernières campagnes aux prix de la période de base. ⁽³⁾

8. *Variations saisonnières* Les indices mensuels sont partiellement corrigés des variations saisonnières.
9. *Observation des prix* En raison de l'insuffisance de la documentation statistique agricole, les prix retenus ne sont effectivement des prix à la production que pour les produits dont le Gouvernement fixe autoritairement les cours : blé, orge, betterave, raisin de Champagne, riz. Les autres sont, soit des prix de marchés locaux ou régionaux, soit des prix d'achat par d'importantes entreprises industrielles ou commerciales, éventuellement diminués d'une somme forfaitaire pour frais de conditionnement, transport, etc...

(1) Il existe un «Indice des prix de gros des fruits et légumes frais». Période de base 1949 = 100. Son champ est limité aux transactions qui s'effectuent sur le Marché des Halles Centrales de Paris.

(2) Un indice de campagne est également calculé sur la base de la campagne 1954 - 1955; les prix de référence et les prix annuels retenus sont les moyennes des 12 prix mensuels de la campagne (juillet-juin), pondérées par les quantités commercialisées des mois correspondants.

(3) Ainsi les indices mensuels en 1959 sont pondérés par les valeurs relatives des quantités commercialisées pendant les campagnes agricoles 1953-1954 à 1957-1958, aux prix moyens pratiqués pendant la période de référence.

10. *Composition et pondération de l'indice*

	PONDERATION (POUR L'ANNEE CIVILE 1957) ⁽¹⁾	
Produits d'origine végétale	295	
Blé		131
Betterave industrielle		31
Pommes de terre		15
Vin		89
Autres (orge, riz, haricots secs, grains de colza, filasse de lin, tabac).		29
Produits d'origine animale	705	
Bétail	383	
Boeuf		138
Veau		85
Porc		119
Mouton		29
Cheval		12
Lait	216	
Volaille et lapin	58	
Poulet		46
Lapin		12
Oeufs	48	
Ensemble (19 produits)	1 000	

ITALIE

En Italie, l'indice des prix des produits agricoles à la production est calculé seulement sur base annuelle. L'indice repris dans les «Notes Statistiques rapides» est l'indice des prix de gros des produits agricoles pour la description duquel on se référera au chapitre «Indice des prix de gros» (voir pages 344 et suivantes). On y trouvera également signalées des légères différences de l'indice des prix de gros original du groupe des «Produits agricoles».

(1) A titre d'indication de l'ordre de grandeur des pondérations. D'ailleurs, les différents coefficients ne varient que très peu d'une année à l'autre.

PAYS - BAS

1. *Dénomination* : «Prijsindexcijfer van de afgeleverde landbouwprodukten».
2. *Description détaillée* : C.B.S. «Indicatoren van de economische Toestand», Zeist 1957.
3. *Publication mensuelle* : «Maandschrift van het C.B.S.», «Maandstatistiek van de landbouw» et «Statistisch bulletin». Disponible à la fin du mois suivant.
4. *Période de base* : Moyenne des campagnes 1949/50 à 1952/53 = 100.
5. *Méthode de calcul* : Moyenne arithmétique pondérée (Laspeyres).

6. *Schéma de pondération et domaine couvert*

La pondération repose sur la valeur de la production agricole pour les campagnes 1949/50 à 1952/53.

Il a été tenu compte seulement de la partie de la production mise en circulation dans le commerce, en y ajoutant la consommation des ménages des producteurs. La partie de la production utilisée dans l'entreprise agricole pour la nourriture des animaux et les semences n'a pas été prise en considération.

Les produits horticoles ne sont pas retenus dans l'indice ⁽¹⁾.

7. *Variations saisonnières*

Les variations saisonnières ne sont pas corrigées.

8. *Observations des prix*

En principe sont retenus les prix départ ferme. Les sources d'information sont la bourse des céréales, les marchés aux bestiaux et les associations. Ce sont le plus souvent les prix maximum ou la moyenne des prix maximum qui sont retenus. Pour le blé, les pommes de terre industrielles et les betteraves sucrières, les prix sont relevés une fois par mois (pour le lait deux fois par mois), pour les pommes de terre de consommation et les autres produits une fois par semaine.

9. *Composition et pondération de l'indice*

	NOMBRE D'ARTICLES	PONDERATION
Blé	1	2,3
Autres céréales et légumes secs	6	5,7
Pommes de terre	2	7,9
Betteraves à sucre	1	3,2
Paille	1	0,6
Autres produits végétaux	6	2,5
Total produits végétaux	17	22,2

(1) Le mouvement des prix des légumes et des fruits est repris dans «Indexcijfers veilingprijzen».

(suite)

	NOMBRE D'ARTICLES	PONDERATION
Viande de boeuf	1	14,1
Viande de porc	1	18,7
Moutons	1	0,8
Chevaux	1	0,9
Oeufs	1	10,4
Lait	1	32,9
Total produits animaux	6	77,8
Total	23	100

2^e - PARTIE - ANALYSE COMPARATIVE

Après avoir, dans la première partie, décrit les différents indices par pays on a, dans ce qui suit, mis en évidence les principales différences et analogies méthodologiques.

Les indices ont en outre été présentés en groupes et sous-groupes d'articles. Afin de faciliter la comparaison entre les pays, les classements ont été parfois remaniés suivant des critères différents de ceux de l'indice national. La présente classification ne correspond donc pas toujours à celle de la première partie issue sans modification des indices nationaux.

A - Indice des prix à la consommation

I. Période de base

Allemagne (RF)	:	1950 = 100
Belgique	:	1953 = 100
France	:	1.7.1956 - 30.6.1957 = 100
Italie	:	1953 = 100
Pays-Bas	:	1951 = 100
Luxembourg	:	1.1.1948 = 100

II. Méthode de calcul

Tous les pays, à l'exception de la Belgique, utilisent la formule Laspeyres. L'indice belge est calculé sur la moyenne arithmétique non pondérée.

III. Points de départ du panier de consommation et du schéma de pondération

Allemagne (RF)	:	Enquête budgétaires de l'année 1950
Belgique	:	Enquêtes budgétaires de l'année 1949 et autres calculs
France	:	Enquêtes budgétaires de l'année 1954 (limitées à l'agglomération parisienne)
Italie	:	Résultats des comptes nationaux, année 1953
Pays-Bas	:	Enquêtes budgétaires de l'année 1951
Luxembourg	:	Estimations

IV. Groupes de consommateurs considérés

1) point de vue social et professionnel

Allemagne (RF)	:	Ouvriers, employés et fonctionnaires disposant d'un certain revenu
Belgique	:	Ouvriers et employés disposant d'un revenu moyen
France	:	Ouvriers et employés de condition modeste
Italie	:	Ensemble de la population
Pays-Bas	:	Ouvriers, employés et fonctionnaires disposant d'un certain revenu

Luxembourg : Ensemble de la population

2) Taille des ménages

Allemagne (RF) : 4 personnes

Belgique : Toutestailles

France : Toutes tailles, à l'exception de ménages se composant d'une seule personne

Italie : Toutestailles

Pays - Bas : 4 personnes

Luxembourg : 4 personnes

V. Couverture de l'indice

1) Dépenses couvertes

Allemagne (R.F.) : 100 %

Belgique : Environ 70 %. Loyers non compris

France : 92 % en chiffres ronds

Italie : 100 %

Luxembourg : Inconnu. Loyers non compris

Pays - Bas : 100 %

2) Géographique

L'indice français ne concerne que l'évolution des prix dans la région parisienne; ceux des autres pays se rapportent à l'ensemble du territoire.

VI. Variations saisonnières

Seul l'indice français est partiellement corrigé des variations saisonnières.

VII. Observation des prix

1) Séries de prix

Allemagne (RF) : 109,000

Belgique : 30.600

France : 17.000

Italie : 170,000

Luxembourg : 1.800

Pays - Bas : 19.000

2) Période d'observation

Allemagne (RF) : Milieu du mois. En outre, pour les fruits, légumes et pommes de terre au commencement du mois, de mai à octobre. Loyers en janvier, avril, juillet et octobre.

Belgique : Milieu du mois.

France : En partie hebdomadaire, en partie une fois par mois avec répartition sur l'ensemble du mois. Pour les loyers, chaque semestre.

- Italie : Le 15 de chaque mois. En outre, pour ce qui concerne les produits alimentaires les 5 et 25 du mois. - Les loyers, en janvier, avril, juillet et octobre.
- Luxembourg : Au début du mois.
- Pays - Bas : Milieu du mois. Aucun relevé particulier pour les loyers, qui sont fixés par la loi.

VIII. Schéma de pondération et nombre d'articles

1) Comparaison des coefficients de pondération et du nombre d'articles des groupes et sous-groupes.

	Allemagne (R.F.)		Belgique (1)		France		Italie		Luxembourg		Pays-Bas	
	a	b	a	b	a	b	a	b	a	b	a	b
I. Alimentation	459,1	77	476	31	443	95	413,2	93	507,0	23	367,0	107
1) Produits alimentaires d'origine végétale	204,6	52	199	13	161	52	230,1	54	131,2	7	186,7	69
a) Pain et produits à base de céréales	89,5	16	78	5	53	10	102,3	8	68,4	2	77,5	18
b) Pommes de terre	17,1	1	15	1	8	1	5,4	1	26,0	1	17,9	1
c) Légumes	13,8	12	-	-	61	16	31,4	13	-	-	17,9	17
d) Fruits	21,3	7	15	1	11	14	26,1	14	-	-	18,1	9
e) Conserves de légumes et de fruits	2,9	1	15	1	4	3	3,6	1	-	-	7,8	2
f) Fruits et légumes secs	6,2	3	-	-	3	3	17,5	5	6,9	1	-	5
g) Huiles et graisses d'origine végétale	9,5	2	15	1	11	2	17,1	2	12,2	1	1,9	2
h) Sucre, produits de confiserie, chocolat, cacao	41,7	8	46	3	18	4	24,9	6	16,1	1	42,3	11
i) Condiments	2,6	2	15	1	3	2	1,8	5	1,6	1	3,3	4
2) Produits alimentaires d'origine animale	254,5	25	277	18	244	42	183,1	38	375,8	16	180,3	38
k) Viande et produits à base de viande	109,6	10	123	8	148	22	82,7	13	208,0	11	61,1	16
l) Poisson et conserves de poisson	8,2	5	31	2	20	7	18,3	13	-	-	5,7	5
m) Lait	41,7	1	31	2	14	2	17,2	1	64,7	1	48,0	6
n) Beurre	26,3	1	31	2	25	1	10,2	1	38,1	1	1,2	1
o) Autres produits de laiterie	10,0	4	15	1	24	7	31,2	7	-	-	14,4	5
p) Autres graisses d'origine animale et mélangées	32,9	3	31	2	3	2	1,1	1	19,6	2	41,3	4
q) Oeufs	25,8	1	15	1	10	1	17,9	1	45,4	1	8,6	1
3) Repas pris au restaurant	-	-	-	-	38	1	4,5	1	-	-	-	-
II. Boissons et tabac	72,9	7	92	6	85	8	132,6	16	54,2	2	50,1	14
1) Boissons	38,5	5	62	4	65	6	83,7	12	20,2	1	21,7	9
2) Tabac	34,4	2	31	2	20	2	48,9	4	34,0	1	28,4	5

a) = coefficient de pondération en p. 1 000

b = nombre d'articles

(1) Rappelons que l'indice belge est calculé sur la moyenne arithmétique non pondérée. Les chiffres repris ici sous a) donnent la part du nombre de produits des différents groupes et sous-groupes dans le nombre total des produits inclus dans l'indice.

(suite)

	Allemagne (R.F.)		Belgique (1)		France		Italie		Luxembourg		Pays-Bas	
	a	b	a	b	a	b	a	b	a	b	a	b
III. Habitation												
1) Loyer et charges	105,1	4	-	-	47	3	23,8	7	-	-	85,1	10
2) Réparations	97,0	3			31	1	23,2	3			78,9	4
	8,1	1			16	2	0,6	4			6,2	6
IV. Chauffage et éclairage												
1) Combustibles solides	51,6	10	62	4	47	4	26,0	9	77,8	3	62,1	10
2) Gaz et électricité	23,7	5	31	2	23	1	4,3	4	53,5	2	29,2	5
3) Autres combustibles	26,3	4	31	2	22	2	20,8	4	24,3	1	27,3	2
	1,6	1	-	-	2	1	0,9	1	-	-	5,6	3
V. Equipement du logement												
1) Meubles	46,5	59	77	5	72	40	41,0	23	19,9	1	67,8	36
2) Textiles	10,5	7		-	12	4	10,5	1		-	14,7	7
3) Divers	13,6	14	46	3	16	11	18,6	3	19,9	1	26,6	10
	22,4	38	31	2	44	25	11,9	19	-	-	26,5	19
VI. Habillement et chaussures												
1) Habillement	129,8	50	185	12	94	33	145,0	35	308,8	5	139,5	49
2) Chaussures et articles en cuir	89,3	41	154	10	77	27	121,3	31	245,8	4	109,9	43
	40,5	9	31	2	17	6	23,7	4	63,0	1	29,6	6
VII. Hygiène, soins et dépenses affectées aux soins médicaux												
1) Hygiène et soins	42,6	21	62	4	72	29	58,8	32	25,2	1	52,4	31
2) Dépenses affectées aux soins méd.	34,1	19	62	4	43	23	35,1	25	25,2	1	34,6	21
	8,5	2	-	-	29	6	23,7	7	-	-	17,8	10
VIII. Activités culturelles et distractions												
	64,0	11	31	2	38	15	59,4	20	7,1	1	61,7	27
IX. Transports et journaux												
	28,4	10	15	1	66	18	77,3	26	-	-	36,5	14
X. Divers												
	-	-	-	-	36	5	22,9	5	-	-	77,8	12
Indice d'ensemble	1000,0	249	1000	65	1000	250	1000,0	266	1000,0	36	1000,0	310

a = coefficient de pondération en p. 1 000

b = nombre d'articles

(1) Rappelons que l'indice belge est calculé sur la moyenne arithmétique non pondérée. Les chiffres repris ici sous a) donnent la part du nombre de produits des différents groupes et sous-groupes dans le nombre total des produits inclus dans l'indice.

- 2) Les dépenses pour les produits alimentaires représentent 40 à 50 %; aux Pays-Bas, elles sont inférieures à ce niveau; au Luxembourg elles sont légèrement supérieures ⁽¹⁾. Par contre, l'importance des autres groupes varient sensiblement d'un pays à l'autre.
- 3) Les groupes par ordre d'importance

	Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Italie	Luxem- bourg	Pays-Bas
I. Alimentation	1	1	1	1	1	1
II. Boissons et tabac	4	3	3	3	4	8
III. Logement	3	-	7 (2)	9	-	3
IV. Chauffage et éclairage	6	5 (2)	7 (2)	8	3	5
V. Equipement ménager	7	4	5	7	6	4
VI. Habillement et chaussures	2	2	2	2	2	2
VII. Hygiène et soins	8	5 (2)	4	6	5	7
VIII. Activités culturelles et distractions	5	6	8	5	7	6
IX. Transports et journaux	9	7	6	4	-	9

(1) Il faut tenir compte que l'indice luxembourgeois ne contient qu'un nombre restreint d'articles; c'est pourquoi la pondération des articles mentionnés est en général trop élevée par rapport à la consommation réelle.

(2) Les coefficients de pondération sont d'importance égale.

4. Principaux sous-groupes et articles du groupe «Alimentation» par ordre d'importance

ALLEMAGNE	BELGIQUE	FRANCE	ITALIE	LUXEMBOURG	PAYS - BAS
1) Viande et produits à base de viande	Viande et produits à base de viande	Viande et produits à base de viande	Pain et produits à base de céréales	Viande et produits à base de viande	Pain et produits à base de céréales
2) Pain et produits à base de céréales	Pain et produits à base de céréales	Fruits et légumes (3)	Viande et produits à base de viande	Pain et produits à base de céréales	Viande et produits à base de viande
3) Lait (1)	Sucre, articles de confiserie, chocolat, cacao	Pain et produits à base de céréales	Légumes	Lait	Lait
4) Sucre, articles de confiserie, chocolat, cacao (1)	Poisson et produits à base de poisson (2)	Autres produits de laiterie	Autres produits de laiterie	Oeufs	Sucre, articles de confiserie, chocolat, cacao
5) Autres graisses d'origine animale et mélangées	Lait (2)	Poisson et produits à base de poisson	Fruits	Beurre	Autres graisses d'origine animale et mélangées
6) Beurre	Beurre (2)	Sucre, articles de confiserie, chocolat, cacao	Sucre, articles de confiserie, chocolat, cacao	Pommes de terre	Fruits
7) Oeufs	Autres graisses d'origine animale et mélangées (2)	Lait	Poisson et produits à base de poisson	Autres graisses d'origine animale et mélangées	Pommes de terre (4)

(1) Les postes 3) et 4) sont d'égale importance.

(2) Les postes 4) à 7) sont d'égale importance.

(3) Dans l'indice français les fruits et légumes ne sont pas mentionnés séparément.

(4) Le coefficient pour les légumes est d'égale importance.

- 5) C'est le Luxembourg qui donne le poids de loin le plus élevé à la viande. En France, la part des dépenses « Pain et produits à base de céréales » est remarquablement basse. Le sous-groupe « Autres produits de laiterie » ne comporte presque exclusivement que du fromage.

Dans les groupes « Graisses d'origine animale et mélangées » la part de la margarine aux Pays-Bas (31,5 %) et en Allemagne (29,1 %) est particulièrement importante.

B - Indice des prix de gros

I. Période de base

Allemagne (RF) :	1950 = 100
Belgique :	1936 - 38 = 100
France :	1949 = 100
Italie :	1953 = 100
Pays - Bas :	1948 = 100

II. Méthode de calcul :

Tous les pays, à l'exception de la Belgique, utilisent la formule Laspeyres. L'indice belge est calculé sur la moyenne géométrique non pondérée.

III. Marchandises importées

Tous les indices comportent des marchandises importées. Leur part du schéma de pondération se monte à :

Allemagne (RF) :	178,5
Belgique :	(68 qualités = 274 ‰)
France :	114,2 ‰
Italie :	environ 50 ‰
Pays - Bas :	185,3 ‰

IV. Variations saisonnières :

Les variations saisonnières ne sont corrigées dans aucun indice. Seuls les indices allemand et italien comprennent les fruits et les légumes, l'indice italien également le poisson frais (2,7 ‰).

V. Observation des prix :

1) Stade

En Allemagne et en Belgique les prix sont autant que possible relevés au premier stade.

2) Nature des prix

- a) En Allemagne, en Belgique, en Italie et aux Pays-Bas, les prix sont relevés départ usine et départ frontière. En France, il n'existe aucune règle en la matière.
- b) Les remises de prix et les conditions particulières de livraison sont en Allemagne prises en considération, mais non en France, en Italie et aux Pays-Bas. En Belgique, il n'existe aucun principe de base.

3) Séries de prix

En Allemagne (R.F.), 1.046 prix au total sont relevés.

En Belgique, en général, un prix par article.

En France, en général un prix par article.

En Italie, 1 800 prix au total sont relevés.

Aux Pays-Bas, 1 717 prix au total sont relevés.

4) Périodes des relevés de prix

- | | | |
|----------------|---|---|
| Allemagne (RF) | : | La moitié le 21; des moyennes mensuelles sont retenues pour l'autre moitié. |
| Belgique | : | Seconde moitié du mois. |
| France | : | A la fin du mois. |
| Italie | : | Le 15 de chaque mois. |
| Pays - Bas | : | A la fin du mois. |

VI. Schéma de pondération et nombre d'articles

1) Comparaison des coefficients de pondération et du nombre d'articles des groupes et sous-groupes

	Allemagne(R.F.)		Belgique (I)		France		Italie		Pays - Bas	
	a	b	a	b	a	b	a	b	a	b
I. Denrées alimentaires et stimulants	433,42	27	182	45	386,2	111	407,0	74	460,5	48
1) d'origine végétale	175,12	20	121	30	177,3	34	304,7	55	...	35
2) d'origine animale	258,30	7	61	15	208,9	77	102,3	19	...	13
II. Energie	207,56	10	52	13	150,0	45	60,0	9	93,4	10 ⁽⁴⁾
III. Produits industriels y compris les matières premières	359,02	55	766	190	463,8	322	533,0	129	446,1	123
1) Produits métalliques	133,66	18	141	35	106,9	133	201,0	46	103,1	32
2) Produits chimiques	77,18	13	101	25	67,4	54	77,0	42	55,1	24
3) Textiles	40,28	10	161	40	128,1	27	117,7	15	135,8	26
4) Matériaux de construction	41,12	6	141	35	24,2	15	41,0	7	16,3	6 ⁽⁵⁾
5) Bois et produits à base de bois	22,48	2	24	6	50,3	18	50,8	8	42,7	8
6) Divers	44,30	6	198	49	86,9 ⁽²⁾	75	45,5	11	93,1 ⁽³⁾	27 ⁽⁶⁾
Total	1 000,00	92	1 000,0	248	1 000,0	478	1 000,0	212	1 000,0	171

a = Coefficient de pondération en p. 1000 b = Nombre d'articles et de qualités

(1) L'indice belge étant calculé sur la moyenne géométrique non pondérée, les coefficients donnés ici sont établis sur le nombre d'articles et de qualités.

(2) Y compris fourrage avec un coefficient de pondération de 13,8 %.

(3) Y compris fourrage.

(4) Y compris l'eau.

(5) Y compris la céramique.

(6) Y compris le sable et le gravier.

2) Comparaison des coefficients de pondération (p. 1000)
des principaux articles et groupes d'articles

ad :		Allemagne (R.F.)	Belgique ⁽¹⁾		France	Italie
			a)	b)		
<u>I, 1</u>	(1) Blé	46,38	12	3	31,4	36,0
	(2) Pommes de terre	19,91	8	2	11,4	4,3
	(3) Vin	-	-	-	56,0	13,9
<u>2</u>	(1) Lait	92,34	4	1	20,2	17,9
	(2) Oeufs	28,09	4	1	17,5	10,3
	(3) Viande de porc	82,35	8	2	35,8	5,9
	(4) Viande de boeuf	54,34	40	10	63,0	17,6
	(5) Beurre	-	4	1	24,8	5,8
	(6) Fruits et légumes frais	21,01	-	-	-	24,0 ⁽²⁾
<u>II,</u>	(1) Electricité	86,20	-	-	30,0	-
	(2) Charbon	52,80	16	4	67,3	18,4
	(3) Essence	34,16	12	3	25,9	14,2
<u>III, 2</u>	(1) Tôles	33,81	8	2	21,1	7,5
	(2) Aciers marchands et profilés	24,41	8	2	16,4	9,6
	(3) Fonte	18,23	-	-	49,0	-
<u>3</u>	(1) Coton, filés et tissus de coton	32,47	32	8	44,8	38,6
	(2) Laine et produits en laine	26,34	56	14	59,5	55,7
<u>4</u>	(1) Ciment	12,26	8	2	11,2	16,1
	(2) Briques	11,36	8	2	3,6	10,9
<u>6</u>	(1) Peaux, cuir et articles en cuir	18,79	69	17	16,3	23,9
	(2) Caoutchouc	12,51	4	1	17,7	10,2
	(3) Papier et carton	-	65	16	15,9	10,5

N. B. : Pour les Pays-Bas les coefficients de pondération détaillés ne sont pas disponibles.

a) coefficient de pondération en p. 1000

b) nombre d'articles et de qualités

(1) Voir renvoi (1) de la page précédente.

(2) Contient seulement les fruits frais, les légumes secs et frais (à l'exception des tomates et des pommes de terre).

C - Indice des prix agricoles à la production

I. Période de base :

- Allemagne (RF): campagne 1950/51 = 100
- Belgique : moyenne des années civiles 1951 et 1952 = 100
- France : année civile 1955 = 100
- Italie : campagne 1953 - 54 = 100
- Pays-Bas : moyenne des campagnes 1949/50 à 1952/53 = 100

II. Méthode de calcul :

La France utilise la formule Paasche, les autres pays la formule Laspeyres.

III. Sources des pondérations

- Allemagne (RF) : Ventes des campagnes 1949/50, 1950/51, 1951/52.
- Belgique : Quantités : Livraisons dans le courant de l'année 1950
Prix : prix moyens des années civiles 1949 à 1951.
- France : Quantités : Moyenne des livraisons des 5 dernières années de campagne.
Prix : Moyenne des 12 mois de l'année de base (pour l'indice annuel pondéré avec les quantités livrées correspondantes)
- Italie : Production pendant la période de base
- Pays-Bas : Valeur de la production commercialisée pour les campagnes 1949/50 à 1952/53, y compris l'auto-consommation.

IV. Couverture de l'indice

Les indices suivent l'évolution des prix des produits issus du secteur agricole. Les principaux produits échangés entre les exploitations agricoles sont inclus dans l'indice allemand (l'indice néerlandais contient comme seul article de ce genre, la paille). Les fruits et les légumes sont seulement repris dans les indices allemand et italien.

Dans le schéma de pondération allemand, les poids des articles non repris dans l'indice sont reportés sur des articles similaires.

V. Variations saisonnières

L'influence des variations saisonnières sur l'évolution des prix n'est corrigée intégralement qu'en Belgique et partiellement en France.

VI. Observation des prix

1) Nature des prix relevés

Dans tous les pays, les prix sont relevés au départ de la ferme. En France, cependant, ceci n'est valable que pour les prix fixés par la loi; pour les autres produits, ce sont en partie les prix à l'achat, en partie les prix

pratiqués sur le marché qui ont été relevés.

2) Séries de prix

Allemagne (R.F.) : 546

Belgique : 195

France : 165

Italie : environ 600

Pays-Bas : 166

3) Période d'observation

Allemagne (R.F.) : milieu du mois

Belgique : hebdomadaire

France : répartie sur le mois.

Italie : milieu du mois

Pays-Bas : hebdomadaire (pour la plupart des prix).

VII. Schéma de pondération

1) Comparaison des coefficients de pondération des groupes et des principaux produits

	Allemagne (R.F.)		Belgique		France		Italie		Pays - Bas	
	a	b	a	b	a	b	a	b	a	b
<u>I. Produits d'origine animale</u>										
1) Bétail (viande)	687,39	19	776	7	705	9	317,2	12	778	6
2) Lait	408,58	10	372	5	383	5	153,9	9	345	4
3) Oeufs	234,27	1	-	-	216	1	94,6	1	329	1
4) Autres produits	34,12	1	130	1	48	1	54,4	1	104	1
	10,42	7	274	1	58	2	14,3	1	-	-
	312,61	48	224	9	295	10	682,8	45	222	17
<u>II. Produits d'origine végétale</u>										
1) Céréales	100,5	6	97	4	135	2	259,0	7	68	4
2) Pommes de terre	77,68	4	50	1	15	1	22,7	1	79	2
3) Betteraves sucrières	29,11	1	54	1	31	1	22,2	1	32	1
4) Fruits	33,02	8	-	-	-	-	97,2	14	-	-
5) Légumes	22,55	15	-	-	-	-	76,1	11	-	-
6) Vin	20,23	1	-	-	89	1	73,5	1	-	-
7) Autres produits	29,47	13	23	3	25	5	132,1	10	43	10
Ensemble des produits agricoles	1 000,00	67	1 000	16	1 000	19	1 000,0	57	1 000	23

a = Coefficient de pondération p. 1 000

b = Nombre des produits

- 2) Dans tous les indices, à l'exception de l'Italie, où se présente l'inverse, le groupe «produits d'origine animale» est de loin le plus important; en revanche, c'est le groupe «produits d'origine végétale» qui comporte le plus grand nombre d'articles.

En Belgique et aux Pays-Bas l'importance de ces groupes est pratiquement la même; en France et en Allemagne, la différence est minime.

- 3) Le lait représente le poste le plus important, sauf en Italie et en Belgique (dans l'indice belge, le lait n'est pas inclus; mais voir sous 6).
- 4) La part élevée du sous-groupe «Bétail» dans l'indice allemand s'explique par le fait qu'on y a repris les animaux de boucherie et les bêtes de trait, ce qui n'est pas le cas pour les autres pays. La part des animaux de boucherie seule, s'élève dans l'indice allemand à 340,94 %.

Dans le sous-groupe «Bétail» les principales catégories considérées sont les porcs et les bovins. Leur part s'établit comme suit :

Part des porcs et des bovins dans le schéma de pondération (p. 1 000)

	ALLEMAGNE	BELGIQUE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS
Porcs	213,52	190,0	119,0	32,3	187,0
Bovins	189,30	171,0	223,0	93,1	141,0

- 5) Le poste «Oeufs» revêt une certaine importance dans les indices belge et néerlandais; dans les indices allemand et français, par contre, son importance est assez faible.
- 6) Sous la rubrique «Autres produits d'origine animale» n'apparaît pratiquement en Allemagne que la laine; en Belgique le beurre; en France le gibier et la volaille; en Italie les poissons frais.
- 7) L'importance du seigle et du froment, les deux principaux produits du sous-groupe «Céréales», se répartit comme suit :

Part du seigle et du froment dans la pondération (en p. 1 000)

	ALLEMAGNE	BELGIQUE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS
Seigle	36,02	6	-	2,6	16
Froment	39,66	63	131	190,3	23

- 8) L'indice allemand établit une distinction entre les produits destinés à l'alimentation et ceux réservés pour les semences. Ce sont les pommes de terre (14,64 %) et le seigle (4,60 %) qui ont le plus d'importance dans le groupe semences.
- 9) Sous la rubrique «autres produits d'origine végétale» viennent en premier

lieu dans l'indice allemand, le tabac et le houblon avec une part de 17,96% et ensuite les plantes oléagineuses et fibreuses (6,65 %); dans l'indice belge le lin (16 %); dans l'indice français le tabac (37,7 %); dans l'indice italien le bois (bois de construction et bois de chauffage) (48,1 %) et l'huile d'olives (31,7 %) et dans l'indice néerlandais les légumes secs (12 %) et le lin (12 %).

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

ALLEMAGNE (R.F.)

PREISINDEX FÜR DIE LEBENSHALTUNG

1950 = 100

Période	Ensemble	Alimen- tation	Boissons et tabacs	Loge- ment	Chauf- fage et éclair- age	Equipe- ment du logement	Habil- lement	Hygiène et soins	Culture et distrac- tions	Trans- ports	
1953	I	110	114	100	107	119	106	99	105	111	117
	II	109	112	100	107	119	106	99	105	111	118
	III	109	113	100	107	119	105	98	104	111	118
	IV	109	112	100	107	120	105	98	104	111	118
	V	108	112	100	107	120	104	98	104	111	118
	VI	108	112	92	107	120	104	98	104	110	118
	VII	108	113	92	107	120	104	98	104	110	118
	VIII	108	112	92	107	120	103	97	104	110	118
	IX	107	111	86	107	121	103	97	103	108	118
	X	107	112	86	107	121	103	97	103	108	118
	XI	107	112	86	107	121	103	97	103	108	119
	XII	107	112	86	107	121	103	97	103	108	119
Moyenne annuelle		108	112	93	107	120	104	98	104	110	118
1954	I	107	112	86	107	121	103	97	103	108	119
	II	108	113	86	107	121	103	97	103	108	119
	III	108	113	86	107	121	103	97	103	108	119
	IV	108	113	86	107	128	103	97	103	108	119
	V	108	112	86	107	128	102	97	103	108	119
	VI	108	113	87	107	128	102	97	103	108	119
	VII	108	114	87	107	128	102	97	103	108	119
	VIII	108	113	87	107	128	101	96	103	108	119
	IX	108	114	87	107	129	102	96	103	108	119
	X	109	115	87	107	129	102	96	103	108	119
	XI	110	116	87	107	129	102	96	103	108	119
	XII	110	116	87	107	129	102	96	104	109	119
Moyenne annuelle		108	114	86	107	127	102	97	103	108	119
1955	I	110	116	86	107	129	102	96	104	110	119
	II	109	115	86	107	129	103	97	105	110	119
	III	109	115	86	107	129	103	97	105	110	119
	IV	109	115	86	108	129	103	97	105	110	119
	V	109	114	86	108	130	103	97	105	110	119
	VI	109	115	86	108	130	103	97	106	110	119
	VII	111	117	86	108	130	103	97	106	110	119
	VIII	110	115	86	108	130	103	97	107	110	120
	IX	110	115	86	113	130	103	97	107	110	120
	X	111	116	86	116	130	103	97	107	111	120
	XI	112	118	86	116	131	103	97	107	111	120
	XII	112	118	86	116	131	103	97	107	111	120
Moyenne annuelle		110	116	86	110	130	103	97	106	110	119
1956	I	112	117	86	117	131	104	97	107	111	120
	II	112	118	86	117	131	104	97	107	112	120
	III	113	121	85	117	131	104	97	108	112	120
	IV	113	120	85	117	131	105	97	108	113	118
	V	113	120	85	117	131	105	97	107	113	118
	VI	113	120	85	117	131	105	97	108	113	118
	VII	113	120	85	117	132	105	97	108	113	118
	VIII	113	118	86	117	132	106	98	108	113	118
	IX	113	119	86	117	132	106	98	108	113	118
	X	113	119	86	118	134	106	98	108	114	118
	XI	114	120	86	118	135	106	98	108	114	118
	XII	114	120	86	118	135	107	98	108	114	118
Moyenne annuelle		113	119	86	117	132	105	97	108	113	118

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

ALLEMAGNE (R.F.)

PREISINDEX FÜR DIE LEBENSHALTUNG

1950 = 100

Période	Ensemble	Alimen- tation	Boissons et tabacs	Loge- ment	Chauf- fage et éclair- rage	Equipe- ment du logement	Habil- lement	Hygiène et soins	Culture et distrac- tions	Trans- ports
1957										
I	114	120	86	118	135	108	99	108	115	118
II	114	120	86	118	135	108	99	108	115	118
III	114	119	86	118	135	108	100	109	116	119
IV	114	119	85	119	135	109	100	109	116	120
V	114	120	85	119	135	109	101	110	116	120
VI	115	120	85	119	135	110	101	111	116	121
VII	116	124	85	119	136	110	101	111	117	121
VIII	116	123	85	119	136	110	102	112	117	121
IX	116	122	85	119	136	110	102	112	117	121
X	117	124	85	119	138	110	103	112	118	121
XI	117	125	85	119	138	111	103	112	118	122
XII	118	125	85	119	139	111	103	112	119	122
Moyenne annuelle	115	122	85	119	136	110	101	111	117	120
1958										
I	119	127	85	120	140	111	104	113	119	122
II	119	126	85	120	142	111	104	113	119	132
III	119	126	85	120	142	111	104	113	120	132
IV	119	127	85	120	142	112	105	114	120	132
V	120	127	85	120	142	112	105	114	120	134
VI	119	126	85	120	142	112	105	114	120	134
VII	120	126	85	120	143	112	105	114	121	135
VIII	119	124	86	120	143	112	105	114	121	135
IX	118	124	86	120	144	112	105	114	121	135
X	118	123	85	121	145	112	104	115	121	136
XI	119	124	85	121	145	112	104	115	121	136
XII	119	125	85	121	145	112	104	115	122	136
Moyenne annuelle	119	126	85	120	143	112	104	114	120	133
1959										
I	119	125	85	122	145	112	104	115	122	136
II	119	125	85	122	145	112	104	115	123	136
III	119	126	85	122	145	112	104	115	123	136
IV	119	125	85	122	143	112	104	115	123	136

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

BELGIQUE

INDICES DES PRIX DE DETAIL

1953 = 100 (1)

Période		Indice d'ensemble	Produits alimentaires	Produits non-alimentaires	Services
1953	I	100,1	100,4	99,8	
	II	99,4	99,4	99,5	
	III	99,2	98,8	99,7	
	IV	99,1	98,6	99,9	
	V	99,2	98,5	100,2	
	VI	99,6	99,4	100,1	
	VII	99,7	99,4	100,1	
	VIII	100,2	100,2	100,3	
	IX	100,8	101,2	100,3	
	X	100,8	101,2	100,1	
	XI	101,0	101,6	100,0	
	XII	100,8	101,3	99,9	
Moyenne annuelle		100,0	100,0	100,0	
1954	I	101,2	102,1	99,8	
	II	102,0	103,5	99,8	
	III	101,7	102,8	100,0	
	IV	101,6	102,7	99,9	
	V	102,0	103,3	99,9	
	VI	102,3	103,8	99,7	
	VII	101,8	102,9	99,7	
	VIII	102,0	103,4	99,6	
	IX	101,8	102,9	99,6	
	X	101,3	102,0	99,6	
	XI	101,6	102,7	99,6	
	XII	101,9	103,1	99,5	
Moyenne annuelle		101,8	102,9	99,7	
1955	I	102,0	102,0	98,6	100,0
	II	101,5	101,3	98,4	100,0
	III	101,1	101,0	98,2	100,5
	IV	100,3	99,8	98,8	100,5
	V	99,8	99,0	98,8	100,5
	VI	100,2	99,9	99,0	100,5
	VII	100,9	101,6	99,4	101,0
	VIII	101,4	102,3	99,6	101,1
	IX	101,8	102,8	99,9	101,2
	X	101,8	102,8	99,8	101,3
	XI	102,1	103,0	99,9	102,6
	XII	102,2	103,1	100,0	102,7
Moyenne annuelle		101,8	101,6	99,2	101,0
1956	I	102,2	103,0	100,1	103,0
	II	102,4	103,2	100,3	103,2
	III	102,9	104	100,5	103,4
	IV	102,9	103,6	100,8	103,8
	V	103,3	104,0	101,1	104,3
	VI	103,6	104,2	101,5	104,6
	VII	103,7	103,9	101,9	105,9
	VIII	103,8	104,0	102,0	106,6
	IX	104,1	104,4	102,2	107,1
	X	104,6	105,0	102,5	107,5
	XI	104,8	105,2	102,4	107,9
	XII	105,5	106,2	102,7	108,5
Moyenne annuelle		103,7	104	102	106

(1) Jusqu'à juin 1955 les indices ont été calculés sur la base 1936 - 38 = 100. Les chiffres indiqués ici ont été obtenus en recalculant les indices originaux sur la nouvelle base (1953 = 100)

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

BELGIQUE

INDICES DES PRIX DE DETAIL

1953 = 100 (1)

Période		Indice d'ensemble	Produits alimentaires	Produits non-alimentaires	Services
1957	I	105,88	106,3	103,5	109,1
	II	106,12	106,2	103,9	110,2
	III	105,92	105,8	103,9	110,8
	IV	106,13	105,5	104,6	111,5
	V	106,28	105,7	104,5	111,5
	VI	106,46	106,3	104,4	111,7
	VII	107,32	107,6	104,4	112,0
	VIII	107,04	107,0	104,6	112,2
	IX	107,54	107,8	104,7	112,7
	X	107,65	108,1	104,5	112,7
	XI	108,31	108,7	105,2	112,9
	XII	108,55	108,7	105,8	113,0
Moyenne annuelle		106,93	107	105	112
1958	I	108,69	108,9	105,8	113,1
	II	108,31	108,1	105,9	113,6
	III	108,00	107,5	106,0	114,0
	IV	108,31	107,9	106,3	114,2
	V	108,35	107,9	106,3	114,2
	VI	108,51	108,2	106,3	114,2
	VII	108,08	107,3	106,3	114,3
	VIII	108,07	107,2	106,4	114,7
	IX	108,08	107,2	106,4	114,8
	X	108,24	107,7	106,2	115,1
	XI	108,34	108,0	106,1	115,1
	XII	108,76	108,4	106,1	117,6
Moyenne annuelle			108	106	115
1959	I	108,73	108,5	106,1	117,6
	II	108,95	108,8	106,1	117,7
	III	108,80	108,5	106,0	118,7
	IV	108,93	108,7	105,9	119,6
	V	109,22	108,9	106,2	120,1
	VI	109,59	109,2	106,8	120,5

(1) Jusqu'à juin 1955 les indices ont été calculés sur la base 1936 - 38 = 100. Les chiffres indiqués ici ont été obtenus en recalculant les indices originaux sur la nouvelle base (1953 = 100)

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

FRANCE

INDICES DES PRIX DE DETAIL

1949 = 100 (1)

Période		Indice d'ensemble	Denrées alimentaires	Chauffage et éclairage	Produits manufacturés	Services
1953	I	145,6	141,2	172,9	126,8	181
	II	146,0	141,9	172,9	126,8	181
	III	145,2	140,5	172,9	126,7	181
	IV	144,7	139,8	172,2	126,4	181
	V	145,5	140,9	170,0	126,4	183
	VI	145,4	140,6	170,0	126,6	183
	VII	143,7	136,9	170,4	126,9	185
	VIII	143,1	135,9	170,4	126,9	185
	IX	141,0	132,3	171,7	126,1	186
	X	141,0	131,9	172,2	126,0	187
	XI	141,3	132,4	173,2	126,0	187
	XII	142,1	133,9	173,2	125,7	187
Moyenne annuelle		143,7	137,4	171,8	126,5	184
1954	I	143,2	135,5	173,2	125,7	188
	II	144,1	137,0	173,2	126,0	188
	III	143,6	136,1	173,2	126,2	188
	IV	142,4	133,7	172,6	126,3	189
	V	144,2	137,1	169,7	126,3	189
	VI	143,8	136,3	169,7	126,4	189
	VII	141,9	132,5	170,7	126,4	191
	VIII	141,7	132,2	170,8	126,4	191
	IX	142,6	133,6	171,4	126,4	191
	X	142,9	134,1	171,4	126,5	191
	XI	144,2	135,3	172,8	126,5	195
	XII	144,9	136,4	172,8	126,6	195
Moyenne annuelle		143,3	135,0	171,8	126,3	190
1955	I	145,3	136,8	172,8	126,1	197
	II	145,0	136,2	172,8	126,3	197
	III	144,9	136,1	171,4	126,3	197
	IV	144,8	135,9	171,4	126,4	197
	V	145,6	137,3	171,4	126,5	197
	VI	144,7	136,0	168,7	126,3	197
	VII	143,1	132,8	167,2	126,4	199
	VIII	143,0	132,6	166,8	126,4	199
	IX	144,5	135,0	168,8	126,6	199
	X	146,0	137,5	169,3	126,8	199
	XI	146,1	137,4	170,7	127,1	199
	XII	146,3	137,7	170,7	127,4	199
Moyenne annuelle		144,9	135,9	170,2	126,5	198
1956	I	146,8	137,8	171,2	127,0	202
	II	147,9	139,6	171,2	127,5	202
	III	148,1	139,6	171,2	127,6	203
	IV	147,5	138,3	171,2	127,9	204
	V	148,5	140,7	159,1	128,1	204
	VI	147,1	138,0	159,9	128,2	205
	VII	146,7	136,0	160,9	128,3	207
	VIII	147,1	136,5	161,2	128,6	207
	IX	148,3	138,3	161,1	129,1	207
	X	148,0	137,7	161,1	129,4	207
	XI	148,2	137,8	162,9	129,8	207
	XII	148,1	138,0	163,4	130,2	205
Moyenne annuelle		147,7	138,2	164,5	128,5	205

(1) Depuis juillet 1956 l'indice est calculé sur la base 1.7.1956 - 30.6.1957 = 100. Depuis juillet 1956, les indices indiqués dans ce tableau ont été obtenus en recalculant les indices originaux sur la nouvelle base.

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

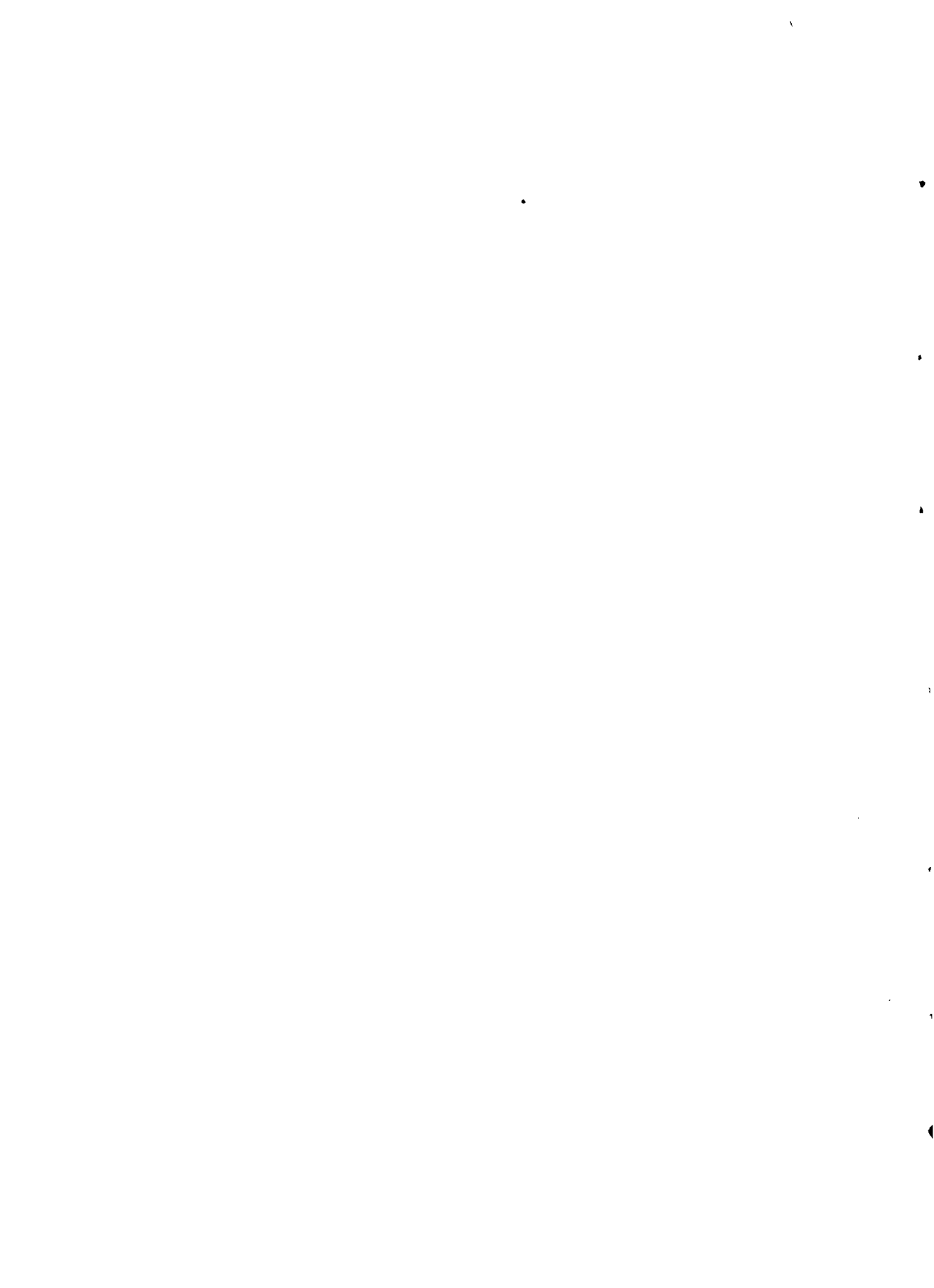
FRANCE

INDICES DES PRIX DE DETAIL

1949 = 100 (1)

Période	Indice d'ensemble	Denrées alimentaires	Chauffage et éclairage	Produits manufacturés	Services	
1957	I	148,5	138,7	163,4	130,2	205
	II	148,9	138,8	163,4	131,4	206
	III	147,3	135,6	163,4	132,5	206
	IV	147,1	134,6	168,9	133,1	206
	V	148,0	136,1	168,1	133,5	206
	VI	149,0	137,2	170,5	134,2	207
	VII	150,0	137,7	176,2	134,5	210
	VIII	151,8	140,0	184,7	134,7	210
	IX	153,7	142,6	187,0	135,8	215,5
	X	156,0	145,7	187,4	136,7	232,0
	XI	159,7	151,0	200,7	136,9	233,0
	XII	163,1	155,1	207,7	138,9	234,6
Moyenne annuelle	151,6	140,6	181,4	134,3	208,6	
1958	I	168,7	160	212,2	140,7	233,8
	II	170,6	162,3	212,2	141,8	236,2
	III	172,8	163,6	211,7	143,5	244,0
	IV	174,3	164,9	211,2	144,5	248,8
	V	174,5	165,9	203,3	144,9	248,2
	VI	175,3	166,6	203,3	145,6	248,6
	VII	175,9	167,3	202,8	145,8	250,0
	VIII	176,3	168,3	202,8	145,7	250,0
	IX	177,0	169,3	202,6	146,2	250,5
	X	177,6	169,8	202,6	147,0	251,1
	XI	177,2	168,0	210,7	147,3	151,9
	XII	177,6	168,4	210,7	147,7	252,1
Moyenne annuelle	174,5	165,7	207,1	145,1	247,2	
1959	I	182,0	171,2	229,0	151,3	260,6
	II	184,5	171,1	236,7	153,8	272,2
	III	184,1	170,4	236,4	155,0	269,8
	IV	184,1	169,3	235,4	155,8	272,4

(1) Depuis juillet 1956 l'indice est calculé sur la base 1.7.1956 - 30.6.1957 = 100. Depuis juillet 1956, les indices indiqués dans ce tableau ont été obtenus en recalculant les indices originaux sur la nouvelle base.



INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

FRANCE

INDICES DES PRIX DE DETAIL (AGGLOMERATION PARISIENNE)

1-7-1956 au 30-6-1957 = 100

Période		Indice général	Aliments	Boissons et stimulants	Habitation	Hygiène et soins	Transports	Habillement et linge	Distractions et divers
1956	VII	98,8	99,2	100,5	97,2	99,3	98,4	98,1	99,6
	VIII	98,9	99,1	101,1	97,3	99,3	98,9	98,2	99,6
	IX	99,6	100,3	101,7	97,6	99,5	99,0	98,7	99,9
	X	99,5	100,0	100,3	98,1	99,6	99,0	98,9	100,1
	XI	99,7	100,1	98,5	99,6	99,6	99,2	99,1	100,6
	XII	100,2	100,9	98,6	100,0	100,0	99,3	99,4	99,9
	1957	I	100,8	101,9	98,7	100,6	100,1	100,3	99,3
II		101,0	101,8	99,6	100,8	100,3	100,9	100,6	99,9
III		100,4	99,9	99,7	101,5	100,4	101,0	101,4	100,0
IV		100,3	99,0	99,8	102,6	100,4	101,0	101,7	100,1
V		100,1	98,8	100,4	101,7	100,8	101,3	102,0	100,2
VI		100,7	99,1	101,2	103,1	102,6	101,4	102,5	100,3
VII		102,2	100,9	103,4	104,6	103,0	103,6	100,4	102,6
VIII		103,4	102,2	107,4	106,0	100,9	104,3	102,8	101,6
IX		104,7	104,0	108,7	107,2	101,4	104,5	103,8	102,1
X		106,3	106,2	111,7	107,6	101,5	104,9	104,7	106,5
XI		108,8	109,1	119,8	109,9	101,6	105,1	104,9	106,9
XII		111,1	112,1	122,1	111,5	102,6	105,7	105,7	112,2
Moyenne annuelle		103,3	102,9	106,0	104,8	101,0	102,8	102,7	102,8
1958	I	114,9	115,4	126,1	114,3	109,4	113,1	106,1	120,1
	II	116,2	116,5	130,6	115,3	110,1	114,9	106,9	120,6
	III	117,7	117,7	133,0	116,8	115,4	114,8	108,1	124,4
	IV	118,7	117,9	134,6	117,9	116,1	114,9	109,2	128,5
	V	118,9	118,3	137,2	116,5	116,3	115,0	109,4	128,9
	VI	119,4	118,2	140,7	116,9	116,7	114,9	110,0	129,3
	VII	119,8	118,7	141,0	117,2	117,1	115,2	110,1	129,7
	VIII	120,1	119,5	109,4	117,3	113,2	114,8	110,2	129,8
	IX	120,6	120,2	142,1	117,4	117,3	115,1	110,8	130,0
	X	121,0	120,7	141,6	178,1	118,3	115,4	111,7	130,4
	XI	120,7	119,8	138,1	118,8	118,7	115,8	111,9	130,9
	XII	121,0	121,0	134,2	118,9	119,0	128,3	112,2	131,3
Moyenne annuelle		118,9	118,1	136,8	117,1	115,9	115,0	109,7	127,8
1959	I	124,0	121,7	145,5	122,9	127,4	119,2	112,0	134,4
	II	125,7	121,8	146,5	125,4	138,1	120,6	112,3	139,5
	III	125,4	121,3	145,8	126,5	133,9	121,6	112,7	140,1
	IV	125,4	121,3	141,6	127,2	135,1	122,6	113,1	140,5

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

ITALIE

NUMERI INDICI DEI PREZZI AL CONSUMO

1953 = 100

Période	Indice général	Alimentation, boissons, tabacs	Textiles	Hygiène et soins	Articles ménagers	Chauffage et éclairage	Moyens de transports propres	Logement	Services domestiques et similaires	Transports, frais de restaurants (et cafés)	Services divers
1954	I	101,8	100,5	98,9	99,8	99,8	100,1	101,7	109,4	106,5	102,4
	II	101,9	100,5	98,6	99,8	99,9	100,1	103,1	109,4	106,7	102,5
	III	101,8	100,5	98,3	99,8	99,8	100,1	103,1	109,4	106,7	102,7
	IV	102,1	100,5	98,2	99,8	99,7	100,1	103,1	109,4	106,7	102,8
	V	102,2	100,5	98,2	99,8	99,6	100,1	103,8	109,4	106,8	103,1
	VI	102,4	100,4	98,2	99,8	99,5	100,1	103,8	109,4	106,8	102,7
	VII	103,0	100,4	98,3	100,3	99,5	100,1	103,8	109,4	106,9	102,6
	VIII	103,1	100,4	98,2	100,3	99,3	100,1	105,0	109,5	106,9	102,4
	IX	103,3	100,4	98,3	100,4	99,5	100,1	105,0	109,5	106,9	103,6
	X	103,5	100,5	98,3	100,4	99,5	100,1	105,0	109,5	107,0	104,5
	XI	104,1	100,5	98,3	100,5	99,5	100,1	106,2	109,5	107,1	105,0
	XII	104,5	100,5	98,4	100,5	99,4	100,1	106,2	109,5	107,1	105,3
Moyenne annuelle		102,8	100,5	98,4	100,1	99,6	100,1	104,2	109,4	106,8	103,3
1955	I	104,9	100,4	98,3	101,6	99,3	100,9	106,4	109,5	109,6	107,6
	II	104,6	100,2	98,3	101,6	99,3	101,0	108,5	117,3	109,8	107,8
	III	104,6	100,1	98,3	101,6	99,2	100,4	108,5	117,3	109,9	107,7
	IV	104,8	100,0	98,3	101,6	99,2	100,4	108,5	117,3	109,8	107,8
	V	104,9	100,0	98,3	101,6	99,1	100,4	110,2	117,3	109,9	108,2
	VI	105,0	99,8	98,3	101,6	99,0	100,4	110,2	117,3	109,9	108,2
	VII	105,0	99,6	98,3	102,3	98,9	100,4	110,2	117,3	110,4	106,9
	VIII	105,2	99,5	98,3	102,3	98,7	100,4	119,1	117,3	110,4	107,0
	IX	105,2	99,4	98,4	102,3	98,6	100,4	119,1	117,3	110,4	107,9
	X	105,6	99,4	98,4	102,2	98,6	100,4	119,1	117,3	110,5	109,0
	XI	105,9	99,3	98,4	102,0	98,7	100,4	121,0	117,3	110,5	109,0
	XII	106,6	99,3	98,5	102,0	98,8	100,4	121,2	117,3	110,5	109,5
Moyenne annuelle		105,2	99,8	98,3	101,9	99,0	100,5	113,5	116,7	110,1	108,1
1956	I	106,8	99,1	98,6	101,8	98,7	100,4	128,3	117,3	110,6	110,3
	II	107,9	99,0	98,6	102,5	99,1	100,9	128,5	123,0	111,7	110,5
	III	108,6	99,0	98,6	103,5	99,1	100,9	129,2	123,0	111,7	110,8
	IV	109,0	98,9	98,6	103,9	98,9	100,9	129,2	123,0	111,8	111,4
	V	109,2	98,9	98,7	104,2	98,8	101,0	130,4	123,3	112,2	111,0
	VI	108,8	98,8	98,7	104,3	98,8	101,0	130,4	123,3	112,2	110,8
	VII	108,8	98,8	98,8	104,3	100,6	101,4	131,1	123,3	114,1	110,2
	VIII	108,9	98,8	98,8	106,3	100,7	101,1	131,1	125,2	114,3	109,9
	IX	109,1	98,9	98,8	106,4	100,7	101,1	131,6	125,2	114,5	111,0
	X	108,9	99,1	98,9	106,6	100,9	101,1	131,6	125,2	114,5	111,5
	XI	109,2	99,3	98,9	106,8	101,2	104,1	132,5	126,4	114,6	112,0
	XII	109,8	99,6	99,1	106,9	101,6	104,1	132,5	126,4	114,7	112,5
Moyenne annuelle		108,8	99,0	98,8	104,8	99,9	101,5	130,5	123,7	113,1	111,0
1957	I	110,2	100,1	99,2	105,5	101,8	107,4	142,3	126,4	115,4	113,1
	II	109,8	100,4	99,3	104,8	101,7	107,5	142,3	130,2	115,5	114,0
	III	109,5	100,7	99,4	103,9	101,6	108,1	143,3	130,2	115,5	114,2
	IV	109,3	101,0	99,4	103,5	101,5	108,1	143,3	130,2	115,8	114,1
	V	109,3	101,1	99,4	103,4	101,6	108,1	144,0	130,6	116,2	114,1
	VI	109,3	101,4	99,5	103,5	101,5	108,1	144,0	130,6	116,2	113,5
	VII	109,9	101,4	99,5	103,6	101,4	108,1	144,8	130,6	116,3	112,3
	VIII	110,0	101,5	99,5	104,5	101,3	108,1	145,0	133,0	116,7	112,3
	IX	110,3	101,9	99,5	104,5	101,2	108,1	145,7	133,0	116,8	113,3
	X	110,9	102,2	99,6	104,5	101,2	108,1	145,7	133,0	117,8	113,9
	XI	111,5	102,3	99,5	104,4	101,2	108,5	147,5	135,5	118,0	114,5
	XII	112,2	102,3	99,6	106,4	101,3	108,5	147,5	135,5	118,0	114,5
Moyenne annuelle		110,2	101,4	99,5	104,4	101,4	108,1	144,6	131,6	116,5	113,7

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

ITALIE

NUMERI INDICI DEI PREZZI AL CONSUMO

1953 = 100

Période	Indice général	Alimentation, boissons, tabacs	Textiles	Hygiène et soins	Articles ménagers	Chauffage et éclairage	Moyens de transports propres	Logement	Services domestiques et similaires	Transports, frais de restaurants (et cafés)	Services divers	
1958	I	112,5	114,0	102,3	99,8	106,4	101,4	108,5	157,9	135,5	118,0	114,6
	II	112,3	113,3	102,3	99,8	106,4	101,4	108,4	157,9	139,5	118,2	115,3
	III	112,4	113,6	102,2	99,8	106,9	101,3	108,4	157,9	139,5	118,3	115,3
	IV	113,4	115,2	102,2	99,8	107,3	101,2	108,4	161,7	139,5	118,3	115,5
	V	114,1	116,3	101,9	99,8	107,6	101,3	108,4	161,8	141,3	118,6	115,7
	VI	114,5	117,2	101,8	99,8	107,8	101,2	108,4	161,8	141,3	118,6	114,7
	VII	114,2	116,8	101,7	99,8	108,0	101,2	108,4	164,6	141,3	118,6	113,7
	VIII	114,1	116,4	101,6	98,8	108,0	101,2	108,4	164,7	143,9	119,0	113,9
	IX	113,8	115,9	101,4	99,9	108,1	101,2	108,4	164,7	143,9	119,0	114,3
	X	113,1	114,2	101,2	100,0	108,2	101,1	108,4	167,3	143,9	119,0	115,3
	XI	113,0	113,9	101,0	100,1	108,5	101,2	106,3	167,3	150,2	119,5	116,3
	XII	112,7	113,3	101,9	100,1	108,6	101,3	106,3	167,3	150,2	119,6	116,2
Moyenne annuelle	113,3	115,0	101,7	99,9	107,7	101,3	108,1	162,9	142,5	118,7	115,1	
1959	I	112,5	112,6	100,7	100,0	108,7	101,3	104,7	179,8	150,2	119,7	116,6
	II	112,4	112,1	100,5	100,2	108,8	101,2	104,7	180,1	152,6	119,9	117,1
	III	112,1	111,6	100,4	100,2	108,7	101,2	104,7	180,1	152,6	120,1	117,2
	IV	111,9	111,3	100,3	100,2	108,2	101,1	104,7	184,1	152,6	119,8	116,7

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

LUXEMBOURG

INDICE DU COÛT DE LA VIE

1.1.1948 = 100

Période		Indice général	Alimentation	Habillement	Chauffage et éclairage	Divers
1953	I	122,52	129,71	121,67	107,87	86,70
	II	122,26	129,20	121,75	107,87	86,47
	III	121,88	128,57	121,67	107,87	86,13
	IV	120,91	127,43	121,67	103,01	86,40
	V	120,88	127,32	121,59	103,82	86,21
	VI	121,31	128,05	121,52	104,63	86,32
	VII	122,74	130,78	121,28	105,44	86,32
	VIII	122,42	130,02	121,32	106,25	86,36
	IX	122,91	130,86	121,29	107,06	86,32
	X	122,63	130,29	121,19	107,87	86,17
	XI	122,83	130,66	121,21	107,87	86,21
	XII	122,88	130,79	121,17	107,87	86,06
Moyenne annuelle		122,18	129,47	121,44	106,45	86,31
1954	I	122,82	130,71	121,14	107,87	85,98
	II	123,12	131,24	121,21	107,87	85,98
	III	122,95	130,88	121,23	107,87	86,13
	IV	122,03	129,44	121,31	105,44	86,21
	V	122,04	129,46	121,29	105,44	86,21
	VI	123,30	131,56	121,57	106,24	86,21
	VII	123,44	131,84	121,56	106,25	86,21
	VIII	123,86	132,47	121,62	107,06	86,21
	IX	124,26	133,19	121,67	107,06	86,21
	X	124,36	133,16	121,63	108,68	86,28
	XI	124,11	132,57	121,63	109,49	86,28
	XII	124,32	132,88	121,82	109,49	86,17
Moyenne annuelle		123,38	131,62	121,47	107,40	86,17
1955	I	124,20	132,67	121,81	109,49	85,98
	II	123,63	131,57	121,84	109,49	85,90
	III	122,45	129,50	121,79	108,68	85,90
	IV	122,15	129,37	121,78	105,65	85,94
	V	122,01	129,13	121,77	105,62	85,75
	VI	122,21	129,49	121,83	105,62	85,71
	VII	123,26	131,35	121,79	106,43	85,90
	VIII	123,44	131,66	121,88	106,43	85,88
	IX	123,87	132,45	121,90	106,43	85,94
	X	123,77	131,95	121,83	108,69	86,05
	XI	123,96	132,30	121,85	108,69	85,98
	XII	124,01	132,38	121,88	108,69	85,94
Moyenne annuelle		123,96	132,24	121,91	108,69	86,12
1956	I	123,91	132,20	121,88	108,69	85,90
	II	122,98	130,42	121,91	108,69	85,94
	III	123,99	132,33	121,89	108,69	85,98
	IV	122,79	130,22	121,85	107,72	85,98
	V	122,24	129,12	121,94	107,72	86,02
	VI	123,36	131,28	121,91	107,72	85,94
	VII	123,50	131,39	121,91	108,69	86,02
	VIII	123,42	131,23	121,91	108,69	85,98
	IX	123,89	132,15	121,87	108,69	86,06
	X	124,12	132,45	121,86	109,67	86,02
	XI	126,34	136,64	121,87	109,67	86,13
	XII	126,93	137,42	122,14	109,67	87,50
Moyenne annuelle		123,96	132,24	121,91	108,69	86,12

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

LUXEMBOURG

INDICE DU COÛT DE LA VIE

1.1.1948 = 100

Période		Indice général	Alimentation	Habillement	Chauffage et éclairage	Divers
1957	I	127,36	137,53	122,88	109,67	89,48
	II	128,06	136,48	126,70	109,67	89,44
	III	127,68	134,19	129,13	109,67	89,82
	IV	128,01	134,17	129,74	111,05	90,35
	V	128,13	134,40	129,87	110,66	90,24
	VI	129,23	136,44	129,92	110,66	90,16
	VII	130,14	137,32	131,17	111,24	90,08
	VIII	131,81	140,36	131,38	111,24	90,08
	IX	131,57	139,50	131,73	112,22	90,39
	X	131,16	138,12	132,36	113,77	90,39
	XI	131,46	138,58	132,49	113,77	90,43
	XII	131,63	138,84	132,61	113,77	90,43
Moyenne annuelle		129,69	137,16	130,00	111,45	90,11
1958	I	131,13	137,89	132,67	133,38	90,43
	II	130,41	136,54	132,77	112,99	90,39
	III	129,39	134,86	133,70	107,36	90,39
	IV	129,76	135,00	133,91	110,27	90,46
	V	129,83	134,95	133,99	111,08	90,50
	VI	130,38	136,01	133,99	111,08	90,43
	VII	130,42	136,04	133,93	111,89	90,16
	VIII	130,77	136,74	133,88	111,89	90,16
	IX	131,40	137,71	133,85	113,51	90,16
	X	130,86	136,33	133,99	115,21	90,16
	XI	131,00	136,58	134,02	115,21	90,12
	XII	131,04	136,66	134,04	115,21	90,08
Moyenne annuelle		130,53	136,28	133,73	112,42	90,29
1959	I	131,12	136,79	134,08	115,21	90,08
	II	130,61	135,88	134,00	115,21	89,97
	III	130,04	134,92	133,82	115,21	89,97
	IV	129,91	134,67	133,82	115,21	89,97
	V	129,48	134,22	133,82	115,21	89,97

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

PAYS-BAS

PRIJSINDEXCIJFERS VAN HET LEVENSONDERHOUD VAN GEZINNEN VAN HAND- EN HOOFDARBEIDERS

1951 = 100

Période		Indice général à l'exception des cotisations sociales obligatoires et des impôts sur les salaires	Aliments	Tabacs	Habitation	Habillement et chaussures	Hygiène et soins	Culture et distraction	Assurances et contribution volontaires
1952	I	101	104	100	102	90	102	102	101
	II	102	105	100	103	90	102	103	101
	III	101	105	100	102	88	102	103	101
	IV	101	104	100	102	87	101	103	100
	V	100	104	100	102	86	101	103	100
	VI	100	103	99	102	86	100	103	99
	VII	99	102	99	102	86	100	102	99
	VIII	99	101	99	102	85	100	103	99
	IX	99	102	99	102	86	100	103	99
	X	100	102	98	102	87	100	103	99
	XI	100	102	98	102	87	99	103	99
	XII	100	104	98	102	87	99	103	100
Moyenne annuelle		100	103	99	102	87	101	103	100
1953	I	100	103	98	102	87	99	103	99
	II	100	104	98	102	87	98	103	99
	III	100	103	98	101	85	98	103	99
	IV	100	103	98	102	85	98	103	99
	V	100	103	98	101	85	98	103	99
	VI	101	106	98	101	85	98	103	100
	VII	100	104	98	101	85	98	103	99
	VIII	99	103	98	101	85	98	103	99
	IX	100	104	98	102	87	98	99	100
	X	99	103	98	101	87	98	99	99
	XI	100	103	98	102	87	98	99	100
	XII	100	103	98	102	87	98	99	100
Moyenne annuelle		100	104	98	102	86	98	102	99
1954	I	102	105	98	109	87	103	100	100
	II	103	107	98	109	87	104	100	101
	III	103	108	98	109	85	104	100	101
	IV	103	107	98	110	85	104	100	101
	V	104	108	98	110	85	104	100	101
	VI	105	111	98	111	86	104	101	102
	VII	104	109	98	111	86	104	101	101
	VIII	104	108	98	111	86	104	101	101
	IX	105	109	98	112	88	104	101	102
	X	105	108	98	112	88	104	101	102
	XI	105	108	98	113	89	105	101	102
	XII	105	109	98	113	89	105	101	103
Moyenne annuelle		104	108	98	111	87	114	101	101
1955	I	107	112	98	112	89	108	102	104
	II	106	111	98	113	89	108	102	104
	III	106	111	98	113	87	108	103	104
	IV	105	109	98	113	87	108	103	103
	V	105	109	98	113	87	108	103	103
	VI	107	112	98	113	87	108	103	104
	VII	107	112	98	113	87	108	103	104
	VIII	106	109	98	113	87	108	103	103
	IX	105	108	98	115	84	108	104	103
	X	105	108	98	115	84	108	104	103
	XI	105	108	98	115	84	108	104	103
	XII	105	108	98	115	84	111	104	103
Moyenne annuelle		106	110	98	114	87	108	103	103

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

PAYS-BAS

PRIJSINDEXCIJFERS VAN HET LEVENSONDERHOUD VAN GEZINNEN VAN HAND- EN HOOFDARBEIDERS

1951 = 100

Période		Indice général à l'exception des cotisations sociales obligatoires et des impôts sur les salaires	Aliments	Tabacs	Habitation	Habillement et chaussures	Hygiène et soins	Culture et distraction	Assurances et contribution volontaires
1956	I	106	109	98	115	84	113	104	103
	II	107	111	98	115	84	114	104	104
	III	108	114	98	115	82	114	105	105
	IV	107	113	98	115	82	114	105	104
	V	107	111	98	115	82	114	105	104
	VI	109	116	98	115	82	114	105	105
	VII	108	114	98	116	80	114	105	104
	VIII	108	115	98	116	82	114	105	105
	IX	110	116	98	118	85	114	105	106
	X	109	113	98	118	85	115	106	105
	XI	109	114	98	119	86	115	106	106
	XII	110	115	98	119	86	115	107	107
Moyenne annuelle		108	113	98	116	83	114	105	105
1957	I	111	116	98	119	86	118	107	107
	II	111	115	98	119	87	119	108	107
	III	110	114	109	119	86	119	108	107
	IV	110	113	109	119	86	121	111	107
	V	111	115	109	120	86	121	112	108
	VI	115	124	109	120	86	121	112	112
	VII	116	126	109	120	85	122	112	113
	VIII	118	124	109	131	86	122	113	115
	IX	119	125	109	133	88	120	113	116
	X	118	123	109	132	88	120	114	115
	XI	118	122	109	132	88	121	114	115
	XII	118	122	109	132	87	121	114	115
Moyenne annuelle		115	120	107	125	87	120	112	111
1958	I	118	123	109	132	85	123	114	115
	II	118	122	111	132	87	123	115	115
	III	118	123	111	132	85	123	115	115
	IV	118	124	111	132	85	123	115	115
	V	117	121	111	131	85	123	115	114
	VI	119	125	111	131	85	123	116	115
	VII	117	121	111	131	83	124	116	114
	VIII	115	117	111	131	85	124	116	112
	IX	116	117	111	132	87	124	116	113
	X	116	116	111	132	87	124	116	113
	XI	116	117	111	132	86	125	116	113
	XII	117	119	111	132	86	125	116	114
Moyenne annuelle		117	120	111	132	86	124	116	114
1959	I	116	119	111	132	84	126	117	113
	II	117	120	111	132	86	126	117	114
	III	116	118	111	132	85	126	117	113
	IV	116	117	111	131	85	127	117	113

INDICE DES PRIX DE GROS

ALLEMAGNE (R.F.)

PREISINDEX AUSGEWÄHLTER GRUNDSTOFFE

1950 = 100

Période		Indice d'ensemble	Matière de base d'origine agricole et forestière	Matière de base d'origine industrielle
1953	I	124	113	136
	II	124	111	138
	III	124	110	139
	IV	122	108	137
	V	122	110	135
	VI	122	110	135
	VII	122	110	135
	VIII	121	109	134
	IX	121	109	134
	X	121	110	134
	XI	122	111	133
	XII	121	110	133
Moyenne annuelle		122	110	135
1954	I	122	111	133
	II	122	112	133
	III	122	112	133
	IV	122	112	133
	V	122	112	132
	VI	123	114	132
	VII	124	116	132
	VIII	123	114	132
	IX	122	113	133
	X	123	115	133
	XI	124	115	133
	XII	124	115	134
Moyenne annuelle		123	113	133
1955	I	124	115	134
	II	123	112	135
	III	123	112	136
	IV	123	111	135
	V	123	111	137
	VI	125	114	138
	VII	126	116	138
	VIII	126	115	139
	IX	126	115	139
	X	127	117	139
	XI	128	118	139
	XII	128	118	140
Moyenne annuelle		125	114	137
1956	I	127	116	140
	II	129	119	140
	III	130	120	140
	IV	130	121	140
	V	129	120	139
	VI	129	119	139
	VII	127	117	139
	VIII	128	119	139
	IX	128	118	139
	X	129	117	142
	XI	131	119	144
	XII	132	120	145
Moyenne annuelle		129	119	140

INDICE DES PRIX DE GROS

ALLEMAGNE (R.F.)

PREISINDEX AUSGEWÄHLTER GRUNDSTOFFE

1950 = 100

Période	Indice d'ensemble	Matière de base d'origine agricole et forestière	Matière de base d'origine industrielle
1957			
I	131	118	145
II	130	116	145
III	130	115	145
IV	131	118	145
V	130	117	145
VI	131	119	145
VII	133	123	144
VIII	133	122	144
IX	132	122	144
X	133	122	145
XI	134	123	145
XII	134	123	147
Moyenne annuelle	132	120	145
1958			
I	134	122	147
II	133	121	147
III	132	120	146
IV	132	120	146
V	132	120	145
VI	132	119	146
VII	131	118	145
VIII	131	118	145
IX	130	117	145
X	131	118	145
XI	132	119	145
XII	132	120	145
Moyenne annuelle	132	119	146
1959			
I	134	119	147
II	133	121	146
III	132	120	146
IV	131	118	

INDICE DES PRIX DE GROS

BELGIQUE

INDICES DES PRIX DE GROS

1936 - 38 = 100

Période	Indi- ces géné- raux	Pro- duits agri- coles régne animal	Pro- duits agri- coles régne végét.	Matiè- res gras- ses	Pro- duits miné- raux	Pro- duits chimi- ques	Peaux et cuirs	Caout- chouc	Bois	Papier et carton	Pro- duits tex- tiles	Maté- riaux de con- struc- tion	Métaux et pro- duits métal- lurgi- ques	
1953	I	423	383	486	355	446	316	369	277	630	428	385	443	455
	II	419	375	480	355	438	312	372	265	630	423	384	443	450
	III	419	377	486	361	435	311	372	248	627	422	386	443	446
	IV	413	373	484	346	429	302	368	243	624	422	386	443	436
	V	413	366	489	348	427	299	367	245	624	622	391	445	437
	VI	414	371	501	337	425	299	367	233	621	421	388	445	437
	VII	413	391	468	333	429	299	364	222	623	422	387	445	434
	VIII	413	399	462	335	429	299	362	224	623	423	385	445	435
	IX	411	394	465	335	429	299	360	223	623	426	377	446	435
	X	411	400	458	337	426	300	363	192	625	434	378	447	431
	XI	412	407	453	339	426	302	363	204	625	442	379	458	429
	XII	413	404	462	343	424	303	361	202	628	443	381	458	429
Moyenne annuelle		415	387	475	344	430	303	366	232	625	427	383	447	438
1954	I	412	401	477	350	419	304	361	195	624	449	378	461	424
	II	412	394	495	340	420	304	358	190	625	449	376	461	422
	III	410	376	491	340	420	305	350	194	620	458	374	461	421
	IV	410	373	488	343	422	303	352	215	615	462	377	461	422
	V	409	357	494	333	423	301	352	220	614	463	375	463	425
	VI	412	369	486	332	422	302	350	230	625	463	382	463	427
	VII	409	390	433	329	421	302	337	242	625	465	382	463	428
	VIII	408	399	420	322	423	302	329	234	632	469	382	465	427
	IX	408	385	426	320	423	303	326	246	632	472	381	468	430
	X	409	383	426	324	424	306	329	261	632	475	382	469	430
	XI	411	387	432	332	424	306	326	284	645	475	380	469	435
	XII	412	391	433	340	424	307	322	312	654	480	377	469	434
Moyenne annuelle		410	384	458	334	422	304	341	235	629	465	379	464	427
1955	I	418	390	439	341	429	314	323	351	677	483	385	469	441
	II	416	378	427	338	428	315	322	336	681	484	388	470	445
	III	417	370	418	330	434	320	324	310	682	486	386	470	453
	IV	418	370	415	334	434	318	328	312	682	486	386	470	459
	V	418	373	429	340	434	320	325	317	682	486	380	470	456
	VI	419	366	450	348	432	315	324	380	682	486	378	470	456
	VII	418	366	429	349	432	316	321	450	682	487	380	470	459
	VIII	419	388	417	339	433	316	321	469	680	487	373	470	464
	IX	420	390	423	344	432	317	321	489	678	488	368	473	467
	X	420	392	434	345	433	319	320	421	669	497	363	473	467
	XI	420	382	429	349	434	320	328	430	668	500	362	473	472
	XII	423	374	440	364	439	321	330	433	668	500	359	473	481
Moyenne annuelle		419	378	429	343	433	318	324	392	678	489	376	471	460
1956	I	426	379	442	374	445	321	330	433	668	508	363	476	484
	II	430	402	446	386	447	324	329	341	669	509	368	477	486
	III	429	386	449	392	446	324	331	323	679	507	366	477	487
	IV	429	388	454	401	443	323	332	309	685	507	366	478	487
	V	427	380	452	403	447	322	327	273	678	496	365	478	486
	VI	426	378	447	384	448	318	323	300	678	496	366	478	484
	VII	426	400	423	381	450	316	322	323	678	496	364	478	484
	VIII	427	403	424	371	451	316	323	333	678	496	364	478	489
	IX	428	393	437	369	451	316	322	316	669	496	367	478	492
	X	431	390	445	370	469	318	322	337	669	496	364	479	495
	XI	439	396	459	395	480	321	325	371	673	496	381	479	495
	XII	439	394	454	399	483	321	325	373	673	496	380	479	497
Moyenne annuelle		430	391	444	385	455	320	326	332	675	500	368	478	489

INDICE DES PRIX DE GROS

BELGIQUE

INDICES DES PRIX DE GROS

1936 - 38 = 100

Période		Indi- ces géné- raux	Pro- duits agri- coles régne animal	Pro- duits agri- coles régne végét.	Matiè- res gras- ses	Pro- duits miné- raux	Pro- duits chimi- ques	Peaux et cuirs	Caout- chouc	Bois	Papier et carton	Pro- duits tex- tiles	Maté- riaux de cons- truc- tion	Métaux et pro- duits métal- lurgi- ques
1957	I	440	391	451	390	492	323	326	317	673	695	380	479	505
	II	440	380	442	386	490	333	325	301	667	514	379	484	509
	III	441	393	430	377	489	334	328	321	664	514	381	490	509
	IV	443	403	430	369	496	337	329	316	661	517	380	497	509
	V	443	390	449	357	491	329	328	312	658	517	383	502	505
	VI	441	384	459	350	479	329	330	320	659	516	381	505	503
	VII	442	407	452	357	479	327	324	320	656	514	382	506	502
	VIII	439	404	436	359	478	327	329	312	656	514	376	506	501
	IX	438	399	441	357	476	328	329	290	657	512	373	508	497
	X	439	405	456	355	475	329	320	285	657	511	371	507	495
	XI	439	406	468	360	472	331	328	268	657	511	369	507	492
	XII	441	431	472	365	469	331	327	286	657	498	365	507	491
Moyenne annuelle		441	399	449	365	482	330	328	304	660	511	377	500	502
1958	I	437	410	483	360	467	332	331	266	648	491	357	514	488
	II	431	378	479	355	460	333	329	271	648	491	353	514	486
	III	428	377	484	357	453	330	328	269	645	489	348	515	477
	IV	425	362	489	355	451	329	327	273	628	486	344	515	477
	V	422	348	496	358	450	327	327	259	625	486	339	514	474
	VI	421	339	498	361	451	325	324	266	622	486	340	514	475
	VII	420	347	466	365	451	326	323	283	613	486	337	514	479
	VIII	417	340	466	356	451	322	324	279	613	486	329	514	481
	IX	414	346	437	355	452	322	324	283	608	479	326	513	414
	X	413	341	435	348	454	324	327	302	603	479	323	513	479
	XI	416	353	456	352	455	327	331	301	590	479	323	513	479
	XII	417	363	455	348	460	328	330	285	590	479	317	513	478
Moyenne annuelle		422	359	470	356	455	327	327	278	619	485	336	514	480
1959	I	416	367	466	349	451	329	334	296	579	473	317	513	475
	II	416	356	460	354	454	330	343	299	577	473	316	513	478
	III	415	348	460	360	452	328	359	313	576	459	313	513	480

INDICE DES PRIX DE GROS

FRANCE

INDICE DES PRIX DE GROS

1949 = 100

Période		Indice général	Produits alimentaires	Combustibles et énergie	Produits industriels
1953	I	140,8	131,6	139,4	149,4
	II	139,2	128,5	139,2	149,8
	III	139,7	128,1	139,6	150,1
	IV	139,0	127,9	136,7	149,6
	V	139,3	128,7	137,8	149,5
	VI	138,6	125,9	139,6	150,6
	VII	137,3	121,7	139,6	150,6
	VIII	137,3	121,8	138,8	150,6
	IX	136,9	121,4	138,9	150,0
	X	136,3	120,3	139,2	149,5
	XI	137,4	123,2	139,3	149,6
	XII	138,0	124,8	138,8	149,5
Moyenne annuelle		138,3	125,3	138,5	149,8
1954	I	137,9	127,2	138,6	147,2
	II	137,8	127,7	138,6	146,4
	III	136,3	124,5	138,6	145,9
	IV	136,8	127,3	137,8	144,8
	V	138,9	132,7	138,3	144,6
	VI	134,8	122,6	138,5	144,6
	VII	134,4	120,9	139,0	145,0
	VIII	135,9	124,3	138,9	145,3
	IX	134,6	121,3	139,0	145,0
	X	133,9	120,2	139,3	144,3
	XI	134,7	122,5	139,9	143,7
	XII	135,2	123,5	139,3	144,3
Moyenne annuelle		136	125	139,5	145
1955	I	135,5	123,8	139,3	144,6
	II	135,0	122,4	139,4	144,8
	III	135,2	122,9	138,8	145,0
	IV	134,8	122,0	138,1	145,1
	V	137,0	128,1	138,2	144,5
	VI	133,3	118,9	138,4	144,5
	VII	134,0	118,2	139,7	146,1
	VIII	134,9	119,6	139,9	146,9
	IX	136,6	123,8	140,1	146,7
	X	136,4	123,3	140,7	146,7
	XI	137,4	124,7	140,8	147,5
	XII	137,7	124,0	141,0	148,7
Moyenne annuelle		135,7	122,6	140	145,9
1956	I	138,9	125,8	141,2	149,6
	II	142,9	135,0	142,0	150,0
	III	140,2	127,4	142,0	150,7
	IV	141,4	131,0	141,7	150,5
	V	142,7	133,7	142,0	150,9
	VI	140,9	128,3	142,1	151,7
	VII	140,3	125,9	144,2	151,9
	VIII	142,4	131,1	145,1	151,5
	IX	141,6	128,4	145,6	151,9
	X	141,0	126,2	146,6	152,2
	XI	143,1	129,0	147,5	154,1
	XII	144,3	130,0	151,3	154,7
Moyenne annuelle		141,6	129,3	144,3	151,6

INDICE DES PRIX DE GROS

FRANCE

INDICE DES PRIX DE GROS

1949 = 100

Période	Indice général	Produits alimentaires	Combustibles et énergie	Produits industriels	
1957	I	144,9	130,3	152,4	155,3
	II	144,4	128,2	154,1	155,5
	III	143,6	125,7	154,1	156,1
	IV	143,8	126,4	150,4	157,1
	V	146,2	130,6	154,8	157,2
	VI	146,2	128,8	160,8	156,7
	VII	147,5	131,6	161,2	157,2
	VIII	149,6	134,5	161,8	158,9
	IX	150,3	135,7	162,1	159,3
	X	154,9	142,8	167,0	161,5
	XI	160,9	151,3	174,0	165,0
	XII	164,4	156,0	179,0	167,0
Moyenne annuelle	149,7	135,2	161,0	158,9	
1958	I	166,4	160,0	179,2	167,9
	II	166,2	157,9	179,1	168,2
	III	166,4	159,9	177,8	168,4
	IV	166,2	162,0	174,5	167,1
	V	171,7	176,3	173,5	167,0
	VI	167,8	166,4	173,6	167,0
	VII	165,9	161,7	173,6	167,2
	VIII	167,3	164,9	174,8	167,0
	IX	166,2	162,7	174,9	166,3
	X	166,1	162,2	178,5	165,5
	XI	165,8	161,3	180,0	165,0
	XII	166,9	161,9	182,1	166,3
Moyenne annuelle	166,9	163,1	176,8	166,9	
1959	I	175,0	166,3	201	174,1
	II	174,1	162,3	201	175,6
	III	173,5	160,2	197,9	177,1
	IV				

INDICE DES PRIX DE GROS

ITALIE

NUMERI INDICI DEI PREZZI ALL'INGROSSO

1953 = 100

Période	Indice général	Produits agricoles	Produits non-agricoles
1954			
I	99,2	99,7	99,1
II	99,4	100,4	99,1
III	99,3	99,9	99,1
IV	99,1	99,8	98,9
V	98,8	99,5	98,6
VI	98,7	99,3	98,5
VII	98,6	99,5	98,4
VIII	98,8	99,2	98,7
IX	98,7	100,3	98,3
X	99,3	102,1	98,6
XI	99,7	103,4	98,8
XII	100,0	103,7	99,1
Moyenne annuelle	99,1	100,6	98,8
1955			
I	100,0	102,6	99,3
II	99,9	101,8	99,4
III	100,0	102,6	99,3
IV	100,2	102,7	99,6
V	100,2	103,3	99,4
VI	100,0	102,2	99,4
VII	99,5	100,5	99,2
VIII	99,6	101,6	99,1
IX	99,7	102,6	99,0
X	100,0	103,6	99,1
XI	100,3	104,7	99,2
XII	100,5	105,1	99,3
Moyenne annuelle	100,0	102,8	99,3
1956			
I	100,5	104,7	99,4
II	101,2	108,0	99,5
III	101,7	109,9	99,6
IV	101,8	110,5	99,6
V	101,8	111,2	99,4
VI	101,2	108,8	99,3
VII	100,9	107,8	99,1
VIII	101,0	108,1	99,2
IX	101,5	109,9	99,3
X	101,9	110,5	99,7
XI	103,0	112,0	100,7
XII	104,2	111,8	102,3
Moyenne annuelle	101,7	109,4	99,8
1957			
I	104,4	110,2	102,9
II	103,3	106,8	102,4
III	102,8	104,7	102,3
IV	102,4	104,0	102,0
V	102,1	103,6	101,7
VI	102,2	103,3	101,9
VII	102,0	102,7	101,8
VIII	102,2	103,6	101,8
IX	102,3	105,1	101,6
X	102,7	107,7	101,4
XI	102,8	108,6	101,3
XII	102,8	109,5	101,1
Moyenne annuelle	102,7	105,8	101,9

INDICE DES PRIX DE GROS

ITALIE

NUMERI INDICI DEI PREZZI ALL'INGROSSO

1953 = 100

Période	Indice général	Produits agricoles	Produits non-agricoles
1958	I	102,6	100,9
	II	101,8	100,4
	III	101,6	99,8
	IV	102,0	99,5
	V	101,9	99,2
	VI	101,7	99,0
	VII	100,8	98,7
	VIII	100,3	98,4
	IX	100,1	98,4
	X	99,8	98,4
	XI	99,0	98,0
	XII	98,6	97,8
Moyenne annuelle	100,9	107,6	99,0
1959	I	97,8	97,1
	II	97,5	96,8
	III	97,3	96,8
	IV	97,2	96,7
	V	97,2	96,7

INDICE DES PRIX DE GROS

PAYS-BAS

INTERIM-INDEXCIJFERS GROOTHANDELSPRIJZEN

1948 = 100

Période	Indice général	Produits alimentaires	Matières de base et auxiliaires	Produits finis
1953				
I	137	128	160	132
II	136	127	159	132
III	136	124	159	132
IV	134	122	157	131
V	135	124	157	131
VI	134	124	156	131
VII	133	118	155	131
VIII	133	119	155	131
IX	133	121	155	132
X	133	120	154	132
XI	134	122	153	132
XII	134	122	153	132
Moyenne annuelle	134	123	156	132
1954				
I	135	127	153	133
II	136	128	153	133
III	135	126	154	133
IV	136	127	153	133
V	137	129	155	133
VI	137	131	155	134
VII	134	118	155	133
VIII	134	116	156	135
IX	134	116	156	135
X	136	122	156	135
XI	136	124	156	135
XII	136	123	156	136
Moyenne annuelle	136	124	155	134
1955				
I	138	123	158	139
II	137	120	158	139
III	136	117	158	138
IV	136	116	159	138
V	136	116	159	138
VI	136	117	160	138
VII	136	116	161	137
VIII	136	114	161	137
IX	136	120	162	135
X	137	121	162	135
XI	137	120	163	135
XII	137	121	164	135
Moyenne annuelle	137	118	160	137
1956				
I	138	121	165	135
II	139	125	166	135
III	140	129	167	135
IV	142	133	168	136
V	139	122	167	136
VI	139	122	167	136
VII	138	119	168	136
VIII	139	122	168	136
IX	140	121	169	138
X	141	122	170	138
XI	143	126	173	140
XII	144	127	176	140
Moyenne annuelle	140	124	169	137

INDICE DES PRIX DE GROS

PAYS-BAS

INTERIM-INDEXCIJFERS GROOTHANDELSPRIJZEN

1948 = 100

Période		Indice général	Produits alimentaires	Matières de base et auxiliaires	Produits finis
1957	I	145	129	179	140
	II	144	126	177	140
	III	143	124	176	141
	IV	144	122	178	142
	V	144	121	179	142
	VI	144	123	177	142
	VII	145	128	178	141
	VIII	144	123	177	141
	IX	143	123	177	140
	X	143	123	176	140
	XI	143	124	176	139
	XII	143	124	175	139
Moyenne annuelle		144	124	177	141
1958	I	143	124	177	139
	II	142	123	175	139
	III	142	124	174	139
	IV	142	124	172	139
	V	140	119	172	138
	VI	140	119	172	138
	VII	138	112	172	138
	VIII	137	110	171	138
	IX	137	111	171	138
	X	139	117	170	138
	XI	143	128	170	139
	XII	143	128	170	139
Moyenne annuelle		141	120	172	139
1959	I	143	131	169	139
	II	142	128	169	139
	III	141	124	169	138

INDICES DES PRIX AGRICOLES

ALLEMAGNE (R.F.)

INDEX DER ERZEUGERPREISE LANDWIRTSCHAFTLICHER PRODUKTE

WIRTSCHAFTSJAHR 1950/51 (Juli bis Juni) = 100

Période		Ensemble	Produits d'origine végétale	Produits d'origine animale
1952/53	I	114	139	103
	II	114	140	102
	III	113	141	100
	IV	112	145	97
	V	116	157	98
	VI	115	151	99
	VII	114	142	101
	VIII	110	118	106
	IX	109	113	107
	X	111	119	107
	XI	113	123	108
	XII	113	127	106
Moyenne annuelle (Campagne)		113	137	103
1953/54	I	115	134	106
	II	119	149	106
	III	120	153	106
	IV	123	164	104
	V	124	169	103
	VI	119	146	107
	VII	124	158	108
	VIII	119	140	109
	IX	116	130	110
	X	116	130	110
	XI	115	129	109
	XII	116	135	108
Moyenne annuelle (Campagne)		112	126	105
1954/55	I	120	149	107
	II	118	148	105
	III	122	159	104
	IV	121	159	104
	V	120	156	103
	VI	121	154	106
	VII	122	158	106
	VIII	118	136	110
	IX	116	125	112
	X	120	132	114
	XI	122	138	115
	XII	123	140	115
Moyenne annuelle (Campagne)		116	139	106
1955/56	I	124	148	113
	II	131	168	114
	III	136	180	116
	IV	137	181	116
	V	134	177	115
	VI	133	168	116
	VII	127	151	117
	VIII	128	145	121
	IX	125	139	119
	X	125	141	118
	XI	126	143	119
	XII	128	145	120
Moyenne annuelle (Campagne)		123	144	113

INDICES DES PRIX AGRICOLES

ALLEMAGNE (R.F.)

INDEX DER ERZEUGERPREISE LANDWIRTSCHAFTLICHER PRODUKTE

WIRTSCHAFTSJAHRE 1950/51 (Juli bis Juni) = 100

Période	Ensemble	Produits d'origine végétale	Produits d'origine animale	
1956/57	I	127	150	117
	II	125	146	116
	III	124	141	116
	IV	128	143	121
	V	126	141	119
	VI	130	149	121
	VII	138	172	123
	VIII	134	154	125
	IX	133	151	124
	X	130	145	123
	XI	131	148	123
	XII	132	151	123
Moyenne annuelle (Campagne)	127	147	118	
1957/58	I	133	157	122
	II	133	161	120
	III	134	169	118
	IV	136	181	116
	V	135	179	116
	VI	132	165	117
	VII	131	157	119
	VIII	127	139	122
	IX	126	129	125
	X	128	133	125
	XI	130p	141	125
	XII	132p	148	125
Moyenne annuelle (Campagne)	132	157	120	
1958/59	I	135	158	124
	II	135	159	125
	III	135	156	125p
	IV	135	152	125p

INDICES DES PRIX AGRICOLES

BELGIQUE

INDICES DES PRIX DES PRODUITS AGRICOLES

1951/52 = 100

Période	Indice général	Produits végétaux	Produits animaux
1953 I II III IV V VI VII VIII IX X XI XII			
Moyenne annuelle	94,8	97,1	94,2
1954 I II III IV V VI VII VIII IX X XI XII	98,4 98,1 96,6 99,6 97,1 99,2 95,6 93,0 91,4 91,5 91,7 90,5	98,2 100,8 103,3 104,8 108,2 109,5 87,7 84,5 82,3 82,5 83,2 82,1	98,4 97,4 94,7 98,1 93,9 96,2 97,8 95,5 94,0 94,1 94,2 92,9
Moyenne annuelle	95,5	95,0	95,6
1955 I II III IV V VI VII VIII IX X XI XII	89,2 88,4 88,9 88,9 87,4 88,7 90,0 90,2 90,0 90,9 89,5 88,9	81,5 79,4 77,9 78,9 82,2 86,2 94,3 91,8 90,5 90,8 90,1 92,6	91,5 91,0 92,1 91,8 88,9 89,4 88,7 89,8 89,9 90,9 89,3 87,8
Moyenne annuelle	89,2	85,8	90,2
1956 I II III IV V VI VII VIII IX X XI XII	88,4 94,3 94,6 93,6 92,1 88,7 88,7 88,5 87,4 90,6 92,5 91,0	97,8 99,2 103,4 102,5 100,7 89,3 87,2 87,3 89,2 94,8 100,3 99,2	85,7 92,9 92,1 91,0 89,6 88,6 89,1 88,9 86,9 89,4 90,2 88,6
Moyenne annuelle	90,6	96,0	89,1

INDICES DES PRIX AGRICOLES

BELGIQUE

INDICES DES PRIX DES PRODUITS AGRICOLES

1951/52 = 100

Période		Indice général	Produits végétaux	Produits animaux
1957	I	90,9	97,1	89,0
	II	88,6	89,9	88,3
	III	88,2	85,8	88,9
	IV	90,8	84,2	92,7
	V	92,2	94,1	91,7
	VI	89,5	92,0	88,8
	VII	93,8	99,7	92,1
	VIII	90,5	92,0	90,1
	IX	90,1	87,3	91,0
	X	91,0	90,7	91,0
	XI	90,6	92,1	90,2
	XII	92,7	90,9	93,3
Moyenne annuelle		90,8	91,4	90,6
1958	I	93,8	96,9	92,9
	II	86,5	96,6	83,6
	III	89,3	98,9	86,5
	IV	91,4	102,5	88,2
	V	88,8	100,6	85,4
	VI	89,5	106,7	84,5
	VII	86,1	88,0	85,6
	VIII	82,7	87,5	81,3
	IX	83,4	90,5	81,3
	X	87,8p	100,9p	84,0
	XI	88,9p	104,3p	84,5
	XII	90,8p	108,2p	85,8
Moyenne annuelle		88,2p	98,5p	85,3
1959	I	92,5p	109,8p	87,4
	II	92,9p	112,1p	87,3
	III	94,1p	110,7p	89,3
	IV	95,3p	113,3p	90,1
	V	95,8p	113,3p	90,7p
	VI			
	VII			
	VIII			
	IX			
	X			
	XI			
	XII			
Moyenne annuelle				

INDICES DES PRIX AGRICOLES

FRANCE

INDICES MENSUELS DES PRIX AGRICOLES A LA PRODUCTION

1955 = 100

Période		Indice général	Produits d'origine végétale	Produits d'origine animale
1953	I	106,4	120,7	100,2
	II	107,9	121,1	102,1
	III	107,5	121,2	101,6
	IV	106,6	119,3	101,1
	V	105,6	109,6	103,8
	VI	107,1	116,3	103,1
	VII	103,8	112,4	100,0
	VIII	99,7	110,2	95,1
	IX	96,1	110,7	89,8
	X	99,4	109,6	94,9
	XI	99,2	110,1	94,4
	XII	99,0	107,7	95,2
Moyenne annuelle		102,2	111,3	98,1
1954	I	99,6	106,8	96,3
	II	102,6	110,7	98,9
	III	101,7	109,8	98,0
	IV	102,0	112,2	97,4
	V	103,4	113,1	99,1
	VI	102,9	108,8	100,3
	VII	101,9	106,9	99,6
	VIII	99,5	102,4	98,2
	IX	99,7	101,4	99,0
	X	96,7	100,7	94,9
	XI	97,8	100,2	96,7
	XII	97,8	99,2	97,1
Moyenne annuelle		99,5	103,6	97,6
1955	I	98,3	97,8	98,5
	II	99,3	97,1	100,3
	III	99,1	97,6	99,7
	IV	99,2	98,2	99,7
	V	100,8	104,7	99,1
	VI	99,7	101,9	98,7
	VII	100,1	101,8	99,4
	VIII	98,8	99,8	98,3
	IX	100,6	100,5	100,7
	X	101,5	100,7	101,9
	XI	101,9	100,0	102,7
	XII	100,7	99,9	101,0
Moyenne annuelle		100,0	100,0	100,0
1956	I	102,0	102,5	101,7
	II	107,6	111,4	105,9
	III	106,3	109,9	104,7
	IV	109,7	114,4	107,7
	V	108,5	110,5	107,5
	VI	111,3	111,6	111,2
	VII	109,2	107,5	110,0
	VIII	112,9	116,4	111,4
	IX	111,7	117,4	109,1
	X	110,1	118,6	106,3
	XI	111,9	123,2	106,8
	XII	109,5	121,0	104,4
Moyenne annuelle		109,6	116,2	106,8

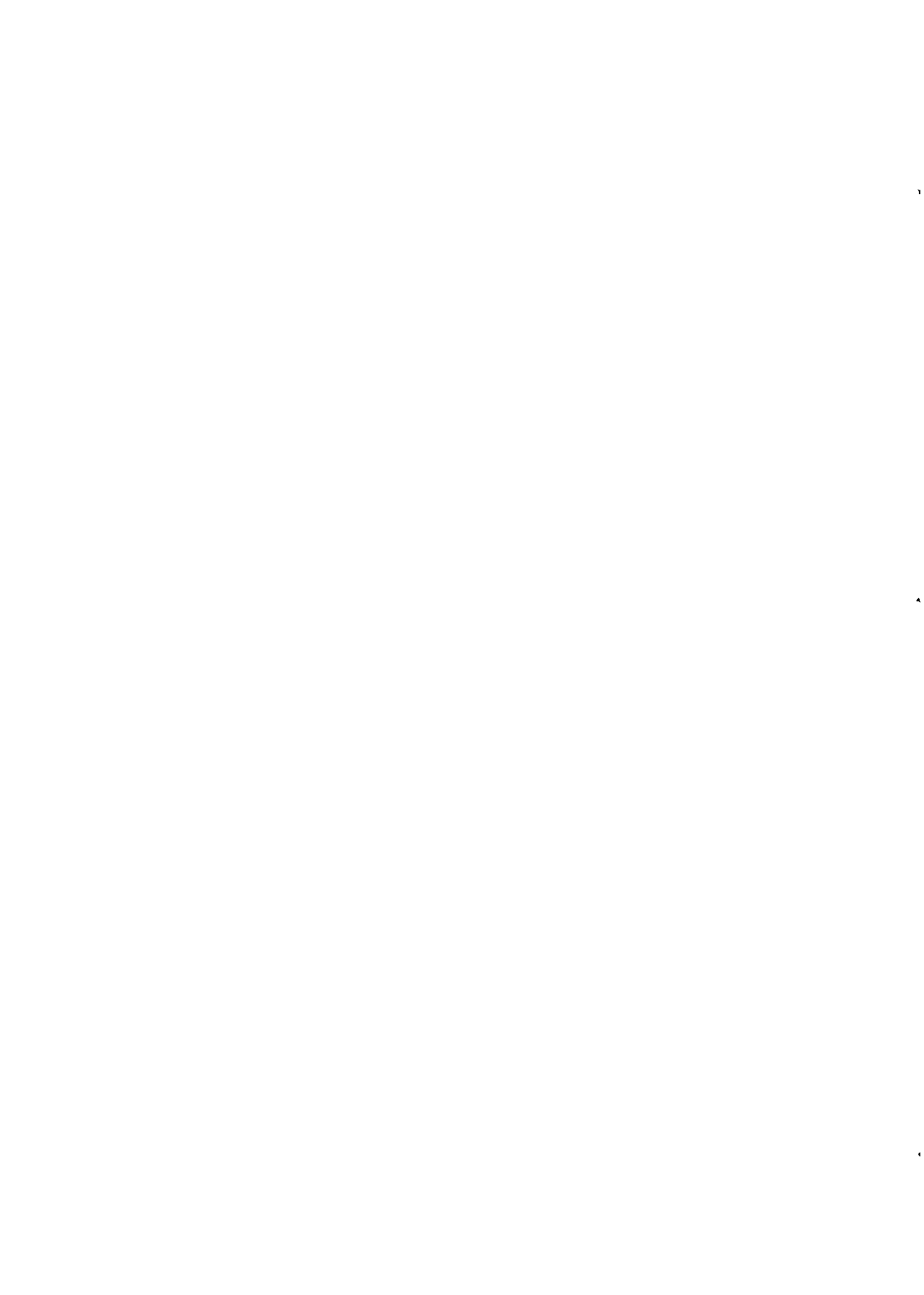
INDICES DES PRIX AGRICOLES

FRANCE

INDICES MENSUELS DES PRIX AGRICOLES A LA PRODUCTION

1955 = 100

Période	Indice général	Produits d'origine végétale	Produits d'origine animale	
1957	I	111,4	123,0	106,6
	II	110,8	119,2	107,3
	III	110,5	118,1	107,3
	IV	113,0	118,4	110,7
	V	112,9	112,4	109,0
	VI	117,9	131,3	112,3
	VII	121,6	136,9	115,2
	VIII	119,3	120,6	118,7
	IX	118,8	122,5	117,2
	X	125,8	138,1	120,7
	XI	133,7	150,4	126,8
	XII	129,4	150,1	120,8
Moyenne annuelle	117,4	152,2	114,2	
1958	I	136,8	157,8	128,0
	II	138,1	157,4	130,0
	III	138,7	162,3	128,8
	IV	142,9	179,3	127,7
	V	145,5	181,6	130,4
	VI	151,5	200,9	130,8
	VII	150,2	192,5	132,5
	VIII	151,9	191,3	136,4
	IX	145,3	174,2	133,2
	X	142,0	170,9	120,9
	XI	136,4	162,9	125,3
	XII	132,8	157,6	122,4
Moyenne annuelle	142,4	172,8	129,5	
1959	I	133,3	155,6	123,8
	II	131,6	151,0	123,4
	III	132,2p	144,1	127,1p



INDICES DES PRIX AGRICOLES

ITALIE

INDICE NAZIONALE DEI PREZZI ALL'INGROSSO
 PRODOTTI AGRICOLI (esclusi i prodotti importati)
 1953 = 100

Mois	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959
I	101,2	99,5	102,7	105,3	110,4	111,1	103,0
II	100,6	100,0	101,5	108,8	106,6	109,0	102,4
III	101,8	99,4	102,8	111,0	104,5	110,5	101,3
IV	102,2	99,1	103,3	111,4	103,7	114,1	101,0
V	101,5	98,9	103,9	111,9	103,3	115,0	
VI	100,3	98,4	102,8	110,0	103,3	114,5	
VII	98,1	98,7	100,9	109,0	102,9	111,4	
VIII	98,4	98,8	102,1	109,1	104,1	110,0	
IX	98,9	100,1	130,4	110,8	106,0	109,1	
X	99,2	102,3	104,6	111,4	108,9	107,7	
XI	99,3	103,8	105,7	112,7	110,3	105,3	
XII	98,8	104,0	105,9	112,2	111,4	104,1	
Moyenne annuelle	100,0	100,3	103,3	110,3	106,3	110,2	

INDICES DES PRIX AGRICOLES

PAYS-BAS

PRIJSINDEXIJFERS AFGELEVERDE LANDBOUWPRODUKTEN

1949/1950 - 1952/1953 = 100

Période	Indice général	Produits végétaux	Produits animaux
1953			
I	112	108	113
II	106	105	106
III	103	112	101
IV	101	111	98
V	101	118	97
VI	100	116	95
VII	101	117	97
VIII	103	113	101
IX	106	105	106
X	107	105	108
XI	108	106	109
XII	104	108	103
Moyenne annuelle (Campagne) 52/53	107	107	107
1954			
I	107	113	106
II	108	118	106
III	103	119	99
IV	101	123	95
V	104	133	95
VI	105	133	97
VII	107	133	100
VIII	108	130	102
IX	103	99	104
X	110	101	112
XI	115	100	119
XII	111	100	114
Moyenne annuelle (Campagne) 53/54	103	113	100
1955			
I	110	103	111
II	104	100	105
III	102	99	103
IV	98	99	98
V	96	99	95
VI	96	99	95
VII	95	99	94
VIII	99	94	100
IX	105	93	108
X	113	94	118
XI	114	95	119
XII	113	98	117
Moyenne annuelle (Campagne) 54/55	103	103	103
1956			
I	109	104	110
II	110	105	112
III	109	114	107
IV	105	122	101
V	105	122	100
VI	104	121	100
VII	107	120	103
VIII	111	123	108
IX	110	100	113
X	112	103	115
XI	115	107	118
XII	114	108	116
Moyenne annuelle (Campagne) 55/56	105	103	106

INDICES DES PRIX AGRICOLES

PAYS-BAS

PRIJSINDEXCIJFERS AFGELEVERDE LANDBOUWPRODUKTEN

1949/1950 - 1952/1953 = 100

Période	Indice général	Produits végétaux	Produits animaux
1957			
I	114	107	115
II	107	99	110
III	104	100	106
IV	103	98	105
V	163	108	102
VI	101	108	100
VII	103	108	102
VIII	104	108	103
IX	105	100	106
X	109	107	110
XI	106	106	106
XII	108	107	108
Moyenne annuelle (Campagne) 56/57	106	103	108
1958			
I	105	108	104
II	104	109	102
III	103	115	99
IV	104	123	98
V	96	124	88
VI	94	124	86
VII	95	124	87
VIII	96	121	90
IX	95	98	94
X	106	106	106
XI	114	112	114
XII	115	117	114
Moyenne annuelle (Campagne) 57/58	102	110	100
1959			
I	113	124	110
II	107	122	103
III	101	118	96



BILANS DE LA HOUILLE ET DU COKE POUR LA PERIODE 1953 - 1958

Les tableaux qui figurent à la suite des présents commentaires et qui concernent les bilans de la houille et du coke pour la période 1953 - 1958, tant pour la Communauté dans son ensemble que pour les différents pays membres, donnent une large vue d'ensemble des ressources de charbon et de leur répartition ainsi que de l'évolution structurelle durant les six dernières années.

Les ressources comprennent la production, les importations et, le cas échéant, les reprises aux stocks. La répartition, de son côté, comprend la consommation propre des entreprises, les livraisons aux consommateurs, les exportations, ainsi que les mises aux stocks éventuelles.

Etant donné qu'une étude de l'évolution dans chaque pays, nous entraînerait trop loin, nous nous en tiendrons essentiellement à un exposé sur l'ensemble de la Communauté.

1. Houille (Tableaux A - D)

L'année 1958 a été placée pour la houille sous le signe d'une forte régression des besoins. L'évolution qui a commencé à se dessiner en 1957 pour certains groupes de consommateurs s'est poursuivie en 1958 chez tous les consommateurs sans exception.

Cette situation a entraîné une diminution des ressources en houille, qui sont passées de 292,6 millions de tonnes, niveau record atteint en 1957, à 278,7 millions de tonnes en 1958 (-13,9 millions de t = 4,7 %). En dépit de l'introduction de très nombreux postes chômeés ayant entraîné une perte d'extraction de 6,4 millions de tonnes, la production de houille n'a pourtant diminué que de 1,5 million de t. (0,6 %).

En revanche, les importations en provenance de pays tiers ne se sont plus élevées qu'à 31,8 millions de t. contre 44 millions de t. en 1957 (-12,1 millions de t., soit 27,6 %). Néanmoins, les ressources ont été encore si élevées que plus de 17 millions de t. de houille ont dû être stockées.

Les importations en provenance des Etats-Unis (qui représentaient 86,1 % des importations totales en 1957 et encore 81,1 % en 1958) ont atteint 25,8 millions de t. (-31,7 % par rapport à 1957) et celles de Grande-Bretagne 1,6 millions de t. (-38 %). Les tonnages provenant de Pologne, d'U.R.S.S. et d'autres pays

ont connu une augmentation générale qui s'élève au total à 0,9 millions de tonnes, soit 25,7 %.

Les ressources en houille ont diminué en 1958 dans tous les pays de la Communauté, même en France et aux Pays-Bas, où la production a cependant encore augmenté.

Pour ce qui est de la répartition, les livraisons à tous les groupes de consommateurs ont fléchi, ainsi qu'il est indiqué plus haut. Tandis que de 1953 à 1956 les augmentations ont été générales en ce qui concerne les livraisons aux différents groupes de consommateurs - la seule exception étant constituée par les livraisons de charbon à la navigation - et que cette tendance a même pu être constatée encore en 1957 pour les cokeries, les fabriques d'agglomérés, les centrales électriques publiques et les usines à gaz, la situation s'est complètement renversée en 1958. Dans le tableau ci-dessous, les livraisons de 1958, sont confrontées avec celles de 1957 et 1956.

Groupe de consommateurs	Livraisons de houille			Variations en 1958			
	1958	1957	1956	par rapport à 1957		par rapport à 1956	
	mill. de t.	mill. de t.	mill. de t.	mill. de t.	%	mill. de t.	%
Cokeries	97,9	102,0	99,1	-4,1	-3,9	-1,2	-1,2
Fabriques d'agglomérés	14,5	18,6	17,6	-4,1	-22,1	-3,0	-17,3
Chemins de fer	14,6	16,8	17,7	-2,2	-13,1	-3,1	-17,7
Navigation intérieure et soutes	0,9	1,5	1,9	-0,6	-39,1	-0,9	-50,1
Centrales électriques publiques	24,2	27,4	34,7	-3,2	-11,7	-0,5	-2,2
Usines à gaz	10,2	12,9	12,4	-2,7	-20,7	-2,2	-17,7
Industrie sidérurgique	3,9	4,1	4,7	-0,3	-6,4	-0,8	-17,5
Autres industries	34,1	38,7	40,5	-4,6	12,0	-6,4	-15,9
Foyers domestiques et artisanat	22,8	27,7	29,4	-4,9	-17,6	-6,6	-22,4
Divers	2,8	3,2	3,0	-0,4	-12,4	-0,2	6,1
Total :	225,9	252,9	251,0	-27,0	-10,7	-25,1	-10,0

En 1958 le total des livraisons a diminué de 27,0 millions de t., soit de 10,7% par rapport à l'année précédente. C'est pour les postes foyers domestiques et artisanat, autres industries, cokeries et fabriques d'agglomérés que les pertes de débouchés ont été le plus sensibles. On notera également la diminution, de l'ordre de 3,2 millions de t., des ventes aux centrales électriques publiques, due essentiellement à une hydraulicité exceptionnellement favorable et à

l'accroissement consécutif de la production de courant électrique par les centrales hydrauliques en 1958 (production nette des centrales hydrauliques en 1958 : 81,1 milliards de kWh contre 68,8 milliards de kWh en 1957). La consommation propre de houille des mines et les livraisons au personnel ont diminué de 1,5 million de t. (= 4,4 %). Comme les charbons utilisés dans les centrales minières sont compris dans la consommation propre, même pour ce qui concerne la production du courant électrique cédé à des tiers, la décomposition des tonnages qui figurent sous un même poste du bilan est donné ci-après :

	1958	1957	Variations 1958 - 1957	
	1 000 t.	1 000 t.	1 000 t.	%
Consommation propre et livraisons au personnel	31 971	33 432	- 1 461	- 4,4
dont				
Livraisons au personnel	4 728	4 809	- 81	- 1,7
Consommation propre	27 243	28 623	- 1 380	- 4,8
Sur ces tonnages ont été consommés :				
dans les centrales minières	18 368	19 415	- 1 047	- 5,4
dans d'autres services des charbonnages	8 875	9 208	- 333	- 3,6

La ventilation par pays des tonnages consommés dans les centrales minières se présente comme suit :

Allemagne (R.F.)	6 820	6 422	+ 398	+ 6,2
Sarre	1 496	1 589	- 93	- 5,9
Belgique	1 843	1 982	- 139	- 7,0
France	7 456	8 696	- 1 240	- 14,3
Pays - Bas	753	726	+ 27	+ 3,7
Total	18 368	19 415	- 1 047	- 5,4

Il ressort de ce tableau que les livraisons au personnel n'ont diminué que très faiblement et que la régression affecte principalement la consommation propre. Dans la consommation propre, ce sont les centrales minières qui ont consommé beaucoup moins de charbon que l'année précédente (5,4 %). On n'enregistre encore une augmentation que dans la République fédérale d'Allemagne et aussi, dans une très faible mesure, aux Pays-Bas. La consommation des centrales minières françaises a considérablement diminué; c'est là une

répercussion de l'augmentation exceptionnelle de la production des centrales hydrauliques (32,3 milliards de kWh en 1958 contre 24,9 milliards de kWh en 1957), qui a entraîné une réduction de la production des centrales thermiques (29,4 milliards de kWh contre 32,5 milliards de kWh); la production des centrales minières a diminué de 650 millions de kWh.

Les exportations de houille de la Communauté à destination de pays tiers ont également été affectées par la réduction générale des débouchés en 1958. Elles sont tombées de 5,1 millions de t., à 3,9 millions de t., soit une diminution de 1,2 million de t. = 24,2 %, et ont ainsi atteint leur niveau le plus bas depuis 1953.

2. Coke (Tableaux E à H)

En 1957, les capacités existantes des cokeries ont été utilisées dans une très forte proportion, et la production de coke de la Communauté a atteint un niveau record avec 77,7 millions de t. Cependant, au cours des derniers mois de l'année, on a pu constater un fléchissement des demandes de coke, de sorte qu'il s'est avéré nécessaire de stocker 1,4 million de t. Cette évolution s'est poursuivie en 1958. La production de coke est ainsi descendue à 74,9 millions de t., soit une diminution de 2,8 millions de t. (= 3,5 %). En dépit de cette production réduite, les stocks de la Communauté ont augmenté de 5,1 millions de t.

L'écart entre la production de coke et les besoins s'explique en grande partie par le fait que de très nombreuses entreprises minières possédant des cokeries intégrées préfèrent produire du coke et le stocker plutôt que de stocker du charbon à coke. L'approvisionnement en gaz de leurs clients est ainsi assuré, les autres sous-produits de la houille peuvent également être fournis aux consommateurs et, en outre, le coke se prête beaucoup mieux au stockage que les fines à coke.

La production de coke de 74,9 millions de t. se décompose comme suit :

- coke de four 74,4 millions de t. contre 77,2 millions de t. en 1957 (- 3,5 %)
- semi-coke de houille 0,5 millions de t. (sans changement).

Les importations de coke en provenance de pays tiers, lesquelles n'ont qu'une très faible importance dans le bilan coke de la Communauté, sont passées de 553.000 t. en 1957 à 163.000 t. en 1958.

Les ressources en coke se sont élevées en 1958 à 75,1 millions de t., soit 3,1 millions de t. (= 4 %) de moins que l'année précédente.

Pour ce qui est de la répartition, on constate une régression générale des livraisons aux différents groupes de consommateurs.

Les livraisons effectuées en 1958 se comparent comme suit à celles de 1957 et de 1956 :

	1958 mill. de t.	1957 mill. de t.	1956 mill. de t.	Variations en 1958			
				par rapport à 1957		par rapport à 1956	
				mill. de t.	%	mill. de t.	%
Industrie sidérurgique	44,3	46,6	44,5	-2,3	-4,9	-0,2	-0,4
Autres industries	7,5	9,1	9,5	-1,6	-17,3	-2,0	-21,0
Foyers domestiques et artisanat	9,2	11,2	11,0	-2,0	-17,7	-1,8	-16,0
Autres consommateurs	0,4	0,6	0,6	-0,1	-22,4	-0,1	-25,6
Divers	1,8	2,5	1,9	-0,7	-26,5	-0,0	- 2,3
Total	63,3	69,9	67,4	-6,6	9,4	-4,1	6,1

Le total des livraisons de coke a baissé en 1958 de 6,6 millions de t. (= 9,4%) par rapport à 1957, dont 2,3 millions de t. seulement pour l'industrie sidérurgique, c'est-à-dire que les livraisons à ce secteur sont à peu près retombées au niveau de 1956. Cependant il convient de considérer que les stocks de coke de l'industrie sidérurgique ont monté d'environ 1 million de t. en 1958. On n'a enregistré qu'un accroissement des stocks d'environ 0,2 million de t. en 1956 et de 0,7 million de t. en 1957, de sorte que la consommation de coke en 1958 a été inférieure de 2,6 millions de t. à celle de 1957 et de 1 million de t. à celle de 1956.

Les besoins en coke des groupes de consommateurs « autres industries » et « foyers domestiques et artisanat » ont diminué considérablement du fait de la clémence des hivers de 1957-1958 et 1958-1959 ainsi que des progrès réalisés par les combustibles liquides concurrents.

La consommation propre et les livraisons au personnel ont augmenté de 0,2 million de t. (7,9 %). Les tonnages figurant au bilan de la Communauté se répartissent comme suit :

	1958	1957
	1 000 t.	1 000 t.
Total	3 189	2 955
dont		
Consommation propre	2 701	2 522
Livraisons au personnel	488	433

La consommation propre porte surtout sur des sortes de petites dimensions utilisées principalement dans des gazogènes pour la production de gaz pauvre. Ce gaz pauvre est utilisé pour le chauffage des fours à coke et son utilisation permet de fournir aux consommateurs le gaz de cokerie ainsi rendu disponible.

Les exportations de coke vers les pays tiers ont fléchi, comme les livraisons aux groupes de consommateurs de la Communauté. Elles sont passées de 3,8 millions de t. en 1957 à 3,4 millions de t., soit une baisse de 11,3 %. Cette diminution affecte surtout les exportations à destination de la Suisse et des pays scandinaves.

3. Livraisons aux foyers domestiques et à l'artisanat.

A défaut d'un bilan pour les agglomérés de houille et les briquettes de lignite, on a dressé ci-après un tableau plus complet des livraisons de charbon aux foyers domestiques et à l'artisanat. Environ 85% des ressources en agglomérés de houille et plus de 70 % des briquettes de lignite sont livrées à ce groupe de consommateurs.

EVOLUTION DES LIVRAISONS AU GROUPE DE CONSOMMATEURS « Foyers domestiques et artisanat »

1. Livraisons

	1953	1954	1955	1956	1957	1958
	<i>millions de t.</i>					
Houille	24,0	26,0	26,5	29,4	27,7	22,8
Coke	7,8	8,8	9,9	11,0	11,2	9,2
Agglomérés de houille	11,2	11,9	12,8	15,5	16,3	12,7
Total t = t	43,0	46,7	49,2	55,9	55,2	44,7
Briquettes de lignite *)	10,2	11,4	12,5	12,8	13,5	14,7

2. Variations

	1958/1957		1958/1956	
	mill. de t.	%	mill. de t.	%
Houille	-4,9	-17,6	-6,6	-22,4
Coke	-2,0	-17,7	-1,8	-16,0
Agglomérés de houille	-3,6	-22,1	-2,8	-18,1
Total t = t	-10,5	-19,0	-11,2	-20,0
Briquettes de lignite	+1,2	+8,9	+1,9	+14,8

*) Y compris de faibles tonnages de semi-coke de lignite (1958 : 0,2 million de t.)

Les chiffres ci-dessus font ressortir la forte régression des livraisons à ce groupe de consommateurs. En 1958, les livraisons de houille et d'agglomérés ont diminué de 10,5 millions de t., soit de 19 % par rapport à 1957, et de 11,2 millions de t., soit de 20 % par rapport à 1956. Seules les livraisons de briquettes de lignite ont encore augmenté en 1958, à savoir de 1,2 million de t. (8,9 %) par rapport à l'année précédente et de 1,9 million de t. (14,8 %) par rapport à 1956.

Remarques techniques.

1. Les tonnages indiqués dans les tableaux comme « mise aux stocks » ou comme « reprises aux stocks » n'indiquent pas seulement les variations de stocks chez les producteurs entre le début et la fin de l'année; ils tiennent également compte des variations de stocks chez les importateurs, des quantités récupérées des bassins de décaotation, etc. ainsi que des boni ou mali de stocks .
2. Les pourcentages figurant dans la présente étude ont été calculés sur la base des chiffres indiqués dans les tableaux en milliers de t.

A. BILAN HOUILLE DE LA COMMUNAUTE 1953 - 1958

1 000 t

	1953	1954	1955	1956	1957	1958
A. RESSOURCES						
a) Production	236 961	241 652	246 401	249 092	247 888	246 390
b) Import. en prov. de pays tiers	13 823	13 924	23 048	38 046	43 959	31 845
<i>dont:</i>						
U.S.A.	6 684	6 164	15 935	30 389	37 828	25 820
Grande-Bretagne	5 084	5 291	4 305	3 567	2 635	1 634
Pologne	1 193	1 157	1 258	2 235	1 999	2 574
U.R.S.S.	432	712	1 079	1 175	1 001	1 171
Autres	426	598	469	680	495	647
c) Reprises aux stocks	-	-	4 886	1 873	-	-
d) Correction pour bas-produits (1)	480	489	706	712	726	470
Disponibilités totales (a+b+c+d)	251 264	256 065	275 041	289 723	292 573	278 705
B. REPARTITION						
a) Consommation propre et livraisons au personnel	29 937	30 463	31 551	33 300	33 432	31 971
b) Cokeries	80 620	79 815	91 680	99 106	101 967	97 886
c) Fabriques d'agglomérés	13 798	14 307	15 432	17 565	18 637	14 520
d) Chemins de fer	17 471	16 959	17 071	17 703	16 756	14 563
e) Navigation intérieure et soutes	2 069	1 958	1 930	1 873	1 534	934
f) Centrales électriques publiques	20 160	21 015	21 652	24 688	27 362	24 154
g) Usines à gaz	11 895	11 457	11 753	12 398	12 866	10 199
h) Industrie sidérurgique	4 253	4 409	4 616	4 686	4 130	3 864
i) Autres industries	35 009	37 715	40 246	40 509	38 707	34 064
k) Foyers domest. et artisanat	23 999	26 031	26 469	29 434	27 711	22 839
l) Divers	2 930	2 376	3 031	3 024	3 242	2 840
Total partiel a) à l)	242 141	246 505	265 431	284 286	286 344	257 834
m) Exportations vers des pays tiers	5 872	7 863	10 097	5 722	5 099	3 863
n) Mises aux stocks	3 074	1 935	-	-	1 705	17 318
o) Différence	+ 177	- 238	- 487	- 285	- 575	- 310
Total a) à o)	251 264	256 065	275 041	289 723	292 573	278 705

(1) Explication: voir note sur le tableau pour l'Allemagne (Tableau B).

B. BILAN HOUILLE POUR LES PAYS DE LA COMMUNAUTE 1953 - 1958

ALLEMAGNE (R.F.) - SARRE

1 000 t

	Deutschland (BR) (2)										Saarland				
	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1953	1954	1955	1956	1957	1958			
A. RESSOURCES															
a) Production	124 472	128 035	130 728	134 407	133 156	132 582	16 418	16 818	17 329	17 090	16 455	16 423			
b) Réceptions en provenance des pays de la Communauté	4 413	4 442	6 606	4 593	4 216	3 217	934	895	1 021	938	1 030	1 077			
c) Importations en provenance de pays tiers	5 045	3 881	9 271	13 682	17 147	12 916	-	-	-	-	87	10			
d) Reprises aux stocks	-	227	134	-	-	-	-	-	585	294	180	-			
e) Correction pour bas-produits (1)	480	489	706	712	726	470	-	-	-	-	-	-			
Disponibilités totales a) à e)	134 410	137 074	147 445	153 394	155 245	149 185	17 352	17 713	18 935	18 322	17 752	17 510			
B. REPARTITION															
a) Consomm. propre et livraisons au personnel	14 190	14 792	14 914	15 176	14 935	15 076	2 307	2 144	2 357	2 675	2 647	2 524			
b) Cokeries	49 275	46 798	53 915	57 665	59 879	57 572	4 773	4 850	5 292	5 643	5 842	5 518			
c) Fabriques d'agglomérés	5 033	5 756	6 612	7 407	7 561	5 751	-	-	-	-	-	-			
d) Chemins de fer	9 165	9 127	9 539	9 911	9 510	8 435	255	244	247	254	252	242			
e) Navigation intérieure et routes	1 551	1 404	1 440	1 339	1 176	747	-	0	0	0	0	-			
f) Centrales électriques publiques	9 201	8 963	9 627	10 508	11 072	9 986	327	382	445	529	590	659			
g) Usines à gaz	5 811	5 894	6 991	7 453	8 078	6 493	-	-	-	-	-	-			
h) Industrie sidérurgique	1 795	1 869	2 104	2 078	1 846	1 970	291	289	305	298	302	251			
i) Autres industries	15 714	17 743	20 102	19 197	18 516	16 684	177	169	183	193	190	193			
k) Foyers domestiques et artisanat	5 842	6 412	6 654	7 314	6 407	4 714	274	303	330	366	304	289			
l) Divers	2 930	2 376	3 031	3 024	3 242	2 840	-	-	-	-	-	-			
Total partiel a) à l)	120 447	121 074	134 929	141 072	142 222	130 268	8 404	8 381	9 159	9 958	10 127	9 676			
m) Livraisons aux autres pays de la Comm.	10 290	12 383	9 727	9 648	9 988	9 335	7 779	7 715	7 999	7 565	7 068	6 921			
n) Exportations vers des pays tiers	3 264	3 729	2 825	2 489	2 675	1 747	1 094	1 337	1 776	797	557	294			
o) Mises aux stocks	376	-	-	141	356	7 850	74	285	-	-	-	619			
p) Différence	+ 33	- 112	- 36	+ 44	+ 4	- 15	+ 1	- 5	+ 1	+ 1	-	-			
Total a) à p)	134 410	137 074	147 445	153 394	155 245	149 185	17 352	17 713	18 935	18 322	17 752	17 510			

(1) Cette correction relative aux bas-produits est rendue nécessaire du fait que dans le calcul de la production ces bas-produits ont été comptés pour leur équivalent en terme de produits marchands, alors que dans la comptabilisation des livraisons aux consommateurs (Pos. B, d à B, k) ils ont été totalisés tonne pour tonne.

(2) Sans la Sarre.

C. BILAN HUILE POUR LES PAYS DE LA COMMUNAUTE 1953 - 1958

BELGIQUE - FRANCE

1 000 f

	Belgique						France					
	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1953	1954	1955	1956	1957	1958
A. RESSOURCES												
a) Production	30 060	29 249	29 978	29 555	28 086	27 062	52 588	54 405	55 335	55 129	56 795	57 721
b) Réception en provenance des pays de la Communauté	1 047	2 872	2 180	1 965	2 282	2 899	8 549	9 034	7 883	7 853	8 429	9 261
c) Importations en provenance des pays tiers	1 133	852	1 453	2 822	2 820	2 352	1 615	2 215	2 901	8 804	9 701	4 888
d) Reprises aux stocks	-	269	375	195	-	-	-	-	1 888	1 447	41	-
Disponibilités totales a) à d)	32 240	33 242	35 986	34 537	34 188	32 313	62 752	65 654	68 007	73 233	74 966	71 870
B. REPARTITION												
a) Consomm. propre et livraisons au personnel	3 287	3 250	3 379	3 491	3 348	3 102	8 669	8 812	9 528	10 656	11 287	10 049
b) Cokeries	7 748	8 019	8 708	9 590	9 315	8 877	11 544	12 550	14 407	16 339	16 546	16 621
c) Fabriques d'agglomérés	1 275	1 310	1 457	1 688	1 713	978	6 616	6 360	6 420	7 489	8 244	6 794
d) Chemins de fer	1 402	1 372	1 312	1 249	958	875	4 632	4 404	4 173	4 530	4 307	3 912
e) Navigation intérieure et routes	46	67	77	66	47	28	102	90	58	61	58	45
f) Centrales électriques publiques	2 651	3 060	3 285	3 105	3 341	2 581	4 190	4 468	3 884	5 149	6 250	5 982
g) Usines à gaz	26	23	14	6	5	4	3 215	2 840	2 202	2 349	2 238	1 850
h) Industrie sidérurgique	301	291	284	255	176	136	1 699	1 681	1 642	1 814	1 602	1 364
i) Autres industries	3 986	4 082	4 220	4 225	3 930	2 722	10 606	11 121	11 402	12 853	12 345	11 527
k) Foyers domestiques et artisanat	5 933	6 091	6 211	6 401	6 215	4 777	7 844	8 364	8 441	9 804	10 067	8 737
l) Divers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel a) à l)	26 655	27 575	28 947	30 076	29 048	24 080	59 117	60 690	62 157	71 038	72 944	66 831
m) Livraisons aux autres pays de la Comm.	3 583	4 264	4 985	3 298	3 107	2 033	1 507	1 559	2 515	1 076	1 146	960
n) Exportations vers des pays tiers	582	1 397	2 056	1 165	855	738	881	1 288	3 330	1 119	863	930
o) Mises aux stocks	1 419	-	-	-	1 179	5 462	1 247	2 117	-	-	-	3 168
p) Différences	+ 1	- 14	- 12	- 2	- 1	-	-	-	+ 5	-	+ 13	- 9
Total a) à p)	32 240	33 242	35 986	34 537	34 188	32 313	62 752	65 654	68 007	73 233	74 966	71 870

D. BILAN HOUILLE POUR LES PAYS DE LA COMMUNAUTE 1953 - 1958
ITALIE - LUXEMBOURG - PAYS-BAS

1 000 t

	Italie										Luxembourg						Pays-Bas							
	1953		1954		1955		1956		1957		1958		1953		1954		1955		1956		1957		1958	
A. RESSOURCES																								
a) Production	1 126	1 074	1 136	1 076	1 019	721																		
b) Réceptions en provenance des pays de la Communauté	4 705	4 520	3 497	3 324	3 015	1 237	270	281	291	319	296	253												
c) Import. en prov. de pays tiers	4 222	4 842	6 820	7 581	8 805	7 744	6	5		37	15													
d) Reprises aux stocks	18	45		47		177																		
Disponibilités totales a) à d)	10 071	10 481	11 453	12 028	12 839	9 879	276	286	291	356	311	253												
B. REPARTITION																								
a) Consommation propre et livraisons au personnel	39	60	45	18	17	14																		
b) Cokeries	(3 040)	3 157	4 034	4 337	4 813	4 243																		
c) Fabriques d'agglomérés	(25)	19	25	15	15	11																		
d) Chemins de fer	(1 544)	1 435	1 480	1 519	1 625	1 032	90	82	69	89	70	55												
e) Navigation intérieure et routes	(47)	61	51	42	40	26																		
f) Centrales électriques publiques	(509)	537	571	966	1 471	835																		
g) Usines à gaz	(1 519)	1 525	1 480	1 424	1 437	1 207	41	45	47	54	51	40												
h) Industrie sidérurgique	(192)	209	225	184	159	111	12	17	20	27	22	18												
i) Autres industries	(1 981)	2 202	2 231	2 094	1 971	1 442	49	48	52	60	56	36												
k) Foyers domestiques et artisanat	(1 098)	1 235	1 168	1 355	1 004	901	85	93	103	126	113	104												
l) Divers																								
Total partiel a) à l)	(9 964)	10 440	11 310	11 954	12 552	9 822	277	285	291	356	312	253												
m) Livraisons aux autres pays de la Communauté																								
n) Exportations vers des pays tiers																								
o) Mises aux stocks																								
p) Différence	(+ 1 071)	41	56	+ 74	+ 63	+ 57	- 1	+ 1																
Total a) à p)	(10 071)	10 481	11 453	12 028	12 839	9 879	276	286	291	356	311	253												

Les chiffres entre parenthèses ont été partiellement estimés.

E. BILAN COKE DE LA COMMUNAUTE 1953 - 1958

(COKE DE FOUR Y COMPRIS SEMI-COKE DE HOUILLE
ET SYNTHRACITE)

1 000 t

	1953	1954	1955	1956	1957	1958
A. RESSOURCES						
a) Production	61 865	60 270	69 117	75 318	77 653	74 899
b) Import. en prov. de pays tiers	58	102	193	515	553	163
c) Reprises aux stocks	-	1 566	2 229	-	-	-
Disponibilités totales a) à c)	61 923	61 938	71 539	75 833	78 206	75 062
B. REPARTITION						
a) Consommation propre et livraisons au personnel	2 382	3 294	3 262	3 185	2 955	3 189
b) Cokeries	7	188	237	299	268	300
c) Fabriques d'agglomérés	1	10	15	14	15	11
d) Chemins de fer	234	216	227	304	275	258
e) Navigation int. et soutes	37	34	32	34	29	18
f) Centrales électriques et publiques	153	145	160	168	166	120
g) Usines à gaz	27	42	63	76	88	35
h) Industrie sidérurgique	32 866	33 418	41 478	44 501	46 593	44 328
i) Autres industries	7 394	7 750	8 770	9 505	9 082	7 509
k) Foyers domestiques et artisanat	7 838	8 812	9 878	10 965	11 198	9 212
l) Divers	2 645	2 477	2 081	1 853	2 463	1 810
Total partiel a) à l)	53 584	56 386	66 203	70 904	73 132	66 790
m) Export. vers des pays tiers	4 398	5 543	5 319	4 963	3 785	3 358
n) Mises aux stocks	3 747	-	-	85	1 429	5 134
o) Différence	+ 194	+ 9	+ 17	- 119	- 211	- 220
Total a) à o)	61 923	61 938	71 539	75 833	78 206	75 062

F. BILAN COKE POUR LES PAYS DE LA COMMUNAUTE 1953 - 1958
(COKE DE FOUR Y COMPRIS SEMI-COKE DE HOUILLE ET SYNTHRACITE)

ALLEMAGNE (R.F.) - SARRE

1 000 t

	Allemagne (R.F.) (1)										Sarre								
	1953-1955					1956-1958					1953-1955					1956-1958			
	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1953	1954	1955	1956	1957	1958	
A. RESSOURCES																			
a) Production	37 776	34 921	40 520	43 435	45 193	43 439	3 673	3 757	4 055	4 334	4 450	4 289							
b) Réceptions en provenance des pays de la Communauté	182	202	272	362	204	92	34	36	155	165	198	115							
c) Importations en provenance de pays tiers	55	65	137	330	244	90	-	-	-	-	-	-							
d) Reprises aux stocks	-	1 468	1 884	-	-	-	-	5	18	-	-	4							
Disponibilités totales a) à d)	38 013	36 656	42 813	44 147	45 641	43 621	3 707	3 798	4 228	4 499	4 648	4 408							
B. REPARTITION																			
a) Consomm. propre et livraisons au personnel	1 382	2 057	1 925	1 803	1 553	1 621	46	75	101	118	105	119							
b) Cokeries	-	-	-	-	-	-	7	80	72	98	117	109							
c) Usines d'agglomérés	1	9	15	14	15	11	-	-	-	-	-	-							
d) Chemins de fer	149	125	124	172	152	149	6	7	7	9	8	8							
e) Navigation intérieure et routes	36	33	32	33	29	18	-	-	-	-	-	-							
f) Centrales électriques publiques	26	17	49	56	35	27	0	0	0	0	0	0							
g) Usines à gaz	24	30	49	60	66	17	-	-	-	-	-	-							
h) Industrie sidérurgique	12 461	12 483	16 158	17 481	18 518	17 024	2 656	2 631	3 162	3 266	3 436	3 401							
i) Autres industries	4 174	4 413	5 188	5 449	5 126	3 858	41	40	41	47	44	43							
k) Foyers domestiques et artisanat	4 586	5 220	5 988	6 318	6 867	5 599	148	163	179	221	189	191							
l) Divers	2 645	2 477	2 081	1 853	2 463	1 810	-	-	-	-	-	-							
Total partiel a) à l)	25 484	26 864	31 609	33 239	34 844	30 134	2 904	2 996	3 562	3 759	3 899	3 871							
m) Livraisons aux autres pays de la Comm.	5 855	5 401	7 130	7 147	7 062	6 785	774	800	671	730	714	534							
n) Exportations vers des pays tiers	3 220	4 430	4 070	3 754	2 860	2 261	4	1	4	0	0	-							
o) Mises aux stocks	3 319	-	-	31	897	4 454	25	-	-	9	33	-							
p) Différence	+ 135	- 39	+ 4	- 24	- 12	- 13	-	+ 1	- 9	+ 1	+ 2	+ 3							
Total a) à p)	38 013	36 656	42 813	44 147	45 641	43 621	3 707	3 798	4 228	4 499	4 648	4 408							

(1) Sans la Sarre

G. BILAN COKE POUR LES PAYS DE LA COMMUNAUTE 1953 - 1958

(COKE DE FOUR Y COMPRIS SEMI-COKE DE HOUILLE ET SYNTHRACITE)

BELGIQUE = FRANCE

1 000 t

	Belgique					France						
	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1953	1954	1955	1956	1957	1958
A. RESSOURCES												
a) Production	5 945	6 147	6 600	7 270	7 156	6 906	8 899	9 543	11 056	12 593	12 884	12 781
b) Réceptions en provenance des pays de la Communauté	22	78	135	128	136	161	4 124	3 815	4 996	5 213	5 499	4 754
c) Importations en provenance de pays tiers	3	9	11	9	55	9	-	-	-	-	18	1
d) Reprises aux stocks	-	71	56	-	-	-	-	-	273	-	-	-
Disponibilités totales a) à d)	5 970	6 305	6 802	7 407	7 347	7 076	13 023	13 358	16 325	17 806	18 401	17 536
B. REPARTITION												
a) Consomm. propre et livraisons au personnel	203	235	208	206	154	182	465	618	750	760	806	936
b) Cokeries	-	2	-	-	-	-	-	106	165	201	151	191
c) Fabriques d'agglomérés	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
d) Chemins de fer	19	19	16	26	15	14	55	58	74	91	94	80
e) Navigation intérieure et routes	-	1	-	0	-	1	1	0	0	0	1	0
f) Centrales électriques publiques	23	41	32	20	45	25	69	53	43	34	24	19
g) Usines à gaz	3	5	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-
h) Industrie sidérurgique	4 058	4 321	4 918	5 212	5 158	5 147	9 248	9 285	11 757	12 582	13 090	12 629
i) Autres industries	542	573	640	717	719	590	1 568	1 767	1 835	2 131	1 984	1 873
k) Foyers domestiques et artisanat	179	220	209	277	202	181	1 266	1 321	1 432	1 852	1 767	1 428
l) Divers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel a) à l)	5 054	5 417	6 024	6 465	6 293	6 140	12 672	13 219	16 056	17 651	17 918	17 156
m) Livraisons aux autres pays de la Communauté	365	562	498	626	686	409	29	17	43	36	137	54
n) Exportations vers des pays tiers	456	326	278	300	217	488	71	108	189	79	73	48
o) Mises aux stocks	99	-	-	16	153	39	257	-	-	55	273	280
p) Différence	- 4	-	+ 2	-	-	-	- 6	+ 14	+ 37	- 15	-	- 2
Total a) à p)	5 970	6 305	6 802	7 407	7 347	7 076	13 023	13 358	16 325	17 806	18 401	17 536

H. BILAN COKE POUR LES PAYS DE LA COMMUNAUTE 1953 - 1958

(COKE DE FOUR Y COMPRIS SEMI-COKE DE HOUILLE ET SYNTHRACITE)

ITALIE - LUXEMBOURG - PAYS-BAS

1 000 t

	ITALIE										LUXEMBOURG					PAYS-BAS								
	1953		1954		1955		1956		1957		1958		1953		1954		1955		1956		1957		1958	
A. RESSOURCES																								
a) Production	2 327	2 499	2 949	3 411	3 687	3 360	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
b) Réceptions en provenance des pays de la Communauté	2	16	30	9	33	201	3 098	3 113	3 533	3 644	3 857	3 584	270	354	422	349	310	205	62	20	29	147	165	62
c) Import. en provenance de pays tiers	-	8	16	28	59	2	-	-	-	-	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d) Reprises aux stocks	-	5	-	16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Disponibilités totales a) à d)	2 329	2 528	2 995	3 464	3 779	3 563	3 098	3 113	3 533	3 644	3 868	3 584	3 515	3 794	4 388	4 782	4 758	4 390						
B. REPARTITION																								
a) Consomm. propre et livr. au pers.	7	14	19	15	18	20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
b) Cokeries	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
c) Fabriques d'agglomérés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d) Chemins de fer	0	0	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1	5	6	5	5	5	5	5	5	0	0	0	0
e) Navigation intérieure et routes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
f) Centrales électriques publiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
g) Usines à gaz	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
h) Industrie sidérurgique	867	1 029	1 357	1 698	1 862	1 795	3 044	3 062	3 480	3 588	3 810	3 541	505	597	646	674	720	791						
i) Autres industries	625	586	677	674	752	762	15	13	16	19	19	11	429	358	373	468	437	371						
k) Foyers domestiques et artisanat	648	832	853	970	963	737	39	37	36	36	37	32	972	1 019	1 181	1 292	1 153	1 045						
l) Divers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel a) à l)	2 147	2 461	2 906	3 357	3 595	3 314	3 098	3 113	3 533	3 644	3 867	3 584	2 225	2 316	2 513	2 788	2 718	2 588						
m) Livraisons au autres pays de la Communauté	27	-	66	106	126	31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
n) Exportations vers des pays tiers	70	51	14	5	3	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
o) Mises aux stocks	11	-	2	-	50	185	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
p) Différence	+ 74	+ 16	+ 7	- 4	+ 5	+ 22	-	-	-	-	+ 1	-	+ 7	+ 12	+ 1	+ 1	-	-	-	-	-	-	-	-
Total a) à p)	2 329	2 528	2 995	3 464	3 779	3 563	3 098	3 113	3 533	3 644	3 868	3 584	3 515	3 794	4 388	4 782	4 758	4 390						

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER
H A U T E A U T O R I T É

S O M M A I R E

des articles publiés dans les

INFORMATIONS STATISTIQUES

N° 1/53 à 7/59

Luxembourg, Janvier/Février 1960

SOMMAIRE ALPHABETIQUE DES ARTICLES DES
INFORMATIONS STATISTIQUES N° 1/1953 à N° 7/1959

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Absentéisme dans les mines de fer	6/56
Acier; Approvisionnement en..... du marché de la Communauté en 1953	3/54
Acier; L'évolution du prix de l' dans la Communauté, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis par rapport aux prix de gros, de 1925 à 1953	10/54
Acier et de la ferraille; Evolution des prix de l' dans les pays de la Communauté	2/55
Acier et de la ferraille; Evolution des prix de l' dans les pays de la Communauté	4/55
Acier et de la ferraille; Evolution des prix de l' dans les pays de la Communauté	6/55
Acier et de la ferraille; Evolution des prix de l' dans les pays de la Communauté	2/56
Acier et de la ferraille; Evolution des prix de l' dans les pays de la Communauté	5/56
Acier et de la ferraille; Evolution des prix de l' dans les pays de la Communauté	1 et 2/57
Acier et de la ferraille; Evolution des prix de l' dans les pays de la Communauté	5/57
Acier et de la ferraille; Evolution des prix de la fonte, de l' dans les pays de la Communauté	3/58
Acier et de la ferraille; Evolution des prix de la fonte, de l' dans les pays de la Communauté	7/58
Acier et de la ferraille; Evolution des prix de la fonte, de l' dans les pays de la Communauté	4/59
Acier brut; L'évolution de la production d' par procédés de fabrication	3/55
Acier brut; L'évolution historique du Commerce Extérieur des produits sidérurgiques en équivalent d' des pays de la Communauté (1925 - 1956)	1/58
Acier; La Communauté sur le marché mondial de l'	1/53
Acier brut; La production mondiale d' en 1953	4/54

A

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Acier; Production mondiale d' en 1954. Production de houille en 1954	1/55
Acier brut; La production d' dans le monde en 1955	1/56
Acier brut; La production mondiale d' en 1956	1 et 2/57
Acier brut; La production d' dans la Communauté pendant la période transitoire 1953 - 1957 et dans le monde	1/58
Acier; La production d' dans la Communauté et dans le monde 1952 - 1958	1 et 2/59
Aciers fins et spéciaux; La production et les livraisons d' des usines sidérurgiques de la Communauté - Comparaison avec les pays tiers -	5/56
Aciers fins et spéciaux; Le Commerce extérieur des des pays de la Communauté avec les pays tiers (1954 - 1956)	3/57
Aciers fins et spéciaux; Le Commerce extérieur des des pays de la Communauté avec les pays tiers (1954 - 1957)	4/58
Acier ordinaire; Les livraisons d' par industries concomitantes	1 et 2/57
Age des ouvriers des mines de fer; La répartition par ainsi que de l'industrie sidérurgique de la Communauté	3/56
Age des travailleurs des charbonnages; La pyramide des de la Communauté	4/55
Age des travailleurs des charbonnages; La pyramide des de la Communauté en 1956	1/58
Agglomérés; Stocks de houille, d' et de coke dans les pays de la Communauté	6/54
Américaine; Importations de houille dans la République Fédérale en 1953 et 1954	2/55
Américaine; La production industrielle soviétique dépassera-t-elle la production	4/59
Analyse comparée de la consommation de ferrailles par catégories de production dans les pays de la Communauté et dans les pays anglo-saxons	4/58

Titre des articles

**N° des Informations
Statistiques**

Anglo-saxons; Analyse comparée de la consommation de ferrailles par catégories de production dans les pays de la Communauté et dans les pays

4/58

Approvisionnement en acier du marché de la Communauté en 1953

3/54

B

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Biens de consommation et des services; Comparaison des prix des	1/55
Biens de consommation et services; Les prix des principaux.... relevés dans les centres industriels de la Communauté en automne 1954	6/55
Biens de consommation et services; Structure des prix des dans les pays de la Communauté 1954	5/56
Bilan du coke de la Communauté	2/53
Bilan provisoire «Coke» de la Communauté en 1953	3/54
Bilan provisoire «Houille» de la Communauté en 1953	3/54
Bilan de la houille et du coke pour les années 1953 et 1954	3/55
Bilans de la houille et du coke pour les années 1953 à 1955	2/56
Bilans houille et coke pour les années 1953 à 1956	3/57
Bilans houille et coke pour les années 1953 à 1957	4/58
Bilans de la houille et du coke pour la période 1953 - 1958	5/59
Bloc oriental; Prévisions de développement de la Communauté et du jusqu'à 1960	6/56
Budgets familiaux; Une enquête sur les des travailleurs des industries de la Communauté	3/56
Budgets familiaux; Enquête sur les dans les industries de la C.E.C.A.	6/56
Budgets familiaux; Premiers résultats de l'enquête sur les des travailleurs de la C.E.C.A. 1956/1957	6/58

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Capacité de production, production maximum possible et records de production de la sidérurgie	1/56
Charbon; Evolution des prix du, de l'électricité et du fuel oil	6/54
Charbon; Evolution des prix du, dans les principaux bassins de la Communauté	5/57
Charbon; Les stocks de dans les industries de la Communauté	1 et 2/57
Charbon; Le transport par mer du et les frets maritimes applicables	10/54
Charbonnages; Concentrations régionales des et de la sidérurgie dans le monde	1/55
Charbonnase ; La pyramide des âges des travailleurs des de la Communauté	4/55
Charbonnages; La pyramide des âges des travailleurs des de la Communauté en 1956	1/58
Charbonnages; Les salaires nominaux dans les et la sidérurgie comparés à ceux versés dans les autres industries	6/57
Charbonnages; Les salaires nominaux dans les et la sidérurgie comparés à ceux versés dans les industries (1953-1957) -numéro spécial -	5/58
Charbonnages; Les salaires nominaux dans les et la sidérurgie, comparés à ceux dans les autres industries (1953 - 1958)	7/59
Charges salariales; Comparaison des dans les industries de la Communauté	4/56
Charges sociales; Les salaires et les dans les industries de la Communauté	4/56
Charges sociales; Les salaires et les dans les industries de la Communauté - Mines de houille -	6/56
Charges sociales; Les salaires et les dans les industries de la Communauté - Revenus annuels moyens, année 1955	1 et 2/57

C

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Charges sociales; Les salaires et les dans les industries de la Communauté - mines de houille - sidérurgie - mines de fer - année 1956	5/57
Charges sociales; Les salaires et les dans les industries de la Communauté - mines de houille - sidérurgie - mines de fer - année 1957	7/58
Charges sociales; Les salaires et les dans les industries de la Communauté - mines de houille - sidérurgie - mines de fer - année 1958	5/59
Coke, Bilan du de la Communauté	2/53
Coke; Bilan provisoire «.....» de la Communauté en 1953	2/54
Coke; Bilan de la houille et du pour les années 1953 et 1954	3/55
Coke; Bilan de la houille et du pour les années 1953 à 1955	2/56
Coke; Bilan houille et pour les années 1953 à 1956	3/57
Coke; Bilans houille et pour les années 1953 à 1957	4/58
Coke; Bilans de la houille et du pour la période 1953 1958	5/59
Coke; Exportations de à destination de pays tiers	2/53
Coke; Modifications dans les livraisons de aux utilisateurs	2/53
Coke; Stocks de houille, d'agglomérés et de dans les pays de la Communauté	6/54
Combustibles solides; Sources d'approvisionnement en des différentes régions de la Communauté au cours de l'année 1953	8/9/54
Combustibles solides ; Sources d'approvisionnement en des différentes régions de la Communauté et livraisons des bassins dans ces régions - années 1953 et 1954	6/55
Commerce extérieur des pays de la Communauté avec les pays tiers dans le domaine des machines et des véhicules	4/54
Commerce extérieur de la Communauté avec la zone dollar	5/54
Commerce extérieur de la Communauté au cours du 1er trimestre 1954 (en valeur et en quantité) - ainsi que le commerce intérieur	8/9/54

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Commerce extérieur en valeur \$ de la Communauté avec les pays tiers au cours du 1er trimestre 1954	10/54
Commerce extérieur avec les pays tiers au cours du 1er semestre 1954; Echanges de produits relevant du Traité entre les pays de la Communauté et	
A. <i>Aperçu général</i>	
B. <i>Minerais</i>	
C. <i>Ferraille</i>	
D. <i>Fonte et acier</i>	12/54
Commerce extérieur; Echanges entre les pays de la Communauté et avec les pays tiers au cours de l'année 1954	3/55
Commerce extérieur de la Communauté en produits sidérurgiques au cours des années 1955 et 1956	3/57
Commerce extérieur des aciers fins et spéciaux des pays de la Communauté avec les pays tiers (1954 - 1956)	3/57
Commerce extérieur des aciers fins et spéciaux des pays de la Communauté avec les pays tiers (1954 - 1957)	4/58
Commerce extérieur des produits sidérurgiques; L'évolution historique du en équivalent d'acier brut des pays de la Communauté (1925 - 1956)	1/58
Commerce extérieur en produits sidérurgiques de la Communauté dans les années 1956 et 1957	4/58
Comparaison des charges salariales dans les industries de la Communauté	4/56
Comparaison des prix des biens de consommation et des services	1/55
Comparaison des possibilités d'approvisionnement en ferraille des sidérurgies des pays de la Communauté, des Etats-Unis et du Royaume-Uni	3/58
Comparaison du revenu réel; Taux d'équivalence de pouvoir d'achat à la consommation dans les pays de la Communauté. Première des travailleurs des industries charbonnière et sidérurgique de la Communauté en 1953	5/55
Comparaison des salaires réels; Méthodes de entre les pays de la Communauté	7/54
Concentrations régionales des charbonnages et de la sidérurgie dans le monde	1/55

D

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Consommateurs; Stocks de houille chez les	1/53
Consommation d'acier; Facteurs déterminants de la aux U.S.A.	2/55
Consommation apparente de houille de la Communauté	4/54
Degré de concentration des secteurs économiques importants dans les pays de la Communauté	7/58
Développement des échanges entre les pays de la Communauté	2/56
Développement de la production industrielle dans les pays de la Communauté de l'avant-guerre à 1955	1/56
Dollar; Commerce extérieur de la Communauté avec la zone	5/54
Données de base sur l'énergie :	
A. <i>Le problème des bilans énergétiques</i>	
B. <i>La production mondiale d'énergie</i>	
C. <i>La consommation d'énergie de la Communauté</i>	
D. <i>La consommation d'énergie de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de l'Union Soviétique</i>	11/54

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Echanges entre les pays de la Communauté et commerce extérieur avec les pays tiers au cours de l'année 1954	3/55
Echanges; Le développement des entre les pays de la Communauté	2/56
Echanges intérieurs entre les pays de la Communauté en machines et véhicules	4/54
Echanges intérieurs de produits du Traité entre les pays de la Communauté	3/56
Echanges de produits relevant du Traité entre les pays de la Communauté et commerce extérieur avec les pays tiers au cours du 1er trimestre 1954	
<i>A. Aperçu général</i>	
<i>B. Minerais</i>	
<i>C. Ferraille</i>	
<i>D. Fonte et acier</i>	12/54
Economie soviétique 1959 - 1965; Plan de développement de l'	1 et 2/59
Ecoulement des combustibles; Incidence des variations de la température extérieure sur l' dans la Communauté	1 et 2/59
Ecoulements de houille; Répartition des par destination et des consommations apparentes par provenance	7/54
Effectifs ouvriers dans les industries de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier	2/55
Electricité; Evolution des prix du charbon, de l' et du fuel oil	6/54
Energie; Consommation brute d' de la Communauté 1929 à 1952	4/54
Energie; Données de base sur l'	
<i>A. Le problème des bilans énergétiques</i>	
<i>B. La production mondiale d'énergie</i>	
<i>C. La consommation d'énergie de la Communauté</i>	
<i>D. La consommation d'énergie de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de l'Union Soviétique</i>	11/54

E

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Energie; La consommation d' dans la Communauté	3/55
Enquête sur les budgets familiaux des travailleurs des industries de la Communauté	3/56
Enquête sur les budgets familiaux dans les industries de la C.E.C.A.	6/56
Enquête sur les budgets familiaux; Premiers résultats de l' des travailleurs de la C.E.C.A. 1956/1957	6/58
Enquête sur la situation des logements des travailleurs dans les industries de la Communauté	2/58
Enquête sur la situation des logements des travailleurs dans les industries de la C.E.C.A.- Résultats préliminaires	3/59
Etablissement d'une statistique des transports par régions de transports pour les produits de la Communauté	4/55
Etats-Unis; Comparaison des possibilités d'approvisionnement en ferraille des sidérurgies des pays de la Communauté, des et du Royaume-Uni	3/58
Etats-Unis; Données de base sur l'énergie :	
<i>A. Le problème des bilans énergétiques</i>	
<i>B. La production mondiale d'énergie</i>	
<i>C. La consommation d'énergie de la Communauté</i>	
<i>D. La consommation d'énergie de la Grande-Bretagne des et de l'Union Soviétique</i>	11/54
Etats-Unis; Etude statistique sur le gaz naturel aux	7/59
Etude statistique sur le gaz naturel aux Etats-Unis	7/59
Evolution historique du Commerce Extérieur des produits sidérurgiques en équivalent d'acier brut des pays de la Communauté (1925 - 1956)	1/58
Evolution de la consommation de matériel de voie dans la Communauté, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis	12/54
Evolution des frets maritimes - situation décembre 1954	1/55
Evolution des frets maritimes - situation septembre 1955	6/55
Evolution des frets maritimes - situation mars 1956	2/56

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Evolution des frets maritimes , situation 15.2.1957	1 et 2/57
Evolution des frets maritimes - situation décembre 1958	1 et 2/59
Evolution du prix de l'acier dans la Communauté, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis par rapport aux prix de gros, de 1925 à 1953	10/54
Evolution des prix de l'acier et de la ferraille dans les pays de la Communauté	2/55
Evolution des prix de l'acier et de la ferraille dans les pays de la Communauté	4/55
Evolution des prix de l'acier et de la ferraille dans les pays de la Communauté	6/55
Evolution des prix de l'acier et de la ferraille dans les pays de la Communauté	2/56
Evolution des prix de l'acier et de la ferraille dans les pays de la Communauté	5/56
Evolution des prix de l'acier et de la ferraille dans les pays de la Communauté	1 et 2/57
Evolution des prix de l'acier et de la ferraille dans les pays de la Communauté	5/57
Evolution des prix de la fonte, de l'acier et de la ferraille dans les pays de la Communauté	3/58
Evolution des prix de la fonte, de l'acier et de la ferraille dans les pays de la Communauté	7/58
Evolution des prix de la fonte, de l'acier et de la ferraille dans les pays de la Communauté	4/59
Evolution des prix du charbon, de l'électricité et du fuel oil	6/54
Evolution des prix du charbon dans les principaux bassins de la Communauté	4/55
Evolution des prix du charbon dans les principaux bassins de la Communauté	5/57
Evolution de la production d'acier brut par procédés de fabrication	3/55

E

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Evolution de la production industrielle dans les pays de la Communauté en 1957 et depuis 1953	2/58
Evolution de la production industrielle; Situation et dans le monde	1 et 2/59
Evolution de la production maximum possible de fonte et d'acier brut par pays de 1955 à 1956	1 et 2/57
Evolution du rendement par postes dans les mines de fer de la Communauté depuis 1955	6/56
Evolution des revenus réels des travailleurs dans les mines de houille et dans la sidérurgie de la Communauté	3/58
Exportation de coke à destination de pays tiers	2/53
Exportation de fonte et d'acier de la Communauté à destination des pays tiers	6/54
Exportations de l'industrie sidérurgique de la Communauté vers les «pays tiers»	1/53
Exportations nettes de produits sidérurgiques de la Communauté vers des pays tiers	7/54
Extraction de houille par bassins et catégories dans la Communauté	3/54
Extraction brute de minerai de fer dans la Communauté pendant la période transitoire (1953 - 1957)	2/58

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Facteurs déterminants de la consommation d'acier aux U.S.A.	2/55
Fer; L'absentéisme dans les mines de	6/56
Fer; L'évolution du rendement par postes dans les mines de de la Communauté depuis 1955	6/56
Fer; La répartition par âge des ouvriers des mines de ainsi que de l'industrie sidérurgique de la Communauté	3/56
Ferraille; Comparaison des possibilités d'approvisionnement en des sidérurgies des pays de la Communauté, des Etats-Unis et du Royaume-Uni	3/58
Ferraille; Echanges de produits relevant du Traité entre les pays de la Communauté et commerce extérieur avec les pays tiers au cours du premier semestre 1954 :	
A. <i>Aperçu général</i>	
B. <i>Minerais</i>	
C.	
D. <i>Fonte et acier</i>	12/54
Ferraille; Evolution des prix de l'acier et de la dans les pays de la Communauté	2/55
Ferraille; Evolution des prix de l'acier et de la dans les pays de la Communauté	4/55
Ferraille; Evolution des prix de l'acier et de la dans les pays de la Communauté	6/55
Ferraille; Evolution des prix de l'acier et de la dans les pays de la Communauté	2/56
Ferraille; Evolution des prix de l'acier et de la dans les pays de la Communauté	5/56
Ferraille; Evolution des prix de la fonte, de l'acier et de la dans les pays de la Communauté	3/58
Ferraille; Evolution des prix de la fonte, de l'acier et de la dans les pays de la Communauté	7/58
Ferraille; Evolution des prix de la fonte, de l'acier et de la dans les pays de la Communauté	4/59

F

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Fonte et acier; Echanges de produits relevant du Traité entre les pays de la Communauté et commerce extérieur avec les pays tiers au cours du premier semestre 1954 :	
<i>A. Aperçu général</i>	
<i>B. Minerais</i>	
<i>C. Ferraille</i>	
<i>D.</i>	12/54
Fonte et acier; Exportations de de la Communauté à destination des pays tiers	6/54
Fonte et d'acier brut; L'évolution de la production maximum possible de par pays de 1955 à 1956	1 et 2/57
Fonte; Evolution des prix de la, de l'acier et de la ferraille dans les pays de la Communauté	3/58
Fonte; Evolution des prix de la, de l'acier et de la ferraille dans les pays de la Communauté	7/58
Fonte; Evolution des prix de la, de l'acier et de la ferraille dans les pays de la Communauté	4/59
Frets; Transport par mer du charbon et les maritimes applicables	10/54
Frets maritimes; Evolution des situation décembre 1954	1/55
Frets maritimes; Evolution des situation septembre 1955	6/55
Frets maritimes; Evolution des situation mars 1956	2/56
Frets maritimes; Evolution des situation 15.2.1957	1 et 2/57
Frets maritimes; Evolution des situation décembre 1958	1 et 2/59
Frets maritimes de la navigation au tramping; situation septembre 1957	5/57
Fuel oil; Evolution des prix du charbon, de l'électricité et du	6/54

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Gaz naturel aux Etats-Unis; Etude statistique sur le	7/59
Grande-Bretagne; Données de base sur l'énergie :	
<i>A. Le problème des bilans énergétiques</i>	
<i>B. La production mondiale d'énergie</i>	
<i>C. La consommation d'énergie de la Communauté</i>	
<i>D. La consommation d'énergie de la des Etats- Unis et de l'Union Soviétique</i>	11/54
Grande-Bretagne; Evolution de la consommation de matériel de voie dans la Communauté, en et aux U.S.A.	12/54

H

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Hauts fourneaux existants et hauts fourneaux en activité dans la Communauté	11/54
Heures travaillées; Ouvriers occupés, et salaires horaires directs bruts dans l'industrie sidérurgique des pays de la Communauté	3/55
Houille; Bilan provisoire «.....» de la Communauté en 1953	3/54
Houille et du coke; Bilan de la pour les années 1953 et 1954	3/55
Houille et du coke; Bilan de la pour les années 1953 à 1955	2/56
Houille et coke; Bilan pour les années 1953 à 1956	1 et 2/57
Houille et coke; Bilans pour les années 1953 à 1957	4/58
Houille et du coke; Bilans de la pour la période 1953 - 1958	5/59
Houille; Consommation apparente de de la Communauté	4/54
Houille; Extraction de par bassins et catégories dans la Communauté	3/54
Houille américaine; Importations de dans la République Fédérale en 1953 et 1954	2/55
Houille; Les jours ouvrables, les jours ouvrés et la production moyenne dans les mines de de la Communauté en 1954	2/55
Houille; Les jours ouvrables, les jours ouvrés et la production journalière moyenne dans les mines de de la Communauté en 1955	2/56
Houille; Les jours ouvrables, les jours ouvrés et la production journalière moyenne dans les mines de de la Communauté en 1956	1 et 2/57
Houille; Production mondiale de en 1952 et 1953	5/54
Houille; Production mondiale d'acier en 1954; Production de en 1954	1/55
Houille; Production mondiale de 1953 - 1954	2/55
Houille; La production mondiale de en 1955	1/56

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Houille; La production mondiale de pendant les années 1950 à 1956	1 et 2/57
Houille; La production mondiale de pendant les années 1950 à 1957	2/58
Houille; La production de dans le monde en 1958	1 et 2/59
Houille; Répartition des écoulements de par destination et des consommations apparentes par provenance	7/54
Houille; Les réserves de et de lignite de l'U.R.S.S.	6/58
Houille; Les salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté - Mines de	6/56
Houille; Stocks totaux de dans les mines de la Communauté	1/53
Houille; Stocks de chez les consommateurs	1/53
Houille; Stocks de d'agglomérés et de coke dans les pays de la Communauté	6/54
Houille; Taux d'équivalence du pouvoir d'achat à la consommation dans l'industrie sidérurgique, les mines de et les mines de fer des pays de la Communauté en 1953, 1954 et 1955 (Supplément N° 1)	4/56
Houillères; La pyramide des âges des travailleurs des de la Communauté	4/56

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Importance relative des mines de fer à ciel ouvert, et des mines de fer souterraines, dans la Communauté	3/57
Importations de houille américaine dans la République Fédérale en 1953 et 1954	2/55
Incidence des variations de la température extérieure sur l'écoulement des combustibles dans la Communauté	1 et 2/59
Indice des prix à la consommation	5/59
Indices des prix de gros du charbon	3/54
Indices de production industrielle; Notes sur les variations saisonnières dans les	4/59
Industrie sidérurgique; La répartition par âge des ouvriers des mines de fer ainsi que de l'..... de la Communauté	3/56
Industrie sidérurgique; Exportation de l'..... de la Communauté vers les «pays tiers»	1/53
Industrie sidérurgique; Mouvements de la main-d'oeuvre dans l'..... de la Communauté en 1955	2/56
Industrie sidérurgique; Ouvriers occupés, heures travaillées et salaires horaires directs bruts dans l'..... des pays de la Communauté	3/55
Industrie sidérurgique; Taux d'équivalence de pouvoir d'achat à la consommation dans l'....., les mines de houille et les mines de fer des pays de la Communauté en 1953, 1954 et 1955 (Supplément N° 1)	4/56
Industries transformatrices; Mouvements des stocks de magasin des	2/53
Industries transformatrices des métaux de la Communauté; Consommation apparente et production des	5/54

J

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Jours ouvrables, les jours ouvrés et la production journalière moyenne dans les mines de houille de la Communauté en 1954	2/55
Jours ouvrables, les jours ouvrés et la production journalière moyenne dans les mines de houille de la Communauté en 1955	2/56
Jours ouvrables, les jours ouvrés et la production journalière moyenne dans les mines de houille de la Communauté en 1956	1 et 2/57
Jours ouvrables, les jours ouvrés et la production moyenne dans les mines de houille de la Communauté en 1957	2/58
Jours ouvrables, les jours ouvrés et non ouvrés dans les mines de houille de la Communauté en 1958	1 et 2/59

L

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Lignite; Les réserves de houille et de de l'U.R.S.S.	6/58
Livraisons d'acier fins et spéciaux; La production et les des usines sidérurgiques de la Communauté - Comparaison avec les pays tiers	5/56
Livraisons d'acier ordinaire par industries consommatrices	1 et 2/57
Livraisons des bassins; Sources d'approvisionnement en com- bustibles solides des différentes régions de la Communauté et dans ces régions - années 1953 et 1954	6/55
Livraisons de coke; Modifications dans les aux utili- sateurs	2/53
Logements des travailleurs; Enquête sur la situation des dans les industries de la Communauté	2/58
Logements des travailleurs; Enquête sur la situation des dans les industries de la C.E.C.A. - Résultats préliminaires	3/59
Logements des travailleurs; La situation des dans les industries de la C.E.C.A. - Résultats par régions	6/59

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Machines et des véhicules; Commerce extérieur des pays de la Communauté avec les pays tiers dans le domaine des	4/54
Machines et véhicules; Echanges intérieurs entre les pays de la Communauté en	4/54
Main-d'oeuvre; Mouvement de la dans l'industrie sidérurgique de la Communauté en 1955	3/56
Manganèse; Les mines de de la Communauté	5/56
Matériel de voie; Evolution de la consommation de dans la Communauté, en Grande-Bretagne et aux U.S.A.	12/54
Méthodes de comparaison des salaires réels entre les pays de la Communauté	7/54
Minerais; Echanges de produits relevant du Traité entre les pays de la Communauté et commerce extérieur avec les pays tiers au cours du premier semestre 1954 :	
A. <i>Aperçu général</i>	
B.	
C. <i>Ferraille</i>	
D. <i>Fonte et acier</i>	12/54
Minerai de fer; Extraction brute de dans la Communauté pendant la période transitoire (1953 - 1957)	2/58
Minerai de fer; Les réserves de exploitables dans les conditions actuelles dans la Communauté	6/58
Minerai de fer en U.R.S.S.; Les réserves de	6/58
Mines; Stocks totaux de houille dans les de la Communauté	1/53
Mines de fer à ciel ouvert; Importance relative des, et des mines de fer souterraines, dans la Communauté	3/57
Mines de fer; Les salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté - mines de houille-sidérurgie- année 1956	5/57
Mines de fer; Les salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté - mines de houille - sidérurgie - - année 1957	7/58

M

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Mines de fer; Les salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté - mines de houille - sidérurgie - - année 1958	5/59
Mines de houille; Les jours ouvrables, les jours ouvrés et la production journalière moyenne dans les de la Communauté en 1954	2/55
Mines de houille; Les jours ouvrables, les jours ouvrés et la production journalière moyenne dans les de la Communauté en 1955	2/56
Mines de houille; Les jours ouvrables, les jours ouvrés et la production journalière moyenne dans les de la Communauté en 1956	1 et 2/57
Mines de houille; Les jours ouvrables, les jours ouvrés et la production moyenne dans les de la Communauté en 1957	2/58
Mines de houille; Les jours ouvrables, les jours ouvrés et non ouvrés dans les de la Communauté en 1958	1 et 2/59
Mines de houille; Evolution des revenus réels des travailleurs dans les et dans la sidérurgie de la Communauté	3/58
Mines de houille; Les salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté --sidérurgie - mines de fer - année 1956	5/57
Mines de houille; Les salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté - sidérurgie - mines de fer - année 1957	7/58
Mines de houille; Les salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté - - sidérurgie - mines de fer - année 1958	5/59
Mines de manganèse de la Communauté	5/56
Mineurs de charbon en Belgique; Les prestations de sécurité sociale versées aux	1/58
Minière mondiale ; Production	4/58
Modifications dans les livraisons de coke aux utilisateurs	2/53
Monde; Concentrations régionales des charbonnages et de la sidérurgie dans le	1/55
Mondial; La Communauté sur le marché de l'acier	1/53

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Mondiale; La production d'acier brut en 1953	4/54
Mondiale; Production d'acier en 1954; Production de houille en 1954	1/55
Monde; La production d'acier brut dans le en 1955	1/56
Mondiale; La production d'acier brut en 1956	1 et 2/57
Monde; La production d'acier brut dans la Communauté pendant la période transitoire 1953 - 1957 et dans le	1/58
Monde; La situation de la production européenne d'acier dans le	4/58
Monde; La production d'acier dans la Communauté et dans le 1952 - 1958	1 et 2/59
Monde; Situation et évolution de la production industrielle dans le	1 et 2/59
Mondiale; Production de houille en 1952 et 1953	5/54
Mondiale; Production de houille 1953 - 1954	2/55
Mondiale; La production de houille en 1955	1/56
Mondiale; La production de houille pendant les années 1950 à 1956	1 et 2/57
Mondiale; La production de houille pendant les années 1950 - 1957	2/58
Monde; La production de houille dans le en 1958	1 et 2/59
Mondiale; Production minière	4/58
Mondiale; Données de base sur l'énergie :	
<i>A. Le problème des bilans énergétiques</i>	
<i>B. La production d'énergie</i>	
<i>C. La consommation d'énergie de la Communauté</i>	
<i>D. La consommation d'énergie de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de l'Union Soviétique</i>	11/54
Mouvements de la main-d'oeuvre dans l'industrie sidérurgique de la Communauté en 1955	3/56

N

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
National; Le produit et la production industrielle dans la Communauté comparés à ceux des Etats-Unis d'Amérique	6/54
Nationalité des travailleurs inscrits dans la sidérurgie des pays de la Communauté	3/58
Navigation au tramping; Frets maritimes de la - Situation Septembre 1957	5/57
Note sur les variations saisonnières dans les indices de production industrielle	4/59

Titre des articles

**N° des Informations
Statistiques**

**Ouvriers occupés, heures travaillées et salaires horaires directs
bruts dans l'industrie sidérurgique des pays de la Communauté**

3/55

P

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Plan de développement de l'économie soviétique 1959 - 1965	1 et 2/59
Pétroliers; Transports des produits - 1956 et 1957	7/59
Pouvoir d'achat à la consommation; Taux d'équivalence du dans l'industrie sidérurgique, les mines de houille et les mines de fer des pays de la Communauté en 1953, 1954 et 1955. (Supplément N° 1)	4/56
Pouvoir d'achat à la consommation; Taux d'équivalence du dans les pays de la Communauté en 1954 - Etude méthodologique -	4/57
Première comparaison du revenu réel des travailleurs des industries charbonnière et sidérurgique de la Communauté en 1953	5/55
Premiers résultats de l'enquête sur les budgets familiaux des travailleurs de la C.E.C.A. 1956/1957	6/58
Prestations de sécurité sociale versées aux mineurs de charbon en Belgique	1/58
Prévision de développement de la Communauté et du Bloc oriental jusqu'à 1960	6/56
Prix de l'acier; L'évolution du dans la Communauté, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis par rapport aux prix de gros de 1925 à 1953	10/54
Prix de l'acier et de la ferraille; Evolution des dans les pays de la Communauté	2/55
Prix de l'acier et de la ferraille; Evolution des dans les pays de la Communauté	4/55
Prix de l'acier et de la ferraille; Evolution des dans les pays de la Communauté	6/55
Prix de l'acier et de la ferraille; Evolution des dans les pays de la Communauté	2/56
Prix de l'acier et de la ferraille; Evolution des dans les pays de la Communauté	5/56
Prix de l'acier et de la ferraille; Evolution des dans les pays de la Communauté	1 et 2/57

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Prix de l'acier et de la ferraille; Evolution des dans les pays de la Communauté	5/57
Prix de la fonte, de l'acier et de la ferraille; Evolution des dans les pays de la Communauté	3/58
Prix de la fonte, de l'acier et de la ferraille; Evolution des dans les pays de la Communauté	7/58
Prix de la fonte, de l'acier et de la ferraille; Evolution des dans les pays de la Communauté	4/59
Prix des biens; Comparaison des de consommation et des services	1/55
Prix des principaux biens de consommation et services relevés dans les centres industriels de la Communauté en automne 1954	6/55
Prix des biens de consommation et services; Structure des dans les pays de la Communauté 1954	5/56
Prix du charbon, de l'électricité et du fuel oil; Evolution des....	6/54
Prix du charbon; Evolution des dans les principaux bassins de la Communauté	4/55
Prix du charbon; Evolution des dans les principaux bassins de la Communauté	5/57
Prix; Indices des de gros du charbon	3/54
Prix; Indices des à la consommation	5/59
Production d'acier brut; L'évolution de la par procédés de fabrication	3/55
Production d'acier brut dans la Communauté pendant la période transitoire 1953 - 1957 et dans le monde	1/58
Production d'acier dans la Communauté et dans le monde 1952 - 1958	1 et 2/59
Production et les livraisons d'aciers fins et spéciaux des usines sidérurgiques de la Communauté: - Comparaison avec les pays tiers	5/56
Production industrielle de la Communauté par groupes de produits	4/54

P

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Production industrielle; Le produit national et la dans la Communauté comparés à ceux des Etats-Unis d'Amérique	6/54
Production industrielle; Développement de la dans les pays de la Communauté de l'avant-guerre à 1955	1/56
Production industrielle; Evolution de la dans les pays de la Communauté en 1957 et depuis 1953	2/58
Production industrielle dans le monde; Situation et évolution de la	1 et 2/59
Production industrielle; Note sur les variations saisonnières dans les indices de	4/59
Production industrielle soviétique dépassera-t-elle la production américaine ?	4/59
Production des industries transformatrices; Consommation apparente et des métaux de la Communauté	5/54
Production journalière; Les jours ouvrables, les jours ouvrés et la moyenne dans les mines de houille de la Communauté en 1954	2/55
Production journalière moyenne; Les jours ouvrables, les jours ouvrés et la dans les mines de houille de la Communauté en 1955	2/56
Production journalière moyenne; Les jours ouvrables, les jours ouvrés et la dans les mines de houille de la Communauté en 1956	1 et 2/57
Production maximum possible; Capacité de production,..... et records de production de la sidérurgie	1/56
Production maximum possible; Evolution de la de fonte et d'acier brut par pays de la Communauté de 1955 à 1956	1 et 2/57
Production mondiale d'acier brut en 1953	4/54
Production mondiale d'acier en 1954, Production de houille en 1954	1/55
Production d'acier brut dans le monde en 1955	1/56

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Production mondiale d'acier brut en 1956	1 et 2/57
Production européenne d'acier; La situation de la dans le monde	4/58
Production mondiale de houille en 1952 et 1953	5/54
Production mondiale de houille 1953 - 1954	2/55
Production mondiale de houille en 1955	1/56
Production mondiale de houille pendant les années 1950 à 1956	1 et 2/57
Production mondiale de houille pendant les années 1950 - 1957	2/58
Production de houille dans le monde en 1958	1 et 2/59
Production minière mondiale	4/58
Production de produits finis laminés par catégories	5/54
Produits finis laminés; Production de par catégories	5/54
Produit national et la production industrielle dans la Communauté comparés à ceux des Etats-Unis d'Amérique	6/54
Produits pétroliers; Transports des - 1956 et 1957	7/59
Produits sidérurgiques; Exportations nettes de de la Communauté vers pays tiers	7/54
Produits sidérurgiques; Le Commerce extérieur de la Communauté en au cours des années 1955 et 1956	3/57
Produits sidérurgiques; L'évolution historique du Commerce extérieur des en équivalent d'acier brut des pays de la Communauté (1925 - 1956)	1/58
Produits sidérurgiques; Commerce extérieur en de la Communauté dans les années 1956 et 1957	4/58
Produits du Traité; Les échanges intérieurs de entre les pays de la Communauté	3/56
Progression du rythme des commandes de la sidérurgie	2/53
Pyramide des âges des travailleurs des charbonnages de la Communauté	4/55
Pyramide des âges des travailleurs des houillères de la Communauté	4/56
Pyramide des âges des travailleurs des charbonnages de la Communauté en 1956	1/58

R

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Rendement par postes ; L'évolution du dans les mines de fer de la Communauté depuis 1955	6/56
Répartition par âge des ouvriers des mines de fer ainsi que de l'industrie sidérurgique de la Communauté	3/56
Répartition des écoulements de houille par destination et des consommations apparentes par provenance	7/54
Réserves de houille et de lignite de l'U.R.S.S.	6/58
Réserves de minerai de fer exploitables dans les conditions actuelles dans la Communauté	6/58
Réserves de minerai de fer en U.R.S.S.	6/58
Résultats de la statistique des Transports des produits du Traité Année 1956	1/58
Résultats de la statistique des transports de la C.E.C.A. pour l'année 1957	7/58
Résultats de la statistique des transports de la C.E.C.A. pour l'année 1958	7/59
Revenus annuels moyens année 1955 - Les salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté -	1 et 2/57
Revenus réels des travailleurs dans les mines de houille et dans la sidérurgie; Evolution des de la Communauté	3/58
Routière; Situation actuelle de la statistique	6/58
Royaume-Uni; Comparaison des possibilités d'approvisionnement en ferraille des sidérurgies des pays de la Communauté, des Etats-Unis et du	3/58

Titre des articles

**N° des Informations
Statistiques**

Salaires horaires directs bruts; Ouvriers occupés, heures travaillées et dans l'industrie sidérurgique des pays de la Communauté	3/55
Salaires et charges sociales dans les industries de la Communauté	4/56
Salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté - Mines de houille	6/56
Salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté - Revenus annuels moyens année 1955	1 et 2/57
Salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté - mines de houille - sidérurgie - mines de fer - année 1956	5/57
Salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté - mines de houille - sidérurgie - mines de fer - année 1957	7/58
Salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté - mines de houille - sidérurgie - mines de fer - année 1958	5/59
Salaires nominaux dans les charbonnages et la sidérurgie comparés à ceux versés dans les autres industries	6/57
Salaires nominaux dans les charbonnages et la sidérurgie comparés à ceux versés dans les autres industries (1953 - 1957) Numéro spécial	5/58
Salaires nominaux dans les charbonnages et la sidérurgie comparés à ceux versés dans les autres industries (1953 - 1958)	7/59
Salaires réels; Méthode de comparaison des entre les pays de la Communauté	7/54
Secteurs économiques; Degré de concentration des importants dans les pays de la Communauté	7/58
Sécurité sociale; Les prestations de versées aux mineurs de charbon en Belgique	1/58
Sidérurgie; Capacité de production, production maximum possible et records de production de la	1/56

S

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Sidérurgies; Comparaison des possibilités d'approvisionnement en ferraille des des pays de la Communauté, des Etats-Unis et du Royaume-Uni	3/58
Sidérurgie dans le monde; Concentrations régionales des charbonnages et de la	1/55
Sidérurgique; Exportation de l'industrie de la Communauté vers les «pays tiers»	1/53
Sidérurgique ; Ouvriers occupés, heures travaillées et salaires horaires directs bruts dans l'industrie des pays de la Communauté	3/55
Sidérurgiques; Exportations nettes de produits de la Communauté vers des pays tiers	7/54
Sidérurgique; Mouvements de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la Communauté en 1955	2/56
Sidérurgie; Nationalité des travailleurs inscrits dans la des pays de la Communauté	3/58
Sidérurgie; Progression du rythme des commandes de la	2/53
Sidérurgique; La répartition par âge des ouvriers des mines de fer ainsi que de l'industrie de la Communauté	3/56
Sidérurgie; Evolution des revenus réels des travailleurs dans les mines de houille et dans la de la Communauté	3/58
Sidérurgie; Les salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté - mines de houille - - mines de fer - année 1956	5/57
Sidérurgie; Les salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté - mines de houille - - mines de fer année 1957	7/58
Sidérurgie; Les salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté - mines de houille - - mines de fer - année 1958	5/59
Sidérurgie; Salaires nominaux dans les charbonnages et la comparés à ceux versés dans les autres industries	6/57
Sidérurgie; Les salaires nominaux dans les charbonnages et la	

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
..... comparés à ceux versés dans les autres industries (1953 - 1957) - numéro spécial -	5/58
Sidérurgie; Les salaires nominaux dans les charbonnages et la comparés à ceux versés dans les autres industries (1953 - 1958)	7/59
Sidérurgique; Taux d'équivalence du pouvoir d'achat à la consommation dans l'industrie, les mines de houille et les mines de fer des pays de la Communauté en 1953, 1954 et 1955 (Supplément N° 1)	4/56
Situation de la production européenne d'acier dans le monde	4/58
Situation actuelle de la statistique routière	6/58
Situation et évolution de la production industrielle dans le monde	1 et 2/59
Situation des logements des travailleurs dans les industries de la C.E.C.A. - Résultats par régions	6/59
Sources d'approvisionnement en combustibles solides des différentes régions de la Communauté au cours de l'année 1953	8/9/54
Source d'approvisionnement en combustibles solides des différentes régions de la Communauté et livraisons des bassins dans ces régions - années 1953 et 1954	6/55
Soviétique; La production industrielle dépassera-t-elle la production américaine?	4/59
Soviétique; Plan de développement de l'économie 1959 - 1965	1 et 2/59

S

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Stocks de charbon dans les industries de la Communauté	1 et 2/57
Stocks totaux de houille dans les mines de la Communauté	1/53
Stocks totaux de houille chez les consommateurs	1/53
Stocks de houille, d'agglomérés et de coke dans les pays de la Communauté	6/54
Structure des prix des biens de consommation et services dans les pays de la Communauté 1954	5/56

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Température extérieure sur l'écoulement des combustibles; Incidence des variations de la dans la Communauté	1 et 2/59
Transport par mer du charbon et les frets maritimes applicables	10/54
Transport; Etablissement d'une statistique des par régions de transports pour les produits de la Communauté	4/55
Transports des produits pétroliers - 1956 et 1957	7/59
Transports; Résultats de la statistique des des produits du Traité - année 1956	1/58
Transports; Résultats de la statistique des de la C.E.C.A. pour l'année 1957	7/58
Transport; Résultats de la statistique des de la C.E.C.A. pour l'année 1958	7/59
Taux d'équivalence de pouvoir d'achat à la consommation des pays de la Communauté.	
Première comparaison du revenu réel des travailleurs des industries charbonnière et sidérurgique de la Communauté en 1953	5/55
Taux d'équivalence du pouvoir d'achat à la consommation dans l'industrie sidérurgique, les mines de houille et les mines de fer des pays de la Communauté en 1953, 1954 et 1955 (Supplément N° 1)	4/56
Taux d'équivalence du pouvoir d'achat à la consommation dans les pays de la Communauté en 1954 - Etude méthodologique -	4/57

U

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Union Soviétique; Données de base sur l'énergie :	
<i>A. Le problème des bilans énergétiques</i>	
<i>B. La production mondiale d'énergie</i>	
<i>C. La consommation d'énergie de la Communauté</i>	
<i>D. La consommation d'énergie de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, et de l'</i>	11/54
U.R.S.S.; Les réserves de minerai de fer en	6/58
U.S.A.; Evolution de la consommation de matériel de voie dans la Communauté, en Grande-Bretagne et aux	12/54
U.S.A.; Facteurs déterminants de la consommation d'acier aux	2/55
Variations de la température extérieure; Incidence des sur l'écoulement des combustibles dans la Communauté	1 et 2/59
Variations saisonnières; Notes sur les dans les indices de production industrielle	4/59

